UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

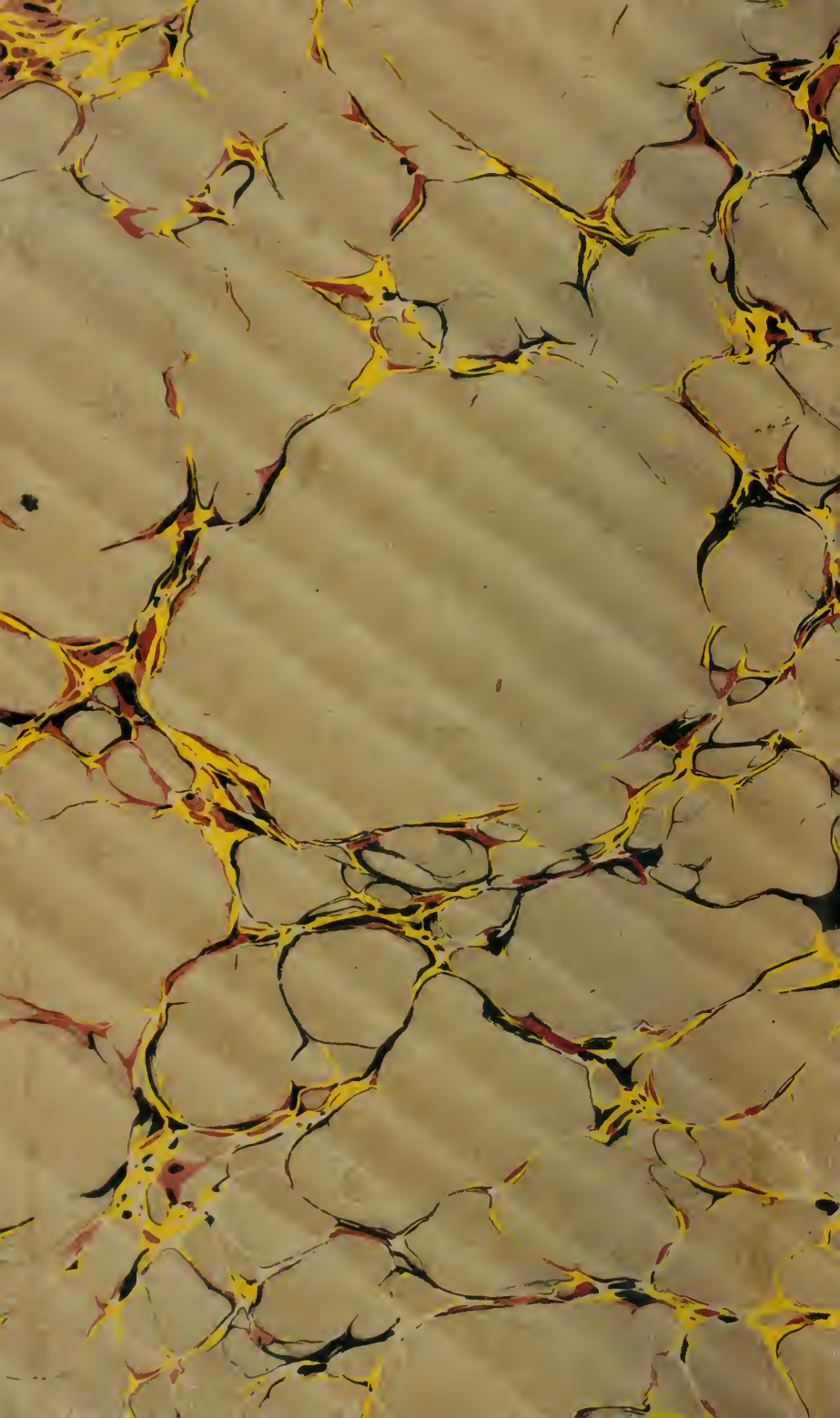

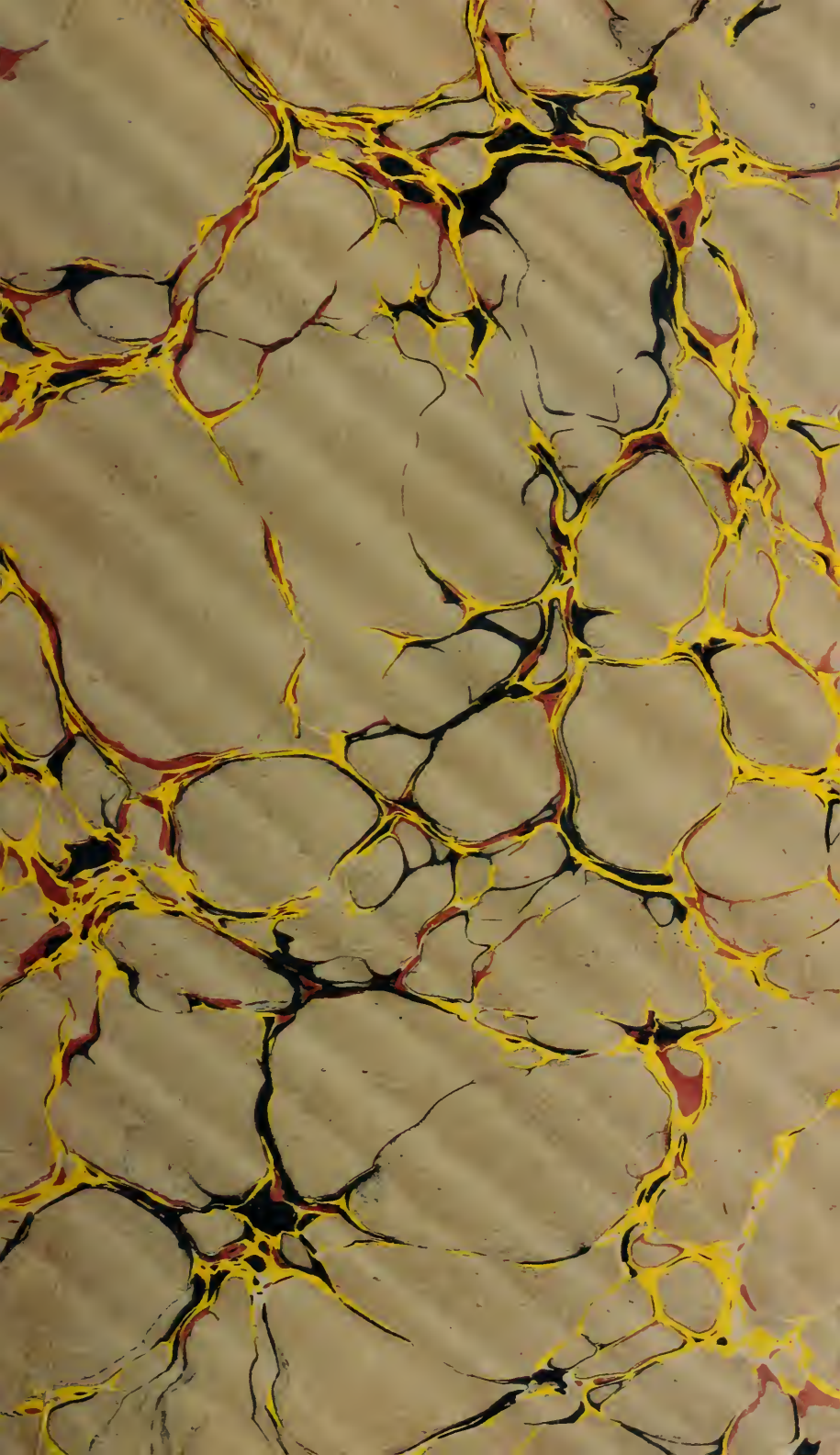

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/moliristerevue01pari

LE

MOLIÉRISTE

—

PREMIÈRE ANNÉE

PREMIÈRE ANNÉE

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE M. M:

E. CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, ED. FOURNIER, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1880

30363

1re ANNÉE. N° 1 1er AVRIL 1879

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE M. M.

E. CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, ED. FOURNIER, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

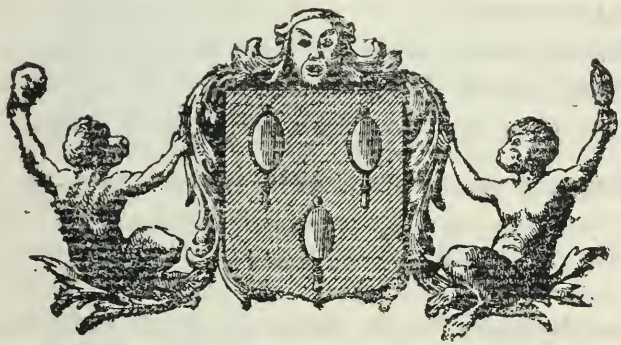

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE.

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1879

SOMMAIRE DU NUMÉRO 1

— LE MOLIÉRISTE.
— AUX MOLIÉRISTES, sonnet — François Coppée.
— NOTRE TITRE — Du Fresny.
— NOTRE FLEURON — de Vizé.
— IL Y A FAGOTS & FAGOTS — Edouard Thierry.
— MOLIÈRE A ALBI — Georges Monval.
— PETIT QUESTIONNAIRE.
— REVUE THÉATRALE — Mondorge.
— BIBLIOGRAPHIE MOLIÉRESQUE — Du Monceau.
— EPITAPHES, placards *fac-simile* de 1673.
— NOUVELLES ET INFORMATIONS.
— ANNONCES DE LIBRAIRIE SPÉCIALE.

LE MOLIÉRISTE *paraît le 1^er^ de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et formera chaque année un volume d'environ 300 pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français, ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

LE MOLIÉRISTE

Si chaque homme qui sait lire est — selon le mot de Sainte-Beuve — « un lecteur de plus pour Molière », si l'auteur du *Tartuffe* et du *Misanthrope* est aujourd'hui le plus justement populaire de nos grands écrivains, on nous pardonnera de dire que nous sommes, en France et de par le monde, tout au plus trois cents dévots de Molière, dont l'admiration va jusqu'au culte et pour lesquels la découverte d'une signature, l'indice seul d'un autographe du Maître prend les proportions d'un événement public.

C'est l'organe de cette petite église littéraire que nous voulons fonder, quelque chose comme *les Annales de propagation de la foi* dans notre religion spéciale.

Après les patientes investigations des Beffara, des Taschereau, des Eudore Soulié, des Jal, après les travaux considérables de MM. Paul Lacroix, Ed. Thierry, Fournier, V. Fournel, etc, après les excellentes monographies publiées par MM. Moland, Campardon, Claretie, B. Fillon, Loiseleur, L. de la Pijardière, etc, il semble qu'il n'y ait plus rien à trouver, qu'il ne reste plus rien à dire sur Molière.

On a beaucoup fait pour lui ; l'Angleterre a fait plus encore pour Shakespeare. Il y a, chez nos voisins, un Musée Shakespearien, une Bibliothèque Shakespearienne, il y a surtout une *Société-Shakespeare*.

Nous avons rêvé d'établir tout cela chez nous pour notre Molière, et c'est dans ce triple but que nous commençons modestement par une petite revue spéciale qui sera un trait d'union, un intermédiaire, un lien de correspondance et de sympathique confraternité entre les admirateurs passionnés de Celui que Boileau nommait « le grand Contemplateur ».

A côté des noms cités plus haut, grands-prêtres et adorateurs du Dieu, que de chercheurs obscurs, Moliérisants, Moliérophiles, Moliéromanes même (c'est toute une armée, qui n'avait pas son *Moniteur officiel*) dont les travaux restent ou incomplets faute de matériaux suffisants, ou ignorés faute d'une occasion favorable !

En province, de précieux documents sont encore enfouis dans les archives, dans les mairies, dans les minutiers, dans les greffes, dans les greniers peut-être.

A l'étranger, où les innombrables traductions de Molière forment le plus éclatant hommage qui lui ait été rendu, on s'occupe de lui, de sa vie, de ses œuvres et de celles qui perpétuent sa gloire et son nom : que d'importants travaux n'ont point encore passé la frontière !

Centraliser et grouper tous ces efforts individuels ; mettre en rapports périodiques non-seulement les travailleurs de tous pays entre eux, mais ceux-ci avec les simples curieux, amateurs, collectionneurs, bibliographes et iconophiles, avec les artistes, éditeurs et libraires; multiplier et répandre les sources d'informations ; fondre à nouveau et vulgariser les instruments d'étude qui sont pour la plupart très-rares ou fort coûteux, et en former pièce à pièce de véritables *Archives Moliéresques* : tel est notre but.

Nous ne négligerons rien pour l'atteindre.

G. MONVAL.

AUX MOLIÉRISTES

SONNET

Vous savez ce que fut cet Homme de génie !
Un jour, Il sort du peuple, Il s'instruit par hazard ;
Mais, pour avoir foulé la Scène et mis du fard,
Son père le maudit et son sang le renie.

Il triomphe, un Roi l'aime ; — oui, mais la calomnie
Le frappe en plein honneur de son lâche poignard ;
Et, quand Il meurt, victime et martyr de son Art,
On l'enterre en un coin, avec ignominie.

Sa gloire maintenant plane sur l'Univers.
C'est le plus grand Français, et sa prose et ses vers,
Connus du monde entier, le font penser et rire ;

Et vous, dévots du Dieu, si vous trouviez demain
Deux lignes seulement écrites de sa main,
Vous seriez honorés par quiconque sait lire !

Mars 1879. FRANÇOIS COPPÉE.

NOTRE TITRE

Le mot *Moliériste*, qu'on ne trouve dans aucun dictionnaire, passe généralement pour un néologisme, quoi qu'il ait près de deux siècles d'existence.

Dix-neuf ans aprés la mort de Molière, il était employé par Dufresny (*) dans le prologue de son premier ouvrage: *Le Négligent*, comédie en trois actes, en prose, représentée pour la première fois à la Comédie Française le mercredy 27 février 1692 (**)

M. Licandre, poète et bel esprit qui « parle en chantant, « tant les vers lui sont naturels, » est auteur d'une comédie sur laquelle il vient consulter un certain M. Oronte :

M. ORONTE.

« Voulez-vous que je vous diſe ſincèrement ce que j'en penſe?

LE POÈTE.

Oui, Monſieur, & ſans me flatter.

ORONTE.

Elle n'eſt point de mon goût.

. . . . . .

(*) Dufresny avait 20 ans à la mort de Molière, qu'il dût connaître et rencontrer, étant fils d'un valet-de-chambre du Roi.

(**) Cette pièce eut neuf représentations.

LE POÈTE.

Qu'y manque-t-il donc ?

ORONTE.

Des caractères, Monſieur, des caractères nouveaux, & des portraits.

LE POÈTE.

Ah ! ah ! nous y voilà ! des caractères, des portraits ; votre diſcours me fait ſoupçonner....

ORONTE.

Quoi ?

LE POÈTE.

Que vous êtes un peu MOLIÉRISTE.

ORONTE.

Je ne m'en défens point ; & je tiens qu'on ne peut réuſſir ſur le Théâtre, qu'*en ſuivant* MOLIÈRE *pas à pas*.

LE POÈTE.

Cependant, Monſieur, quand j'ai commencé à exceller, je n'avois jamais lû Moliere.

ORONTE.

Tant pis pour vous.

LE POÈTE.

Oh ! tant pis pour moi de ce qu'il y a eu un Moliere ; & plût au Ciel qu'il ne fût venu qu'après moi.

ORONTE.

Vous avez tort de n'être pas venu le premier.

LE POÈTE.

Aſſurément, je me ſerois emparé auſſi-bien que lui, & que ceux qui l'ont précédé,

De ces originaux fameux pour le comique,
Dont les gros traits, marqués des plus vives couleurs,
Font grand plaiſir ſans doute aux ſpectateurs
Et peu de peine à l'Auteur ſatirique.

Et j'aurois, comme lui, fort facilement épuiſé toutes les matières Théâtrales.

Mais il y a des ſujets qu'on ne peut épuiſer : le Cocuage, par exemple, eſt un champ vaſte ; il y a à moiſſonner pour tout le monde.

Au lieu qu'il faut ſuer à préſent ſur les diminutifs de caractères, dont le comique eſt imperceptible au goût d'à préſent ; ſur tout au goût uſé, qui n'eſt plus picqué que par des plaiſanteries au gros ſel, au poivre & au vinaigre.

ORONTE.

Je conviens que les caractères & les plaiſanteries ſont auſſi uſées que le goût.

LE POÈTE.

Molière a bien gâté le Théâtre. Si l'on donne dans ſon goût : « Bon ! dit auſſi-tôt le Critique, cela eſt pillé, c'eſt Molière tout pur » ; s'en écarte-t-on un peu : « Oh ! ce n'eſt pas là Molière ! »

ORONTE.

Il eſt vrai que le ſiècle eſt extrêmement prévenu pour lui. »

. . . . . .

Et, plus loin :

LE POÈTE.

« Trouvez-moi donc à la Cour, ou à la Ville, des ridicules à copier.

ORONTE.

Les ridicules ne s'y renouvellent que trop ; la mode en

change, en France, comme d'habits. Encore un coup, Monſieur, il y a plus de fous que jamais.

LE POÈTE.

D'accord; mais tout le monde eſt fou ſur le même ton. On ne voit plus de ces extravagances brillantes, dignes d'être copiées ſur le Théâtre, il faut quelque mérite au moins pour exceller en extravagances. Les Marquis de MOLIÈRE, par exemple, ne réjouiſſoient-ils pas par leurs turlupinades ſpirituelles, leurs contorſions & leurs habits ridicules? mais pour nos Marquis modernes, ils ſont ſérieuſement impertinents,

L'un, à qui l'effronterie,
Tient toujours lieu d'habilité,
Débite une rêverie
D'un ton plein de gravité.

L'autre, avec un viſage morne & un air décontenancé, affecte une nonchalence d'eſprit fort;

Il blâme tout & ne ſçait rien,
A tout il a réponſe prête;
Car ſans dire un ſeul mot, en ſecouant la tête
D'un air Pyrrhonien,
Il prétend réfuter le Théologien,
Le Philoſophe & le Phyſicien.

En vérité, mettre des ridicules de cette eſpèce ſur le Théâtre, ne ſeroit-ce pas un guet-à-pan contre le plaiſir du Public?

ORONTE.

Un habile Auteur tireroit encore du ſel de ces caractères, tout inſipides qu'ils vous paroiſſent, & l'on pourroit.....

LE POÈTE.

Du tems de MOLIÈRE une Précieuſe étoit divertiſſante : elle avoit de la mémoire pour retenir de grands mots, quelque feu d'imagination pour les arranger plaiſamment ; mais, à préſent, une Précieuſe eſt maîtreſſe paſſée

Lorſqu'elle ſçait artiſtement
Pencher le corps & tortiller la tête,
Ou de ſon éventail ouvert nonchalament
Ranger ſa favorite, & redreſſer ſa crête,
Faire le manège des yeux,
Rougir ſa lèvre pâle à force de la mordre,
Ricaner par meſure, & grimacer par ordre.

Avec cela, & cinq ou ſix mots en vogue, elle ſoutient la converſation tout un jour. »

Le parallèle est amusant, et l'on nous pardonnera d'avoir cité ce long morceau, qui est peu connu, et qui prouve à quel point Molière était apprécié de ses successeurs immédiats, déjà *Moliéristes* de fait et de nom.

G. M.

NOTRE FLEURON

Reproduit tout récemment pour illustrer, à la *Gazette des Beaux-arts*, un excellent article de M. B. Fillon sur le *Blason de Molière*, il représente l'écusson du grand Comique, que l'on trouve gravé au-dessous du portrait des *Hommes Illustres* de Perrault, et décrit dès 1673 dans ce passage du *Mercure Galant* :

« Ces *Armes parlantes*, dit l'*Oraison funèbre de Molière*, font « connaître ce que notre Illustre Auteur savait faire. Ces « *Miroirs* montrent qu'il voyait tout ; ces *Singes*, qu'il con- « trefesait bien tout ce qu'il voyait ; et ces *Masques*, qu'il « a bien démasqué des gens, ou plutôt des vices qui se « cachaient sous de faux masques. »

IL Y A FAGOTS ET FAGOTS

Un petit débat philologique s'est élevé de nos jours, on s'en souvient sans doute, au sujet de ce commun proverbe, comme dit La Fontaine.

Le *Journal des Débats*, d'après Domergue et ses *Solutions grammaticales*, avait raconté l'anecdote d'un colporteur de *la Gazette* et d'un marchand de fagots qui se faisaient concurrence, offrant au public leur marchandise, à côté l'un de l'autre. On disait alors des fagots, comme nous disons des canards aujourd'hui. Chaque fois que le colporteur criait son journal, le fagotier mettait de la malice à crier ses fagots. Peut-être affirmait-il que les siens valaient mieux que ceux de *la Gazette*. Les passants s'amusaient de la scène et se mettaient de la partie. Il y a fagots et fagots, fit remarquer quelque rieur: de là le dicton si souvent mis en usage.

Notre éminent confrère Fr. Sarcey trouva l'origine plus que douteuse, je suis de son avis, et, dans une lettre adressée à l'*Entracte*, il réclama tout simplement au nom de Molière, comme propriété personnelle de Molière, la célèbre maxime commerciale de Sganarelle.

Que l'anecdote rapportée par le grammairien Domergue soit exacte ou controuvée, que la narquoise épigramme se rencontre ou ne se rencontre pas avant *le Médecin malgré lui*, il est certain que la popularité du proverbe, le proverbe lui-même, par conséquent, date pour nous de Molière.

Il y a fagots et fagots; c'est Molière qui l'a dit. Mais com-

ment l'entendait-il ? Et ne jouait-il pas lui-même avec les mots? Les comédiens en scène risquent parfois certaines allusions locales dont ils s'amusent entr'eux, dont s'amusent également ceux des spectateurs qui sont plus ou moins dans leur commerce habituel et qui comprennent la langue de la maison.

Fagot ne signifiait pas seulement alors la brassée de menu bois ou de branchages que nous connaissons. Il avait un autre sens au théâtre, un sens qui s'est perdu dans le substantif, mais qui s'est conservé dans le verbe :

« Vous voilà fagoté d'une plaisante sorte ! »

dit Mascarille à Lélie, qui vient de se travestir en Arménien. Nous disons encore, tous les jours, d'une personne mise sans goût, qu'elle est mal fagotée.

Si l'on se rappelle certains tableaux de genre de l'école hollandaise, de ces soi-disant scènes de corps-de-garde qui ressemblent plutôt à des scènes de brigands : une taverne obscure, une femme suppliante aux pieds du capitaine, — on a remarqué en haie, derrière ce gentilhomme de la nuit, certains drôles singuliers, immobiles, les bras pendants, l'aile du chapeau rabattue sur le visage. Ce sont des épouvantails à voyageurs, mannequins habillés, dont les derniers modèles pourrissent, dans les champs, à la pluie, et ne peuvent même plus effrayer les moineaux. Ce que faisaient les voleurs pour doubler leurs bandes, les troupes de comédiens le faisaient pour remplacer la figuration absente : ils habillaient des mannequins qui s'appelaient des fagots.

Le mot était passé dans le répertoire des injures. Santillane, le mari de *l'École des jaloux*, déclaré veuf par le Grand-Turc — un faux Grand-Turc — qui lui prend sa femme et

lui offre en échange une charge d'eunuque, Santillane s'écrie dans sa fureur :

> Ah ! maudit godenot ! Chien de Turc ! Nez de singe !
> Fagot emmailloté de guenillons sans linge !...

Mais, pour revenir à la figuration par les fagots, si l'on en doute, et cela me semble naturel, on trouvera peut-être lieu d'y croire, en lisant *Le Poëte Basque* de Raymond Poisson.

Ce poëte basque, autrement dit

> Le Bachelier André, Dominique, Jouanchaye,

est un fou, qui arrive de la Biscaye (vous voyez la rime) avec son valet Bidache, son élève Godenèche, et treize pièces de théâtre en manuscrit, destinées aux Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Il se présente à leur assemblée et propose de lire sur le champ deux de ses ouvrages. On se prête seulement à écouter les titres des treize chefs-d'œuvre. Pour être magnifiques, ils le sont ; mais aussi le génie de l'auteur dédaigne trop les calculs mesquins. Treize vaisseaux de guerre, il ne demande pas moins pour la représentation de sa *Seigneuresse* ; et, comme tout le monde se récrie, il offre aussitôt par contraste *La Mégère amoureuse*. Avec *La Mégère*, on peut réduire la troupe à deux ou trois acteurs. Et Dieu sait les bénéfices que se partageraient, en trois mois, trois comédiens seulement ! Trois comédiens ! dit Hauteroche :

> A ce compte on ferait trois troupes de la nôtre !
>
> LE POETE.
>
> Cinq ? J'en ferais bien dix fort belles de la vôtre !
>
> M. DE FLORIDOR.
>
> Et, s'il faut six acteurs sur la scène, comment ?...

LE POETE.

Lors, il faut habiller six fagots proprement.

Mᵉˡˡᵉ. POISSON.

Quoi! des fagots acteurs?

LE POETE.

Et des acteurs utiles;
Car, comme les fagots sont communs dans les villes,
S'il fait grand froid, s'il gèle : ont-ils joué leur jeu,
Pour vous chauffer, d'abord, zeste, un acteur au feu.
Les Troupes de campagne ont cela d'ordinaire.
Sans des acteurs fagots, que pourraient-elles faire ?
Joint qu'un fagot bien mis aux yeux du spectateur,
Plait et touche bien plus qu'un médiocre acteur.

Quelle est la part de la vérité là-dedans ? Quelle est celle de la bouffonnerie ? Je pose la question, rien de plus. Sans donner la citation du *Poète baroque* comme une pièce probante, ajoutée au dossier du procès, je la donne comme une contribution quelconque à l'ensemble des recherches qui se font de toute part sur les commencements de la comédie en France.

Conclusion plus sûre. Quand de Visé, dans l'Oraison funèbre de Molière, dit, de cet admirable éducateur de ses comédiens, qu'il aurait pu faire jouer des fagots, ces fagots-là ne sont pas des fagots à cent dix sous le cent, comme ceux de Sganarelle, ce sont bien des mannequins de théâtre ou des figurants de raccroc, tout aussi gauches que des mannequins. — Il y a fagots et fagots.

EDOUARD THIERRY.

MOLIÈRE A ALBI

Un jeune avocat de talent, M. Jules Rolland, vient de découvrir dans les archives communales d'Albi, sa ville natale, trois documents du plus haut intérêt, qu'il a malheureusement enfouis dans un gros in-octavo de 427 pages, tiré à 300 exemplaires seulement : *l'Instruction en Province avant 1789* : HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA VILLE D'ALBI, (*) dont le chapitre intitulé : « *Molière est-il venu à Albi?* » occupe douze pages à peine (205 à 216).

Le premier de ces textes, dont l'importance n'échappera à aucun des lecteurs du *Moliériste*, est une lettre adressée aux consuls d'Albi par le comte de Breteuil, intendant de la province du Languedoc :

MESSIEURS

« Eſtant arrivé en noſtre ville, j'ay trouvé la *troupe des co-*
« *médiens de M. le duc d'Epernon* qui m'ont dit que voſtre
« ville les avoit mandés pour donner la comédie pendant que
« M. le comte d'Aubijoux y a demeuré, ce qu'ils ont fait
« sans qu'on leur ayt tenu la promeſſe qu'on leur avoit
« faite, qui est qu'on leur avoit promis une ſomme de ſix
« cents livres et le port et conduite de leurs bagages. *Ceste*

(*) Toulouse, Ed. Privat, 1879 ; et se trouve à Paris, chez Picard, 82 Rue Bonaparte, au prix de 5 francs.

« *troupe est remplie de fort honnestes gens et de très bons ar-*
« *tistes*, qui méritent d'eſtre récompenſés de leurs peines.
« Ils ont crû qu'à ma considération ils pourroient obtenir
« voſtre grâce et que vous leur ferez donner ſatisfaction.
« C'est de quoy je vous prie et de faire en sorte qu'ils
« puiſſent eſtre payés. Je vous en aurai obligation en mon
« particulier après vous avoir assuré que je suis, messieurs,
« votre très-affectionné serviteur,

« Signé : DE BRETEUIL. »

« Carcassonne, neuvième octobre 1647 »

Le second document, qui complète le précédent, est un extrait du *Compte des frais de l'entrée de monseigneur le comte d'Aubijoux, lieutenant général pour le Roy, en la province du Languedoc* :

« La troupe des comédiens de Mgr le duc d'Espernon
« eſtant venue exprès de la ville de Tholoze, en ceſte ville,
« avec leurs ardes et meubles, et demeurée pendant le sé-
« jour de Mgr le Comte, il leur fuſt accordé pour le dédom-
« magement la ſomme de 500 livres payées & avancées par
« la ſuſdite ville d'Alby, réſultant par la quittance concédée
« par ſieurs Charles Du Freſne, René Berthelot & Pierre
« Rebelhon, retenue par Me Bernard Bruel, notaire, le 24e
« Octobre dudit an 1647 ».

Quelle est cette troupe du duc d'Epernon, dont font partie Du Fresne, René Berthelot et Pierre Rebelhon, sinon celle des Béjart, débris de l'*Illustre théâtre* qui, parti de Paris en 1646, a représenté à Bordeaux *la Thébaïde* de Molière, puis est venu à Toulouse, où le jeune Poquelin a connu le vieux poète Goudouly ?

Pour nous, la question n'est pas douteuse. La présence

de Molière à Toulouse en Juillet 1647, à Albi en Août et Septembre, à Carcassonne en Octobre de la même année, résulte d'un ensemble de textes précis et de traditions conformes.

Que nous dit, en effet, la tradition locale?

Qu'en 1646 ou 1647, Molière fut mandé à Bordeaux par le *duc d'Epernon*, Bernard de Nogaret, gouverneur de Guienne, qui aimait passionnément le théâtre et accueillit la troupe avec une grande bienveillance (Notes manuscrites de Nicolas de Trallage);

Que, vers le même temps, Molière, « faisant ses premières armes » à Toulouse, y connut Pierre Goudouly; à quoi la critique a objecté que 1646 est une coquille d'imprimerie, qu'il faut renverser le dernier *6* et lire 1649 ; et qu'en effet Molière était à Toulouse le 16 Mai 1649, (date à laquelle Goudouly était retiré au cloître des Carmes et proche de sa fin, étant mort quatre mois après.)

Que nous disent les documents ?

Que *Séjanus*, tragédie de l'auteur ordinaire de l'*Illustre Théâtre*, ami des Béjart et de Molière, Jean Magnon, fut imprimée *cette même année 1647* et dédiée *au duc d'Epernon ;*

Qu'en Avril 1648, Molière « *l'un des comédiens de la troupe du sieur Du Fresne* » était à Nantes ; que, le 18 Mai, en la paroisse S^t^ Léonard de cette ville, fut baptisée une fille de *Pierre Réveillon*, en présence de *Du Fresne*, de Du Parc (c. à dire *René Berthelot*), de Marie Hervé et de sa fille MADELEINE BÉJART.

Voici la femme, Molière n'est pas loin.

Par une fatalité, qui semble attachée à la plupart des documents qui le concernent, Molière n'a pas, comme les autres témoins, signé ce baptistaire. On lit seulement, raturés *au-des-*

sous de la signature de Madeleine, ces deux mots étranges, énigmatiques :

DOMINE BOODAVIA,

écrits d'une grosse et ferme écriture, et qui ont échappé jusqu'ici aux lecteurs du registre de la mairie de Nantes.

Quoi qu'il en soit, *à six mois de distance,* nous trouvons du Fresne, du Parc et Pierre Rebelhon (ou Réveillon) à Albi et à Nantes : en Bretagne, ils sont incontestablement accompagnés de Molière, comme ils le seront à Toulouse l'année suivante (E. Raymond), à Narbonne (d°) et Agen (A. Magen) en 1650, et à Lyon en 1653 (C. Brouchoud). Jusqu'à preuve contraire, nous serons moins sceptique que M. Jules Rolland, et nous dirons, sans point d'interrogation : « *Molière est venu à Albi en 1647.* »

Y revint-il dix ans plus tard ? l'affirmative ne nous paraît pas admissible, malgré le troisième document signalé par M. Rolland.

C'est une quittance du 10 Septembre 1657 donnée par deux comédiens du duc d'Orléans, constatant que les consuls d'Albi ont fait transporter les bagages de leurs camarades jusqu'à Castres, cette troupe se rendant aux États de Pézénas et auparavant au château de Séverac, chez le duc d'Arpajon, lieutenant général qui ouvrit lesdits États le 8 Octobre suivant.

Cette quittance porte deux signatures : *Dubois* et *Mignot.* Or, qu'on se rappelle la touchante anecdote, racontée par le trop dédaigné Grimarest, de ce vieux comédien chargé de famille et réduit à la misère, se présentant chez Molière, à sa maison d'Auteuil, pour implorer de lui quelque secours et se mettre en état de rejoindre une troupe nomade :

« Ce pauvre homme, *dont le nom de famille étoit Mignot*, et Mondorge « celui de comédien, feſoit le ſpectacle du monde le plus pitoyable. Il « dit à Baron... que l'urgente néceſſité où il étoit, lui avoit fait prendre « le parti de recourir à lui, pour le mettre en état de rejoindre quelque « troupe avec ſa famille ; qu'*il avoit été le camarade de M. de Molière en Lan-* « *guedoc;* & qu'il ne doutoit pas qu'il ne lui fit quelque charité, si Baron « vouloit bien s'intéreſſer pour lui. - *Il eſt vrai que nous avons joué la Comédie* « *ensemble*, dit Molière, & c'eſt un fort honnête homme..... Que croyez- « vous que je doive lui donner?... Baron ſtatua ſur quatre piſtoles...— « Eh ! bien, je vais lui donner quatre piſtoles pour moi, dit Molière... « mais en voilà vingt autres que je lui donnerai pour vous... J'ai auſſi « un habit de théâtre dont je crois que je n'aurai plus de beſoin, qu'on le « lui donne : le pauvre homme y trouvera de la reſſource pour ſa profeſ- « ſion.»

Et Grimarest ajoute :

« Cet habit, que Molière donnoit avec tant de plaiſir, lui avoit coûté deux mille cinq cens livres, & il étoit preſque tout neuf. Il aſſaiſonna ce préſent d'un bon accueil qu'il fit à Mondorge qui ne s'étoit pas attendu à tant de libéralité. »

Voilà pour *Mignot*.

Quant à *Dubois*, ne serait-ce pas le Pierre Dubois « maître brodeur » qui faisait partie de l'association de l'*Illustre-Théâtre* en 1644 ?

Nous sommes donc vraisemblablement en présence de deux camarades de Molière, mais nous ne pensons pas qu'ils fissent, à cette date, partie de sa troupe qui paraît avoir — non pas fait le service de cette session 1657-1658 aux États de Languedoc dont elle n'avait guère eu à se louer l'année précédente — mais séjourné à Avignon et à Lyon avant de passer le carnaval à Grenoble.

Quelles que soient, en résumé, les conclusions plus ou moins définitives que l'on tire de ces données, il est incontestable que la découverte des trois documents précités est d'une importance réelle pour l'histoire, si confuse encore,

de la jeunesse de Molière : c'est un jalon de plus dans l'itinéraire de son roman comique.

Nous faisons appel à nos confrères du Midi, et peut-être nous viendra-t-il de Castres ou de Carcassonne quelque pièce probante qui tranchera la difficulté.

Il serait à souhaiter que l'exemple de M. J. Rolland fût suivi par les lettrés si nombreux de nos départements, et nous aurions ainsi, dans un avenir prochain, reconstitué l'Odyssée complète de *Molière en province*.

L'Histoire littéraire de la ville d'Albi (*) mériterait à coup sûr d'être lue et appréciée ne contînt-elle pas ce chapitre tout spécial qui a, pour nous, une valeur inappréciable, et nous ne serions pas surpris que ce livre très étudié et consciencieux attirât l'attention de l'Académie.

G. M.

(*) Citons encore — seulement en ce qui touche le théâtre — les chapitres relatifs aux Mystères, et aux tragiques Claude Boyer et Michel Le Clerc.

PETIT QUESTIONNAIRE

1. Domine Boodavia. — Quelle peut-être la signification de ces deux mots écrits, dans un baptistaire de Nantes au-dessous de la signature de Madeleine Béjart ?

2. L'Atrabilaire Amoureux. — Existe-t-il une édition française ou étrangère du *Misanthrope* portant ce sous-titre, indiqué par le *Registre de la Librairie* du 21 décembre 1666 ?

3. Jean Rocquelin. — Quel était ce presque homonyme de Molière, dont on lit la signature au bas d'un baptistaire signalé par M. Célestin Port, correspondant de l'Institut, dans les archives de la Mairie d'Angers (Paroisse S[t] Michel du Tertre, G G 135) et dont le texte nous est communiqué par le savant archiviste :

« Le treiziesme décembre 1650 a esté baptizé *Jean*, filz de Jacques caval, opérateur, et de Louise d'étriché ; le parrain, *Jean ROCQUELIN, comédien du Roy ;* la marraine, Renée de montjoyeux, femme de René melet, *comédienne du Roy*.

signé : Rocquelin ; Renée de Montioyeux.

4. Deux Lettres de Molière — Peut-on donner quelques renseignements sur deux letrres de Molière qui, selon la revue anglaise *The Theatre*, auraient été trouvées en juin 1877 par un bibliophile parisien dans une vieille copie des « *Consolations* of Bactius » : une adressée à La Fontaine sur la première représentation des *Femmes savantes*, l'autre contenant le plan de *l'Avare* quelque temps avant l'impression de cette pièce ?

REVUE THÉATRALE

L'Anniversaire du Quinze Janvier — Le 257e anniversaire de la naissance de Molière a été célébré dans les trois Théâtres français, selon l'usage établi depuis près d'un demi siècle.

La Comédie a représenté le *Misanthrope* avec MM. Delaunay-Alceste, Coquelin-Oronte, Baillet-Philinte, Prud'hon-Acaste, Boucher-Clitandre, Coquelin cadet-Dubois ; Mmes Croizette-Célimène, Favart-Arsinoé, Broisat-Éliante, et l'à-propos de circonstance : *Molière*, (*) stances de M. Charles Joliet, dites par Mlles Sarah-Bernhardt en « comédie légère » et Lloyd en « grande comédie » :

« Si parfois tu connus bien des heures moroses,
« Défenseur magistral de l'âpre vérité,
« Les dieux pour le génie ont des métamorphoses :
« Molière, tu renais dans les apothéoses
« De l'immortalité ! »

« Les siècles de ton nom garderont la mémoire:
« Il rayonne à l'égal des grands noms immortels ;
« Élève avec orgueil ton front chargé de gloire,
« Et reçois ma couronne à la porte d'ivoire
« Des temples éternels. »

et la grande comédie dépose sa couronne de laurier d'or sur le socle du buste, entouré de la Compagnie entière en

(*) br. in-8° de 8 pp. Paul Ollendorf, éditeur, 28, R. de Richelieu ; prix, 50 centimes.

costumes des pièces de Molière : Got en Arnolphe, Delaunay en Alceste, Maubant en Cléante, Coquelin en Oronte, Worms en Lélie, Mounet-Sully en Jupiter, etc. etc.

On devait donner le traditionnel *Malade Imaginaire*, qu'une indisposition réelle du principal personnage a fait remplacer par le *Dépit Amoureux* en lever de rideau et *les Précieuses Ridicules* comme fin de spectacle.

L'Odéon, qui n'avait qu'à choisir entre tant d'hommages rendus au Maître par de jeunes poètes, a donné la préférence à un à-propos vieux de seize années qu'il est allé emprunter au Gymnase de Marseille, où la *Fête de Molière* avait été représentée pour la première fois le 15 janvier 1863. On assure que la Direction a dû céder au désir formellement exprimé en haut lieu de voir reprendre à l'Odéon la comédie en vers de M. Adolphe Carcassonne, jouée avec beaucoup d'entrain par MM. Sicard, Tousé, Amaury, Rebel, Boudier; Mlles Kolb et Caron. Au couronnement du buste, les *Stances*, dites par M. Porel, ont excité l'enthousiasme d'une salle comble.

Cette soirée populaire *à prix réduits* a commencé par les *Fourberies de Scapin*, fort lestement enlevées par MM. Kéraval, Clerh, François, Fréville et Mlle Chartier.

Le *Malade Imaginaire* complétait le spectacle : M. Clerh, abordait pour la première fois le rôle d'Argan, vacant depuis le départ de M. Dalis : il l'a interprété en acteur de tradition, mais sa nature physique nous semble se prêter moins à la maladie supposée d'Argan qu'à la décrépitude réelle du Géronte du *Légataire universel*, son meilleur rôle ; Mlle Kolb a joué Toinette avec sa verve communicative.

Le Théatre-Ballande a représenté les *Fourberies de Scapin*,

Molière & Montespan, à propos en un acte en vers, et le *Malade Imaginaire*; au couronnement du buste, M. J. Renot a dit une poésie de M. Ch. Tournay, *Molière*, très chaleureusement applaudie.

Comédie Française—Dimanche 2 mars, matinée: *Tartuffe*, *l'Étourdi*.—Jeudi 6, *le Mariage forcé*. —Lundi 10, *le Mariage forcé*. — Mercredi 14, *les Femmes savantes*. — Samedi 15, *Tartuffe*. — Dimanche 16, matinée: *les Femmes savantes*; soir: *les Précieuses ridicules*. — Mardi 18, *les Femmes savantes*. — Mercredi 19, *le Dépit amoureux*, *le Médecin malgré lui*. — Jeudi 20, reprise de *l'École des maris*, (MM. Thiron, Delaunay, Coquelin cadet, Silvain, Richard; Mmes Broisat, J. Samary, Lloyd).—Dimanche 23 et mardi 25, *l'École des maris*. Jeudi 23, *les Fourberies de Scapin*.

Odéon—Jeudi 20 mars, à l'occasion de la mi-carême, matinée populaire à prix réduits: *le Malade imaginaire*. — Samedi 22, reprise de *Don Juan*, que le Second Théâtre français a eu le premier l'honneur de remettre à la scène, en 1841, alors que, depuis la mort de Molière, la Comédie française ne représentait plus que *Le Festin de Pierre* mis en vers par Th. Corneille. Voici la distribution nouvelle de l'Odéon:

Don Juan	MM. Valbel	Le Pauvre	MM. Foucault
Sganarelle	Porel	La Statue	Deguy
M. Dimanche	Clerh	D. Gusman	Boudier
D. Louis	Sicard	Un Spectre	A. Gibert
Pierrot	Tousé	La Violette	Ernest
D. Carlos	Rebel	Elvire	Mmes M. Samary
D. Alonse	Amaury	Charlotte	M. Kolb
La Ramée	Fréville	Mathurine	A. Brunet

A quand le *Sicilien* et l'*Amour médecin*, annoncés au début de la saison par les affiches des matinées?

STANCES
SVR LA MORT
DE
MONSIEUR
MOLIERE.

QUoy faut-t'il donc que l'on soûpire ?
Qu'on pleigne vôtre sort, cher Moliere à ce jour,
Vous dont les Vers bouffons, nous ont souvent fait rire,
Et diverti toute la Cour ;

On vous regrette, mais on doute,
Si vôtre ame joüit, de l'Eternel repos ;
Car c'est bien rarement que celle-là le goûte,
Qu'on sçait l'avoir aux gens, ravi mal à propos.

En lisant vos plaisans écrits,
On dit que vous aymiez, les douceurs du Comique,
Il restoit que le Ciel, fit voir à nos esprits,
Par vôtre triste mort, les horreurs du Tragique.

Vous nous avés apris, en bien peu de parole,
Les maux que les Maris, aux femmes font souffrir ; *
Mais vôtre Mort devoit, plûtôt estre une école,
Où l'on apprit sans peine, à saintement mourir.

* *L'Ecole des Maris, Comedie de Mr Moliere.*

Nous ne vous verrions pas, des Prêtres rebroüe,
Ne pouvoir obtenir, pour vos Os aucuns gittes,
Et ces bons Medecins que vous avés joüé ;
Vous joüer encor mieux, que pour lors vous ne fites.

On ne sçauroit des sots fascheux, *
En mieux parler que vous, ou bien en mieux écrire;
Mais la mort impreveuë, est plus fascheuse qu'eux
C'est ce que vous nous deviés dire.

* *La Comedie des Fâcheux.*

Vous n'avés travaillé, qu'aux vers de vôtre veine,
Mais vôtre sort seroit, & plus doux, & plus beau,
Si vous eussiés par fois, voulu prendre la peine
De penser aux vers du tombeau.

vous trouverez Chez ledit MARCELIN GAUTHERIN, *un Poëme, Composé par le* R. P. DE LA RUE, *de la Compagnie de* JESUS. *Sur les Conquêtes du Roy. Traduit de Latin en François, Par* Mr. PIERRE CORNEILLE.
AVEC PERMISSION.

EPITAPHE
SUR
MONSIEVR
MOLIERE.

CY git un illustre bouffon
Qui n'a pû si bien contrefaire
Le malade imaginaire *
Qu'il a fait le mort tout de bon,

* *Il meurt une heure après, ayant contrefait le Mort, dans la Comedie intitulée* LE MALADE IMAGINAIRE.

AVTRE EPITAPHE.

J'Attaque impunément, le plus haut Caractere,
Des Roys, & des Devots, des Marquis, du Vulgaire,
J'ay de tous les Etats découvert le Mystere
Joüant le Medecin, je me suis echoüé.
Je meurs sans Medecin, sans Prêtre sans Notaire,
J'ay joüé la Mort même, & la mort m'a joüé.

AVTRE.

MOLIERE est mort, c'est grand dommage,
Il faisoit bien son personnage,
Il étoit merveilleux, à joüer un Cocu:
En luy seul à la Comedie,
Tout à la fois, nous avons vû,
L'original, & la copie.

AVTRE.

IL est passé ce Moliere,
Du Theatre dans la biere,
Ce pauvre homme a fait faux bon
Et ce tant renommé bouffon,
N'a jamais sçeu si bien faire
Le malade imaginaire,
Qu'il fait le mort tout de bon.

AVTRE.

MOLIERE est dans la fosse noire,
On dit qu'il est mort tout de bon:
Pour moy, je n'en sçaurois rien croire,
L'acte est trop serieux, pour être d'un bouffon.

AVTRE.

PAssant arrête un peu, cy git un medisant
Comique ingenieux, satyrique a l'extreme
Pendant qu'il a vecu: mais helas! en mourant,
Il n'a peu le maudit, mal parler de soy-méme. *

* *C'est à dire qu'il ne peut se Confesser.*

Chez MARCELLIN GAUTHERIN, vous trouverez un Poëme Latin, composé par le R. P. DE LA RUE de la Compagnie de JESUS, sur les Conquêtes du Roy en Hollande, avec la version Françoise par Mr P. CORNEILLE

Théatre-Ballande — Dimanche 2 mars, *Tartuffe*. — Dimanche 23, matinée : *le Dépit amoureux*. Rappelons que ce théâtre a donné, à sa matinée du dimanche 5 janvier, une représentation de l'*École des femmes*, précédée d'une excellente conférence faite par M. Emile Couteleau, qui a dû la recommencer quelque temps après, à la demande générale. Nous la donnerons à nos lecteurs dans un prochain numéro.

Salle des Capucines — Mardi 18 mars, Conférence très applaudie de M. Pagès de Noyez sur les *Aïeux littéraires de Tartuffe*, auteurs et scènes de la vie réelle qui ont inspiré Molière. Nous regrettons que l'abondance des matières ne nous permette pas de donner un compte-rendu de cette intéressante étude.

Étranger — Le théâtre de la Monnaie de Bruxelles a fait, au mois de janvier dernier, une tentative assez intéressante. Il a donné un opéra-comique en deux actes, tiré du *George Dandin* de Molière, par M. Coveliers, avec musique de M. E. Mathieu.

Voici ce que le correspondant bruxellois de l'*Événement* dit de cette curieuse représentation :

« Les comédies de Molière ont tout à perdre, comme on l'a déjà observé, à être retouchées par l'esprit moderne ; aussi M. Coveliers, un heureux traducteur de *Fatinitza*, ne devait-il, en suivant, comme il l'a fait, presque scène par scène le sujet si parfaitement tracé par le maître, que déranger son œuvre et composer quelque chose de bâtard qui n'a plus les vives allures de la comédie et n'atteint pas celles d'un véritable livret d'opéra.

« M. E. Mathieu est un jeune compositeur de talent qui professe, comme la plupart de ses confrères de la jeune école, une profonde horreur des vieux systèmes, mais qui possède

malheureusement plus de science que d'inspiration et de suite dans les idées. Il n'a pas su, lui qui se sent entraîné vers les orchestrations savantes, vers les mélodies tourmentées et diffuses, s'astreindre à suivre pas à pas un sujet qui devrait à tout prendre comporter des modulations claires, des motifs successivement délicats, tendres et bouffons.

Les nombreux changements apportés par l'auteur à sa partition depuis l'hiver dernier n'ont rien changé à l'impression produite à la première audition ; la soirée a été même très agitée et peu digne d'une première scène lyrique.

« Au milieu du décousu qui est le défaut capital de la partition, on remarque çà et là cependant de jolies pages et surtout des qualités d'orchestration. Citons : l'ouverture, les couplets de la lettre au premier acte et un quatuor ; un divertissement, ajouté depuis la première audition, a été également assez goûté.

« Le reste, ou à peu près, est vide de mélodie et n'a soulevé que des protestations.

« L'interprétation, très soignée, méritait plus d'égards de la part d'une partie trop tapageuse du public.

« M^lle^ Warnots et M. Dauphin ont fait particulièrement tout ce qu'ils ont pu pour mener l'ouvrage à bonne fin et n'ont aucune part à la défaite. »

MONDORGE.

BIBLIOGRAPHIE
MOLIÉRESQUE

Molière-Hachette. — Le tome IV du *Molière* des *Grands Écrivains de la France* publiés sous la haute direction de M. Ad. Régnier, de l'Institut, a paru à la librairie Hachette. Cette belle et définitive édition, commencée par le regrettable Eugène Despois, sera dignement continuée et mise à fin par MM. Paul Mesnard, auquel on doit déjà le *Racine*, et A. Desfeuilles. On sait qu'elle comprendra 10 volumes, avec *Notice Biographique* et *Album* spécial.

On y a joint : le *Livret* des fêtes de Versailles en 1664, la *Relation* de Marigny, et, comme appendice au *Tartuffe*, cette inestimable *Lettre sur la Comédie de l'Imposteur*, écrite en 1667, deux ans avant l'impression de la pièce, et attribuée à Molière lui-même.

On ne saurait trop louer les notices qui précèdent chacune des comédies de Molière, et les notes et variantes placées au bas de chaque page, mais nous nous arrêterons spécialement sur l'important travail publié en tête de l'*Imposteur* et qui, sous le titre modeste de *Notice*, forme, en 97 pages, la plus complète histoire du *Tartuffe* qui ait été écrite jusqu'à ce jour.

Nous en extrairons pour nos lecteurs un curieux document conservé aux archives du Ministère des Affaires Étrangères, que nous avons fait soigneusement collationner sur la minute du tome 174 (Rome 1666), (*)

(*) Dans le même recueil se trouve une curieuse lettre du 19 janvier 1666 adressée par M. de Bourlemont à M. de Lionne au sujet d'une « comédie insolente » intitulée : *Scaramucchio Soldato di Gigiry contro Turco*. Avis aux historiens de l'ancien Théâtre Italien.

C'est une lettre adressée à M. de Lionne, secrétaire d'État des affaires étrangères en France, à d'Alibert, bibliothécaire de la reine Christine de Suède :

« Du 26e Février 1666

« Monsieur,

« Ce que vous me mandez de la part de la Reine de Suède touchant la comédie de *Tartuf*, que Molière avait commencée et n'a jamais achevée, est absolument impossible, et non-seulement hors de mon pouvoir, mais de celui du Roi même, à moins qu'il n'usât de grande violence. Car Molière ne voudrait pas hasarder de rendre sa pièce publique, pour ne pas se priver de l'avantage qu'il se peut promettre et qui n'iroit pas à moins de vingt mille écus pour toute sa troupe, si jamais il obtenoit la permission de la représenter. D'un autre côté, le Roi ne peut pas employer son autorité à faire voir cette pièce, après en avoir lui-même ordonné la suppression avec grand éclat. Je m'estime cependant bien malheureux de n'avoir pas pu procurer cette petite satisfaction à la Reine, et j'espère que Sa Majesté me fera la grâce d'être persuadée que tout ce qu'elle m'ordonnera, quand il sera en mon pouvoir, elle sera obéie avec ponctualité et chaleur. »

Nouvelle Collection Moliéresque—La librairie Jouaust commence la publication d'une *Nouvelle collection Moliéresque*, éditée par M. Paul Lacroix, laquelle ne comprendra pas moins de 25 volumes faisant suite aux plaquettes de Gay, dès longtemps épuisées.

Le même succès attend cette nouvelle série, dont le 1er numéro est l'*Oraison funèbre de Molière* par le sieur de Vizé,

suivie d'un *Recueil d'épitaphes* et *d'épigrammes* en partie inédites, et précédées d'une *Notice* par le bibliophile Jacob.

L'*Oraison funèbre*, extraite du *Mercure Galant* de 1673, avait été reproduite en partie dès 1873 pas M. Jules Claretie dans son excellent petit volume : *Molière et ses œuvres* (p. 156 à 164), et réimprimée en 1877 par Poulet-Malassis dans son *Molière jugé par ses contemporains*.

Quant aux nombreuses *Épitaphes* et *Épigrammes* qui circulèrent à la mort de Molière, M. Paul Lacroix en a fait un choix excellent ; on regrette seulement que l'éditeur ait été si sobre de notes : il était, plus que personne, à même de commenter ces éloges et ces satires qui éclairent plus d'un point obscur de la vie de Molière.

Il eût été intéressant d'avoir les nombreuses variantes des éditions successives, mais tout cela eût bien grossi ce petit livre, auquel on nous permettra d'ajouter un curieux appendice, que M. Paul Lacroix n'eût certainement pas dédaigné.

Dans le dernier paragraphe de sa préface, le savant bibliophile dit :

« Bayle écrivait à son ami Minutoli, le 2 mai 1673 : Je vous « prie de m'envoyer les vers que vous aurez *sur la mort de* « *Molière* et *sur les conquêtes du Roy*, soit en françois, soit en « latin » (ŒUVRES DE BAYLE, tome IV, p. 546.) Nous n'avons pas remis la main sur une des éditions clandestines du Recueil de ces épitaphes. »

Un moliériste de province, M. E. Aniel, professeur au Lycée de Lyon, a été plus heureux que l'éditeur de la *Nouvelle collection Molièresque* : dans un recueil factice de pièces de vers du XVII^e^ siècle formé par le P. Ménestrier pour la bibliothèque de Lyon et formant 7 vol. in-4° inscrits au catalogue sous les N^os^ 3256 à 3262, M. Aniel a trouvé deux de ces placards réclamés par Bayle.

Le premier, surmonté d'un fleuron ovale où l'on voit le Temps mesurer le globe avec un compas « Tempus ego im- « mensum spatiis dimetior orbem », est intitulé : *Stances sur la mort de Monsieur Molière* ;

le second, en tête duquel est une très fine gravure sur bois représentant la Mort emmenant Molière jeune et costumé à la mode de Louis XIII, sous le titre d'*Épitaphe sur Monsieur Molière*, contient six épitaphes, dont la dernière est inédite.

Ces deux placards ont été imprimés à Lyon l'année même de la mort de Molière, mais non pas clandestinement, puisqu'on lit au bas du premier :

Vous trouverez chez ledit MARCELIN GAUTHERIN, *un Poëme* « *composé par le* ‖ R. P. DE LA RUE, de la Compagnie de JÉSUS « *Sur les conquêtes du Roy* ‖ traduit de Latin en François, par « Mr. PIERRE CORNEILLE. AVEC PERMISSION »

et, au bas du second :

« *Chez* MARCELIN GAUTHERIN, *vous trouverez un Poëme latin* « *composez par le* R. P. DE LA RUE *de la Compagnie de* JÉSUS, « *Sur les conquêtes du Roy en Hollande, avec la version françoise* « *par* Mr. P. CORNEILLE. »

Ce sont bien là « les vers, soit en françois, soit en latin » demandés par Bayle à son correspondant le 2 mai 1673.

Nous publions dans le présent numéro le *fac-simile* de ces deux placards rarissimes, le premier entièrement inédit, le second offrant quelques variantes avec les épitaphes du *Recueil Chapelle et Bachaumont* d'Utrecht, 1697. (36 c. sur 24)

Il est fâcheux que M. Paul Lacroix n'ait pas connu le très obligeant M. Aniel avant la publication de son *Recueil d'Épitaphes & Épigrammes*.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur le goût typographique avec lequel la *Librairie des Bibliophiles* a édité ce petit

volume dans lequel nous n'avons relevé qu'une seule faute : 7 pour *17* à la page 5.

L'Oraison funèbre sera immédiatement suivie de la tragi-comédie de *Mélisse*, attribuée à Molière par M. P. Lacroix, qui a déjà donné la primeur de sa préface au *Moniteur du Bibliophile*. Puis viendront la *Farce des précieuses*, la *Déroute des précieuses*, etc. etc. .

La collection sera tirée à 330 exemplaires seulement.

NOUVELLES ET INFORMATIONS

A la fin d'Avril, un moliériste étranger, M. le Dr Heinrich Schweitzer, de Wiesbaden, auteur de « *Molière s'Tod*, 1873 » publiera par cahiers successifs un ouvrage intitulé : *Molière & son théâtre*, recueil destiné à propager l'étude du Poète en Allemagne, surtout dans les écoles et académies.

Il aura pour collaborateurs : le Dr C. Humbert, de Bielefeld, auteur de *Molière, Shakespeare & la critique allemande*, Leipzig, 1869, dont M. E. Despois a fait l'éloge dans la préface de son Molière-Hachette ; Ad. Laun, professeur à Oldenburg, auteur de *Molière commenté*, 1870 ; et H. Fritsche, recteur à Grünberg (Silésie), auteur du *Livre des noms dans Molière* « Das Namenbuch zu Molière ».

Le 1er cahier, d'environ 120 pages, contiendra un *Essai sur l'homme & son œuvre*, et les deux premiers chapitres d'une nouvelle biographie : *Molière dans la maison paternelle* et *Molière à l'école*.

Chaque livraison sera illustrée d'une gravure inédite.

N'est-il pas caractéristique de voir se fonder un *Moliériste* de l'autre côté du Rhin ?

— La librairie Morgand et Fatout va mettre en vente, à 100

exemplaires sur Japon seulement, une très belle suite d'environ *trente estampes* d'après les dessins d'Émile Bayard, gravées à l'eau-forte par P. Teyssonnières, A Lalauze et J. Dupont, représentant les scènes principales de l'œuvre de Molière. Cette intéressante collection paraîtra par livraisons de cinq.

ON ANNONCE POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

A la librairie Claudin, MOLIÈRE ET SA TROUPE A ROUEN, par F. Bouquet, avec deux eaux-fortes gravées par J. Adeline.

A la librairie Liseux, GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE POQUELIN par M. E. Révérend du Mesnil, avec planches.

A la librairie Wilhem, MOLIÈRE EN PROVINCE, suivi de MOLIÈRE EN VOYAGE, comédie, par M. Benjamin Pifteau.

A la librairie Quantin, L'ENIGME D'ALCESTE, *nouvel aperçu historique, critique et moral sur le* XVII^me^ *siècle*, par M. Gérard du Boulan, avec un curieux portrait, gravé par Morin, dont nous parlerons dans notre prochaine livraison.

ANNONCES DE LIBRAIRIE SPÉCIALE

Librairie LÉON SAPIN, 3, Rue Bonaparte, Paris.

1. MOLIÈRE *comédien aux Champs Élysées* nouvelle historique, allégorique et comique par (Bordelon) Lyon, 1694, in-12, d. rel. mar. bl. dos & coins dor. en tête. 12 fr. «

2. NOTES *historiques sur la vie de Molière*, par Bazin; Paris, 1851, in-12 br. 3 fr. 50

3. MOLIÈRE, par Eug. Noël, Paris 1852 in-12 br. 3 fr. »

4. LA SALLE *de Théâtre de Molière au Port S^t^ Paul.* avec plan, Paris, 1876 br. in-8° 4 fr. »

5. UN COMPTE RENDU *de la comédie des Précieuses Ridicules de Molière*, Paris, 1877, in-12 br. 2 fr. 50

6. LA FAMILLE DE MOLIÈRE *était originaire de Beauvais*, par Mathon Paris, 1877, photogr. br. in-8° tiré à 25 exempl. 4 fr. »

Paris. — Typ. A. H. Bécus, 16, rue Mabillon.

1re ANNÉE. N° 2. 1er MAI 1879.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE M. M:

E. Campardon, P. Chéron, J. Claretie, F. Coppée, B. Fillon, V. Fournel, Ed. Fournier, A. Houssaye, Paul Lacroix, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, E. Noel, Ch. Nuitter, E. Picot, L. de la Pijardière, H. de la Pommeraye, F. P. Régnier, F. Sarcey, Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu.

PAR

Georges MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE.

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1879

SOMMAIRE DU NUMÉRO II

— ENTERREMENT NOCTURNE, sonnet. — J. Truffier.

— UNE MISE EN SCÈNE MODERNE DU TARTUFFE — Edouard Thierry.

— ALCESTE ET M. DE MONTAUSIER — Henri de la Pommeraye.

— MOLIÈRE PARRAIN A MONTPELLIER — L. de la Pijardière.

— PETIT QUESTIONNAIRE.

— REVUE THÉATRALE — Mondorge.

— BIBLIOGRAPHIE MOLIÉRESQUE — Du Monceau.

— NOUVELLES & INFORMATIONS.

— ANNONCES DE LIBRAIRIE SPÉCIALE.

LE MOLIÉRISTE *paraît le* 1er *de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et formera chaque année un volume d'environ* 300 *pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

ENTERREMENT NOCTURNE

21 *FÉVRIER* 1673

Il est mort... Et le fard est à peine effacé
Sur cette maigre joue où scintillait peut-être
Une larme, tandis que riait — lâche maître —
Hier, ce même peuple aujourd'hui courroucé.

Maint émissaire noir, dans la foule glissé,
A propagé l'émoi que Tartuffe fit naître ;
Et la veuve a jeté de l'or par la fenêtre
Pour frayer un passage au convoi menacé.

— O Molière ! une fois de plus, aveugle et vaine,
En s'acharnant sur toi se fourvoyait la haine,
Puisque ton deuil n'en fut que plus triste et plus beau :

A la hâte, dans l'ombre, on fit ta sépulture...
Mais cet humble cercueil eut la Nuit pour tenture
Et le Ciel étoilé pour funèbre flambeau.

21 février 1879. J. TRUFFIER,

Pensionnaire de la Comédie Française.

A NOS LECTEURS

Nous sommes heureux du succès obtenu par les placards lyonnais de notre première livraison, dûs à l'obligeante communication de M. Aniel et reproduits en *fac-simile* par M. Dujardin.

On a remarqué surtout la danse macabre gravée en tête des Epitaphes : La Mort entraînant Molière. Quel mouvement dans l'Implacable! quelle joie d'emporter une telle proie! avec quelle furie, avec quelle ivresse elle emplit l'olifant ou buccin de son souffle empesté! — Molière, lui, ne paraît pas pressé de la suivre, mais il ne fait aussi nulle résistance. Il se laisse conduire comme un homme lassé de la vie, calme, grave, prêt au voyage, jeune pourtant, car le dessinateur lyonnais s'est souvenu du Mascarille de 1653, donnant son *Etourdi* à la seconde ville de France : aussi l'a-t-il gravé dans la fleur de son premier succès, à moins qu'il n'ait voulu symboliser cette éternelle jeunesse qu'on appelle l'Immortalité!

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro :

Un beau-frère de Molière, Seigneur de Franconville, par le bibliophile Jacob.

Le germe du Tartuffe, par M. Prosper Blanchemain.

Molière à la foire de Rouen, par Eugène Noël.

Le fauteuil du Malade Imaginaire, par Georges Monval.

UNE MISE EN SCÈNE MODERNE

DU

TARTUFFE

Le mardi 3 Novembre 1857, l'Odéon annonçait *Tartuffe* « *avec une mise en scène nouvelle, des décors & des costumes neufs.* » (*)

La réclame avait raison, voici une mise en scène assez nouvelle. Je ne parle pas du décor, qui est à peu près calqué sur celui du Théâtre-Français : petit salon d'un ponceau pâle et déteint, avec les petits flambeaux à réflecteurs appliqués au mur. Seulement, quand s'ouvre la porte du milieu, on voit une rampe en fer qui indique un perron, et au-delà une porte cochère. Ce n'est pas tout. A droite, dans la chambre, il y a une fenêtre, et, à la fenêtre, des rideaux de tapisserie, drapés d'une façon beaucoup trop moderne; à gauche, une cheminée qui est le trait de génie de la chose, le centre et le motif principal de la nouvelle composition scénique. La cheminée et les gens qui s'y chauffent sont abrités par un large paravent. La table, sous laquelle doit se cacher Orgon, fait un retranchement devant la cheminée. Elle a un pendant de l'autre côté du théâtre, une autre table, bien entendu, derrière laquelle se trouve un petit dressoir avec un flacon et

(*) *Tartuffe*, Fechter. — *Orgon*, Barré. — *Cléante*, Tisserant. — *Valère*, Armand. — *Damis*, Febvre. — *Loyal*, Thiron. — *l'Exempt*, Gibeau. — *Elmire*, Mlle Périga. — *Dorine*, Mme Thierret. — *Marianne*, Mlle Bérengère. — *Mad. Pernelle*, Mme Beuzeville. — *Flipote*, Aimée.

un verre tout préparés. Ajoutez à cela des fauteuils et des tabourets en tapisserie; tapisserie assortissante à celle des tables et des rideaux.

Mais le point capital est la cheminée. Dans la représentation du *Tartuffe* de l'Odéon, la cheminée joue le même rôle que le large divan du milieu, dans la représentation de la *Zaïra* italienne.

Et vous croyiez, ô bonnes gens! que Cléante se trouvait chez Elmire, lorsque Mme Pernelle est venue rendre une visite à sa bru? ou qu'il est monté lui-même visiter sa sœur, tandis que Mme Pernelle y sermonnait déjà tout le monde? C'est le Théâtre-Français qui vous a fait de ces contes-là : mais l'Odéon sait bien mieux ce qui s'est passé. Cléante arrivait ; on lui a dit : Mme Pernelle est en haut. Cléante n'aime pas beaucoup Mme Pernelle ; il est resté dans la salle basse en attendant sa sortie, et c'est pour cela que vous le voyez seul au coin du feu. La porte du fond s'ouvre ; entre Dorine, mystérieuse et prompte. Elle avertit tout bas Cléante que la bonne femme va déguerpir, et, en effet, voici Mme Pernelle suivie d'Elmire, de Damis et de Marianne. Le grand problème est résolu. Mais vous ne savez peut-être pas quel était le problème? C'était de ne pas avoir six personnages debout, posés toute une scène en éventail. Cela se voit encore au Théâtre-Français; cela ne se voit plus depuis vingt ans à la Porte St Martin, depuis dix ans au Gymnase. La plantation du jeu de quilles, pour laquelle aussi bien je ne professe pas un goût très exclusif, était le modèle de l'ancienne disposition théâtrale ; la comédie moderne a dispersé le jeu de quilles, rompu le développement en façade, remplacé la ligne continue par les lignes brisées, assis les comédiens de profil et de trois quarts. Il s'agissait donc de rompre l'ancien espalier du *Tartuffe*, de

disséminer les comédiens dans la profondeur et de les faire participer aux avantages de la comédie *assise*. Ainsi, dès le lever du rideau, Flipote est assise et dort, Cléante est assis et pense. Dorine, qui arrive, s'occupe à tisonner le feu. Damis et Marianne ne restent pas longtemps auprès de leur grand'mère ; ils se tirent à l'écart et s'asseoient du côté de la fenêtre. On va, on vient, on change de position à chaque instant. Elmire elle-même passe à la cheminée pour s'entretenir avec son frère. Mme Pernelle n'est pas bien sûre d'avoir toujours à qui parler, et, quand elle est lasse de se tenir debout, elle finit par aller elle-même s'asseoir contre la table.

C'est très bien ; si pourtant la nouvelle mise en scène ne va pas trop contre les convenances de l'ancien théâtre, contre la vérité du XVIIe siècle et la vérité de Molière.

Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, Théâtre du Marais, Théâtre du Petit-Bourbon, d'assez tristes salles, j'imagine. Celle du Palais-Royal, où Molière s'établit en 1661, était certainement plus grande et plus belle, puisque le Cardinal de Richelieu l'avait fait construire pour ses spectacles ; mais la disposition devait être toujours la même : le parterre pour la cohue, la livrée et les filous, les loges et l'amphithéâtre pour les personnes de qualité, les loges hautes pour la bourgeoisie en famille, les troisièmes loges pour les petites gens de la province, les gens de l'entriguet, et le théâtre pour les marquis. Ceux-ci ne se plaçaient pas seulement sur les côtés, ils traversaient la scène, comme faisait l'homme « à grands canons » des *Fâcheux*, plantaient leur chaise à leur fantaisie, devant ou derrière les acteurs, s'ils le trouvaient bon, et se moquaient de toutes les réclamations du parterre. Dans de telles conditions, les comédiens n'étaient pas tout à fait libres de se grouper comme ils l'entendaient. Ils s'asseyaient peu,

pour ne pas être confondus avec les spectateurs. Debout, ils se détachaient mieux de leur entourage et se présentaient volontiers de face pour le même motif.

Peu de décors, puisqu'on ne jouait pas pour l'illusion des yeux. Peu de meubles, où les aurait-on mis? Le comédien tâchait de suppléer à tout par son geste, par sa physionomie, par la verve de sa diction et par l'accent de sa caricature. Moins il tirait des accessoires de la représentation, plus il tirait de lui-même. La troupe de Molière était excellente, et Molière aussi, qui tirait de lui-même la plus grande force de son théâtre, en tirait des effets admirables dans une extrême simplicité de moyens.

Un de ces effets admirables est justement l'exposition du *Tartuffe*, la plus naïve et la plus habilement conçue de toutes les expositions : la plus naïve, en ce que presque tous les personnages de la pièce y sont rangés de front et que Mme Pernelle les nomme, explique et décrit, l'un après l'autre, comme, en les montrant, les figures d'un tableau ; la plus habilement conçue, en ce que Mme Pernelle la fait, sans le vouloir, avec humeur, avec colère, et que la pièce commence en plein mouvement, en plein comique, en pleine passion, en pleine situation.

Messieurs de l'Odéon changent la forme de l'exposition de Molière ; ils ont grand tort, à mon avis, non pas seulement parce qu'ils lui ôtent son caractère d'exposition ingénue, mais parce qu'ils lui ôtent son caractère d'exposition. Leur scène morcelée manque de largeur, et, je reviens à ce que j'avançais tout à l'heure, elle manque de vérité.

Qui leur a dit que Cléante n'avait pas voulu monter chez Elmire, de peur d'y rencontrer Mme Pernelle ? Mais si Cléante était resté dans la salle basse, Mme Pernelle ne descendrait pas tout échauffée de sa discussion. Ce n'est pas Elmire qui

l'aurait contrariée : Elmire écoute la mère de son mari, on le voit bien dans la scène de Molière, et la laisse pérorer sans lui répondre. Ce n'est pas Marianne, à qui la bonne femme ne reproche que de faire la discrète. Ce n'est pas même Damis, à qui elle imposerait silence comme à un enfant ; pas même Dorine, qui ne parlerait pas si elle ne se sentait soutenue, et, d'ailleurs, d'après le commentaire nouveau de l'Odéon, il n'est pas très certain que Dorine fût de la partie. Elle a plutôt l'air d'avoir guetté à l'antichambre le départ de Mme Pernelle, puisqu'elle a pu la devancer et prévenir Cléante de sa sortie.

Cléante dans la salle basse et Dorine à l'antichambre, invention que tout cela. Cléante et Dorine étaient chez Elmire. C'est Cléante qui s'est permis de raisonner avec Mme Pernelle. C'est lui qui n'aura pas voulu céder sur quelque point. Damis n'aura pas manqué d'approuver son oncle, ni Dorine de l'appuyer. Mme Pernelle ne souffre pas qu'on lui tienne tête, si doucement qu'on le fasse. Elle s'est levée brusquement, mais Elmire l'a aussitôt suivie et tout le monde l'a accompagnée. Elle a beau s'en défendre ; tout le monde lui rendra ce qui lui est dû. Elmire donne l'exemple à tout le monde, et l'ancienne tradition est vraie. Mme Pernelle entre la première sur la scène, parce qu'elle va du pas d'une femme qui se sauve. Elmire entre immédiatement après Mme Pernelle, étant plus diligente que personne à remplir son devoir. Damis et Marianne viennent ensuite, parcequ'ils sont les petits-fils de Mme Pernelle et qu'ils remplissent aussi leur devoir, mais avec moins de zèle. Cléante reste un peu en arrière, parce qu'il est un étranger pour Mme Pernelle. Dorine ferme naturellement la marche, comme une fille de chambre qui se tient à son rang.

Encore une fois la tradition est vraie. Remonte-t-elle jusqu'à Molière? Cela peut être, et, sans l'assurer, je le crois. Elle est conforme au sens de la pièce. Elle est conforme à l'esprit du XVII^e siécle. Ceux qui ont changé la tradition n'ont pas songé qu'ils détruisaient un tableau pris sur nature, le tableau de la famille au temps de Louis XIV; qu'ils substituaient à l'ancienne famille, formaliste et respectueuse, l'irrévérence et les libertés de la famille nouvelle. Quoi! En 1667, une grand'mère mécontente fait la leçon à sa bru, à son petit-fils, à sa petite-fille, au frère même de sa bru, à une domestique de son fils, comme on dit aujourd'hui, et personne ne l'écoute! Tout le monde se disperse. Marianne et Damis vont chuchoter à l'écart, comme deux amoureux, qu'ils ne sont pas, Dieu merci! Cléante reste au coin de la cheminée. Elmire (Elmire!) fausse çà et là compagnie à M^me Pernelle. Dorine, les deux poings sur la table, conteste avec la bonne femme et lui réplique en face. On se relaie, on se succède, et M^me Pernelle ne trouve presque jamais qu'un seul interlocuteur devant elle! Tout cela manque de raison. L'exposition du *Tartuffe* mise en charpie, la famille d'Orgon qui n'existe plus, et pourquoi? Pour qu'Elmire ait le plaisir de s'asseoir auprès de Cléante. La belle avance, si Elmire assise ne ressemble plus à Elmire!

EDOUARD THIERRY.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

ALCESTE ET M. DE MONTAUSIER

Il n'est pas douteux pour moi que Molière a donné à Alceste certains traits du caractère de Mr de Montausier.

Pour s'en convaincre, il suffit de relire le portrait que Mlle de Scudéry a fait du duc de Montausier sous le nom de Mégabaste dans son roman du *Grand Cyrus*. (tome VII, p. 307.)

Ce portrait est connu — *le Moliériste* le reproduira prochainement ; mais ce que je veux détacher et signaler tout particulièrement, c'est ceci :

Parlant de Mégabaste-Montausier, Mlle de Scudéry écrit :

« Je suis même persuadé que s'il eût été amoureux de quelque dame qui eût eu quelques légers défauts ou en sa beauté, ou en son esprit ou en son humeur, toute la violence de sa passion n'eût pu l'obliger à trahir ses sentiments. En effet, je crois que, s'il eût eu une maîtresse pâle, il n'eût jamais pu dire qu'elle eût été blanche. S'il en eût eu une mélancolique, il n'eût pu dire, pour adoucir la chose, qu'elle eût été sérieuse. »

De ce passage rapprochez les vers suivants du *Misanthrope* (acte II. sc. V.) :

« L'on a tort, ici, de nourrir dans votre âme,
Ce grand attachement aux défauts qu'on y blâme.

. . . . . .

« Plus on aime quelqu'un, moins il faut qu'on le flatte ;
A ne rien pardonner le pur amour éclate. »

Et la fameuse tirade d'Éliante ne contient-elle pas ce vers :

« La *pâle* est au jasmin en *blancheur* comparable, »

qui semble la réponse directe à la phrase de Mlle de Scudéry : « il n'eût pu dire que sa maîtresse *pâle* était *blanche* » ?

Je n'ignore pas que le développement analogue à celui que fait Éliante se trouve dans Lucrèce (*de Rerum naturâ*, livre IV,) mais je suis persuadé que le trait de Mlle de Scudéry a donné à Molière l'idée de la réplique d'Éliante qui blâme doucement la franchise d'Alceste.

Et dans le premier acte, Alceste ne dit-il pas comme Mégabaste :

« L'amour que je sens pour cette jeune veuve
Ne ferme point mes yeux aux défauts qu'on lui treuve,
Et je suis, quelque ardeur qu'elle m'ait pu donner,
Le premier à les voir, comme à les condamner. »

Le *Misanthrope* est de 1666 : le *Grand Cyrus* parut en 1650 ; Molière avait lu Mlle de Scudéry, et l'on ne rabaisse point sa gloire en pensant que le portrait de Mégabaste, l'homme à la fois *violent* et *équitable*, a dû lui donner l'idée de faire le *Misanthrope*.

Il n'avait qu'à y ajouter sa propre passion...et son génie.

Henri de LAPOMMERAYE.

MOLIÈRE PARRAIN
A
MONTPELLIER

Un article de *la République*, journal de Montpellier, du 10 mai 1876, contient, sous la signature G., mention de la découverte d'un acte de baptême en date du 6 janvier 1654 où Molière figure en qualité de parrain. L'auteur de cette découverte, M. Léon Gaudin, bibliothécaire de la ville et très intelligent chercheur, a donné de cette pièce un commentaire intéressant.

Nous venons signaler à notre tour ce même acte et le publier *in extenso*. Il se trouve dans un registre, provenant des anciennes églises Saint-Firmin et Notre-Dame des Tables classé aujourd'hui aux archives municipales de Montpellier (GG. 218.)

Voici d'abord le titre du volume :

Registre des baptesmes tenu par nous François Boloys, Jean Conduchier, Pierre Las Hermes & Jean Traverse, curés en l'Église parrochele Sainct Firmin de la Ville de Montpellier.

L'acte est ainsi conçu :

(en marge) « JEAN BAPTISTE DU JARDIN. »

« Le 6 Janvier 1654 a esté baptisé à St Pierre Jean Baptiste du Jardin, né le troiziesme octobre 1653, fils de Jean et d'Elisabeth de La Porte. Le parrain a esté Monsr Jean Baptiste POQUELIN, valet de chambre du Roy, la marraine Madlle Magdelaine de l'Hermite. »

« Mengin, Curé. » (*ainsi signé*)

Inutile d'insister sur les éclaircissements que contiennent ces dates et ces noms pour l'histoire des voyages de Molière, pour sa biographie et pour la connaissance de sa troupe. La marraine est cette jeune personne qui, douze ans plus tard, épousa Esprit-Raimond de Modène, et dont le père et l'oncle sont bien connus des Moliéristes.

L. DE LA PIJARDIÈRE
Archiviste de l'Hérault.

PETIT QUESTIONNAIRE

RÉPONSES

3. Jean Rocquelin — Quel était ce presque homonyme de Molière? Pour moi, c'était Molière lui-même qui, loin des siens, signait son vrai nom de famille Jean Pocquelin ; car, à Paris, où les autres Pocquelin rougissaient du comédien, Molière, dans la délicatesse de son cœur, était Jean Baptiste Pocquelin, *sieur de Molière*, ou simplement *J. B. Molière*.

Jusqu'à preuve contraire, le nom de Rocquelin est pour moi une fausse lecture, le P étant pris pour un R. A mon avis, nous aurions là un autographe de la signature de Molière, où ce dernier, en traçant le P, aura ajouté un jambage inconscient qui a fait croire à un autre personnage que notre grand poète comique.

Quant à Louise d'Étriché, la femme de Caval, c'était la sœur de Françoise Bradam d'Étriché ou mieux du Tricher, qui épousa le *comédien* Charles Guérin « officier de la maison du Roy » lequel se qualifiait, suivant la mode de l'époque, *sieur Du Tricher* et au théâtre était vulgairement nommé d'Étriché. C'est là que le fils de ce Charles Guérin commença à connaître la charmante petite Armande Béjard, la gentille *Menou*, enfant de huit ans, qu'il épousa en 1677, lorsqu'elle fut veuve de Molière.

2 avril 1879. E. R. d. M.

— Il est à remarquer que l'*Etat général des officiers de la maison du Roy pour 1631* (Archives du Palais,) cite à l'ar-

ticle « Tapissiers » : Jean *R*oquelin comme ayant succédé à Nicolas *R*oquelin par lettre du 22 avril 1631.

G. M.

4. Deux lettres de Molière — La revue anglaise *The Theatre* a été mal renseignée sur la provenance de ces lettres. Elles ont été trouvées — paraît-il — dans un vieil exemplaire de la *Consolation philosophique* de Boèce.

DEMANDES

5. Molière ou Moliere? — J'ai lu avec grand intérêt votre première livraison du *Moliériste*, qui ne peut manquer d'être apprécié comme il le mérite.

Toutefois, une particularité m'offusque, et vous en jugerez. Pourquoi écrit-on et imprime-t-on constamment le nom de notre auteur avec un *accent*? — C'est une erreur qui date de la fin du siècle dernier, que les éditeurs ont reproduite jusqu'à nos jours comme des moutons de Panurge, et que démentent tous les documens anciens.

Je crois qu'il y a ici matière à rectification. Et je me souviens, à ce propos, d'un adorateur fervent, qui s'en vint tout courant me communiquer un jour un autographe, en deux lignes, du Maître, qu'il avait payé, ma foi! un assez bon prix. Rien n'y manquait : papier et encre à souhait, et le reste. Seulement, j'aperçus un trait assez visible, tracé au courant de la plume au-dessus du nom. C'en fut assez : Mon cher ami, lui dis-je, il y a quelque chose de *grave* dans votre affaire : c'est *l'accent*. Vous pouvez dormir sur les deux oreilles : jamais Moliere n'a signé le papier que vous me montrez-là.

Les noms propres, dit-on, n'ont point d'orthographe ; ce qui veut dire qu'ils ont la leur, qu'on ne doit point altérer. N'est-ce pas votre avis?

F. H.

6. Anecdote sur Baron. — La bibliothèque de Lyon posséde un paquet de notes manuscrites du savant bibliographe, l'abbé Mercier de Saint-Léger, sur les *Matinées senonaises* de l'abbé Tuet. L'une d'elles, qui porte sur le proverbe 343, *Mettre la main au chapeau*, est ainsi conçue:

«Le comédien Baron avait le plus grand respect pour Molière, et chez lui, en bonnet de velours noir, quand il citait le célèbre auteur comique, c'était toujours en disant: feu M. de Molière, et en ôtant chaque fois son bonnet avec beaucoup de gravité. L'abbé de Canaye m'a conté que dans sa jeunesse, il se plaisait à faire faire cette grave pasquinade à Baron. »

Si l'on en croyait un misérable pamphlet, cité peut-être trop complaisamment par Taschereau (*Histoire de Molière*, liv. III, p. 165-66, de l'édition de 1844,) Baron ne se serait pas montré toujours aussi respectueux à l'égard de son bienfaiteur; mais le témoignage de l'auteur de *La Fameuse Comédienne* n'est pas une autorité sans appel.

Je désirerais savoir si l'anecdote rapportée par Mercier de Saint-Léger est inédite?

Paul Le BLANC.

REVUE THÉATRALE

Comédie Française — Dimanche 30 mars, *les Fourberies de Scapin* (Coquelin cadet). — Mardi 1er avril, *le Médecin malgré lui* (M. Got). — Jeudi 3, *le Médecin malgré lui* (d°). — Dimanche de Pâques 13, *le Mariage forcé*, *le Misanthrope* (MM. Delaunay, Coquelin, Mmes Favart, Croizette) et *le Médecin malgré lui* (M. Got). — Lundi 14, matinée : *l'École des maris* (MM. Delaunay, Thiron, Mme Broisat). — Mardi 22, *l'École des maris* (d° d°).

Odéon. — Dimanches 23 et 30 mars, matinées : *Don Juan*. Dimanche 6 avril et lundi 14, matinées : *Don Juan*. Il a fallu qu'une indisposition de Mlle Jullien interrompît les représentations du *Marquis de Kénilis* pour que le chef-d'œuvre de Molière fût représenté le soir : l'Odéon, pris au dépourvu, l'a donné par force le vendredi 18 et le samedi 19 devant un public plus sensible peut-être aux lazzis de Pierrot et de Sganarelle qu'à la scène du Pauvre et au couplet de Don Juan sur l'hypocrisie, mais qui n'en a pas moins applaudi la mâle prose du Maître avec plus de goût et surtout de profit que les vers de M. Lomon et le vaisseau du décorateur. —

Dimanche 20 Avril, *le Dépit amoureux*. — Matinée : excellente reprise de *l'Avare*, qui n'avait été représenté que trois ou quatre fois par Gil Naza depuis la retraite du regretté Saint-Léon. M. Clerh abordait pour la première fois ce rôle écrasant d'Harpagon, qu'il a composé en artiste observateur et rendu en comédien consommé. Le masque est excellent : figure longue et osseuse, aux pommettes saillantes, petit œil

vif sous d'épais sourcils inquiets, nez effilé d'oiseau de proie, large bouche aux lèvres minces ; avec de grandes mains longues et sèches, et je ne sais quoi d'étriqué, de pauvre et de frileux dans tout le corps, il rappelle le portrait de Grandmesnil qui est au Musée du Théâtre français. Son jeu est large et varié, et il a su rester lui-même en respectant la tradition. Il a joué avec une conviction très dramatique le grand monologue du 4e acte, après lequel on l'a chaleureusement rappelé. Voilà de quoi consoler un artiste sérieux des bouts de rôles qu'on lui inflige dans les pièces nouvelles, et nous espérons que la Comédie française va désormais avoir les yeux sur M. Clerh.

Il a été parfaitement secondé par Amaury dans la scène du père et du fils, qui est si difficile, et qu'ils ont graduée avec beaucoup d'art jusqu'à l'explosion finale. Mlle Caron est simple et tout à fait décente dans le rôle d'Élise, Kéraval naturel et amusant dans celui de maître Jacques ; mais pourquoi dit-il que la cassette était grise rouge ? c'est « gris rouge » qu'a écrit Molière. Mlle Marie Chéron dans Frosine, MM. Valbel dans Valère, Tousé dans La Flèche et Fréville dans maître Simon complètent un ensemble qui serait excellent si Anselme avait été distribué, selon l'usage, au *père noble*, et si Mlle Brunet ne jouait pas Marianne, jeune fille sans dot, avec une robe de faille ruchée et des pendants d'oreilles en diamants.

Mercredi 23, jeudi 24 et vendredi 25, *Don Juan*. Dimanche 27, matinée : *l'Avare*.

Théatre Ballande — Dimanche 30 mars, matinée : *le Mariage forcé*. — Dimanche 13 avril, matinée : *le Misanthrope* précédé d'une excellente conférence de notre collaborateur Henri de la Pommeraye. — Lundi 14, matinée : *George Dandin*.

Conférence sur l'École des femmes. — M. Emile Couteleau a fait deux conférences sur l'*École des femmes* au Troisième Théâtre français.

Dans la première, qui a eu lieu le 5 janvier, le conférencier a exposé la lutte que Molière eut à subir à propos de cette comédie (26 décembre 1662).

Depuis le Cid (1636), aucune pièce n'avait à ce point passionné les esprits. Le public se partagea en deux camps: les détracteurs et les admirateurs.

Parmi les premiers figurent les *grands comédiens* de l'hôtel de Bourgogne — jalousie de métier, — les beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet — les *Précieuses ridicules* dataient de 1659, — les grands seigneurs et les marquis — les *Fâcheux* avaient été joués l'année précédente, — les auteurs rivaux : de Vizé, Robinet, Montfleury, Boursault et Corneille lui-même, etc.

Au nombre des seconds il faut citer en première ligne le roi Louis XIV, qui protégea Molière en toute circonstance et ne dédaigna pas, dans une certaine mesure, de collaborer avec lui ; puis le duc de Vivonne, Condé, Colbert, Boileau, La Fontaine, etc. Enfin, le parterre tout entier.

Molière composa deux petits chefs-d'œuvre pour répondre aux attaques de ses adversaires : la *Critique de l'école des femmes* (1er juin 1663) et l'*Impromptu de Versailles* (14 octobre 1663).

Grâce à ces trois pièces, qui furent comme trois combats livrés dans cette campagne d'une année, le succès de Molière fut complet et sa gloire assurée ; l'*École des femmes* fut jouée 75 fois de suite au Palais-Royal, ce qui était prodigieux pour l'époque, et des représentations en furent données dans tous les grands salons de Paris.

« Dès lors, dit le conférencier, la critique fut aux abois, les ennemis en déroute, et de tant d'écrits, de tant de diatribes, que reste-til? Rien ; je me trompe, il nous reste un chef-d'œuvre, aussi jeune, aussi amusant, anssi instructif qu'au premier jour, et c'est de ce chef-d'œuvre que je dois maintenant vous parler. »

D'abord quels étaient les reproches, les critiques qu'on adressait à Molière ?

Il y en avait de deux sortes : la grossièreté, l'obcénité de certains termes ; le manque d'originalité, le plagiat.

Aprés une réponse au premier grief, laquelle a excité le rire et les applaudissements de la salle entière, M. Couteleau ajoute :

« Du reste, soyons sincères, cette franchise un peu gaillarde n'est-elle pas moins dangereuse que le jargon quintessencié de la galanterie romanesque, et ces termes un peu crus, un peu grivois, moins à redouter que les doux propos soupirés à l'oreille des vierges imprudentes ou des aimables coquettes qui s'oubliaient sur les bords fleuris de la rivière du Tendre, à la station des Petits-Soins, des langoureuses Tendresses et autres fadaises que nous retrouvons dans les romans, si vantés alors, du *Grand Cyrus* ou de *Clélie* ?

Quant au deuxième grief, les emprunts de Molière sont connus de tout le monde ; il en a fait, dans cette seule pièce, à Straparole, conteur italien du XIII^e^ siècle, à Scarron, dont la *Précaution inutile* lui a probablement donné l'idée de sa pièce, et, bien loin de s'en cacher, le grand comique déclare qu'il prend son bien partout où il le trouve. »

A ce propos, M. Couteleau explique ce qu'il faut entendre par ce mot : l'originalité dans les œuvres de l'esprit. Il ne s'agit point de créer quelque chose de rien, ce qui dépasse

le génie de l'homme ; mais bien de mettre en œuvre d'une façon nouvelle des matériaux, faits, sentiments ou idées, que « le poète ou l'artiste puise où bon lui semble, et le plus souvent où le conduit je ne sais quel heureux hasard, je ne sais quel entraînement inconscient de son imagination : la nature extérieure, la société qui l'entoure, les œuvres de ses semblables et pardessus tout son propre cœur, voilà les sources où il puise, comme à pleines mains, les éléments de son œuvre. Ce que nous lui demandons, c'est que s'assimilant tous ces matériaux épars, sans lien, sans unité, sans mouvement et sans vie, il en compose un tout où de l'étroite cohésion de parties bien proportionnées résulte l'harmonie de l'ensemble et la perfection des détails ; que sur cette œuvre ainsi préparée il imprime son sceau personnel, en lui soufflant, pour ainsi dire, son âme qui la transforme, l'anime, la vivifie, et la création est accomplie, l'œuvre est originale. »

« Ainsi procède Molière : le passé, comme le présent, est son domaine.... Auteurs anciens et modernes deviennent ses collaborateurs... Mais ce qu'ils lui prêtent il s'en empare en maître ; il le pétrit, pour ainsi dire, de sa main puissante, il le transforme, il l'épure, il le rapproche de son idéal, et comme cet idéal est supérieur à tous les autres, l'œuvre devient sienne, l'œuvre lui appartient, et la postérité ne connaît que lui. »

Conformément à ces principes, M. Couteleau montre ce qu'il y a de neuf, d'original dans la création des deux principaux personnages de la pièce, Arnolphe et Agnès, et, pressé par l'heure, il remet à une deuxième conférence l'étude de l'*École des femmes* comme comédie de caractères et surtout comme leçon de haute et féconde moralité.

MONDORGE.

BIBLIOGRAPHIE
MOLIÉRESQUE

L'Enigme d'Alceste. — En même temps que paraissait le premier numéro de notre Revue, l'éditeur Quantin publiait un charmant volume de caractère essentiellement moliéresque. Sous le titre de : L'Énigme d'Alceste — *nouvel aperçu historique, critique & moral sur le dix-septième siècle.* (*) M. Gérard du Boulan, pseudonyme d'un économiste distingué, lance dans le champ de la controverse littéraire une interprétation, on peut dire palingénésique, du personnage d'Alceste. Nous reviendrons à loisir sur ce curieux livre, auquel M. Quantin a prodigué cette sollicitude typographique qui l'a déjà classé parmi nos éditeurs de meilleur renom.

En tête du volume se trouve une eau-forte d'une grande originalité, due à la pointe de M. Masson, et donnée comme portrait inédit de Molière. L'auteur et l'éditeur n'ont pas voulu accepter sans contrôle ce qui a pu leur être dit quant à l'authenticité de la toile qui a servi d'original au graveur. Cette toile, remarquée, malgré son mauvais état relatif, à la dernière exposition du Trocadéro, (N° 272 du Catal. officiel) avait été envoyée par le Musée de Montauban. Il était naturel de s'adresser au directeur de ce musée pour en connaître l'historique. M. Armand Cambon, courtoisement réquisitionné, s'est courtoisement exécuté. Il a rédigé une notice qui forme comme la préface du volume, et sur laquelle nous aurons occasion de revenir.

(*) 1 vol, petit in-8° de 198 pp. Paris, A. Quantin, 7, rue Saint Benoît, 1879. Prix 6 fr.

Nous ne voulons aujourd'hui que donner le désir de lire ce livre, qui est une critique très fine et très étudiée des différents historiens de la Fronde et contient un jugement sévère du grand siècle.

Nous avions détaché du chapitre IV, intitulé : *Les Idées*, un très ingénieux portrait de Philinte, l'un des meilleurs morceaux de l'ouvrage, afin de donner à nos lecteurs une idée du style à la fois ferme et coloré de l'auteur. Mais l'espace nous manque, il nous faut donner place à une lettre qui nous est adressée par un critique allemand, M. Paul Lindau :

« MONSIEUR,

« *Le Molièriste* veut « mettre en rapports les travailleurs de *tous les pays* » qui rendent hommage au plus grand de vos poètes. J'ose donc espérer que cette lettre ne sera pas trop mal accueillie, quoi qu'elle vienne du pays qui, d'après M. Ernest Renan, ne possède aucunement les qualités séduisantes de Célimène et qui n'a point « l'art de lui plaire. »

Je vous demande la liberté de vous soumettre quelques simples observations au sujet du joli petit volume Moliéresque que M. Gérard du Boulan vient de publier sous ce titre : *L'Enigme d'Alceste*, avec un portrait inédit de Molière.

Je ne m'occupe pas du portrait, n'étant pas iconologue. j'aborde sans préambule le texte.

M. du Boulan croit avoir dévoilé l'*Enigme d'Alceste*, « le secret du génie de Molière, » comme l'a dit M. Victor Cousin. L'auteur s'efforce en conséquence de nous démontrer d'abord « ce que n'est pas Alceste. »

Alceste n'est, d'après M. du Boulan, ni le duc de Montausier, ni Molière lui-même, ni une généralité — le type de la misanthropie — enfin.

Je ne discute pas ces hypothèses pour le moment. Mais je crois avoir lieu de m'étonner quelque peu qu'un écrivain français, discutant le chef-d'œuvre de la poésie française, ne se donne pas la peine de citer avec une exactitude irréprochable les vers qu'il extrait de ce même chef-d'œuvre.

A la page 16, M. du Boulan fait dire à Alceste:

« Par la sambleu ! messieurs, je ne *savais* pas être
« Si plaisant que je suis. »

Barbarus hic ego sum — mais il me semble bien que Molière a écrit:

« Par la sambleu ! Messieurs, je ne *croyais* pas être
« Si plaisant que je suis. »

ce qui ne revient pas du tout au même, si ma connaissance forcément incomplète de votre langue ne m'induit point en erreur.

A la page précédente (15) M. du Boulan cite les vers si vivement discutés de Boileau sur les *Fourberies de Scapin* (*) vers que tout le monde connait, tout le monde sauf M. du Boulan, de la manière suivante :

Dans *le* sac ridicule où Scapin s'enveloppe
J'ai peine à reconnaître l'auteur du Misanthrope.

Moi, j'ai peine à reconnaître dans ces vers l'auteur austère de l'*Art poétique*.

Je laisse de côté la question de la variante: «*s'*enveloppe» ou «*l'*enveloppe; les vieilles éditions ont toutes, à ce que je sais, *s'*enveloppe; il parait donc que Boileau, au moment où il se plaignait si injustement de la trop grande amitié de notre Poète pour le Peuple, ne se souvenait pas bien de l'action de la charmante bouffonnerie qui n'avait pas l'heur de lui plaire, puisque ce n'est pas Scapin qui s'enveloppe dans le sac, mais bien le vieux Géronte à qui Scapin persuade de s'y envelopper.

Mais, dans tous les cas, les vers, tels que M. du Boulan les cite, me semblent quelque peu risqués sous le rapport de la prosodie. Cette fois-ci, je suis plus sûr de mon fait, car l'arithmétique est de tous les pays. Eh bien, je compte et je recompte les pieds du dernier vers de M. Gérard, j'arrive toujours à treize. Je ne suis pas superstitieux et j'aime mieux être le treizième à table, qu'avoir un vers alexandrin de treize pieds. Pour les lecteurs du *Moliériste*, ai-je besoin de rétablir le texte authentique de Boileau :

Dans *ce* sac ridicule où Scapin s'enveloppe
Je ne reconnais plus l'auteur du *Misanthrope*.

(*) ART POÉTIQUE chant III, vers 399 et 400.

M. du Boulan ne veut point admettre qu'un type, conçu par le poète-créateur dans le sens comique, puisse subir avec le temps, et avec le concours de l'effet incalculable de la scène, un changement radical et s'élever, malgré l'auteur, vers le tragique.

« La tradition théâtrale, dit-il, a bien pu changer en grotesque certain personnage très sérieusement conçu d'un mélodrame contemporain..... mais métamorphose en sens inverse la conception la plus caractérisée du génie de Molière... oh ! certes, les talents réunis de tous les grands artistes du monde ne pourraient, même avec l'aide de plusieurs siècles, arriver à opérer pareille transformation. »(*)

C'est beaucoup dire. C'est même trop dire.

Arnolphe de l'*École des femmes*, Harpagon de l'*Avare*, Shylock du *Marchand de Venise* sont certainement des personnages franchement comiques et entièrement comiques, d'après les intentions de leurs créateurs. Eh bien, il me semble que le goût de notre siècle a fortement ébranlé, a détruit même l'intégrité comique de ces types.

Arnolphe, en face d'Agnès qui lui échappe à jamais, trouve dans son cœur des accents qui touchent le tragique de bien près, pour nous autres enfants du XIXe siècle :

« Chose étrange d'aimer, et que pour ces traitresses
« Les hommes soient sujets à de telles faiblesses ! »

Harpagon au désespoir après le vol de sa cassette, Shylock anéanti par le jugement de Portia se placent à nos yeux sur un domaine qui est plus de la tragédie que de la comédie.

L'hypothèse de Th. Gautier que l'Alceste de Molière a pu être autre qu'il ne nous paraît aujourd'hui est donc plus qu'un paradoxe spirituel ; elle peut être une bonne vérité.

M. du Boulan, après nous avoir promené à travers tous les mondes du XVIIe siècle, nous dit enfin (page 165) le mot de l'énigme : *Ce qu'est Alceste.*

Je vous le donne en mille :

« Alceste est un symbolisme. C'est l'explosion de l'honnêteté publique indignée se personnifiant dans un Janséniste. »

J'ai plaidé autrefois la même thèse dans une petite esquisse littéraire :

(*) L'ENIGME DE MOLIÈRE, p. 16, 17.

Molière, uniquement destinée à propager la gloire de votre grand poète en Allemagne et à le faire aimer chez nous. J'ai vu alors en Alceste le précurseur de la Révolution de 89, et autre chose encore. J'avais dix ans de moins. La jeunesse aime à généraliser. La virilité est plus positive et concentre. Je suis donc revenu de ces ambiguités attrayantes et je crois maintenant qu'il n'y a point d'énigme d'Alceste.

Alceste est pour moi non pas un symbolisme, mais tout simplement l'honnête homme de tous les temps se révoltant contre le mensonge, qui, lui aussi, est malheureusement de tous les temps.

Le mot de l'énigme—ce n'est pas M. du Boulan, c'est Molière lui-même qui nous le donne :

« Je veux qu'on soit sincère, et qu'en homme d'honneur
« On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur. »

Voilà tout le catéchisme d'Alceste. Ce mot explique tout : ses infortunes amoureuses, sa querelle avec Oronte, la perte de son procès, sa haine enfin contre les hommes qui mentent.

Toute sa misanthropie n'est autre chose qu'une expression grandiosement farouche de son âpre amour de la vérité. La vérité est son culte, et comme tout le monde ment, il hait cet affreux tout le monde. Il est moins μισάνθρωπος que μισοψευδής ou μισοπόνηρος ; il ne hait pas les hommes comme tels, il hait les menteurs et les méchants.

Ceci explique aussi que, dans ce monde menteur et méchant, l'honnête et vrai Alceste joue un rôle ridicule. Mais quel ridicule sublime ! « Les méchantes gens n'ont pas de ridicule » a dit M. Emile Augier. (*) Les honnêtes gens, peut-on ajouter, en ont toujours, justement parcequ'ils sont honnêtes. Cela a été de tout temps ainsi.

Et puisque j'écris ces lignes le Vendredi-Saint, je pourrai rappeler, sans profanation et sans bigoterie, certaine histoire qui s'est passée dans la maison de Caïphe : Le Christ a été hué, et les braves gens qui lui ont craché au visage se sont bien moqués de lui. Le monde rira toujours de la sérénité d'âme, de la pureté des mœurs, de la grandeur morale qui le gênent et le choquent. Le monde rira d'Alceste—mais

« Tant pis pour qui *rira*. »

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Berlin, le 11 Avril 1879. PAUL LINDAU.

(*) Thérèse, dans les LIONNES PAUVRES (acte II. sc. II.)

Molière en Voyage. — La librairie Willem a publié, dès les premiers jours d'avril, une comédie en vers, *Molière en voyage*, à-propos destiné à célébrer l'anniversaire du 15 janvier, mais refusé à l'Odéon.

L'auteur de ce petit acte, M. Benjamin Pifteau, a-t-il bien raison de dire que « le premier tort de sa pièce est de n'avoir pas vu le feu de la rampe », et le jugement du lecteur ne sera-t-il pas celui de M. Duquesnel ?

Molière en voyage repose sur la probabilité du passage à Clisson du jeune comédien nomade se rendant de Nantes à Fontenay-le-Comte au printemps de 1648. La scène se passe à la fameuse grotte d'Héloïse, entre bergers, sur le bord de la Sèvre. Jean est amoureux de Louisette, mais il est jaloux ; scène de dépit, querelle, désespoir d'amour. Louisette veut se jeter à l'eau, Molière se trouve à point nommé pour l'en empêcher, il la confesse, il la console, quand arrive Madeleine Béjard qui a dépendu dans le bois voisin le pauvre Jean. Double méprise : Molière est pris pour le seigneur du lieu, Madeleine pour la dame du château. Le bailli lui-même partage cette erreur et débite à Molière le compliment destiné à son nouveau maître. On s'explique, et Molière bénit les amants en présence de leur parents. Tout le monde est satisfait, et nous apprenons avec quelque surprise que c'est dans cette aventure que Molière a puisé le sujet de son *Dépit Amoureux*.

Tout cela, on le voit, est assez innocent et pourrait se représenter dans un pensionnat de demoiselles, à quelque distribution de prix. Et puis, il est bien difficile de faire parler Molière au théâtre : les plus forts y ont échoué, Dumas père, Madame Sand, etc. Le seul personnage plaisant

est le bailli du village, dans lequel l'excellent Fréville n'eût pas manqué de déployer sa verve bouffonne.

La comédie « *Molière en voyage* » est précédée d'une courte *Étude sur sa troupe ambulante*, résumé rapide et assez exact des pérégrinations de Molière en province d'après les récents travaux de MM. E. Raymond, Moland, Brouchoud, Fillon, Magen et Loiseleur.

Les quatre eaux-fortes de MM. Mès et Legenisel sont assez naïves et dans la couleur du texte qu'elles accompagnent ; les costumes manquent d'exactitude : Molière a un petit chapeau bien amusant, et une culotte Louis XV, — déjà ! —

Vie et Légende de Molière. — Sous ce titre « *Molière, the Life and The Legend* » le *Lippincott's Magazine*, revue mensuelle illustrée de Philadelphie, a publié dans son numéro d'Avril (136, vol. XXIII) un remarquable article de M. J. Brander Matthews, de New York, dans lequel sont analysés avec beaucoup de soin les travaux critiques de MM. Despois, de la Pijardière, Loiseleur, etc. — L'auteur met en peu de mots les lecteurs du nouveau-monde au courant de la science moderne, et quatre gravures sur bois traduisent très fidèlement : le portrait de Molière gravé pour *les Points Obscurs*, celui d'Armande Béjard que M. Liseux a publié en tête de la *Fameuse Comédienne* (édition Livet), le « Vrai portraict de M. de Molière en habit de Sganarelle » reproduit pour *l'Iconographie moliéresque* par M. F. Hillemacher, et enfin le Blason de Molière emprunté à la *Gazette des Beaux-Arts*.

La Famille Pocquelin — En même temps que la 2e livraison du *Moliériste*, paraîtra chez le libraire Liseux — auquel on doit déjà toute une collection moliéresque — un curieux volume in-8° de 110 pages : *La Famille de Molière*

et ses représentants actuels, avec les armoiries de Molière et celles de sa femme. L'auteur, M. C. Edmond Révérend du Mesnil, est précisément un des derniers descendants de la première branche (rameau des Hüe de la Blanche).

Nous rendrons compte de cet ouvrage dans notre prochain numéro.

Du MONCEAU.

NOUVELLES ET INFORMATIONS

—M. Charles Le Bargy, élève de M. Got au Conservatoire de Déclamation, a fait le Dimanche 30 Mars, à huit heures du soir, en l'École Communale du faubourg de Noyon, à Amiens, une Conférence sur *Molière Comédien*.

Le Dimanche 20 Avril, M. Le Bargy a fait, avec le même succès, une seconde conférence sur *Molière poète*, dans laquelle il s'est attaché surtout à l'étude du *Misanthrope*.

—Un exemple a suivre— Les 23, 24, 25 et 26 avril, de grandes fêtes ont eu lieu à Stratfort-sur-Avon, à l'occasion du 315e anniversaire de la naissance de Shakspeare, qui était en même temps le 263e de sa mort.

On a inauguré le monument élevé, par souscription nationale, au Poète dans sa ville natale. Le monument se compose d'un théâtre spécialement consacré au répertoire de Shakespeare, d'une bibliothèque dramatique et d'une galerie de tableaux et d'objets d'art.

On a représenté sa comédie populaire : *Beaucoup de bruit pour rien*, et son chef-d'œuvre, *Hamlet*.

Les Compagnies de chemins de fer du Royaume-Uni avaient organisé des trains de plaisir pour la petite cité du comté de Warwick, où naquit le Cygne de l'Avon.

— J. B. Lippincott & C°, de Philadelphie, publient le 6e volume des " Foreign Classics for English Readers " ; c'est un *Molière* in-16 traduit par Mrs. Oliphant et F. Tarver, avec un intéressant et instructif commentaire, "familiarisant le lecteur — dit le *Philadelphia North American* — avec l'un des plus grands auteurs d'une nation qui a produit plus de bons poètes dramatiques qu'aucune autre. "

— Le *Parnasse* du 15 mars dernier a publié une poésie de M. A. des Essarts : *Molière à ses petits-fils*.

— La librairie Tresse met en vente un volume de vers de M. J. Truffier : *Sous les frises*, dans lequel le jeune pensionaire de la Comédie française rend un triple hommage à Molière.

— Lire dans le N° 2 de la *Revue Réaliste*, nouveau journal hebdomadaire, un article de M. P. Ginisty sur les *Œuvres de Molière* odieusement travesties par un M. Baju, — et, dans le N° 14 des *Miscellanées bibliographiques* publiées par M. Rouveyre, la note sur *Un nouvel autographe de Molière*, par Asmodée.

1. Bibliographie Moliéresque, par Paul Lacroix (bibliophile Jacob). Seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, *Auguste Fontaine*, 1875, in-8°, portr. br. 50 fr.

PAPIER WHATMANN, tiré à 50 exemplaires. Le portrait est avant et avec la lettre.

2. — La même. in-8°, port. br. 25 fr.

PAPIER DE HOLLANDE, tiré à 500 exemplaires numérotés.

3. Iconographie Moliéresque, par Paul Lacroix (bibliophile Jacob). Seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, *Auguste Fontaine*, 1876, in-8 port. br. 25 fr.

Cet ouvrage curieux qui est une suite indispensable à la BIBLIOGRAPHIE MOLIÉRESQUE du même auteur, contient la liste générale des portraits de Molière, peints, dessinés et gravés; le catalogue des nombreuses suites de figures publiées jusqu'à ce jour pour l'ornement de ses œuvres, et l'indication de tous les ouvrages de peinture et de sculpture qui s'y rapportent.

4. — La même. in-8°, portr. br. 50 fr.

PAPIER WHATHMANN, tiré à 50 exemplaires numérotés.

5. La véritable édition originale des Œuvres de Molière, étude bibliographique par P. L. Jacob, bibliophile. Paris, *Auguste Fontaine* 1874, grand in-18, papier de Hollande, br. 8 fr.

Exemplaire relié sur brochure, absolument non rogné. BIBL. MOLIÉRESQUE, seconde édition, page 6, note 4,

Petit volume épuisé et devenu rare, n'ayant été tiré qu'à deux cents exemplaires.

6. SGANARELLE || OV || LE || COCV IMAGINAIRE Comédie || Avec les Argumens de chaque || Scene. || *A Paris*, || *Chez Augustin Courbé au Palais*, || *en la Gallerie des Merciers*, || *à la palme*. M.DC.LXII. *Avec Privilège du Roy*. in-12 de 6 ff. prél. et de 59 pp. mar. r.., janséniste, tr. dor. (Trautz-Bauzonnet.) 600 fr.

Seconde édition originale donnée par le sieur de Neuf-Vilaine. BIBLIOGRAPHIE MOLIÉRESQUE, seconde édition, N 4, page 5,

Hauteur : 143 milimètres,

7. SGANARELLE ou le Cocu imaginaire, comédie. Paris, *E. Loyson* 1665, in-12, mar. or., tr. dor. (Hardy.) 350 fr.

8. LES || PRÉCIEUSES || RIDICULES Comédie. || Représentée || au Petit Bourbon. || *A Paris*, || *Chez Gabriel Qvinet, au Palais*, || *dans la Gallerie des prisonniers*, || *à* || *l'Ange Gabriël*. || M. DC. LXIII. *Avec privilège du Roy*. || in-12 de 4 ff. prél. et 87 pp. mar. r., janséniste, tr. dor. (Trautz- Bauzonnet.) 500 fr.

Dernière édition donnée par Molière. BIBLIOGRAPHIE MOLIÉRESQUE, seconde édition, N 3 page 4.

Hauteur : 143 millimètres.

Paris. — Typ. A. H. Bécus, 16, rue Mabillon.

1re ANNÉE. N° 3. 1er JUIN 1879.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE M. M:

E. Campardon, P. Chéron, J. Claretie, F. Coppée, B. Fillon, V. Fournel, Ed. Fournier, A. Houssaye, Paul Lacroix, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, E. Noel, Ch. Nuitter, E. Picot, L. de la Pijardière, H. de la Pommeraye, F. P. Régnier, F. Sarcey, Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu.

PAR

Georges MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

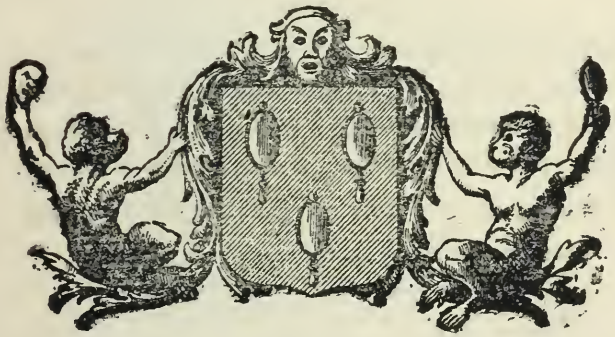

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE.

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1879

SOMMAIRE DU NUMÉRO III

— BRAVO MOLIÈRE! — A. Copin.
— UNE MISE EN SCÈNE MODERNE DU TARTUFFE — *suite.* Edouard Thierry.
— UN BEAU-FRÈRE DE MOLIÈRE SEIGNEUR DE FRANCONVILLE. — P. L. Jacob, bibliophile.
— MOLIÈRE A LA FOIRE DE ROUEN EN 1643. — Eugène Noël.
— LE GERME DU TARTUFFE. — Prosper Blanchemain.
— DOCUMENTS INÉDITS. *Un procès verbal de 1690.* — E. Campardon.
— PETIT QUESTIONNAIRE.
— REVUE THÉATRALE — Mondorge.
— BIBLIOGRAPHIE MOLIÉRESQUE — Du Monceau.
— NOUVELLES & INFORMATIONS.
— ANNONCES DE LIBRAIRIE SPÉCIALE.

LE MOLIÉRISTE *paraît le* 1er *de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et formera chaque année un volume d'environ* 300 *pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.
UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

BRAVO MOLIÈRE !

18 NOVEMBRE 1659

Les marquis sont sur le théâtre,
Coudoyant les gens du bel air.....
Dans la salle, un peuple idolâtre
Mugit pressé, vivante mer.

Car c'est le jour d'une première ;
Un auteur, tout nouveau venu,
Va se produire à la lumière,
Et l'on a soif de l'inconnu.

Déjà la dernière chandelle
Vient d'être allumée. — Au rideau !
L'on a frappé. — La ritournelle
Vient de préluder au morceau.

La pièce à nom : Les Précieuses,
Et les femmes à ce procès
Ne sont pas les moins curieuses
D'assister, pour s'y voir de près.

Chacun, tout d'abord, fait silence,
On tremble de se prononcer ;
On affecte l'indifférence....
— Il en coûte tant d'approuver ! —

Mais, quand on entend Mascarille
Parler, lorsque l'on voit son jeu,
L'on croit voir la Cour et la Ville
Reproduites en traits de feu.

Alors, au milieu du parterre,
Un vieillard, tout à coup, surgit
En s'écriant : « Bravo ! Molière ! »
Et toute la salle applaudit !

Ce jour là, ton nom, ô Molière,
Passait à la postérité :
Car, en deux mots, la France entière
Par ce vieillard avait parlé.

ALFRED COPIN.

UNE MISE EN SCÈNE MODERNE

DU

TARTUFFE

(suite)

Elmire assise ! C'est à dire Elmire incivile et qui manque aux convenances ! Elmire qui cesse de tempérer, à force d'égards, l'humeur de M^me^ Pernelle ! Elmire qui cesse de mettre sa douceur, sa discrétion, sa tenue parfaite entre sa belle-mère et tout son monde pour détourner les froissements et prévenir le choc ! Elmire qui cesse de promener ses yeux de l'un à l'autre, de regarder Marianne pour la consoler, Damis pour le contenir, Cléante pour le prier d'être indulgent, Dorine pour l'empêcher d'aller trop loin ! Le metteur en scène de l'Odéon n'a donc pas compris le silence d'Elmire durant la première scène du *Tartuffe* ! Il a donc cru que ce silence n'avait rien à dire et ne parlait pas ? S'il a vu jouer le rôle d'Elmire, je ne demande pas par qui ; mais assurément ce n'était pas par M^lle^ Mars.

Et M^me^ Pernelle aussi qui s'asseoit auprès de la table ! Jusqu'à présent, on croyait qu'elle quittait la maison pour n'y plus revenir, qu'elle ne voulait pas y rester par colère, et qu'elle ne s'arrêtait dans la salle basse que pour y quereller. « Oui, cela était autrefois ainsi, comme dit Sganarelle ; mais nous avons changé tout cela. » Ce qui fait que le foie est à gauche, que le cœur est à droite, et qu'afin de donner un certain mouvement aux personnages du *Tartuffe*, on leur ôte leur attitude naturelle, leur tempérament, leur caractère, et leur émotion du moment.

J'oubliais Flipote; aussi n'est-elle pas très intéressante. Au lever du rideau, Flipote est assise dans l'enfoncement de la porte du fond. L'entrée de Dorine la réveille. Elle se lève, elle se tient sur ses jambes en s'appuyant contre la baie de la porte et finit par s'y rendormir debout.

Martine (des *Femmes savantes*) est *servante de cuisine*. Nicole (du *Bourgeois gentilhomme*) est *servante de M. Jourdain*. Dorine est, ici, *suivante de Marianne*. Je n'imagine rien : je ne fais que répéter Molière. Voyez la liste des personnages en tête des trois pièces, et d'ailleurs Mme Pernelle dit nettement le mot pour Dorine :

« Vous êtes, ma mie, une *fille suivante*
« Un peu trop forte en gueule et fort impertinente. »

Dorine ne ressemble donc ni à Martine ni à Nicole ; son nom ne vient pas du même calendrier que les leurs, et c'est se méprendre que de lui faire apporter le bois pour la cheminée. La maison d'Orgon est une maison riche. Les serviteurs y ont chacun leur office à part, et si Orgon revient de la campagne avec un fouet à la main, des guêtres de cuir aux jambes, un grand manteau gris sur le dos, ce n'est pas Dorine qui le débarrasse de son fouet, de son manteau ou de ses guêtres.

Il y aurait bien quelque chose à dire du nouvel équipage d'Orgon. Le fouet, les guêtres et le manteau sentent plus le campagnard que le citadin qui revient des champs. Je crois bien pour ma part qu'Orgon est homme de qualité et qu'il a son carrosse comme Valère ; mais ce n'est pas encore là le point qui me touche. A la façon dont on arrange les choses, Orgon est plus pressé de se mettre à son aise que d'avoir des nouvelles de son héros. J'aimerais mieux

le contraire. Du reste, entre Orgon qui tend sa jambe sur un tabouret et Dorine qui lui défait ses guêtres devant le feu, la scène se joue plus aisément. Le groupe ne s'arrange pas mal. Le geste naturel aide au naturel du dialogue.

Quand le rideau se lève pour le second acte, Marianne sort de sa chambre et vient chercher quelque chose sur la table de droite. Orgon n'a plus besoin d'ouvrir la porte de sa fille pour l'appeler, il la trouve déjà sur la scène, et s'asseoit pour lui parler en lui tenant la main. Cela n'est pas mal, je parle des deux derniers mouvements. Orgon s'asseoit parce que le sujet de l'entretien est sérieux. Il câline sa fille pour la gagner d'avance à son projet. C'est alors que survient Dorine, avec son tablier plein de bois, et qu'elle surprend la conversation en remettant une bûche au feu.

Sauf la méprise dont j'ai parlé tout à l'heure, je comprends bien que l'Odéon ait voulu motiver l'entrée de Dorine; Molière ne la motive pas, c'est une négligence. Il y en a encore une ou deux dans la pièce : (Comment se fait-il que Cléante, au premier acte, ne semble pas connaître Tartuffe même de rèputation ? et à quoi Orgon perd-il son temps durant le second acte pour arriver au troisième sans avoir encore embrassé son Tartuffe ?) mais on pourrait, si je ne me trompe, donner une raison à l'entrée de Dorine et ne pas sortir de la tradition. Orgon vient secrètement à la chambre de sa fille ; Dorine, qui a eu vent de quelque chose, se glisse sur ses talons et le guette. Aussitôt qu'il frappe à la porte de Marianne, je voudrais voir Dorine entr'ouvrir la porte de la salle et se mettre aux écoutes. Il n'y aurait plus là de hasard, Dorine arriverait à point nommé et pour secourir Marianne qui ne se défend pas.

Le second acte se termine sans autre singularité remarquable. Le troisième s'ouvre de même. Seulement, Elmire est en toilette. C'est trop juste. Le temps marche. La pièce a commencé le matin. Nous sommes maintenant à l'après-midi, on allumera les chandelles au quatrième acte, et la nuit se passera du quatrième au cinquième.

Dorine n'apporte plus de bois à la cheminée.

La remarque n'est pas tout à fait inutile. A partir du moment où nous sommes, l'Odéon ne tient pas plus à sa cheminée que s'il n'en avait pas fait son invention et son chef-d'œuvre. Elmire, qui vient trouver Tartuffe à la salle basse, ne lui propose pas de s'approcher du feu; Tartuffe, qui s'informe avec intérêt de la santé d'Elmire, ne l'engage pas à éviter le froid. Tous deux se placent vulgairement, traditionnellement, au milieu du théâtre. Devant le trou du souffleur? Hélas! oui, comme à la rue de Richelieu. Deux siéges côte à côte et vis-à-vis du public. Tout ce que l'Odéon a pu s'épargner, ç'a été le chagrin de les aligner de front: il les a rangés un peu en biais ; mais, pour avoir ce peu de biais, Elmire et Tartuffe tournent un peu plus le dos à la cheminée.

A la rue de Richelieu, Elmire et Tartuffe ont deux fauteuils; à l'Odéon, Tartuffe ne prend qu'un tabouret. C'est encore une différence, sans compter que le tabouret se manœuvre plus aisément. Dans une attaque du genre que nous savons, le tabouret est très propre à l'escarmouche. Elmire ne peut pas échapper à ses évolutions, Tartuffe le pousse impitoyablement contre elle. Le réalisme avait l'air de perdre d'un côté, mais il se rattrape de l'autre. Quand Elmire dit à Tartuffe :

« Que fait là votre main ? »

Tartuffe pourrait lui demander si elle se moque; car elle n'a raisonnablement pas lieu d'en douter. *Il* ne *lui met* pas tout simplement *la main sur les genoux*, comme l'indique Molière; il lui prend le genou d'assez haut, à main pleine et longtemps. Voilà un Tartuffe qui ne se pique pas d'hypocrisie. Il a la face empourprée et luisante d'un polichinelle de carton. Il ouvre deux grands yeux ronds comme les yeux d'un oiseau de proie. Avec ces deux yeux là, il couve Elmire et l'enveloppe, il s'arrange de manière à ce qu'Elmire se lève sur le champ et lui fausse compagnie. Elle ne le fait pas, et elle a tort. Une femme qui se laisse convoiter et insulter d'un tel regard mérite tout le reste. Aussi le Tartuffe de l'Odéon n'épargne-t-il guères à Elmire que la dernière brutalité. Il fait mieux que de *manier son fichu* ; il le soulève par le coin et de façon à lui découvrir la gorge. Elle quitte son fauteuil, il quitte son tabouret, il se tient haletant et pressant derrière elle. Il lui ferme la retraite dans le cas où elle voudrait lui échapper. Il la magnétise du souffle et du geste, et quand il arrive à lui expliquer tous les avantages du commerce secret qu'il lui propose, mystère assuré, silence absolu, rien à craindre du côté de son mari, rien à craindre du côté du public :

« Et c'est en nous qu'on trouve, acceptant notre cœur,
« De l'amour sans scandale et du plaisir sans peur. »

pour faire le marché conclu, il en applique aussitôt les arrhes sur l'épaule d'Elmire, disons les choses plus nettement : il lui donne un baiser sur l'épaule.

Tout cela est profondément ignoble. Le Tartuffe de Molière va déjà bien loin ; mais il ne va pas plus loin que n'allaient les libertés de son temps, et, encore aujourd'hui,

quand le comédien, avec un prétexte tout prêt, avance timidement la main vers le fichu ou les genoux d'Elmire, quand il s'en tient aux équivoques, aux subtilités, aux témérités de sa rhétorique originale, Elmire peut encore lui promettre d'oublier son incartade à la condition qu'il ne prétendra plus à la main de Marianne ; mais, après une scène comme celle qui se passe à l'Odéon, après ces yeux ardents, cette violence de gestes et ce baiser, si Elmire souffre que Tartuffe demeure un jour de plus dans sa maison, elle cesse d'être une femme prudente et presque d'être une femme de bien. Changez donc la tradition de la Comédie-Française, pour arriver à ce résultat de compromettre Elmire et de contrarier à chaque pas l'intention de Molière!

EDOUARD THIERRY.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Quelques uns de nos lecteurs ayant pris cette étude de notre éminent collaborateur pour la réimpression d'un ancien feuilleton, nous croyons devoir déclarer que l'article *Une mise en scène moderne du Tartuffe*, quoique écrit en 1857, est entièrement *inédit*. Ce fut Théophile Gautier, alors depuis deux ans successeur de M. Edouard Thierry à la Revue Dramatique du *Moniteur Universel*, qui rendit compte des représentations de Fechter à l'Odéon.

G. M.

UN BEAU-FRÈRE DE MOLIÈRE

SEIGNEUR DE FRANCONVILLE

La terre de Franconville, dans la vallée de Montmorency, à trois lieues de Pontoise, fut autrefois une seigneurie que Louis XIII érigea en marquisat (Juin 1619) pour Jacques d'O, fils du surintendant des finances de Henry IV. Elle passa ensuite dans le domaine du prince de Condé, qui la vendit à André Boudet, marchand tapissier à Paris, demeurant « sous la Tonnellerie, *au Soleil d'or* ».

André Boudet était le beau-frère de Molière.

Il avait épousé, en 1651, Marie-Madelaine Poquelin, fille de Jean Poquelin et de Marie Cressé, laquelle mourut le 18 mai 1665 et fut enterrée à S[t] Eustache. Mais il ne devint seigneur de Franconville qu'après 1670, puisque l'ouvrage, peu connu, que nous allons citer, le désigne comme tel et le met en présence de François de Harlay de Champvallon, archevêque de Paris depuis Janvier 1671. Son nom parait souvent dans les registres de l'état civil et dans les actes notariés concernant Molière et sa famille. Ainsi, le 20 février 1662, il est un des témoins du mariage de Molière

avec Armande-Grésinde Béjart; le 22 Novembre 1664, il est, avec son beau-frère, témoin du mariage de Geneviève Béjart avec Léonard de Loménie, sieur de Villaubrun; en avril 1670, il assiste à l'inventaire après décès de son beau-père Jean Poquelin, en qualité d'héritier pour un tiers de la succession; le 12 octobre 1672, il assiste à l'inhumation du second fils de Molière; après la mort de Molière, il est nommé subrogé-tuteur de la fille du défunt; le 14 Juillet 1673, il emprunte à la veuve de Molière une somme de 11,000 livres, que Lully remboursait, en premier paiement, sur un prêt que lui avait fait Molière en 1670. Dans ces divers actes authentiques, il est toujours nommé André Boudet, marchand tapissier, et jamais seigneur ou marquis de Franconville.

C'est dans les *Nouveaux Entretiens des Jeux d'Esprit et de Mémoire*, (*) du marquis de Châtres (Jean Brodeau) qu'il est fait mention d'André Boudet devenu seigneur de Franconville entre 1671 et 1682, époque de sa mort. On a lieu d'être un peu étonné de voir un marchand tapissier des Halles en possession de cette seigneurie, qui lui avait été vendue, sans doute fort cher, avec tous les droits seigneuriaux qui en dépendaient, lui qui empruntait à sa belle-sœur, en 1673, une misérable somme de 11,000 livres. Dans tous les cas, en achetant la seigneurie, il n'avait pas encore obtenu le privilége de prendre le titre de *marquis*. Si Molière eût vécu jusque là, il se serait peut-être diverti, en trouvant un marquis dans sa famille.

(*) Lyon, Jacques Lyons, 1709, in-12. p. 73 & suiv.

« L'archevêque de Paris commença, dit le marquis de Châtres, à remplir le premier devoir de son employ, en allant tenir un synode dans le Doyenné de Montlheri, proche de Châtres. »

Ce fut dans une des salles du château de Châtres ou d'Arpajon qu'il assembla les curés et donna audience aux personnes qui avaient des plaintes à lui adresser. Il était accompagné de son grand-vicaire M. de la Brunetière et de M. l'abbé de Tillot, fort habile prédicateur qui fit la harangue à l'entrée du synode.

« L'on fit entrer dans la salle un bon et riche marchand de Paris, nommé M. Boutet, qui avait acheté de monseigneur le prince de Condé la terre de Franconville. Le curé du lieu, enragé de n'avoir plus pour seigneur le premier prince du sang et considérant qu'un simple bourgeois, quoyque fort honnête homme, tiendroit la place, dans son église, de cette altesse,.

« Ce pasteur jura qu'il ne le recommanderoit point dans les prières publiques comme seigneur, mais bien en qualité de marchand. Ce qui étant venu à la connoissance de l'acquéreur, il fit faire des sommations au curé de luy rendre les honneurs qui luy étoient dus comme son nouveau seigneur.

« Au premier Prône qu'il fit, il dit à ses Paroissiens : « Je ne veux pas vous empêcher de prier Dieu pour M. Boutet qui tient boutique en la rue ***, qui est nouveau seigneur de Franconville, à ce qu'il prétend. Vous pouvez en user comme il vous plaira. Pour moy, vous sçavez que je suis obligé de dire tous les jours mon bréviaire et quantité de prières, tant pour mes amis vivants que trépassez. Ce seigneur marchand me dispensera, s'il luy plait, de prier Dieu pour sa santé et succez de son négoce. »

« L'acquéreur de la seigneurie se pourvut à la Cour et fit voir les termes de cette belle Publication. Le Parlement ordonna que le Curé feroit la prière à la manière accoutumée pour les autres seigneurs, sans faire mention du nouveau seigneur. Cet arrêt fut signifié au Curé mutin, qui

dit à l'huissier qui étoit porteur de l'arrêt, qu'il ne manqueroit pas de déférer à ce qui luy étoit ordonné par la Cour, mais qu'il falloit que ce marchand obtînt encore un autre arrêt, pour obliger le Curé et les Paroissiens à diriger leurs intentions dans leurs prières. »

« Le seigneur de Franconville vint supplier le Prélat de réduire cet obstiné à la raison, luy disant : « Monseigneur, ce malheureux prêtre m'a fait une hydre de procez ; le bras séculier, qui a toute la force en main, n'en peut venir à bout. » Le Prélat luy dit : « Que pensez-vous que l'Église puisse faire contre luy ? Je voudrois avoir assez de pouvoir pour obliger le Curé et les habitans de prier Dieu de tout leur cœur pour vous ; vous sçavez que je ne puis pas connoître ce qui se passe dans l'intérieur. Quand j'en aurai bien informé, il n'est pas de mon pouvoir et de mon ressort de les obliger à diriger leurs intentions en votre faveur. »

« Mais, dit le Prélat, Monsieur, je veux vous donner un conseil qui réduira au point que vous souhaitez ces emportez. Comme Dieu, par le commerce que vous faites, vous a donné du bien, payez une année de la taille à la décharge des habitans, et allez à l'offrande tous les jours de fêtes à la Paroisse, et toutes les fois que vous y irez, portez un loüis d'or au Curé, vous verrés qu'ils dirigeront tous leurs intentions comme vous souhaités. »

P. L. JACOB, bibliophile.

MOLIÈRE A LA FOIRE DE ROUEN

EN 1643

Il n'est douteux pour personne que Molière et sa troupe ambulante, durant leurs treize ou quatorze années de pérégrinations en province, n'aient joué souvent dans les foires, d'ailleurs très célèbres, de ce temps là. L'une de ces foires alors les plus en renom et aussi les plus rapprochées de Paris, était la foire de Rouen, dite *foire du Pardon* ou foire de S^t^ Romain. En souvenir de la *Gargouille*, bête fantastique dont le Saint avait débarrassé la ville, on y délivrait tous les ans un prisonnier. (voir le livre de M. Floquet sur le *Privilège de Saint Romain*).

L'ouverture de la foire avait lieu le 23 octobre et se continuait par-delà la fête de la Toussaint.

Or, tout le monde sait aujourd'hui qu'il existe au greffe de Rouen un registre sur lequel on peut lire un acte authentique portant la signature de J. B. Poquelin et celles de ses camarades de théâtre : D. Beys, Geneviève Béjart, G. Clérin, Joseph Béjart, M. Béjart, Caterine des Urleis, Bonnenfant, Pinel, Madelaine Malingre et Chaterine Bourgeois, dont le fac-simile vient d'être publié par M. G. Desjardins dans le magnifique reçueil qui a pour titre *Le Musée des Archives départementales*, (N° 159, pl. 58). Cet acte constate la présence

à Rouen des comédiens susnommés à la date du 3 novembre 1643. Mais il est bien évident qu'un tel acte suppose qu'ils y étaient établis depuis plusieurs jours déjà ; car il avait fallu préalablement s'entendre avec le notaire royal Maître Cavé pour en préparer la rédaction.

Or, ceci nous met en pleine foire du Pardon, ou, comme on dirait aujourd'hui (car la foire dure encore), en pleine foire S[t] Romain.

La découverte de cet acte authentique est dûe, comme on sait, aux recherches patientes de l'archiviste E. Gosselin.

Il est donc aujourd'hui parfaitement établi que Molière commença par Rouen dès 1643 le cours de ses pérégrinations en province, de même qu'il l'y termina en 1658. Lagrange, son camarade, avait constaté ce séjour de la troupe dans la patrie de Corneille durant tout l'été de 1658.

Quant au séjour de 1643, comment n'en a-t-il pas été question plus tôt ? on se l'explique difficilement, lorsqu'on lit dans Perrault (*Hommes Illustres*) que Molière, partant pour la province, alla d'abord à Rouen.

Si l'on veut bien se rappeler ce qu'était le théâtre à cette époque ; si l'on veut bien se souvenir des détails si parfaitement vrais que nous fournissent le *Roman comique* et Perrault lui-même sur les comédiens ambulants du temps de la Fronde, si l'on veut bien se rappeler ceux qu'a donnés de façon si plaisante M. Samson dans sa petite comédie en vers la *Fête de Molière* ; si l'on veut se rappeler aussi que le *Roman comique* fut publié peu de temps après une apparition de Molière à Paris, en 1650, on comprendra combien il est vraisemblable que les jeunes comédiens de 1643, alors dirigés par Denis Beys, aient fait leurs débuts à la foire de Rouen, une des plus fréquentées de ce temps là par les

théâtres de toutes sortes. Rouen était en outre une des villes de France où l'on aimait le plus la comédie, ainsi qu'on le peut voir par le nombre prodigieux d'œuvres dramatiques qui s'y imprimèrent aux premières années du XVII^e^ siècle. Les succès de Corneille n'avaient fait d'ailleurs que développer ce goût parmi la jeune population rouennaise.

La célèbre foire normande peut donc s'attribuer la gloire d'avoir eu les débuts de Poquelin et de ses amis : Corneille avait alors trente-sept ans, il venait de faire jouer le *Menteur*, la plus belle comédie du siècle (avant Molière). Qu'on se figure les relations qui durent s'établir ! Corneille l'ainé, et son jeune frère Thomas, qui avait dix-huit ans à peine, avaient l'un et l'autre la passion du théâtre. Les voit-on tous les deux se diriger vers la foire ? les jeunes comédiens purent-ils obtenir la faveur de jouer quelqu'une des pièces de P. Corneille ? ce n'est guère probable ; mais les relations entre l'auteur du *Cid* et le futur auteur du *Misanthrope* commencèrent certainement dès cette époque.

ÉUGÈNE NOEL.

LE GERME DU TARTUFFE

L'IMPOSTURE est vieille comme le monde, et l'on peut dire qu'elle a commencé avec lui. — Cependant, lorsque le *Tartuffe* parut, le sujet était plus que jamais en situation. Selon une expression qui, pour être moderne, n'en est pas moins juste pour cela, le *Tartuffe* était dans l'air. — On en trouve le germe, l'œuf pour ainsi dire, dans les *Satyres* de Jacques Du Lorens, publiées: à Paris, chez Gervais Alliot, 1633, in-8°; et chez A. de Sommaville, 1646, in-4°.

Voici ce passage remarquable, dont nous empruntons le texte à l'édition de 1646 :

SATYRE I.

« Que je suis dégoûté de la plupart des hommes,
Plus je les considere en ce siecle où nous sommes!
Mais surtout je hay ceux dont le semblant est doux,
Qui n'entendent jamais la Messe qu'à genoux ;
S'ils parlent, c'est de Dieu, de sa bonté suprême,
De se mortifier, renoncer à soy-mesme....
Après avoir tenu ce langage des cieux,
Croirois-tu bien, Monsieur, qu'ils sont fort vicieux,
Et que celuy d'entre eux qui fait plus d'abstinence,
Dont la face est plus triste, a le moins d'innocence,
Est prest sans marchander à faire un mauvais tour,
Pour ne tenir parole à chercher un détour.
Il prend son avantage en concluant l'affaire,
Encor que comme un prêtre il dise son bréviaire.

S'il rit, c'est un hazard et ne rit qu'à demy.
C'est avec un baiser qu'il trahit son amy!...
Après ses oraisons, est-il hors de l'Église,
A son proche voisin il trame une surprise...
Il cajole sa femme et la prie en bigot
De faire le péché qui fait un homme sot.
Encor qu'il soit tenu plus chaste qu'Hippolyte,
Il est aussi paillard, ou plus, qu'un chien d'ermite...
Au reste à l'entretien il est si papelard
Que vous ne diriez pas qu'il eût mangé le lard;
A sa douce façon et modestie extrême
Il paroist innocent, ou l'innocence même ;
Il porte un cœur de sang sous un dévot maintien,
S'il preste, c'est en juif sous l'habit d'un chrestien,
Et son débteur le fuit, de mesme (s'il faut dire)
Qu'un voleur un prévost, une nymphe un satyre ;
C'est le plus inhumain de tous les créanciers ;
Je le sçay pour avoir esté de ses papiers.
S'il plaide, pensez-vous, il plaide main garnie ;
Gardez-vous bien de lui les jours qu'il communie! »...

Elmire, Orgon, Tartuffe, tout est là. Le *dernier* trait surtout est sublime ; mais, de ces trente vers, pour faire sortir le chef-d'œuvre immortel, il fallait le génie de Molière.

PROSPER BLANCHEMAIN.

DOCUMENTS INÉDITS

UN PROCÈS VERBAL DE 1690

M. Emile Campardon, auquel on doit deux précieux volumes de *Documents inédits sur Molière* (1871 & 1876) et, tout récemment, le beau livre des *Comédiens du Roi de la Troupe française pendant les deux derniers siècles* (1 vol. in-8° H. Champion, 1879), a bien voulu nous donner la primeur de la pièce suivante, par lui découverte dans l'inépuisable trésor des Archives Nationales.

C'est un procès-verbal de commissaire au Châtelet où figurent Thérèse Lenoir, la *filleule de Molière*, et Pierre de La Thorillière, le fils de son vieux camarade et ami François.

Le frère et la sœur avaient, âgés de douze et de huit ans, créé les rôles d'un petit Amour et de la Grâce Œgiale dans *Psyché*, et c'est à ce titre qu'ils doivent trouver place dans notre galerie moliéresque, comme ayant assisté à la lecture des chefs-d'œuvre du Maître, lequel — selon M^lle^ Poisson, fille de Du Croisy — « vouloit, quand il lisoit ses pièces « aux Comédiens, qu'ils y amenassent leurs enfants pour ti- « rer des conjectures de leurs mouvements naturels. »

Voici le texte du procès-verbal qui concerne La Thorillière et sa sœur :

L'an 1690, le mercredi premier jour de Février, onze heures du matin, requis que nous avons été, César Vincent Lefrançois &c. sommes à l'instant transporté rue Montorgueil, en l'hostel d'Auch & étant dans une chambre au premier étage ayant vue sur un jardin, avons trouvé Pierre Lenoir sieur de LA THORILLIÈRE & THÉRÈSE LENOIR, sœur dudit La Thorillière, femme séparée de biens d'avec Fleurant Carton sieur

DANCOURT, comédien du Roy, autorisée par justice à la poursuite de ses droits : Lesquels nous ont dit qu'ils sont surpris que, heure présente, on seroit venu dans l'appartement dudit La Thorillière disant que c'est une saisie de revendication que l'on fait des meubles qui occupoient une maison au faubourg St Germain ; ce qui n'est pas vrai, les dits meubles n'ayant jamais occupé les lieux de la dite maison du faubourg St Germain. Pourquoi empêchent les dits sieur de La Thorillière & femme Dancourt qu'il soit fait aucune saisie desdits meubles.

Signé : DE LA THORILLIÈRE ; THÉRÈSE LENOIR ; LEFRANÇOIS.

Avons trouvé pareillement dans la dite chambre demoiselle Marguerite Périer, veuve de feu Thomas Crestot sieur Delahaie : Laquelle nous a dit qu'ayant fait bail à Florent Carton sieur Dancourt d'une maison size rue des Rosiers faubourg St Germain moyennant le prix & somme de 900 livres de loyer par an pour en jouir pendant le terme d'une année & neuf mois ; de laquelle maison les dits Dancourt & sa femme sont entrés en possession du jour de Noël dernier, l'ayant même fait garnir de meubles exploitables, ladite demoiselle Delahaie a appris qu'ils ont fait emporter furtivement tous lesdits meubles de ladite maison & iceux transporter dans les lieux où nous sommes & même ailleurs : ce qui l'a obligée de se transporter avec Philippe Véron, sergent à verge, dans les dits lieux. Où étant entrée sur l'heure de huit heures du matin & ayant reconnu plusieurs meubles & deux tentures de tapisserie ployées & non tendues qui sont dans les dits lieux où nous sommes pour faire partie des meubles qui ont occupé ladite maison rue des Rosiers, elle les a fait saisir & revendiquer par ledit Véron en vertu de l'Ordonnance de M. le Lieutenant Civil à nous représentée, datée du 30 Janvier dernier &c.

Signé : MARGUERITE PÉRIER ; VÉRON.

Sur quoi nous Commissaire &c. avons renvoyé les parties au premier jour en la Chambre & par devant M. le Lieutenant Civil.

Signé : LEFRANÇOIS.

(ARCHIVES NATIONALES. *Commissaires au Châtelet :* Liasse 3811.)

PETIT QUESTIONNAIRE

RÉPONSES

3. — Jean Rocquelin.—Votre citation de l'*État Général des officiers de la maison du Roy pour 1631* (Archives du Palais) tranche la question ; car, comme vous le lirez à la page 35 de mon histoire de *La Famille de Molière*, Nicolas Pocquelin, que je cite à la page 7, et qui était l'*oncle* de Molière, céda à son frère Jean Pocquelin son office de *Tapissier ordinaire du Roy*, ainsi qu'en fait foi la « procuration *ad resignandum* passée au profit dudit Jean, par-devant Turgis et Morel, notaires au Châtelet, le 2 avril 1631. »

Jean Pocquelin en fut investi par « lettres de provision accordées par sa Majesté *le 22 avril* 1631, signées Louis, et plus bas de Loménie » et il prêta serment « le 24 avril au-dit an, aux mains de Mgr. Jean de Souvre. »

Rocquelin est donc encore, dans l'extrait que vous citez, *une mauvaise lecture* pour Pocquelin, car je ne puis croire que ces deux appellations aient pu se dire en même temps : l'inventaire dressé le 19 janvier 1633 par Jolly et Collé, notaires garde-notes au Châtelet de Paris, après la mort de Marie de Cressé, porte bien Pocquelin.

Je compte sur votre impartialité pour insérer cette note qui rectifiera en même temps une erreur d'attribution de mon livre, car les lignes 14 à 17 de la page 33 doivent terminer la ligne 7 de l'article Nicolas Pocquelin, à la page 7 ; l'erreur est si visible à Nicolas Pocquelin, né en 1627, qu'elle s'indique d'elle-même.

E. RÉVÉREND du MESNIL.

REVUE THÉATRALE

Comédie Française — Voici la nouvelle distribution de l'*Avare*, dont la reprise a eu lieu le jeudi 22 mai :

Harpagon	MM.	Got.
Cléante		Delaunay.
Valère		Worms.
Me Jacques		Thiron.
La Flèche		Coquelin cadet.
Anselme		Martel.
Me Simon		Joliet.
Le Commissaire		Richard.
La Merluche		Tronchet.
Brindavoine		Masquillier.
Marianne	MMlles	Reichemberg.
Elise		Barretta.
Frosine		Dinah-Félix.

—Il est tout naturel que Molière fasse les honneurs de sa Maison le premier soir des représentations de la Comédie à Londres. Le spectacle du lundi 2 juin à Gaiety-Theatre comprendra : un prologue d'inauguration en vers, de M. Jean Aicard : *Molière à Shakespeare*, dit par le doyen des sociétaires, M. Got ; *le Misanthrope* et *les Précieuses Ridicules*.

Odéon — Les grosses recettes du *Voyage de M. Perrichon* ayant fait des loisirs à une bonne moitié de la troupe, M. Duquesnel a envoyé ses pensionnaires disponibles dans l'Ouest, où ils ont donné, à Chartres, Rennes et Brest, une dizaine de représentations. *L'Avare*, seul représentant du répertoire de Molière, a été joué à Brest le dimanche 18 et à Rennes

le mardi 20 mai par MM. Clerh, Kéraval, Tousé, Valbel, Grandier, Rebel, Foucault, Mmes Marie Chéron, Sisos et Caron.

Pendant ce temps, l'amusante comédie de Labiche a été, à Paris, précédée chaque soir, ainsi qu'aux Matinées des dimanches 11, 18 et 25 mai, du *Dépit amoureux* joué par MM. Amaury (Éraste) Cressonnois (Gros-René) Boudier (Mascarille) Deguy (Valère), Mlles F. Chartier (Marinette) et Alice Brunet (Lucile).

—Théatre de St Germain-en-Laye—Le jeudi 8 Mai, M. Ludovic Halévy a fait, au profit de la bibliothèque populaire de la ville, une conférence sur *Molière à Saint Germain*, dont *le Gaulois* du 18 a publié un extrait, précédé d'un résumé assez exact de cette causerie. Le *Registre* de La Grange ne relate pas moins de treize voyages ou séjours de Molière à St Germain : M. Halévy avait eu d'abord le projet d'étudier ces treize voyages, mais, reconnaissant bientôt que le sujet était trop étendu pour la très courte durée d'une conférence, il s'est à peu près borné à un essai de *restauration* de la soirée du 2 décembre 1666, c'est-à-dire de la première représentation du *Ballet des Muses* de Benserade et Lulli, avec intercalation de pièces de Molière, *Mélicerte*, puis *le Sicilien*, etc.

M. Ludovic Halévy, qui a recueilli de nombreux renseignements et pris beaucoup de notes sur les douze autres voyages, a l'intention d'en faire un petit volume qui prendrait comme sa conférence, le titre de *Molière à Saint Germain*. Nous souhaitons vivement que ses travaux lui permettent de tenir bientôt sa promesse.

MONDORGE.

BIBLIOGRAPHIE

MOLIÉRESQUE

Une Imitation Allemande du Cocu Imaginaire — Un homme de lettre viennois, M. le Dr Alfred Friedmann, vient de publier à Leipzig une traduction libre en prose du *Sganarelle* de Molière, sous le titre de *Falscher Verdacht, oder Der Betrogene in der Einbildung*. (*)

Dans sa *Préface*, M. A. Friedmann déclare que *Sganarelle* ne peut être représenté aujourd'hui sous sa forme primitive, et qu'on ne saurait songer à en donner une traduction littérale.

Il passe successivement en revue les critiques de Geoffroy, d'Aimé-Martin, de Nisard, de Taschereau et de Charles Louandre, et les anecdotes rapportées par Bret, notamment celle de Neufvillaine (qu'il appelle à tort *Neuvevillaine*), puis se demande quel est le but moral de la pièce, comme si Molière s'en était proposé d'autre que d'amuser les honnêtes gens. Pourquoi cette vertueuse indignation : « Malheur aux nations chez qui l'indifférence du mari pour la « vertu de sa femme prend racine, *comme cela se voit dans « la haute aristocratie parisienne* ! Malheur à la famille où « l'homme ne reconnaît pas comme la plus grande calamité « et un opprobre ineffaçable l'infidélité de la femme : le « mariage est dissous, l'amour a fui, les enfants sont aban- « donnés sans secours, les bases de la famille sont ébranlées,

(*) br. in-8° de 20 p. Leipzig, Druck von Philipp Reclam jun. 1878.

« et les bases de la famille sont celles de l'État. *Là où cesse*
« *la Famille, commence la Commune* ! (Wo die Familie auf-
« ghot, sangt die Commune an ! »

La sortie est intempestive,on en conviendra, et l'on ne s'attendait guère à voir paraître la Commune au prologue de *Sganarelle*.

M. Friedmann, qui eût pu mettre le *Cocu* en alexandrins ou en iambes de cinq pieds s'il eût écrit pour la lecture, a préféré le traduire en prose pour la représentation.

Des neuf personnages de l'œuvre de Molière, M. Friedmann n'en conserve que six, et leurs noms sont changés : Gorgibus s'appelle herr Wankelmuth (l'indécis) ; Célie, Thérèse : l'amoureux Lélie, Adolf Treuhaus (Fidèle) ; la suivante, Sophie; et le couple Sganarelle est devenu Herr und Frau Hornkopf (M^r & M^me Cornu).

Le nombre des scènes est à peu près resté le même, malgré de nombreuses coupures, quelques additions et le dénoûment modifié.

Le traducteur, qui a fait entrer dans sa pièce l'anecdote connue du bourgeois de Paris croyant se reconnaître dans Sganarelle et trop heureux d'en être quitte pour un mal imaginaire, n'a pu faire encore représenter son imitation à Vienne, dont le Burg-Theater a donné avec succès une reprise du *Malade*. Berlin et Meiningen affichent de temps en temps l'*Avare*, les *Femmes Savantes*, le *Misanthrope*, *Tartuffe* et l'*École des Femmes*, et *Sganarelle*, tout mutilé qu'il est, ira —nous n'en doutons pas— grossir le répertoire du Maître à l'étranger.

—La Famille de Molière *& ses représentants actuels*, d'après les documents authentiques, par E. Révérend du Mesnil,

juge de paix, membre de la société des gens de lettres et de plusieurs sociétés savantes. — Un joli vol. in-8° de XI-111 pages, imprimé par Motteroz, avec les armoiries de Molière et celles de sa femme — tiré à 300 exemplaires. Paris, I. Liseux, 2. Rue Bonaparte. Prix 6 fr.

L'éditeur Liseux a mis en vente, le 8 mai, cet intéressant ouvrage, que nous avions annoncé dans notre précédent numéro. C'est une généalogie très complète des quatre branches de la famille Pocquelin, accompagnée de curieuses piéces justificatives, parmi lesquelles il convient de signaler d'importants extraits des registres paroissiaux (S^t Eustache, S^t Germain l'Auxerrois, S^t Laurent, S^t Paul, S^te Chapelle, S^t Sulpice et S^t Denis d'Argenteuil) relatifs à la branche de Molière, et suivie d'un appendice sur 59 acteurs de sa troupe depuis la fondation de l'*Illustre Théâtre* jusqu'à la mort du Maître sur la scène du Palais-Royal.

Quand nous aurons relevé deux erreurs de dates : à la page 42, 1623 pour 1618, mort de François de Molière, sieur d'Essertine ; à la page 61, première ligne, 1724 pour 1769, véritable date de l'*Éloge de Molière* par Champfort, il ne nous restera qu'à louer et recommander le patient et consciencieux travail de M. Révérend du Mesnil, historien-né de l'illustre famille dont il est aujourd'hui le représentant.

—Les Femmes Sçavantes — de la collection Lacour. — L'éditeur Jouaust enrichit sa belle collection des éditions originales de Molière en *fac-simile* de la réimpression textuelle des *Femmes sçavantes*, avec *Notice* et notes de notre collaborateur M. Louis Lacour de la Pijardière.

M. Lacour, après avoir cherché les raisons que put avoir Molière de traduire l'abbé Cotin sur la scène, se demande

s'il étendit son système de personnalités à tous les héros de sa pièce, et si le cadre ne fut pas choisi arbitrairement parmi ceux qui pourraient le mieux faire ressortir des piquantes allusions du rôle de Trissotin.

Le commentateur ne se range pas à la commune opinion qui voit Ménage dans Vadius. Rompant avec la tradition de deux siècles, M. Lacour va chercher le prototype du pédant hérissé de grec dans Donneau de Vizé, autre contempteur de Molière, contre lequel il avait écrit *Zélinde*.

« Molière, dit M. Lacour, niait qu'il eût voulu atteindre Ménage. Nous le croyons sur parole, et nous nous retournons vers cet intrigant, vers cet habile à double face, bien fait pour intéresser le Poète et qu'il nous semble avoir eu en vue. Comment lui, si susceptible, aurait-il négligé de se venger du méchant critique de ses premières œuvres et de l'ami excessif de Cotin? De Visé est l'un des plus anciens modèles, sinon le premier, de l'écrivain homme d'affaires. Vadius, cela touche de près à *vadere*, un mot propre à qualifier la vie de ce pionnier littéraire plus préoccupé de produire des montagnes de livres que des ouvrages mûrement étudiés, marchant sans relâche à la conquête de la fortune et de la renommée. Mais ces particularités ne sont pas les seules qui aient attiré notre attention : de même que le nom de Trissotin est un jeu de mots qui voile à peine le nom du poète ridicule, le nom de Vadius est contenu dans celui de Donneau de Visé ; c'est un autre jeu d'esprit, une de ces anagrammes à la mode au XVII^e^ siècle, où l'intention du poète se montre évidente :

DonneAU de VISé
3 2 5 1 4 6

« Et maintenant, à considérer les personnages en présence dans la fameuse scène, n'est-il pas plus comique de s'y figurer Cotin et de Visé, admirateurs l'un de l'autre jusqu'à l'hyperbole, et plus ou moins hostiles à Molière, se jeter leurs vérités à la face en plein théâtre, que le même Cotin et Ménage, un véritable savant dont le nom, *quoi qu'on die*, restera toujours synonyme de la science unie à l'élégance et à l'esprit. ? »

Quelque ingénieux que soit le système de M. Lacour, qui a bien voulu en donner la primeur au *Molièriste*, nous

avons peine à l'admettre et à récuser par là de sérieux témoignages contemporains.

Quand *Psyché* et la *Princesse d'Élide* auront paru, cette belle collection, tirée à petit nombre, sera complète et deviendra bientôt introuvable.

L'Enigme d'Alceste. — Notre collaborateur M. H. de Lapommeraye a fait, le lundi 5 mai, à la salle du boulevard des Capucines, une intéressante conférence sur ce nouveau livre de M. Gérard du Boulan, dont la presse s'est beaucoup occupée.

Le créateur du *Feuilleton parlé* a retrouvé là un public ami qui l'a chaleureusement applaudi.

Cette agréable causerie a été parfaitement résumée par M. Joseph Will dans le N° 10 de la revue littéraire *la Plume* (p. 79), auquel nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui n'ont pu assister à la conférence.

—Le *Journal officiel* du mardi 6 mai a publié, sous la rubrique Sciences, Littérature et Beaux-Arts (p. 3734-36) un article de M. Auguste Dide : *Molière & Scarron*, signalant un peu tard les rapports qui existent entre la nouvelle : *les Hypocrites* et la scène VI du 3e acte du *Tartuffe*. Le rapprochement était fait, il y a plus d'un siècle, par Cailhava, le premier en date des Moliéristes, et M. Pagès de Noyez le rappelait, tout récemment encore, dans ses deux conférences sur les *Aïeux littéraires du Tartuffe*.

—Lire, dans *le Gaulois* du 24 mai, un excellent article de notre collaborateur Auguste Vitu, sur *Madame Molière*.

Du MONCEAU.

NOUVELLES ET INFORMATIONS

Le *Moliériste* se trouve représenté, dans la nouvelle *Commission des Inscriptions Parisiennes*, par MM. Paul Lacroix, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, Charles Nuitter, archiviste de l'Opéra, et Georges Monval, archiviste de la Comédie française.

C'est dire que tout ce qui touche à la mémoire du plus illustre enfant de Paris sera soumis à l'étude et proposé au vote de la Commission.

Nous faisons appel au précieux concours de tous nos collaborateurs, abonnés et lecteurs, qui voudront bien nous adresser leurs observations relatives :

1° à la maison *dite* natale de la rue S^t^ Honoré.
2° à la maison Poquelin de la rue du Pont Neuf.
3° à la maison d'Auteuil.
4° à la maison mortuaire de la rue Richelieu.
5° au tombeau du Père-Lachaise.
6° à la fontaine-Molière.

— On sait que, le 12 mai, la ville de Marseille a donné, à l'occasion des fêtes du concours régional, une grande cavalcade de bienfaisance. Dans le cortège, on remarquait le *Char de la Comédie*, traîné par huit chevaux et conduit à la daumont par des valets du répertoire du XVII^e^ siècle. Un baldaquin, surmonté d'un buste de Molière, protégeait contre le

mistral quatre scènes principales du Maître représentées en tableaux vivants: les *Précieuses Ridicules*, la scène du sonnet du *Misanthrope*, les *Fourberies de Scapin*, et le *Malade Imaginaire* (Argan, Thomas Diafoirus et Mr Fleurant).

— A la grande matinée du mercredi 21 mai, organisée dans la salle des fêtes du Trocadéro par l'association des artistes dramatiques au bénéfice des inondés de Szegedin, M. Coquelin aîné, de la Comédie française, et Mlle Jeanne Granier, du théâtre de la Renaissance, ont joué la scène de Pierrot et Charlotte, du second acte de *Don Juan*.

— Voir, à l'exposition des dessins de maîtres anciens, Ecole des Beaux-Arts, un portrait de Molière, dessins aux trois crayons attribué à Claude Lefebvre, et appartenant à la belle collection de M. Walferdin.

— Une lacune à signaler à MM. les conseillers municipaux : les journaux qui ont parlé des décorations de la mairie de Passy et qui ont cité Boileau, La Fontaine, Béranger, Rossini, etc., n'ont pas fait mention de Molière; aurait-on oublié d'inscrire son nom parmi les illustres hôtes d'Auteuil?

— Au moment où paraîtra le n° 3 du *Moliériste*, la librairie Jouaust mettra en vente le n° 2 de la nouvelle collection Moliéresque du bibliophile Jacob, c'est-à-dire *Mélisse*, tragi-comédie attribuée par M. Paul Lacroix à l'auteur de *Don Garcie de Navarre*. Nous en parlerons dans notre prochaine livraison.

Ne quittons pas la librairie des bibliophiles sans annoncer, pour le courant de juin, la publication du tome IV de la grande et belle *édition de Molière* de Louis Leloir, dont les dessins ont été gravés à l'eau-forte par Léopold Flameng.

LIBRAIRIE MARPON & FLAMMARION

1 à 7, GALERIE DE L'ODÉON & 4, RUE ROTROU.

LA VIE DE Mr DE MOLIÈRE, par le sieur de Grimarest. Réimpression de l'édition originale (1705) avec une notice par A. P. Malassis, et une charmante figure à l'eau-forte par Lalauze. In-18 Elzevier, Paris, J. Liseux, 1877. 5 fr. »

LES INTRIGUES DE MOLIÈRE et celles de sa femme ou la FAMEUSE COMÉDIENNE 1 beau vol. in-8°. orné d'un portrait d'Armande Béjart. Préface et notes de M. Ch. Livet. Paris, Liseux. 1877. 12 fr. »

LES PRÉCIEUSES DU JOUR, comédie en un acte, par Emile Villars. 1 vol. in-18. 1 fr. »

LIBRAIRIE ARRIGONI Louis.

6, CORSO VENEZIA, A MILAN, 6.

MOLIÈRE, Œuvres, Paris, D. Thierry, 1681, t. I, II, III, V, in-12 br. bel exemplaire. 100 fr. »

LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33, RUE DE SEINE, PARIS.

CORNEILLE, RACINE & MOLIÈRE ; deux cours sur la poésie dramatique française au XVIIe siècle, par Eug. Rambert, ancien professeur à l'académie de Lausanne et à l'École Polytechnique fédérale de Zurich. Lausanne, 1862, in-8°. 5 fr. »

MOLIÈRE POETE & COMÉDIEN, étudé au point de vue médical, par le Dr A. M. Brown, traduit de l'Anglais par George Lennox. Bruxelles, H. Manceaux, 1877, in-8° 1 fr. 50

Paris. — Typ. A. H. Bécus, 16, rue Mabillon.

1re ANNÉE. N° 4. 1er JUILLET 1879.

LE
MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE M. M:

E. CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, ED. FOURNIER, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE.

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1879

SOMMAIRE DU NUMÉRO IV

— MOLIÈRE A SHAKSPEARE — J. Aicard.
— UNE MISE EN SCÈNE MODERNE DU TARTUFFE — *fin.* Edouard Thierry.
— LA MAISON NATALE DE MOLIÈRE — *Eau-forte* J. Chauvet.
— LE PAVILLON DES CINGES — J. Romain Boulenger.
— L'HOMME AUX RUBANS VERTS — A. Copin.
— PETIT QUESTIONNAIRE.
— UN NOUVEAU DÉNOUEMENT DU MISANTHROPE. — Dr C. HUMBERT.
— REVUE THÉATRALE — Mondorge.
— ANNONCES DE LIBRAIRIE SPÉCIALE.

LE MOLIÉRISTE *paraît le* 1er *de chaque mois en in-*8° *carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et formera chaque année un volume d'environ* 300 *pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

MOLIERE A SHAKSPEARE

Fragment. (*)

Molière ! — *Son grand nom va du vieux Monde à l'autre ;*
Bon Français, il est Grec ; c'est sa race, sa loi.
Qui sait lire t'a lu, maître !... Mais, étant nôtre,
Tu sais ce que tes fils peuvent dire de toi.

Rire et philosopher pour toi fut même chose !
Dans Lucrèce, le monde antique te parlait ;
Alceste, c'était toi, satirique morose,
Rieur qui, sous ton masque, as pleuré comme Hamlet.

L'œil fixé sur le vrai, tu traversas la vie,
Entouré de mensonge et de vulgarité,
Pauvre bouffon plaintif que harcèle l'Envie,
O roi ! malgré les rois dans ta tombe insulté !

Tu sus mourir debout, tel qu'un soldat de Rome,
Te moquant de ton mal par un étrange effort !
... Il sont vaincus, tous ceux dont tu riais, grand homme,
Et ton rire après toi triomphe de la mort !

(*) Prologue de la soirée d'inauguration des représentations de la Comédie Française à Londres, dit par M. Got, doyen des sociétaires, à Gaiety-Theatre, le lundi 2 juin 1879.

Ce que tu fus toujours, ta fin nous le révèle :
Ton cœur était saignant sous le pourpoint joyeux ;
Mais, obstiné lutteur, chaque douleur nouvelle
Croissait ta verve heureuse et l'éclat de tes yeux.

Et tes soucis réels comme les peines vagues,
Tes désespoirs d'amour, tes cris, tu les contins !...
Ainsi : la Mer Latine impose aux belles vagues
Des rhytmes sans marée entre ses bords latins.

Elle enseigne l'amour, la grâce, la lumière ;
Homère et Phidias furent ses écoliers...
Règle, calme, clarté, — c'est ton œuvre, MOLIÈRE,
Image d'une race et d'un art tout entiers.

Dans leur barque chantante, Alceste et Célimène,
Tartuffe, Orgon, et tous, — tes glorieux bouffons, —
Passent, nous rejouant la comédie humaine,
Sur des flots, — comme toi souriants et profonds.

O toi, notre immortel honneur, — toute la Terre,
Poète sans pareil, te salue aujourd'hui ! —
Toi, SHAKSPEARE, *immortel honneur de l'Angleterre,*
MOLIÈRE *te salue ! — et la France avec lui !* (*)

JEAN AICARD.

(*) Ce dernier vers, lancé avec force par l'orateur, a été coupé à l'hémistiche par un tonnerre de bravos, que la phrase achevée a fait éclater de nouveau. C'a été une véritable manifestation.

UNE MISE EN SCÈNE MODERNE
DU
TARTUFFE
(fin)

Je n'ai pas encore dit la plus étrange de toutes ces nouveautés. La voici : on sait comment Damis accuse Tartuffe devant son père et avec quel art Tartuffe fait tomber toute l'accusation en se chargeant lui-même. Il s'humilie, il pleure, il feint de défaillir à force d'émotion et de douleur :

« Remettez-vous, mon frère,.. »

lui dit Orgon d'un ton suppliant. Le nouvel Orgon ne s'en tient pas à des paroles. Il court au buffet, prend le flacon, verse du vin dans un verre et apporte le verre à Tartuffe qui l'écarte doucement de la main. Le verre ainsi refusé reste sur la table ; mais, à la fin de l'acte, quand Orgon, plus ébloui que jamais, veut faire donation de ses biens à Tartuffe, et sort en s'écriant:

« Le pauvre homme ! Allons vite en dresser un écrit,
« Et que puisse l'envie en crever de dépit !...»

Tartuffe le laisse sortir seul, quitte son attitude contrite et dolente, se redresse comme un acteur rentré dans la coulisse, et, prenant le verre qu'il a gagné à la sueur de son front, le vide en maître d'un seul trait, tandis que le rideau s'abaisse.

*
* *

Si j'étais membre du premier corps littéraire de la France, de celui qui a fait inscrire au bas de la statue de Molière:

« Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre ! »

je provoquerais une protestation de l'Académie contre le comédien-directeur qui s'est ménagé ce malheureux effet au mépris du bon sens, au mépris de la vraisemblance, au mépris du texte de Molière. Je voudrais que l'Académie déniât publiquement à Fechter le droit de rendre Tartuffe inconséquent et peu soigneux de ses intérêts, qu'elle lui déniât le droit d'interpréter à son gré le vers d'Orgon:

« Le pauvre homme ! Allons vite en dresser un écrit...»

et de ne pas suivre Orgon dans le moment où il importe le plus à Tartuffe de ne pas le laisser réfléchir ou retomber entre les mains de Cléante. Je voudrais enfin qu'il fût sévèrement blâmé pour avoir fait ce que Molière n'a pas voulu, pour avoir ôté son masque devant le parterre.

Quoi ! le Tartuffe de Molière ne nous donne pas une seule fois la satisfaction d'être dans son secret, il se refuse durant toute la pièce à soulager la conscience des honnêtes gens avec le moindre des aveux, le moindre des *a parte,* — Molière ne lui a pas permis de se trahir au risque de rendre sa comédie plus venimeuse, — et Fechter ajoute un *a parte* à Molière !

*
* *

Le reste ne s'écarte plus guères de la tradition. J'ai dit que les chandelles étaient allumées au quatrième acte. Je n'aime pas que le quatrième acte se passe aux lumières. La démarche d'Elmire est bien assez délicate et le tête-à-tête bien assez vif, même avec le grand jour, pour qu'on n'y ajoute pas les mauvaises pensées que suggère la nuit ; mais enfin les deux flambeaux ne déterminent aucune nouveauté intéressante dans le jeu des acteurs. J'en dis autant pour le der-

nier acte. Peu de changements considérables : lorsque Cléante prend l'exploit des mains de M. Loyal, il va s'asseoir à la table de gauche pour lire la chose et pour l'étudier, peut-être avec trop de sérieux. M. Loyal porte la robe. Était-ce le costume des huissiers à verge ? et pourquoi pas ? Du reste, la robe noire répond mieux que le petit manteau gris au deux vers de Damis :

« Vous pourriez bien ici sur votre *noir jupon*,
« Monsieur l'huissier à verge, attirer le bâton. »

C'est à peu près tout, si je ne me trompe. Valère, qui vient chercher Orgon pour le conduire en lieu sûr, ne profite même pas de l'occasion pour mettre un habit de voyage. Le metteur en scène a jeté son feu dans les trois premiers actes; il se refroidit au quatrième, il est à peu près éteint au dernier.

J'oubliais. Ce n'est plus dans un cabinet que se cache Damis, il se cache derrière le paravent qui abrite la cheminée. Je le veux bien. Seulement, dans les futures éditions du *Tartuffe*, on supprimera l'ancienne indication de Molière. « Damis va se cacher dans un cabinet qui est au fond du théâtre. »

*
* *

En résumé, la nouvelle mise en scène du *Tartuffe* n'a aucune valeur historique. Elle n'est ni dans les données de l'ancien théâtre, ni dans le sens de la pièce de Molière : Quelle valeur a-t-elle donc ? Elle a la valeur de la mode. M^lle^ Périga qui joue le rôle d'Elmire, M^lle^ Bérengère qui joue le rôle de Marianne, portent des crinolines ou des jupes à cerceaux. Des jupes à cerceaux en 1667, cela est absurde, on se le dit : mais en se le disant on n'est pas aussi choqué

que l'on croirait l'être. Lorsque les yeux sont faits à un certain genre d'agrément, fût-il ridicule, ils ont besoin de ce ridicule, ou, si l'on veut, de cet agrément. Quelqu'un a dit avec esprit que « l'Odéon avait mis *Tartuffe* dans ses meubles. » Dans ses meubles, soit ; mais il l'a mis aussi dans sa crinoline, et le public, qui se moque de la crinoline, l'aime plus qu'il ne croit, même dans Molière.

*
* *

Mlle Périga a de la grâce. Elle serait digne de jouer Elmire dans une représentation du *Tartuffe* toute simple, tout ordinaire et sans la cheminée.

Tisserant est un Cléante qui sent son gentilhomme. Il a le ton et les manières de la cour, mais il est peut-être un peu vif avec Orgon. Il le brusque, il le gourmande ; il a raison contre lui, mais il a trop raison. Cléante n'est pas de la famille d'Alceste, mais de la famille de Philinte.

Barré a un fond de bourgeois franc et têtu qui ne ressemble pas à Orgon. Orgon n'est pas bourgeois, d'abord, car il ne reçoit chez lui que des gens de qualité ; il n'est pas franc, parcequ'il n'est plus dans son naturel ; il n'est pas têtu, ou du moins son entêtement ne tient qu'à sa chimère. Orgon n'a de volonté que celle de Tartuffe. Il n'est plus lui-même, il n'est même plus le mari d'Elmire, il n'est plus que le reflet de Tartuffe, et si Tartuffe ne portait pas je ne sais quel habit semi-clérical, si Tartuffe portait le costume qu'indique Molière dans son *Second Placet au Roy*, Orgon, amoureux qu'il est de Tartuffe, devrait être habillé comme lui.

Mme Thierret a pris trop à la lettre ce que lui dit Mme Pernelle :

« Vous êtes, ma mie, une fille suivante
« *Un peu trop forte en gueule* et fort impertinente. »

et, en effet, elle est très forte en gueule. Elle plante ses deux poings sur la table ou sur ses hanches, elle débite son rôle comme une leçon de l'ancien catéchisme poissard. Quelle idée a eue Mme Thierret de venir jouer Molière au quartier latin en quittant le Palais-Royal ? Est-ce qu'elle a pris l'Odéon pour les Variétés, et les rôles de Mlle Dupont pour les rôles de Mlle Flore ?

Mlle Bérengère et Armand, — *rien de nouveau*, comme dans les rapports d'un chef de patrouille en temps calme. Armand continue à porter sa tête d'un air satisfait et à siffler tout doux par ci par là en retirant le coin de sa bouche. Mlle Bérengère a toujours son petit air boudeur qui devient un peu plus ennuyé.

Thiron est un diseur bien appris.

On voit que Febvre joue avec des camarades. Il serre la main de tout le monde. Il quitte la main de Mlle Bérengère pour prendre celle de Mlle Périga ; il quitte la main de Mlle Périga pour reprendre celle de Mlle Bérengère. Mauvaise habitude de familiarité, mauvais compagnonnage de la coulisse qui devrait toujours rester derrière les *portants*. Sur la scène, Febvre s'appelle Damis, Mlle Périga s'appelle Elmire, Mlle Bérengère s'appelle Marianne. Il n'y a plus de représentation, si Damis n'est pas avec Marianne comme un frère avec sa sœur, et s'il ne se tient pas devant Elmire, comme un beau-fils devant sa belle-mère.

Fechter joue le rôle de Tartuffe, comme l'Odéon a remonté la pièce — de préférence au *Misanthrope* où à l'*École des maris*, — en spéculant un peu sur le scandale. Le genou d'Elmire pris à pleine main, le regard insistant et cynique,

le baiser et le verre de vin sont pour le scandale. Fechter fait de Tartuffe un scélérat violent et venimeux, qui ne daigne pas même être hypocrite, un traître de mélodrame, mais un traître élevé à la puissance d'un premier rôle. Il se garde bien d'être comique de peur de ne pas être assez odieux. En fait de ridicule, il ne se permet que la laideur, parcequ'elle dégrade. Il s'arrange un visage rouge et allumé, un masque de polichinelle ; et quand ce polichinelle ardent a l'air de fasciner Elmire avec deux yeux qui la dévorent, on accouple involontairement dans son esprit deux mots : Polichinelle-Vampire.

Mais Fechter indique, au troisième acte, le moment où Tartuffe redevient maître de la situation. Il fait ce que ne font pas les autres Tartuffes. Il prépare la sixième scène avec son jeu muet aussi clairement qu'Elmire prépare sa grande scène du quatrième acte en disant à Dorine :

« Non; on est aisément dupé par ce qu'on aime,
« Et l'amour-propre engage à se tromper soi-même.
« Faites-le moi descendre. »

Déconcerté par l'apparition de Damis, accablé par le contre-temps de l'arrivée d'Orgon, il se sent perdu, avec deux accusateurs contre lui : Damis porte la parole, et Elmire va parler à son tour. La déposition de l'un est déjà terrible; la déposition de l'autre sera accablante. Fechter le sent bien. C'est celle-là qu'il attend avec angoisse ; mais voici que, au lieu de l'accuser, Elmire réprimande son beau-fils et réduit toute l'affaire à de *vains propos*. Elle sort moins indulgente pour Damis qu'elle ne l'est pour Tartuffe. Dénoûment inespéré. Tartuffe est comme un homme qui se noyait et qui trouve pied tout à coup. Dès qu'il n'a plus que Damis pour adversaire, Damis est battu par avance, et Fechter a raison

de marquer qu'il se moque maintenant de son accusateur et de son juge.

Fechter joue bien aussi le changement d'attitude de Tartuffe à la fin du quatrième acte. Il tourne derrière Orgon, humble et la tête inclinée sur l'épaule, suppliant, mais déjà menaçant, et, à l'air dont il se ramasse, on comprend qu'il va s'élancer. Il ne détonne pas, comme on fait presque toujours, pour lancer avec éclat:

« C'est à vous d'en sortir ! »

Il obtient le même effet de surprise, mais par la netteté du parti-pris, par la force saisissante de l'accent, et non pas par la discordance. Fechter, outre ses qualités personnelles et sa brillante pratique du mélodrame, a derrière lui un fond de bonnes études. Il sait Tartuffe comme on le sait au Théâtre-français. Quand il en fausse le sens, c'est à dessein. Il ne croit pas qu'Eugène Süe soit à Molière ce que Shakspeare est à Ducis; mais il arrange les choses au gré de son public; il réchauffe *Tartuffe* avec le *Juif Errant* comme Talma réchauffait l'*Hamlet* de Ducis avec celui de Shakspeare.

EDOUARD THIERRY.

9 Novembre 1857.

FIN.

LE « PAVILLON DES CINGES »

CHACUN sait qu'en 1821 (*) Beffara a retrouvé sur les registres de S^t^ Eustache l'acte de baptême de Molière ainsi conçu :

« Du samedi 15 Janvier 1622 fut baptisé Jean, fils de Jean « Pouguelin tapissier et de Marie Cressé sa femme demeu- « rant rue St. Honoré ; le parrain Jean Pouguelin porteur de « grains ; la marraine Denise Lescacheux veuve de feu Sé- « bastien Asselin, vivant marchand tapissier. »

Dans une lettre sur « *la maison natale de Molière* » insérée t. 1 p. 394 de la 1^re^ série de la *Revue rétrospective*, le même Beffara mentionne treize autres actes se trouvant également sur les registres de la même paroisse et indiquant tous : rue St. Honoré, la demeure de Jean Poquelin ; il y parle en outre de la mention suivante que nous reproduisons textuellement pour la première fois après l'avoir collationnée, et qui est extraite d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale intitulé « Rôle des taxes faites sur les bourgeois de Paris pour le net- « toiement des rues » daté 1637, dans l'énumération des contribuables de la rue Saint Honoré :

« Maison où pend pour enseigne le pavillon des cinges, « appartenant à M. Moreau et occupée par le sieur Jehan « Pocquelin marchand tapissier et un autre locataire, consis-

(*) Dissertation sur J. B. Poquelin Molière par Beffara, broch. in-8 1821

« tant en un corps de logis, boutique et cour, faisant le coin « de la rue des Estuvées, taxée à huit livres. »

Enfin, par une lettre conservée aux archives de l'Assistance publique, en date du 31 janvier 1828, Beffara signalait encore dans un contrat intervenu à la date du 27 septembre 1638 entre Claude Morot et la dame Ferrand, héritiers de Martin Morot, marchand tapissier, (*) propriétaires, et les sieur et dame Le Camus, portant échange de « la maison seize rue « St. Honoré faisant l'un des coings de la rue des vieilles « estuves » contre 1538 livres de rentes et 5600 livres comptant, le passage suivant, que nous reproduisons également pour la première fois dans son intégralité : « et oultre a esté le présent eschange faict à la charge d'entretenir par le sieur « Le Camus et sa femme le bail fait à Jean Poquelin mar- « chant tapissier demeurant en la maison de la rüe Sainct- « Honoré, déclarant que pour ce qui est du corps d'hostel « de la rue des vieilles estuves, que le bail qui en a été faict « est expiré. »

Du rapprochement de ces citations il nous paraît indiscutablement résulter que la maison qui a vu naître Molière est bien celle (**) contre laquelle l'initiative éclairée de M. Herold et de M. de la Rounat a fait appliquer dans ces derniers temps la plaque de marbre commémorative que chacun y peut lire maintenant.

A la date de 1638, à laquelle se rapportent les deux extraits ci dessus, Molière avait environ 15 ans; il suivait avec le

(*) Sans doute le prédécesseur du père de Molière dans la maison du *Pavillon des cinges*.

(**) Grimarest, quoi qu'on en ait dit, ne contredit point ceci; il ne dit point que Molière est né sous les piliers des Halles, mais seulement, ce qui est incontestable, que ses parents y eurent boutique.

prince de Conti les cours du collége de Clermont ; et son imagination naissante a dû s'égayer plus d'une fois en contemplant *le pavillon des cinges* ; à ce titre il nous a paru intéressant d'en étudier la trace.

Et d'abord, à quoi était dûe cette bizarre dénomination ? Laissons répondre la plume élégante de M. Edouard Fournier (*) un de ceux—comme on sait—qui ont avec le plus de sagacité éclairci les problêmes de la vie de notre grand comique.

« C'était une longue poutre sculptée semblable à celle « qu'on voit encore au coin de la rue Saint Denis et de la « rue des prêcheurs. Ce *poteau cornier*, pour lui donner son « vrai nom, partait de la base du premier étage et montait « jusqu'au toit. On y voyait de jeunes singes jouant dans « les branches d'un pommier dont ils faisaient pleuvoir les « fruits sur le doyen de la bande. Trop vieux pour grimper « il était resté en bas, et, sous la grêle de pommes que faisaient « pleuvoir les picoreurs, il avait le profit de la vendange sans « en avoir la fatigue. N'était-ce pas un curieux apologue en « bois sculpté bien digne de servir d'enseigne à la maison « natale du grand observateur qui, mettant à profit tout « ce qui tombait pour lui des conversations et des jeux « d'esprit du monde, ne fit souvent à sa manière que ce « que faisait le vieux singe ? On a cependant laissé perdre le « vieux poteau cornier. Au mois de nivôse an X, quand la « maison fut détruite, on le recueillit, et il fut porté au Musée « des Petits-Augustins. Il se perdit où on avait voulu qu'il se « conservât. Lorsqu'au mois de janvier 1828 Beffara voulut le « voir et le faire dessiner on lui répondit qu'il avait été dé-

(*) Le Roman de Molière, in-12, 1863. Dentu, page 173.

« truit et employé dans les bâtiments. Maintenant, pour s'en « faire une idée, il faut recourir à la gravure du tableau de « Vincent sur le président Molé. La vieille maison est re- « présentée au fond. Il faut relire aussi la fable de la Mothe, « *Les singes* ou *Le pouvoir électif*. C'est le poteau-enseigne qui « en inspira le sujet. »

Nous allons, à notre tour, examiner chacune de ces assertions et en contrôler l'exactitude. Un fait est certain : le poteau a disparu. En 1802, la maison fut, pour cause de vétusté, démolie, et reconstruite telle que nous la voyons, après avoir subi un retrait d'alignement considérable. Le *Moniteur* du 12 nivôse an X contient à ce sujet l'article suivant :

« On travaille à Paris dans la rue S^t^ Honoré à la démoli- « tion d'une ancienne maison dont on fait remonter la date « au douzième siècle. Elle est construite en bois à la manière « du tems, et a servi plus d'une fois de modèle à nos pein- « tres lorsqu'ils avaient à traiter des sujets puisés dans l'his- « toire de France des tems reculés. Le cit. Vincent, par « exemple, l'a représentée dans un beau tableau du président « Molé. Cette maison a été quelquefois décrite, mais on n'a « point fait assez d'attention à un *poteau cornier* tout couvert « de sculptures qui forme l'angle de l'édifice. Cependant, le « sujet qui y est représenté est très-curieux. Le lecteur nous « saura gré sans doute d'entrer dans quelques détails sur « ce poteau qu'on peut regarder comme un monument. La « masse du poteau a la forme d'un grand arbre duquel s'é- « lèvent des branches garnies de fruits. On voit plusieurs « singes qui cherchent à l'envi à grimper autour pour attein- « dre les fruits. Mais un vieux singe tranquille et tapis (*sic*) « au bas de l'arbre, présente d'une main un des fruits que

« les jeunes ont fait tomber par les secousses qu'ils ont don-
« nées à l'arbre. En parcourant les fables de la Mothe, on en
« trouve une sur le gouvernement électif dont la vue du po-
« teau semble lui avoir suggéré l'idée ; nous n'en citerons
« que les derniers vers :

« On dit que le vieux singe, affaibli par son age,
« Au pied de l'arbre se campa ;
« Qu'il prévit, en animal sage,
« Que le fruit ébranlé tomberait du branchage,
« Et dans sa chute il l'attrapa.
« Le peuple à son bon sens décerna la puissance.
« L'on n'est roi que par la prudence. »

« On voit que c'est absolument là la même allégorie que
« celle représentée sur le *poteau cornier*. L'architecture de
« nos pères était sans doute de bien mauvais goût si nous la
« comparons à l'architecture actuelle (*) : mais convenons
« pourtant qu'elle parlait à l'imagination. Nos froides lignes,
« nos éternelles moulures sont insignifiantes : ils mettaient,
« eux, de la poésie, du sentiment jusque sur les linteaux de
« leurs portes, sur les poutres très-saillantes de leurs vastes
« salles. Ne soyons plus surpris du grand nombre d'hiéro-
« glyphes qui couvrent les monuments de l'Égypte : nos pères
« n'en plaçaient-ils pas aussi partout ? Car ces sujets allégo-
« riques que sans doute, par l'habitude d'en avoir, ils inter-
« prétaient bien plus facilement que nous, qu'est-ce autre
« chose que des hiéroglyphes ?

« — Nous apprenons dans l'instant même que le gouver-
« nement a donné ordre de déposer le *poteau cornier* au Mu-
« sée des Monuments français. »

Cet article, que nous avons cité intégralement malgré sa

(*) Marque typique du temps.

longueur, nous paraît avoir été rédigé par Alexandre Lenoir lui-même. En effet, on retrouve dans la notice qu'il a insérée dans son *Musée des monuments français* paru en l'an X, tome III, pages 24 à 28, les mêmes détails, les mêmes énonciations et jusqu'aux mêmes fautes d'orthographe (le mot *tapis*). A la même date, la *Décade philosophique* (t. XXXIII, p. 52) reproduisit mot pour mot l'article du *Moniteur*. Enfin, dans son *Pariseum*, Blanvillain disait également en 1802 (page 223) : « On a détruit, il y a « six mois, dans la rue S^t^ Honoré au coin « de la rue des vieilles étuves, une mai- « son qui datait du douzième siècle et qui « avait été peinte par plusieurs artistes, « nommément par M. Vincent dans le « tableau du président Molé. L'angle était « soutenu par un poteau orné de sculp- « tures allégoriques très-curieuses qui est « aujourd'hui aux *Petits Augustins*. »

Or, il résulte, à notre sens, très clairement de la gravure au trait par Guyot qui accompagne la notice d'Alex. Lenoir, et dont le savant M. Albert Lenoir, son digne fils, a bien voulu nous communiquer l'original autographe, plus grand et plus précis que la gravure connue, et que nous reproduisons ici :

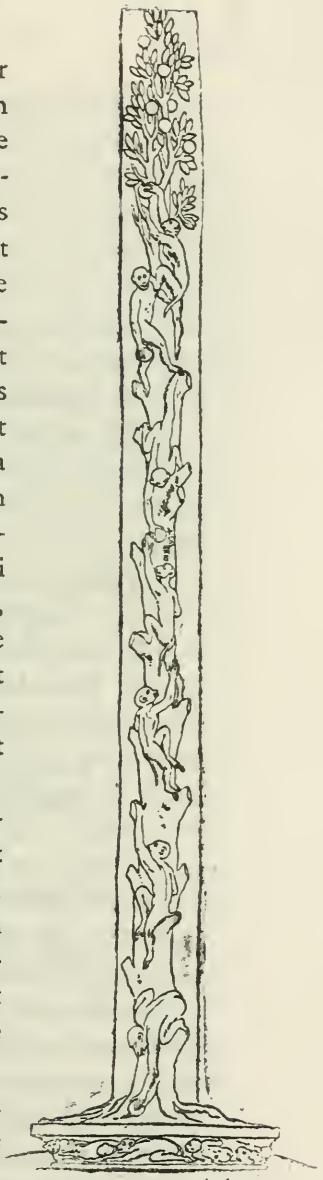

1° Que l'arbre cornier n'était pas un pommier, mais bien un oranger, ainsi que

l'accusent la forme des feuilles et des fruits et la vraisemblance, relativement à des singes, habitants des pays chauds, et que maint apologue antique, inspirateur de fabliaux, représente avec des oranges, leur attribut habituel.

2° Que le vieux singe tapi au bas de l'arbre et « ayant les profits de la vendange sans en avoir la fatigue » n'a jamais existé; en effet, on voit bien des singes en diverses postures suspendus aux branches; mais nulle part on ne voit le « barbon accroupi » dont parlent la plupart de ces descriptions.

3° Que la fable composée par Houdart de la Mothe et insérée en 1720 dans son recueil, sous le simple titre de: *Les singes* n'a point été inspirée, quoi qu'en ait dit Alexandre Lenoir, par la célèbre encoignure, car elle ne cotoie nullement l'allégorie du poteau cornier. En effet, la Mothe suppose que le *peuple singe*, voulant élire un roi, avait décidé de choisir celui qui aurait pu saisir en sautant un fruit « pendant au bout d'une branche assez haute. » Les concurrents de sauter, mais le fruit ébranlé, mais non atteint, résiste.

« Deux prétendants ont encore à sauter ;
« Ils s'élancent tous deux, l'un pesant, l'autre agile ;
« Le fruit tombe et vient se planter
« Dans la bouche du malhabile.
« L'adroit n'eut que la queue ; il eut beau s'en vanter :
« Allons, cria le sénat imbécile,
« Celui qui tient le fruit doit seul nous régenter .....

On voit qu'il ne s'agit point dans cette fable, assez faible d'ailleurs et que pour cette raison nous avons dû écourter, de singes nichés sur un arbre et tenant chacun une pomme, comme dans notre poteau, mais de sauts en rase campagne; quant au vieux singe *campé* au pied de l'arbre, dont parle le passage de la même fable reproduit précedemment, il ne s'y

voit point. Peut-être toutefois la curieuse sculpture a-t-elle frappé le fabuliste, qui parait avoir demeuré non loin de la Croix-du-Tiroir, et lui a-t-elle donné l'idée de son affabulation ; mais, celle-ci ne suivant pas de près le poteau cornier, l'on ne saurait si rigoureusement lui en attribuer l'origine.

La curieuse sculpture fut donc sauvée avec tant d'autres choses par l'infatigable Alexandre Lenoir. Dans le volume de *L'inventaire des richesses d'art de la France* que M. Albert Lenoir va consacrer à la reproduction du journal volumineux de son père, il publiera : une lettre d'Alexandre adressée en nivôse an X au ministre de l'intérieur pour être autorisé à enlever le poteau ; l'autorisation du ministre en date du 13 nivôse an X ; une lettre au préfet à ce sujet ; une lettre à M. Clavareau, architecte des hospices, annonçant à Lenoir qu'il lui livre ce monument. Une fois en possession, Lenoir le plaça dans la première cour des Beaux-Arts immédiatement en entrant à gauche, dans le coin, sous une saillie de la maison voisine (actuellement le Mont-de-piété) qui constituait une sorte de hangar. M. Albert Lenoir se rappelle l'y avoir vu longtemps ; et ce n'est qu'en 1827 que M. Sauvé, alors gardien de ce qui restait aux Beaux-Arts après la funeste dispertion de 1816, le laissa ainsi que nous l'apprend Beffara dans sa lettre déja citée, « détruire et employer dans les bâtiments de la nouvelle école des Arts, » ou plutôt, comme le pense Alexandre Lenoir dans une autre lettre du 23 janvier précédent conservée aux mêmes archives, « chauffer le foyer de quelque employé de l'administration. » C'est aussi l'avis de M. Albert Lenoir. Quoi qu'il en soit, il est certain aujourd'hui qu'il est irrémédiablement perdu.

Le dessin de Guyot nous représente un arbre maigre orné seulement à l'extrémité supérieure de fleurs et de fruits et ne présentant sur sa longueur que des tronçons de branches coupées. A ceux-ci sont suspendus en diverses attitudes très naturelles et très bien étudiées sept singes. Celui de la branche du bas semble en se penchant ramasser une orange par terre ; le plus élevé en cueille une autre ; le second en tient une, et le troisième en présente une au quatrième. Tout autour de la base se trouve un renflement circulaire autour duquel encadrés dans deux moulures trois autres singes sont étendus dans diverses attitudes ornementales.

Quant à la gravure du tableau de Vincent représentant « Mathieu Molé aux barricades de la Croix-du-Tiroir pendant la Fronde », elle représentait au coin de la maison l'arbre cornier avec les mêmes dimensions et la même apparence que celle du livre de Lenoir ; mais l'aspect manquait de netteté. Nous nous sommes donc mis en quête du tableau lui-même qu'on nous disait disparu, et nous l'avons trouvé dans un des vestibules d'honneur du Palais-Bourbon. En outre, M. le marquis de la Ferté-Meun et M. le duc d'Ayen, héritiers du comte Molé, l'ancien ministre de Louis-Philippe, ont bien voulu nous faire voir des esquisses originales de Vincent, et une belle reproduction contemporaine du célèbre tableau en tapisserie des Gobelins, ainsi qu'une copie du tableau faite par Vincent lui-même et qui, donnée à un autre président Molé par Louis XVI, (*) décore aujourd'hui le château de Champlâtreux.

Le tableau est une grande toile carrée de 3 mètres 20 c. fort belle de dessin et de couleur, et, dans le second plan à

(*) Biographie Didot, 1866, article Vincent.

MAISON NATALE DE MOLIÈRE

droite on voit fort nettement, représentée en grandes proportions, la maison de Molière copiée, disent les documents cités, *sur nature*. C'est pourquoi, dans sa belle restitution ci-jointe, M. Chauvet n'a pas cru devoir se permettre de supposer autre chose que le rez-de-chaussée que cachent entièrement dans le tableau les personnages du premier plan. De plus, notre gravure, pour se conformer fidèlement au tableau dont elle est une minutieuse reproduction quant aux parties de la maison qu'il laisse voir, renferme deux anachronismes. La maison, disent toutes les descriptions des archives de l'Assistance publique, comportait trois étages et un grenier : Vincent n'en a figuré que deux ; de plus, dans son tableau, les fenêtres de droite sont bouchées ! or, nous pensons que du temps de Molière elles étaient ouvertes, et que ce n'a pu être qu'à une époque postérieure que les travaux de consolidation de cette vieille maison ont dû nécessiter l'aveuglement de ces baies. Sauf ces rectifications, notre eau-forte figure avec précision la maison peinte par Vincent, telle que celui-ci l'a vue ; au lecteur de suppléer ce que celui-ci n'a pas dit : nous n'avons osé le tenter que pour l'indispensable rez-de-chaussée, et l'extrémité du faîte du pignon.

Quant au poteau des singes, le haut en semble plus touffu que ne le comporte le dessin au trait ; mais ce n'est là, pensons-nous, qu'une liberté qu'a prise le peintre, et qui ne dément nullement l'incontestable précision du document dû à Lenoir.

J. ROMAIN BOULENGER.

L'HOMME AUX RUBANS VERTS

« *Pour l'homme* aux rubans verts, *il me divertit quelquefois*
« *avec ses brusqueries et son chagrin bourru ; mais il est cent*
« *moments où je le trouve le plus fâcheux du monde.* »

D'où il résulte qu'Alceste portait, porte, et portera toujours une garniture de rubans verts. Le rôle du Misanthrope étant l'incarnation même de Molière, son rôle de prédilection par excellence, il nous a paru curieux de rechercher si c'était par l'effet d'un pur hasard qu'Alceste avait des rubans verts. Pourquoi pas, aussi bien, des rubans rouges, violets, jaunes ?

Or, il est incontestable aujourd'hui, que ces fameux rubans verts n'étaient pas le résultat d'une fantaisie, d'un hazard, mais que le vert était la couleur préférée du poète.

A la ville, Molière était ordinairement vêtu de drap couleur foncée, ainsi que le prouve l'inventaire de ses habits de ville dressé après sa mort. Ses vêtements étaient en drap de Hollande noir, en droguet (étoffe de laine) brun, et doublés de taffetas noir. On voit que le sombre domine.

Mais si nous jetons les yeux sur la longue énumération de ses costumes de théâtre, que nous trouvons toujours dans le même inventaire, nous ne pouvons plus douter que la couleur verte n'ait été la couleur favorite de Molière. Nous la retrouvons dans presque tous ses costumes.

Dans le *Bourgeois gentilhomme*, c'est sa robe de chambre qui est doublée de taffetas aurore et vert, et l'on sait que Mr Jourdain montre à son maître de musique sa camisole de velours vert.

Dans *Monsieur de Pourceaugnac*, nous le voyons en jupe de taffetas vert garni de dentelles, avec une écharpe de taffetas vert, des jarretières vertes, et un chapeau garni d'une plume verte.

Dans *Amphytrion*, il porte un tonnelet de taffetas vert, avec des bas de soie céladon, couleur pâle tirant sur la couleur du saule.

Sganarelle du *Mariage forcé* a un haut de chausses et un manteau olive, doublé de vert.

Nous pourrions encore citer les costumes des *Fâcheux*, des *Femmes savantes*, des *Amants magnifiques*, du *Sicilien*, dans lesquels nous retrouvons encore les couleurs vert et aurore.

L'habit de serge jaune garni de radon vert du *Médecin malgré lui* est devenu légendaire.

Si maintenant, nous pénétrons dans son intérieur, nous sommes encore plus convaincus de la vérité de nos observations.

C'est d'abord le lit à pieds d'aiglon, feints de bronze vert,

le dôme garni de taffetas aurore et vert, les rideaux et les franges de même couleur.

C'est ensuite une tenture de tapisserie à fond vert, ce sont enfin les fauteuils à fond de satin vert, les devants de porte et de cheminée, et des carreaux de brocatelle de Venise, toujours de même couleur.

On voit par ces citations, qu'il deviendrait fastidieux de prolonger à l'infini, que cette couleur était habituelle au poète. Ce n'est donc pas par hasard qu'Alceste portait des rubans verts. Le rôle où Molière s'est personnifié devait porter son cachet personnel, sa couleur.

Et les rubans verts d'Alceste, ainsi immortalisés, vivront aussi longtemps que *Le Misanthrope* et Molière.

ALFRED COPIN.

PETIT QUESTIONNAIRE

DEMANDES

7. Je viens de recevoir le 3e nº du *Moliériste* ; un des articles, dû à la plume de M. Paul Lacroix, me paraît, jusqu'à plus ample informé, tellement discutable, malgré la compétence du savant auteur, que je vous demande la permission de vous soumettre mes doutes.

Dans quels titres M. Paul Lacroix a-t-il vu que le prince de Condé céda la terre de Franconville à « André Boudet, marchand tapissier à Paris, demeurant sous la Tonnellerie, *au Soleil d'or* ? »

Si M. Paul Lacroix veut bien nous indiquer ses sources, la question suivante perdra beaucoup de son intérêt :

Je ne m'arrête pas à rechercher pressé par quel besoin Boudet réclama de sa sœur une somme de 11.000 livres, équivalant à 55.000 fr. *au moins* de notre monnaie, somme qui ne paraît pas tant « misérable » ; mais je demanderai à quels signes, dans l'extrait qu'il donne des « *Nouveaux Entretiens*, » il reconnaît que André Boudet, marchand tapissier demeurant sous la Tonnellerie, au *Soleil d'or*, est le même personnage que M. Boutet, bon et riche marchand, qui tient boutique rue..., c'est à dire que M. Boutet, marchand dont on n'indique pas le commerce et dont on ne désigne pas la rue ?

Le savant Bibliophile nous saura gré, j'en suis certain, de le mettre à même de prouver une fois de plus son immense érudition et de justifier sa légitime autorité.

Ch. L. LIVET.

UN NOUVEAU DÉNOUEMENT

DU MISANTHROPE

De toutes les traductions de Molière que l'Allemagne possède, la meilleure est celle publiée en 1752 à Hambourg en 4 vol. par le libraire Christian Herold, sous le titre : « Des Herrn Molière sammtliche Lustspiele nach einer fregen und sorg, fältiger Ueberstrung ». Il en parut une deuxième édition (Zeveyte sehr verbesserte Ausgabe) en 1769 chez la veuve Christian Herold. L'auteur a gardé l'anonyme.

Dans la préface, le traducteur remarque, dans une note de la huitième page, qu'un gentilhomme allemand (Ein deutscher cavalier) célèbre pour ses poésies françaises l'avait aidé à traduire la septième scène du deuxième acte des *Fâcheux*, celle du chasseur. Dans une note ajoutée a la biographie du poète (page 40) il raconte que le même gentilhomme, ému de pitié pour le héros du *Misanthrope* avait pris la peine de donner au chef-d'œuvre du poète une autre solution. Il composa une scène qui devait remplacer les dernières scènes de l'original. Cette scène n'ayant été publiée que dans cette traduction, que peu de gens ont le bonheur de posséder ou de connaître, je crois faire plaisir aux amis du poète en la faisant réimprimer dans ce journal. Quoiqu'elle ne vaille pas les scènes originales, elle est intéressante comme une preuve de l'intérêt que le noble caractère d'Alceste inspirait à ce gentilhomme.

SCÈNE DERNIÈRE.

ELIANTE, PHILINTE, CÉLIMÈNE, ALCESTE.

CÉLIMÈNE.

Arrêtez! le moment où je perds votre cœur
Rappelle ma raison et me rend à l'honneur.
Je reconnais ma faute, oubliez-la, de grâce ;
Parlez, prescrivez-moi ce qu'il faut que je fasse.
Quand (*) je renonce au monde et cherche les déserts
Pour y pleurer ma gloire et la main que je perds,
Alceste, pouvez-vous me pardonner un crime
Et même en nous quittant me rendre votre estime?

ALCESTE.

Qu'entends-je! Quels discours vient-on de me tenir!
Quoi? sur vos pas ici vous osez revenir
Pour me jouer encore? ingrate!

CÉLIMÈNE.

Cher Alceste!
Respectez la douleur d'un cœur qui se déteste,
Qui, se sentant coupable, en proie à ses remords,
Pour sauver son honneur fait ses derniers efforts.
Mon penchant aux plaisirs, ce fruit de ma jeunesse,
Votre misanthropie, erreur de la sagesse,
Devinrent deux écueils, vous devez l'avouer,
Où, malgré mon devoir je n'ai pu qu'échouer.
De ma chute, en tombant, je me suis aperçue, (**)

(*) Il faudrait lire : Si.

(**) Vers qui rappelle un passage de la *Comtesse d'Escarbagnas*.

Trop tard j'ouvre les yeux et le regret me tue.
(Elle pleure.)
Heureuse toutefois, si je puis m'assurer
D'emporter votre estime où je vais vous pleurer.

ALCESTE.

Arrêtez ! Le retour est un touchant spectacle,
La vertu sur nous deux fait un double miracle.
Je reconnais ma faute et c'est mon cœur chagrin
Qui révolta le vôtre et le perdit enfin.
Vous abjurez ici votre coquetterie,
Je me rends, je renonce à ma misanthropie ;
Je reste dans le monde, et c'est en vous aimant
Que je me prouverai combien il est charmant.
Madame, unissons-nous ; vous ferez d'un sauvage,
D'un misanthrope outré, l'ami de l'homme, un sage.

CÉLIMÈNE.

Et vous ferez, Alceste, en sage généreux,
Du cœur d'une coquette un cœur tout vertueux.

PHILINTE, *à Alceste.*

Oui, de votre vertu c'est ce qu'on doit attendre.

ELIANTE, *aux deux amants.*

Vivez et prouvez-nous, en couple heureux et tendre,
Comment l'amour enfin guérit par sa douceur
Les défauts de l'esprit et les écarts du cœur.

Dr C. HUMBERT,

REVUE THÉATRALE

Comédie Française — La Maison de Molière est à Londres depuis le 1er Juin. Elle a, comme il convenait, salué Shakspeare dans l'à-propos dont on a pu lire un fragment en tête de cette livraison, et, depuis, le buste du Maître fait pendant à celui du poète anglais dans le vestibule de Gaiety-Theatre,

La soirée d'ouverture du lundi 2 juin se composait du *Misanthrope* et des *Précieuses Ridicules*. Rarement les effets comiques du rôle d'Alceste ont autant porté à la rue Richelieu. Le public du Strand a souligné les moindres nuances avec une intelligence et une finesse de goût qu'il était difficile d'attendre d'un auditoire étranger. La chanson du Roi Henry a produit un grand effet: vous savez comment la dit M. Delaunay. Mlle Croizette n'a jamais mieux joué Célimène, et la diction magistrale de Mme Favart a été extrêmement appréciée. Rappels après les 1er, 4e et 5e actes. — Coquelin a enlevé les *Précieuses* avec une verve incomparable.

Vendredi 6, le *Médecin malgré lui* accompagnait *le Menteur* pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Corneille. Got y a obtenu le plus vif succès, bien qu'obligé d'atténuer et de supprimer même quelques passages du 2e acte qui auraient pu choquer des oreilles anglaises. Pour donner une idée du soin avec lequel est monté le répertoire, disons que le petit rôle de M. Robert était joué par M. Garraud, qui s'y est fait applaudir et citer par plusieurs journaux.

Le lendemain samedi, *Tartuffe* en matinée a remporté le plus grand succès qu'ait obtenu la Comédie depuis l'ouverture. Rappel après les 2e, 3e et 4e actes, deux rappels à la fin de la pièce. M. Febvre jouait Tartuffe; Mme Favart, Elmire.

La matinée du samedi suivant 14 présentait le *Misanthrope* pour la seconde fois. Mlle Croizette y est plus goûtée que le 1er soir, M. Delaunay et Mme Favart retrouvent leur très-grand succès, et Mme Broisat, tout-à-fait en faveur à Londres, dit avec bien du charme le joli couplet d'Eliante au 2e acte.

Mardi 17, les *Précieuses Ridicules* terminent joyeusement une excellente soirée qui a valu à MM. Mounet Sully, Maubant et à Mlle Sarah Bernhardt quatre rappels dans *Zaïre*.

Samedi 21, une indisposition de Mlle Bernhard a fait remplacer au dernier moment *l'Etrangère par Tartuffe*.

Le 27, Got doit jouer l'*Avare*, une des comédies de Molière les plus estimées et les plus souvent traduites en Angleterre; puis viendront *le Dépit Amoureux*, les *Fourberies de Scapin*, *les Femmes Savantes*, *l'Etourdi*.

Les journaux Anglais, à la tête desquels il convient de citer tout particulièrement le *Times* pour les articles si précis et si judicieux de M. Tom Taylor, dramaturge fécond et critique éprouvé, ont réclamé qui le *Bourgeois Gentilhomme*, qui *Don Juan*, qui le *Malade Imaginaire*. Les exigences du répertoire moderne permettront-elles de les satisfaire ?

Le jeudi 12, à Gaiety-Theatre, en matinée, M. Francisque Sarcey, qui est arrivé à Londres avec la Comédie et y est resté trois semaines, a fait, devant un public malheureusement trop peu nombreux, une conférence sur le Théâtre français, son origine, son organisation, son répertoire. L'o-

rateur ne pouvait, résumant l'histoire de la Maison, en oublier le Fondateur : il a fait en quelques lignes un très-beau panégyrique de Molière, qui a été applaudi avec enthousiasme. Il a dit aussi quelques mots de La Thorillière et de La Grange « cet humble de cœur, a-t-il ajouté, comme presque tous ceux qui fondent les Religions. »

Odéon — Le second Théâtre français, fermé depuis le 10 juin, s'est immédiatement séparé en plusieurs troupes, dont deux sont allées colporter en province quelques chefs-d'œuvre de Molière.

L'une, sous la direction de Porel, parcourt en ce moment le Nord et l'Est avec *Don Juan*, *l'Avare*, les *Précieuses Ridicules* et le *Médecin malgré lui* (MM. Georges Richard, Béjuy, Rebel, Cressonnois, Boudier, Foucault, et Mmes Crosnier, Marie Chéron, Malcy Rebel, etc.)

L'autre promène dans l'Ouest et le centre *l'Avare* dont, le *Légataire Universel* fait les lendemains, avec MM. Clerh, Régnier, Kéraval, Grandier, Sicard, et Mlles Marie Kolb, etc.

Nous souhaitons bonne chance et succès à ces vaillants artistes, dont le talent ne peut que grandir dans l'interprétation quotidienne de pareilles œuvres. Molière, c'est la vie, c'est la nature, c'est le cœur humain ; c'est donc, aussi bien que pour le penseur, la meilleure et la plus féconde étude pour le comédien.

MONDORGE.

1. DÉPIT || AMOUREUX. || Comédie, représentée sur le || Theatre du Palais Royal. || De J. B. P. Molière. à Paris, || *chez Gabriel Quinet, à l'Ange Gabiel* (sic). || M.DC.LXIII. || *Avec privilège du Roy*, In-12 de 4 ff. prélemi. et 135 pages, mar. bl. dent. tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)* 2,000 fr.

ÉDITION ORIGINALE. (Voyez Bibliogr. Molié.. seconde édition, page 2, No 2.)
Très-bel exemplaire, orné d'une riche reliure de Trautz. Hauteur 144 milimètres.

2. L'ESCOLE || DES || MARIS, || comédie, || De J. B. P. Molière, || Representee sur le || Theatre du Palais Royal. à Paris, *chez Guillaume de Luyne, Libraire-Juré, au Palais, dans la salle des Merciers,* || *à la Justice,* || M.DC.LXIII. || *Avec privilege du Roy.* In-12 de 6 ff. prélim y compris un feuillet blanc et la figure frontispice. 65 pages et trois pages chiffrées pour le privilège, plus un feuillet blanc à la fin, non rel. 300 fr.

Édition rare.

3. L'ESCOLE DES FEMMES, || comédie, || par J. B. P. Molière. || Paris, || *chez Gabriel Quinet,* || *au Palais, dans la Galerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel.* || M.DC.LXIII. || *Avec privilege du Roy.* 6 ff. prélim. y compris la figure par Chauveau, et 93 pages, mar. r., jans. tr. dor. *(Dupré.)* 1,800 fr.

ÉDITION ORIGINALE. (Bibliog. Moliéresque, seconde édition, page 8, No 6.)
Exemplaire grand de marges. La pagination 73-74 a été répétée deux fois, de sorte que le chiffre de 93 pages doit être porté à 95.

4. L'ESCOLE DES FEMMES, || comédie || par J. B. P. Molière. || Paris, || *chez Gabriel Quinet, au Palais, dans la gallerie des prisonniers, à l'Ange Gabriel,* M.DC.LXIII. *Avec privilège du Roy.* || In-16 de 6 ff. prélim., y compris la figure par Chauveau, et 95 pages, mar. r. jans. tr. dor. *(Cuzin.)* 1,600 fr.

Bel exemplaire, grand de marges.

5. LA || CRITIQUE DE || L'ESCOLE DES FEMMES, || comédie par J. B. P. Molière. à Paris *chez Claude Barbin, au Palais, sur les degrez devant la Sainte Chapelle, au signe de la croix.* || M.DC.LXIII. || *Avec privilège du Roy.* In-12 de 6 ff. prélim. dont un blanc après la liste des personnages, et 117 pages, mar. r. jans. dent. int. tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)* 1,800 fr.

ÉDITION ORIGINALE. Voy. Bibliog. Moliér. seconde édition, page 11, No 8.)
Superbe exemplaire, très grand de marges. Hauteur : 141 millimètres.

Paris. — Typ. A. H. Bécus, 16, rue Mabillon.

1re ANNÉE N° 5. 1er AOUT 1879.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE M. M:

E. Campardon, P. Chéron, J. Claretie, F. Coppée, B. Fillon, V. Fournel, Ed. Fournier, A. Houssaye, Paul Lacroix, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, E. Noel, Ch. Nuitter, E. Picot, L. de la Pijardière, H. de la Pommeraye, F. P. Régnier, F. Sarcey, Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu.

PAR

Georges MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE.

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1879

SOMMAIRE DU NUMÉRO V

— A LA MÉMOIRE DE MOLIÈRE — *à propos* de M. Dingelstedt —.
— LES COMÉDIENS DE CAMPAGNE AU TEMPS DE MOLIÈRE J. Rolland.
— DOCUMENTS INÉDITS — *Ordre d'un gentilhomme de la chambre du Roy*.
— SCARRON IMITÉ PAR MOLIÈRE — J. Couët
— REVUE THÉATRALE — Mondorge.
— PETIT QUESTIONNAIRE.
— BIBLIOGRAPHIE MOLIÉRESQUE — Du Monceau.
— CORRESPONDANCE — F. Hillemacher.
— NOUVELLES & INFORMATIONS.
— ANNONCES DE LIBRAIRIE SPÉCIALE.

LE MOLIÉRISTE *paraît le 1er de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et formera chaque année un volume d'environ 300 pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.
UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

A LA MÉMOIRE DE MOLIÈRE

A PROPOS

Composé par Frantz Dingelstedt, dit sur le théatre I. R. de la cour, a Vienne, avant la représentation de « L'AVARE »

par M. Lewinsky

Comédien I. R. du théatre I. R. de la cour, et régisseur de ce théatre.

—AVERTISSEMENT—

Le 17 février 1873, il y a eu 200 ans que Molière est mort. Le théâtre français a organisé pour cet anniversaire bi-séculaire une fête spéciale, comme cela se pratique tous les ans le 15 janvier, date de la naissance du poète, avec la fameuse « *Cérémonie* » . Le théâtre Impérial-Royal de la Cour a suivi son exemple au moyen de deux représentations, eu égard aux abonnements séparés, l'une le 17 février avec « *l'Avare* », l'autre le 18 avec « *l'Original du Tartuffe* », chacune d'elles accompagnée de l'*A-propos* ci-après, qui a été bien volontiers offert aux théâtres alliés pour en faire un usage semblable.

Là où l'on n'a pas à sa disposition un bon buste de Molière, qu'on se serve d'une copie du célèbre Houdon qui est au foyer du Théâtre Français. On peut se procurer de ces copies, pour une trentaine de francs environ, dans les magasins d'objets d'art de Paris. On recommande de leur faire donner une teinte jaune, parcequ'à la lumière artificielle de la scène les bustes blancs ne produisent pas un bon effet.

La scène représente : une grande salle simple et de style antique. Aux murs et aux colonnes, des couronnes d'immortelles. A droite et à gauche, des trépieds allumés. Au milieu du fond, une haute et large baie fermée par un rideau noir orné d'étoiles et de passementeries d'argent.

1.— Le dix-septième jour de février, il y a aujourd'hui 200 ans, jour pour jour, heure pour heure, s'éteignait à Paris une étoile qui répandit son pur éclat dans le ciel azuré, et fut une des plus brillantes de cette splendide constellation formée des poètes du roi Louis le Grand. A son couchant elle répandit encore des étincelles d'or jusqu'au moment où elle disparut tout-à-coup dans la brume et l'obscurité de la nuit.

2.— Molière et Shakspeare! belle étoile double au ciel du théâtre, sublimes Dioscures, si près l'un de l'autre et en même temps si éloignés, natures sœurs et pourtant si différentes. Sur la vaste mer de l'art dramatique, c'est encore vers vous que se tourne le pilote, c'est sur vos traces lumineuses qu'il dirige encore son gouvernail, saluant en vous, Shakspeare et Molière, l'étoile polaire qu'il bénit.

3.— « Juro » je jure, c'est le dernier mot qui fut prononcé dans le « *Malade imaginaire* ». Le rideau tomba. Il tomba en même temps. Comme le guerrier percé d'un coup de lance sur la brèche, il était là gisant sans voix. Le

scène est devenue déserte, on l'emporte à la hâte, on le place sur une civière, son œil et son cœur sont éteints; pendant la nuit il succombe; trois jours après les siens l'enterrent privé des cérémonies de l'église.

4.— « Juro » je jure, s'était-il également écrié lorsque, jeune de ses 22 printemps il s'arrachait de la discipline de la maison paternelle et aux entraves étroites de la vie bourgeoise et de sa profession. Il se voua à l'art et, souriant à l'avenir, il tendit les mains vers ses plus brillantes couronnes ; chez lui se concentraient dans un seul cœur les flammes jumelles du poète et de l'artiste.

5.— C'est alors que, dans une course capricieuse, il a parcouru sans repos ni relâche sa belle France, essayant la force de ses ailes tantôt ici et tantôt là, pieusement assis aux pieds d'un vieux maître, mais aussi accablé des soucis les plus poignants, arrosant de ses larmes le pain amer de la nécessité, jusqu'à ce que, ses années et ses forces ayant atteint leur maturité, il fût arrivé au port, objet de ses plus chers désirs.

6.— Paris, Paris! Paradis perdu, rêve céleste dans les pérégrinations terrestres de l'artiste, ce splendide Paris du grand Louis était bien fait pour plaire au nouveau débarqué! Quel vaste champ lui ouvraient et la cour et la scène, quelle riche moisson offerte à tous ses désirs! Il avait atteint le but. Le géant eut le sentiment de sa robuste croissance dès qu'il eut mis le pied sur le sol natal.

7.— En douze ans 20 pièces, les nouvelles toujours supérieures à leurs aînées! A chacune d'elles on mesure la pro-

gression de l'habileté, de la force, du succès, on voit grandir les personnages; le poète est entré en plein dans la vie, il s'affranchit de l'esclavage des formes qui le gênaient et ne se lasse pas de représenter, par des images vraies et saisissantes, le cœur de l'homme et l'esprit du temps.

8.— Il s'attaque franchement et librement aux plus hauts cercles de la société; il traine à son tribunal le jeune seigneur débauché ; il expose à la vive lumière de la rampe le noir spectre de l'hypocrisie; à travers les salles combles il fait passer sous ses verges, par groupes bien distincts, les sottises du Bas-bleu et du Pédant, les roueries du Charlatan, les extravagances de la Mode.

9.— Quoi d'étonnant qu'à chaque triomphe obtenu le nombre de ses ennemis augmentât ? Bientôt ce fut une attaque, un assaut général des Pharisiens, des écrivains, des cliques de haut parage que ses railleries avaient atteints, et du peuple toujours capricieux dans ses jugements; une armée d'ennemis étroitement ligués pour sa ruine; tous contre un!

10.— Quel spectacle de voir un seul homme en lutte ouverte avec tout son temps! Les sentences du Parlement, l'excommunication de l'Église veulent étouffer son chef-d'œuvre encore dans son germe; la presse périodique le poursuit de ses lâches aboiements, le pourchasse de ses mordantes critiques, mais Lui tient bon, il ne se donne pas pour perdu — « Juro » je jure — il tient ce qu'il a juré.

11.— Il reste fidèle à lui-même et à son serment, fidèle à son art, à la vérité, à sa conscience. Cependant, dans son for

intérieur, le Lion vigoureux sent que les dents de la meute ont déchiré son cœur; chaque jour la Calomnie, la Vengeance et l'Envie reviennent à la charge avec leurs morsures de vipères. Lui, sourit, continuant son œuvre de poète et de comédien; mais de temps à autre, de sa bouche et de ses vers coule du sang.

12.— Lorsque, traqué par les mensonges et les perfidies de ses ennemis, enlacé de serpents comme Laocoon, il ramenait à la maison son corps épuisé, trouvait-il au moins à son foyer un repos salutaire? Les blessures que lui faisait le poignard de la haine, étaient-elles pansées délicatement par la main de l'amour? Le plus grand bonheur d'ici-bas, la félicité d'un ménage bien uni, était-il donné comme consolation?

13.— Malédiction sur malédiction! Chez lui la jalousie, pour combler ses tourments, le déchire de ses ongles de vautour, et creuse, chaque nuit, des blessures sans nombre les plus sanglantes et les plus dangereuses de toutes. La bien-aimée de son choix est infidèle, l'épouse ingrate s'est séparée de lui. Lui, mettait en scène et jouait les maris trompés, servant ainsi lui-même de but à la flèche empoisonnée qu'il lançait.

14.— Hélas! pauvre martyr, quand ton cœur a porté un poids si lourd, quand il a tant souffert, quoi donc a pu te soutenir et te permettre de continuer ta route avec conscience et fermeté? Ce qui le soutenait, c'était son Génie, le bonheur qu'il trouvait dans ses créations, le succès que, malgré tout, Il avait conquis; c'était la force de la Vérité, la puissance du Bien qui finit toujours par triompher du Mal.

15.— C'était aussi la généreuse protection qui ne lui manqua dans aucune des luttes qu'il eut à soutenir: celle du Roi son maître, qui se montra vraiment royal; ce Soleil de la Pléïade des poètes, en tenant fidèlement les promesses qu'il avait faites, qui jamais ne s'écarta de la route éclairée qu'il avait tracée à sa souveraineté et qu'il avait placée bien au-dessus des jalousies et des intrigues dont son trône était environné de toutes parts.

16.— Le sort qui s'attache souvent à la vie du Poète n'a pas échappé à Molière; la postérité seule reconnait ce qui est véritablement grand, tandis que la génération présente, aveuglée par les apparences, saisie d'un trouble instantané, sans réflexion et brusquement se détourne du dieu pour adorer l'idole. Le laurier, qu'on le décerne à titre de récompense ou par ironie, ne croît que pour les héros morts. Aux vivants, les couronnes d'épines.

17.— Le crime de félonie, dont ses contemporains se sont rendus coupables envers lui, est expié depuis longtemps. C'est ainsi que cette école des maîtres, nommée Académie, qui n'avait pas voulu l'admettre vivant dans son sein parcequ'elle ne pardonnait pas au poète d'avoir été si étroitement rivé au comédien, a ouvert ses portes au buste du défunt avec des paroles flatteuses.

18.— Avait-il besoin de cela? Le monde est son temple, qui défie le temps et les attaques des barbares. Aussi longtemps qu'on trouvera du plaisir aux choses de la nature et de l'esprit, aussi longtemps que les hommes riront, souffriront, aimeront, aussi longtemps que tiendra le dernier des plus modestes théâtres, aussi longtemps Il vivra, lui et les

œuvres qu'il a produites. L'étoile qui ne put autrefois éclairer que la France seule, brille maintenant et pour toujours a l'horizon de l'humanité.

19.— Ta place est également ici, dans le sanctuaire vénérable de l'art dramatique allemand, car tu es notre Maître. Vois, ta gloire rayonne aussi avec une douce clarté dans cette maison, aujourd'hui surtout. Permets donc que, réunis au seuil de l'autel élevé en ton honneur, et pour fêter gracieusement ta mémoire, nous découvrions, pour la première fois chez nous, ton image.

L'orateur se tourne vers le fond de la scéne. Le rideau s'ouvre. On aperçoit dans une rotonde, et sur un piédestal en forme d'autel antique élevé sur plusieurs marches, le buste colossal de Molière, couronné de lauriers surmontés d'une couronne d'étoiles ; aux quatre coins de l'autel sont quatre génies avec les attributs d'usage de la Comédie, de la Tragédie, de la Musique et de la Danse. Ils déposent des couronnes sur l'autel, allument le feu dans les trépieds qu'on a placés à côté, et répandent de l'encens et des fleurs.

20.—Le voilà! Le Comédien, le Poète, l'Homme; contemplez l'énergique expression de chacun de ses traits : ce front du penseur qui a créé des œuvres immortelles, ces sourcils épais et froncés du Comique, cet œil fatigué d'où ont coulé maintes larmes; cette bouche gonflée par les baisers des femmes voluptueuses ; ces lèvres ombragées de fines moustaches, qu'on dirait être les deux petits serpents de l'ironie et de la satyre.

Sur un signe de l'orateur apparaissent des deux cotés de la scène, sortant des premières coulisses dans un ordre déterminé et portant dans

leurs mains des couronnes de lauriers et des branches de palmiers, les personnages des pièces de Molière auxquels leur costume et leur caractère permettent d'intervenir. Ils s'avancent lentement et solennellement vers le fond de la scène, pendant que l'orateur continue son discours, et se groupent convenablement sur les marches du piédestal, déposant une partie de leurs couronnes sur ces marches et levant les autres vers le buste.

21.— Saluez-le, apportez-lui vos couronnes, vous, images éternelles de son esprit; au premier rang, le plus puissant de la troupe, Tartuffe; le Commandeur et le farouche Don Juan, Agnès, Elmire, Célimène, l'Avare, Alceste le misanthrope, plein d'une profonde tendresse; après eux, la joyeuse bande des Scapins, des Mascarilles, des Sganarelles.

A partir de ce moment jusqu'à la fin, musique légère à l'orchestre. La rotonde s'éclaire magiquement.

22.— Maître sublime, toi qui les vivifies par la toute-puissance de ton génie créateur, si ton ombre lumineuse plane sur la terre de l'hiver le jour anniversaire de ta mort, si l'encens qui fume sur maint autel paré pour ta fête s'élève jusqu'à toi, tu sauras, ô Maître, que tu n'es pas mort; non, non; tu sauras que tu as conquis l'immortalité.

La musique s'accentue un peu. L'orateur s'avance sur le devant de la scène, et élève le ton jusqu'au pathétique.

23.— Toi qui prends ton origine au plus haut des cieux, Ange gardien de tous les peuples de tous les temps, Art divin, remplis ta mission médiatrice, étends tes ailes sur le

Monde pour le bénir, et là où, enflammés par une haine aveugle, les partis et les Nations s'entredéchirent, déploie sur la nuée où naissent les orages, au-dessus des vagues qu'à soulevées la tempête, l'arc saint de la Paix et de la Concorde!

La musique, entrant dans le fortissimo, finit sur un motif plein d'expression et court, après que le rideau est tombé.

FRANZ DIGELSTEDT (*)

(*Traduction littérale* de M. LE COLONEL MONDAIN.)

(*) M. Dingelstedt directeur du Théâtre impérial (Burg-Theater) de Vienne, est aujourd'hui l'un des premiers poètes de l'Allemagne. Il a adapté plusieurs drames historiques et comédies de Shakspeare et vient de refondre pour la scène le *Goetz von Berlichingen* de Gœthe.

LES COMÉDIENS DE CAMPAGNE

AU TEMPS DE MOLIÈRE

A M. G. Monval, directeur du Moliériste.

MONSIEUR,

Permettez-moi de vous remercier d'avoir bien voulu signaler aux lecteurs du *Moliériste* les documents relatifs à la troupe du duc d'Epernon que j'ai publiés dans l'*Histoire littéraire de la ville d'Albi*. Permettez moi de vous remercier surtout d'avoir contribué par vos savants commentaires à étayer mon système qui, pour être définitivement admis n'a qu'à recevoir quelques adhésions comme la vôtre. Vous n'hésitez pas à ratifier mes conclusions en ce qui touche la présence de Molière dans cette troupe du duc d'Epernon où figurent du Fresne, du Parc et Rebeilhon; bien mieux, vous allez jusqu'à m'accuser de scepticisme parce que j'ai intitulé mon travail : *Molière est-il venu à Albi?* Croyez, Monsieur, que j'ai été sensible au reproche et que mon plus vif désir est de changer ce titre dans une seconde et prochaine édition.

Toutefois, si vous adoptez avec chaleur cette première partie de mes conclusions, vous montrez plus de réserve pour la seconde. La troupe du duc d'Epernon est bien pour vous la

troupe des Béjart, mais vous doutez que celle du duc d'Orléans qui séjourna à Albi dix ans plus tard, en septembre et octobre 1657, soit la même, et vous estimez par conséquent qu'il est inutile d'y chercher Molière. La présence dans cette troupe de Mignot qui fut, d'après Grimarest, le *camarade de M. de Molière en Languedoc*, ne parait avoir rien ajouté à votre conviction à cet égard, et vous passez outre.

Je conviens avec vous que cette question est loin d'offrir les mêmes apparences de certitude que l'autre, et si j'y reviens aujourd'hui, ce n'est pas pour la développer à nouveau, mais uniquement pour vous communiquer les documents qui s'y rapportent. Vos lecteurs y trouveront peut-être quelques détails intéressants sur l'organisation et le matériel de campagne du XVII[e] siecle.

Les troupes de campagne firent, à cette époque, de fréquentes apparitions à Albi; j'en ai souvent trouvé la trace dans les archives communales. Mais aucune n'y a séjourné autant de temps que la troupe du duc d'Orléans dont faisaient partie Mignot et Dubois. On peut constater son passage à deux reprises différentes : une première fois, lorsqu'elle va jouer au château de Sévérac, dans le haut Rouergue, chez le duc d'Arpajon, lieutenant-général du Languedoc, la seconde fois lorsqu'elle revint pour aller faire le service des Etats en 1657. C'est à ce second passage à Albi qu'il faut rapporter les documents que j'ai signalé dans ma monographie locale. J'ai cru devoir vous les communiquer parce qu'ils nous révèlent les moyens employés pour le transport du matériel et des bagages. Je me suis souvent demandé comment voyageaient les troupes de campagne. Avaient-elles des voitures et des bêtes? Les frais de

transport étaient-ils à leur charge ? Les documents ci dessous répondent en partie à ces questions.

Voici, en effet, ce qu'on lit dans *les comptes des receptes et despances de l'administration consulaire de la ville d'Alby, pour l'année* 1657:

« A Jean Bayrol et à Bernard Barrau charretiers du Bout du Pont « d'Alby, la *somme de 85 livres pour paiement du port et voiture par eux « faite des ardes de la troupe des commédiens de Monseigneur le duc d'Orléans* « oncle du Roy à présant régnant, et gouverneur général pour sa Ma- « jesté en la province de Languedoc, despuis la présante ville d'Alby, « jusques à la ville de Castres, *lequel paiement Messieurs les Consuls ont « faict des livres par ledit Adhémar, présant comptable, pour satisfère aux or- « dres de Monseigneur le duc d'Arpajon lieutenant général pour sa Majesté en la « dite province, résultant par deux lettres missives.* Appert du dit payement par « quittance du dit Bayrol et Barrau à l'estipulation et présance de Mes- « sieurs les Consuls le 10e 7bre 1657, cy rapportée avec les dites let- « tres. » (*)

Ce premier document est suivi d'un second qui n'est autre que l'acte même passé devant notaire entre les consuls, Mignot et Dubois représentants de la troupe du duc d'Orléans et les charretiers qui s'engagent à transporter les bagages à Castres, c'est-à-dire à une distance de quarante deux kilomètres. Cet acte, passé le 10 septembre 1657 porte que devant Me Bruel notaire royal ont comparu :

« Bayrol et Barrau, charretiers habitants du Bout du Pont du Tarn « d'Alby lesquels ont réellement reçu de Messieurs les Consuls de la

(*) Archives communales de la ville d'Albi : Série CC, registre 335, folio 15.

« dite ville par les mains du sieur François Adhémar leur trésorier icy « présant et faisant le payement de l'ordre et mandemant des dits sieurs « Consuls aussy présents *et en la présance des sieurs Mingot (sic) et Nicolas « Dubois de la troupe des commédiens de monseigneur le duc d'Orléans oncle du « Roy à présant régnant et gouverneur général pour sa majesté en la province « du Languedoc* ; sçavoir est : la *somme de huictante cinq livres pour le port « de boytures que les dits sieurs Barrau et Bayrol ont entrepris de faire des « ardes de la dite troupe des commédiens de cette ville d'Alby en la dite ville de « Castres, pesant soixante huit quintal et demy* arrangement faict par les dits « sieurs Mingot (sic) et Dubois à la dite somme de huictante cinq livres « de laquelle les dits Bayrol et Barrau sont comptants et quites les dits « sieurs Consuls quy *ont faict le payemant de la dite boyture pour satisfaire « aux ordres de monseigneur le duc d'Arpajon lieutenant général pour le Roy « en la dite province, résultant par deux missives...* La présante quitance en « présance du dit sieur Bruel praticien d'Alby soussigné aux dits sieurs « Consuls ensamble les dits sieurs *Mingot* et *Dubois* et Antonin Frizabille « tailleur du dit Alby et les dits sieurs Bayrol et Barrau.

signé : CHEVALIER *consul.* CORDIER *consul.*

DUMAS *consul*

MIGNOT. N. DUBOIS.

et moy

BRUEL *not.* (*)

Que penser de ces deux documents, si non que les troupes de campagne, lorsqu'elles étaient engagées au service des Etats, comme cela arriva à la troupe des Béjart pendant son

(*) Archives communales de la ville d'Albi : série CC, registre 498.

long séjour dans le midi, voyageaient aux frais de la province? Ici, c'est le duc d'Arpajon, lieutenant général, qui écrit successivement deux lettres missives aux consuls d'Albi pour leur recommander de payer le transport des bagages de la troupe de leur ville à Castres, et il est probable qu'on trouverait dans cette dernière ville des lettres semblables, qui enjoignent aux magistrats consulaires d'agir de même pour un autre relai, et ainsi de suite jusqu'à Pézénas où se réunissaient cette année-là les Etats du Languedoc. On remarquera, en outre, que les bagages de la troupe sont assez considérables qu'il est question de 68 quintaux ce qui semble indiquer un matériel fort respectable. Ce sont là des détails un peu menus, mais que j'indique à tout hasard, ne serait-ce que pour donner l'envie d'en découvrir de plus intéressants.

Permettez moi de vous communiquer une denière réflexion au sujet de ce second document. Mignot est présent à la rédaction de l'acte; il décline son nom à Me Bruel notaire, il signe en caractères larges et vigoureux, après quoi il entoure sa signature d'un paraphe superbe qui révèle des aptitudes calligraphiques du permier ordre. Comment expliquer que malgré toutes ces circonstances le notaire Bruel écrive trois fois dans le corps de l'acte *Mingot* au lieu de *Mignot*? il faut croire que le tabellion consulaire était atteint de surdité ou peu scrupuleux en affaires, ce qui est fâcheux pour tout le monde, mais spécialement pour les notaires.

Quoi qu'il en soit, ce fait a une importance qu'il convient de relever en passant. Il nous aide à comprendre, par exemple, comment quelques années auparavant le scribe du bureau de Nantes avait pu écrire *Morlièrre* au lieu de *Mo-*

lière. (*) Passe encore pour un scribe, mais le cas de Me Bruel est plus grave, et cette distraction lui vaudrait de nos jours une forte amende ou un blâme devant la chambre notariale. Mais j'ai tort d'insister sur ce point, et je me rappelle à l'instant que Mignot, qui était le principal intéressé dans cette affaire, ne parait pas s'en être bien préoccupé. D'ailleurs si Me Bruel était là pour se défendre, il aurait beau jeu contre moi en invoquant la prescription.

Cependant, le fait n'en existe pas moins. Il édifie sur la fidélité peu recommandable du corps notarial à cette époque et explique comment le scribe de Nantes, put commettre la maladresse désormais illustre, d'écorcher le plus grand nom de la Scène française.

JULES ROLLAND
Avocat à la Cour d'Appel de Paris.

(*) *Recherches sur le séjour de Molière dans l'Ouest de la France*, par M. Benjamin Fillon.

DOCUMENTS INÉDITS

ORDRE D'UN GENTILHOMME DE LA CHAMBRE

PORTANT « DÉFENSE DES PIÈCES DE MOLIÈRE »

En l'an de grâce 1746, Molière ne faisait pas recettes à la Comédie. Pour ne parler que de ses grandes pièces, *l'École des femmes* avait, le 10 mai, produit 63 livres. Le 13, *Tartuffe*, accompagné du *Mariage forcé*, 46 livres 10 sous ! le 5 juin, *Tartuffe*, 119 livres ; le 28, 125 livres 10 s. Le 30, *le Misanthrope* faisait 283 liv. 10 s ; le 8 juillet, *l'École des femmes*, 136 liv. Le 10, *Tartuffe* 218 liv. 10 s.

Ce fut alors qu'intervint le curieux Ordre suivant, que nous publions pour la première fois, sur le texte conservé aux Archives du Théâtre-Français :

« Nous, Duc D'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la Chambre du Roy,

« Ayant observé que depuis quelques années les représentations des Comédies de Molière sont entièrement abandonnées par le public ; et ne pouvant attribuer cet abandon qu'à l'inconvénient dans lequel les Comédiens sont tombés de les jouer trop souvent et par là de lasser les spectateurs. Voulant essayer de ranimer le goût du public pour des ouvrages qui font le principal fond de la Comédie françoise. »

« Ordonnons aux Comédiens françois de Sa Majesté qu'à compter du jour du présent ordre il ne sera plus représenté sur leur théâtre aucune des comédies de Molière en cinq actes jusqu'à ce qu'il en soit par Nous autrement ordonné. »

« Mandons à M. Lenoir de Cindré, intendant des Menus-plaisirs du Roy, de tenir la main à l'exécution des présentes et de donner sur ce tous ordres nécessaires. »

« Fait à Versailles, ce onze Juillet 1746. »

signé : Le Duc D'AUMONT.

Cet ordre ne fut pas longtemps exécuté. Deux mois après, le 15 septembre, *l'École des femmes* reparaît au répertoire ; elle donne ce jour là 1254 liv, et 854 liv. 10 s. le surlendemain. Puis c'est *Tartuffe*, le 4 Novembre, avec 303 liv. de recette (*le Cid* avait donné la veille 1338 liv.) ; *le Misanthrope*, le 6 et le 9, ave 791 liv. 10 s. et 1259 liv.

Ce furent les seules grandes pièces de Molière représentées jusqu'à la clôture de Pâques, toujours devant de petites recettes, alors que *la Gouvernante* de la Chaussée faisait 3495, 3535 et 3989 livres !

G. M.

SCARRON IMITÉ PAR MOLIÈRE

C'est au moment où un fourbe ordinaire s'arrêterait, lorsque Oronte, édifié sur le compte de M. de Pourceaugnac, n'a plus l'intention de lui donner sa fille, et que celui-ci, craignant pour son... honneur, n'a plus envie de contracter ce mariage ; c'est alors que Sbrigani frappe un nouveau coup, aussi amusant qu'inattendu. Lisette contrefaisant une Languedocienne, Nérine une Picarde, viennent successivement rappeler à Pourceaugnac, l'une qu'il l'a épousée il y a sept ans à Pezenas et l'autre qu'il l'a prise pour femme il y a quatre ans à Chin-Quentin ; et, à l'appui de leur dire, appellent chacune leurs enfants.

Molière n'aurait-il pas trouvé l'indication de cette scène dans *le Marquis ridicule* de Scarron ? (1656)

Stéphanie dame portugaise, espèce d'intrigante, vient accompagnée de Louise et d'Olivarès (suivante et écuyer) trouver Blanche, fille de Dom Cosme, promise par son père à Dom Blaize Pol, marquis de la Victoire (le marquis ridicule). Voulant épouser Dom Blaize, et ayant remarqué le peu de sympathie de la jeune fille pour cet homme qu'elle épouse par obéissance, Stéphane finit par lui dire (act. IV sc. III):

Hélas ! c'est moi, madame !
Moi qui l'ai fait régner dès long-tems dans mon ame.
Sa qualité, son bien, ses serments et ses pleurs,
Son langage flatteur et ses feintes douleurs,

Ma jeunesse crédule et mon âme trop tendre,
Ma folle vanité trop aisée à surprendre,
Enfin tout ce que peut d'ennemis assembler
La rigueur d'un destin qui vouloit m'accabler,
Favorisa si bien les efforts de ce traître,
Que je ne puis l'haïr, quelqu'ingrat qu'il puisse être,
Qu'il obtint..... mais, hélas ! ma rougeur et mes pleurs
Vous déclarent assez jusqu'où vont mes malheurs ;
Mais aussi je vous suis encor si peu connue,
Que vous pourriez douter si je suis ingénue,
Et sans me faire tort, mettre en doute ma foi,
Si j'étois sans témoins qui parlassent pour moi.
Deux enfants malheureux d'un infidèle père,
Joindront leur faible voix à celle de leur mère,
Et ces deux innocens auront bien le crédit
De vous persuader tout ce qu'elle vous dit.

BLANCHE.

Si mon cœur vous pouvoit, aussi bien que ma bouche,
Témoigner à quel point votre malheur me touche,
Vous ne douteriez point de la juste douleur
Que me fait ressentir votre cruel malheur.

Au reste ce n'est pas le seul trait que Scarron ait fourni à Molière pour *Monsieur de Pourceaugnac* ; la scène où Éraste lui persuade qu'ils sont de vieux amis est ébauchée dans une nouvelle de Scarron : *Ne pas croire ce qu'on voit* ; mais M. Moland ayant déjà signalé ce rapprochement, il est inutile de s'y arrêter plus longtemps, d'autant que cette même scène est esquissée légèrement dans *le Nouveau Pathelin*, quand celui-ci veut persuader au pelletier que leurs pères :

Quant ilz tenoient festes ou nopces
Ou qu'ilz traictoient d'autres négoces,
Estoient l'ung chieuz l'autre à toute heure.

Jules COUET.

REVUE THÉATRALE

La Comédie française a Gaiety-Theatre. — Vendredi 27 Juin, l'*Avare*, très-connu des Anglais par les traductions, imitations, adaptations ou altérations de Shadwell et de Fielding, a obtenu un très-grand succés. (MM. Got, Delaunay, Thiron, Worms, Coquelin-cadet, Mmes Dinah-Félix, Reichemberg et Barretta) — Rappels après chaque acte, Got acclamé après le grand monologue du quatrième.

Samedi 28, devant une salle archi-comble, le *Dépit amoureux* en lever de rideau. (Coquelin cadet, Prud'hon, Truffier, Paul Reney, Mlles Barretta et Samary.) — Rappel après le second acte qui a excité les rires d'un public difficile à dérider. Ce que Gros-René prétend faire des lettres de Marinette a paru quelque peu *shocking* aux pudiques ladies.

Jeudi 3 Juillet, — *les Fourberies de Scapin* terminent joyeusement le spectacle, auquel assistait la princesse de Galles. Très grand succés de Coquelin, qui a joué certaines parties du rôle de manière à faire pressentir ce qu'il sera dans Tartuffe, autre fourbe dont il a fait une étude spéciale. M. Joliet a très dignement remplacé Barré dans Argante.

Vendredi 4, *les Femmes Savantes* font salle comble et remportent l'un des plus vifs succès de la saison. Le prince et la princesse de Galles assistaient à cette représentation, qui a valu de nombreux rappels à l'élite de la Comédie : MM. Got, Delaunay, Coquelin, Thiron; Mmes Madeleine Brohan, Favart, Jouassain, Barretta et Samary.

Vendredi 11, veille de la clôture, l'*Etourdi*, rendu familier à nos voisins par une imitation faite du vivant même de Molière, a mis le sceau à la faveur croissante des deux principaux interprètes: M. Delaunay a paru plus jeune et plus séduisant encore que dans le Menteur ou Perdiccan; quant à Coquelin, jamais son Mascarille n'a été plus étourdissant de verve et d'entrain. Les Anglais ont suivi haletants son grand récit de la fin, vrai tour de force de volubilité. Tout deux ont été rappelés après chaque acte par une salle bondée. Le prince de Galles assistait à la représentation.

Voilà la campagne terminée. Des quarante deux représentations données à Londres, le succès reste incontestablement à Molière. C'est l'avis unanime, déjà constaté par notre collaborateur Sarcey.

La Comédie est rentrée à Paris, où l'on répare et embellit sa Maison. La réouverture aura lieu dans les premiers jours d'août, dans une soirée exclusivement consacrée au Maître : *les Femmes savantes* et *le Malade imaginaire*, avec *la Cérémonie* dans un décor neuf. On admirera certainement le beau plafond de Mazerolle qui représente la France couronnant de la main gauche Corneille et Racine, de la droite Molière. Tout le bas de la composition est occupé par les principaux personnages de ses comédies, au nombre de trente-huit.

Théatre de Wildbad. — Cette petite ville de Wurtemberg vient d'avoir la primeur du *Nouveau Sganarelle*, comédie de M. Alfred Friedmann, dont nous avons parlé dans notre 3e livraison (page 89) sous le titre de *Falscher Verdacht*, oder : *Der Bertrogene in der Einbildung*, et qui a été représentée pour la première fois le samedi 12 juillet, précédée d'une traduction du *Feu au couvent*.

M. Werner, du théâtre de Darmstadt, a créé avec talent le rôle principal ; Mme Grosser, de Karlsruhe, remplissait celui de Mme Hornkorf. MM. Reiff et Hansen, Mlle Bichler et Mme Baldenecker complétaient un excellent ensemble, accueilli par les rires et les bravos d'une salle comble. Trois rappels à la chûte du rideau. M. Offenbach assistait à la représentation, ainsi que S.E. M. de Hülsen, intendant général des théâtres de Berlin, et le directeur du théâtre d'Augsbürg, où le *Nouveau Sganarelle* sera probablement donné sous peu.

MONDORGE.

PETIT QUESTIONNAIRE

DEMANDES

8. La bibliothèque de la société de littérature Néerlandaise à Leide possède le volume suivant:

l'Advocat sans estude, d'Advocaet sonder study. door Molliere. Pert. d. A. P. Amsterdam. 1680, in-8.

Existe-t-il une pièce de théâtre, de ce nom, attribuée à Molière, ou écrite par un de ses contemporains?

V. H.

BIBLIOGRAPHIE

MOLIÉRESQUE

Les Comédiennes de Molière, par Arsène Houssaye, ancien directeur de la Comédie-française (1849 - 1856). un vol. in-8° avec 10 eaux-fortes. 476 exemplaires numérotés (*) Paris, publié par Dentu.

Ce livre, coquet de titre et d'allure, édité avec luxe, s'annonce comme le premier d'une série dont le tome II s'appellera *la Femme de Molière* et le tome III *la Fille de Molière.*

Il contient la biographie de treize comédiennes ayant appartenu soit à l'Illustre-Théâtre, soit au Petit-Bourbon, soit au Palais-Royal. Le romancier les a décrites avec amour. On dirait parfois qu'il les a connues : il affirme par exemple, que Geneviève Béjart était blonde; il garantit la ressemblance des dix portraits qui accompagnent ses notices, et condamne sans appel la *Galerie* précédemment gravée par M. Frédéric Hillemacher.

Les eaux-fortes de MM. J. Hanriot et consorts (il n'y a pas eu moins de six graveurs pour ces dix portraits) sont-elles beaucoup plus authentiques? Encore eût-il été bon d'indiquer les provenances des originaux.

N'insistons pas sur le mérite iconographique du livre, et, si nous voulons aimer les comédiennes de Molière, ne re-

---

(*) 400 Exemplaires sur Hollande — 10 fr.
50 — épreuves avant la lettre — 20 fr.
25 — avec triple suite d'épreuves avant la lettre, en couleur, sur chine volant — 40 fr.

gardons pas, mais *lisons* leurs portraits, délicatement tracés par M. Houssaye, qui les a vues en poète et ressuscitées en érudit aimable. Son livre à tout le charme d'un roman, et nous admettons volontiers avec lui que Molière aima plusieurs de ses comédiennes et fut aimé de quelques unes, soubrette, ingénue, jeune première, grande coquette ou princesse de tragédie. Où nous nous séparons de l'auteur, c'est quand il dit qu'« il est *hors de doute* que Madeleine Béjart fut la *mère* d'Armande ». L'affirmation est grave, elle touche à l'honneur même de Molière. M. Houssaye nous promet de la justifier dans sa *Femme de Molière*. — Attendons!

— MÉLISSE, tragi-comédie attribuée à Molière. — Ce N° 2 de la *Nouvelle collection Moliéresque* éditée par M. Paul Lacroix a paru à la librairie des bibliophiles. Nous en parlerons dans notre prochaine livraison.

Dans la seconde édition de sa Bibliographie Molièresque (pages 160 et suivantes), M. Paul Lacroix fait mention de 46 traductions de Molière en Néerlandais. Une récente publication permettra au savant bibliophile de compléter cette rubrique de son beau livre. Je veux parler de la 3e partie du catalogue de la Bibliothèque appartenant à la société de littérature néerlandaise à Leide, un volume in 4° de 256 pages contenant les titres de 8888 pièces de théâtre en langue hollandaise. Parmi ces pièces, 117 sont des traductions de Molière. En tenant compte des diverses éditions de la même traduction, l'on trouve 63 pièces différentes.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que tandis qu'en Allemagne les premières traductions de Molière, entre autres celles du *Tartuffe*, sont en prose, en Hollande toutes les tra-

ductions publiées vers la fin du 17e et le commencement du 18e siècle, sont en vers. Je ne citerai que la traduction de *l'Avare* par Pluismer (Bibliographie Molièresque n° 703), et celle de *Georges Dandin* (Bibliographie Molièresque : n° 702).

Il faut avouer que les vers laissent en général beaucoup à désirer et que l'on a souvent de la peine à reconnaître dans ces rimes par trop naïves les mâles beautés de l'original.

—La revue hollandaise *De Gid.* « Le Guide » du 1er Juillet dernier contient un article de M. J. N. van Hall, intitulé *Molière et ses ennemis*. L'auteur, après avoir donné un aperçu de la vie de Molière, telle que les travaux de MM. Lacroix, Thierry, Despois, Fournier, Loiseleur et autres l'ont fait connaître, passe en revue les divers écrits publiés contre le grand poète. Parmi les ennemis de Molière il distingue trois groupes : premièrement, le groupe des ennemis du théâtre en général, c. à d. le clergé et ses amis « Pierre Roulé, de Rochemont, Bourdaloue » ; ensuite, les rivaux du poète et du comédien, les écrivains de son temps et les acteurs des troupes concurrentes « Somaize, Boursault, Montfleury » ; en dernier lieu, les ennemis personnels de Molière ceux qui l'attaquent surtout dans sa vie privée « de Villiers, le Boulanger de Chalussay, etc. »

Molière en Hongrie — Un éditeur de Pesth (*) a eu l'excellente idée de donner sous le titre de *Olcso' Konyvtar* (Bibliothèque à bon marché) une collection des meilleures productions littéraires de la Hongrie et de l'étranger à un prix minime. Nous trouvons, dans cette *Bibliothèque*, des chefs-d'œuvre de toutes les littératures et de tous les temps.

(*) Budapest. Franklin-Tarsulat. 1879.

Nous n'en citerons pour notre part que les volumes portant les numéros 74 et 77:

Numéro 74, *Molière*, irta *Lindau Pal* fordifotta *Banfi Zsigmond*.

C'est l'essai biographique «*Molière*» par M. Paul Lindau (Berlin) qui a eu un grand retentissement en Allemagne (voir Paul Lacroix *Bibliographie Moliéresque* N° 1053) et qui a été traduit de l'Allemand en magyar par M. Sigismond Banfi.

Numéro 77, *A Bot—csinalta doctor*, irta *Molière* vigjaték harom felvonasban, forditta *Kazinczy Ferencz*.

C'est *le Médecin malgré lui* traduit par M. François Kazinczy.

Comme la littérature magyare est encore très jeune et ne compte par conséquent que peu de traductions (M. Paul Lacroix n'a dans sa *Bibl. Moliéresque* que huit numéros pour les traductions en magyar) le fait que, dans quelques semaines deux publications Moliéresques importantes viennent d'être éditées à Pesth, mérite d'être cité.

— Ausgewahlte Lustspiele von Molière — Un Moliériste allemand, M. Hermann Fritsche, directeur de «Friedrich-Wilhem-Realschule,» à Grünberg en Silésie, a publié d'excellentes éditions commentées des *Précieuses ridicules*, des *Fâcheux* et des *Femmes savantes* (Berlin, Weimannsche Buckhandlung, in-8°, 1879.)

Ces éditions, conformes aux textes originaux, sont littéralement bourrées de notes savantes et d'éclaircissements à l'usage d'écoliers allemands.

Vers la fin de septembre paraîtra *le Bourgeois gentilhomme*.

DU MONCEAU.

CORRESPONDANCE

MONSIEUR,

Votre éminent correspondant, M. Ed. Thierry, a discuté avec une grande délicatesse d'appréciation la mise en scène du *Tartuffe* de Molière, et il a fait ressortir la précaution avec laquelle on doit se garder de heurter le caractère que l'auteur a entendu donner à la représentation de sa comédie. — Les traditions de notre premier Théâtre français sont en général irréprochables à cet égard, et plus d'une peut être estimé remonter jusqu'à l'origine. Cependant, il est une disposition scénique, usitée au cinquième acte, qui m'a toujours paru contraire à la nature des choses, et à la situation tendue dans laquelle on se trouve. Tartuffe et Orgon, tout à l'heure inséparables et unis par la plus grande sympathie (qu'affecte au moins le premier), sont devenus ennemis mortels : le mari d'Elmire, frappé dans son honneur et dans sa fortune ; Tartuffe profitant impitoyablement de l'avantage de sa position, n'ont plus rien à ménager : d'un côté les reproches amers, de l'autre les réponses, se croisent sans se faire attendre. D'où vient qu'alors ces deux hommes sont placés sur la scène pour ainsi dire *à côté l'un de l'autre* comme s'il s'agissait d'une discussion ordinaire ? Une répulsion mutuelle ne les porte-t-elle pas à se tenir à grande distance ? — Je voudrais, moi, que dans cette lutte suprême, Orgon occupât l'angle au bout de la scène et son interlocuteur le fond du théâtre, l'un et l'autre s'apostrophant de loin, sans daigner se regarder ni même se retourner. C'est ainsi que se caractérise le ressentiment parvenu à son paroxisme, et le dédain doit ici, ce me semble, se manifester de la manière la plus profonde.

Il est un autre point qui a trait à la même comédie, et sur lequel j'appuierai avec confiance, me sentant soutenu par l'auteur même. Dans la scène 2e du second acte, lorsqu'Orgon fait l'éloge des qualités du gendre qu'il s'est choisi, Dorine contrarie son maître par son à parte, et, entre autres choses, elle dit ceci, parlant de sa maîtresse :

> Si j'étois en sa place, un homme asseurement
> Ne m'épouseroit pas de force impunément :
> Et je lui ferois voir, bientôt après la feste,
> Qu'une femme a toûjours une vengeance preste.

C'est ainsi que ce passage est ponctué dans les innombrables éditions qui existent ; et il n'est venu à personne l'idée de le contrôler exactement avec la première, celle que Moliere lui-même a donnée au public. Or, une virgule remise à sa véritable place accentue bien autrement la boutade de la servante ; il faut lire :

> Et je lui ferois voir bientôt, après la feste,
> Qu'une femme a toujours une vengeance preste.

On remarquera que le vers, scandé ainsi, en isolant le membre de phrase *après la feste*, a une allure plus vive et plus gauloise que le français douteux qu'on y a substitué.

Je recommande cette correction aux artistes qui jouent le rôle : l'habitude d'entendre autrement fera peut-être dresser l'oreille aux vieux amateurs de l'orchestre ; mais il importe peu.

L'examen minutieux auquel j'ai dû me livrer dans le temps pour la comparaison des textes anciens avec les nouveaux m'a conduit à bien d'autres rectifications intéressantes.

Recevez mes salutations empressées.

FRÉDÉRIC HILLEMACHER.

NOUVELLES ET INFORMATIONS

Notre collaborateur M. Jules Loiseleur a publié, dans *le Temps* du 20 Juin dernier, un article sur *l'Énigme d'Alceste*. Il termine par une proposition qui intéresse tous les amis de Molière, celle de créer à Paris un Musée contenant toutes ses reliques et les éditions de ses œuvres.

Voici ce paragraphe :

« Pourquoi la ville de Paris, qui professe un culte si ar-
« dent pour Molière, ne ferait-elle pas pour lui ce que Rouen
« fait actuellement pour Corneille? En 1873, à propos du
« second centenaire de la mort du grand poète comique, on
« organisa à Paris un Musée-Molière. Toutes ses reliques
« y figuraient: tapisseries, fauteuils à son usage, ses portraits
« peints et gravés, si nombreux à cette heure, ses bustes, ses
« rares autographes, les actes civils qu'il a signés, et jusqu'à
« le poussière de ses ossements. (*) Joignez à cela les édi-
« tions de ses œuvres, les innombrables études dont il a été
« l'objet, et voyez quelle belle collection on créerait, si l'on
« rendait ce Musée permanent et public. Tous les vrais
« Moliéristes y apporteraient leur tribut; il s'enrichirait et se
« compléterait avec le temps aux dépens des collections
« particulières, en vertu de ce don d'attraction que possèdent
« les établissements publics. Car les collections qui durent
« sans fin arrivent toujours à la longue à absorber les collec-
« tions particulières, qui s'éparpillent au décès de leurs pos-

(*) Nous avons publié le catalogue de ce Musée chez Jouaust, en Mai 1873.

G. M.

« sesseurs. On installerait ce Musée soit dans la maison de « la rue Richelieu où mourut Molière, et que la Ville de Pa- « ris achèterait à cet effet, soit — ce qui vaudrait mieux — « dans les appartements du Palais-Royal. Dans ce der- « nier cas, on pourrait en confier la direction à l'admini- « stration de la Comédie-Française : ce Musée deviendrait « ainsi l'annexe du théâtre, de la vraie Maison de Molière.

« Voilà l'idée jetée au vent : que de plus habiles la fé- « condent. »

M. Loiseleur aurait pu ajouter, en se reportant à notre programme de Mars, que c'est le but même dans lequel nous avons fondé *le Moliériste* il y a six mois.

—Lire, dans *le Temps* du 28 Juillet, un très remarquable feuilleton de notre collaborateur F. Sarcey. Sur l'*Enigme d'Alceste* et le *Misanthrope*.

G. M.

LIBRAIRIE J. CAHEN,

20, Rue Drouot, 20.

1. Molière. *Œuvres complètes* avec des notes de divers commentateurs. Paris, Furne, 1835, gr. in-8 à 2 colonnes demi-rel. v. Laval. 4 fr.

2. Molière. *Œuvres*, avec des remarques et des observations sur chaque pièce, par M. Bret. Paris 1805, 8 vol. in-12, v. gr., fig. non rog. 16 fr.

3. Molière Œuvres complètes, précédées de la *Vie de Molière* par Voltaire. Paris, Furne, 1860, 2 vol. in-8, demi-rel. mar. br., tr. dor. Port. et fig. 18 fr.

4. Molière, *les Précieuses ridicules*. Amsterdam, 1692, in-18, mar. ol., fil., tr. dor. front. 20 fr.

Paris. — Typ. A. H. Bécus, 16, rue Mabillon.

1re ANNÉE N° 6. 1er SEPTEMBRE 1879.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE M. M:

E. Campardon, P. Chéron, J. Claretie, F. Coppée, B. Fillon, V. Fournel, Ed. Fournier, A. Houssaye, Paul Lacroix, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, E. Noel, Ch. Nuitter, E. Picot, L. de la Pijardière, H. de la Pommeraye, F. P. Régnier, F. Sarcey, Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu.

PAR

Georges MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

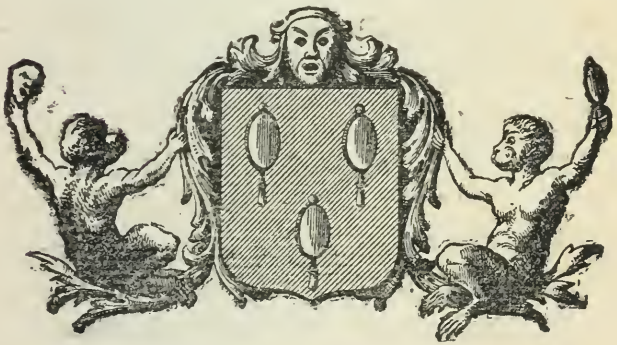

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE.

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1879

SOMMAIRE DU NUMÉRO VI

— A MOLIÈRE *poésie* — J. Truffier.
— LES MAISONS DE MOLIÈRE I *Maison natale* — Auguste Vitu.
— DOCUMENTS INÉDITS — *Une signature de Molière.* — G. M.
— A PROPOS D'UN VERS DU DÉPIT AMOUREUX — A. Martin.
— LA MACHOIRE DE MOLIÈRE — J. Maret-Leriche.
— REVUE THÉATRALE — Mondorge.
— PETIT QUESTIONNAIRE.
— BIBLIOGRAPHIE MOLIÉRESQUE — Du Monceau.
— CORRESPONDANCE — F. Hillemacher. J. Coüet.

LE MOLIÉRISTE *paraît le* 1er *de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et formera chaque année un volume d'environ* 300 *pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.
UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

A MOLIÈRE

A Monsieur L. Delaunay.

A Molière! — Ton front que ce laurier décore,
O poète endormi depuis deux fois cent ans,
En portait un, déjà, plus beau, plus vert encore,
Et dont le dur émail brave la faulx du temps!

Maître du rire! archer dont les traits ont pour cible
La sottise, l'intrigue et les mauvais penchants ;
Qui, sans illusion sur ta tâche impossible,
Tentais de corriger les fous et les méchants ;

Ta gloire est, aussi bien que ton œuvre, éternelle!
Les fils d'Adam toujours ont été ce qu'ils sont ;
L'humanité se meut sans que rien change en elle,
Et tu nous as montré son âme — jusqu'au fond!

Autres temps, mêmes mœurs ; le dehors seul varie...
Tes portraits ressemblants vivent, inimités ;
Et si tu revenais, ta saine brusquerie
Nous jetterait au nez les mêmes vérités!

Si toujours le théâtre exploite l'âme humaine,
Nul autre, variant le refrain du même air,
Pour affranchir Agnès *ou punir* Célimène,
N'a ton style enjoué, plus généreux qu'amer.

Alceste, *tendre cœur sous sa rude enveloppe,*
Honnête homme qu'exalte un instinct révolté,
C'est bien toi : mais ton nom n'est pas le Misanthrope,
Penseur qu'apitoyait la pauvre humanité!

Point de noble souci que ton cœur ne connaisse,
Ton cœur où la nature éclate en plus d'un cri ;
Et tu voyais passer l'Amour et la Jeunesse,
Mâle génie, avec un regard attendri...

— Vaste front que pâlit la souffrance profonde
Et que glaça la mort de son doigt trop hâté,
Contemplateur, qu'envie à la France le monde,
Molière, dors en paix dans l'immortalité!

Car ton nom rayonnant, dont Tartuffe s'effare,
Plus haut que la tempête et que l'injure luit,
Et vacille aussi peu que le soleil d'un phare
Où se brisent les vols funèbres de la nuit.

J. TRUFFIER,
Pensionnaire de la Comédie-Française.

LES MAISONS DE MOLIERE

A M. Monval, directeur du Moliériste.

Monsieur et cher confrère,

Vous avez fait appel à ceux qui possèdent des renseignements sur les maisons de Molière. Je vous apporte les miens en ce qui concerne les maisons déjà connues, en attendant que je publie des faits nouveaux et inédits, à commencer par la maison où mourut le grand comique, rue Richelieu, et qui n'est ni le n° 34, comme l'ont cru Beffara et la Ville de Paris, ni le n° 42, comme l'a supposé M. Édouard Fournier.

Le petit travail que je vous envoie sur la maison natale de Molière n'est, en somme, que la récapitulation d'un certain nombre de faits connus. Je les ai vérifiés, coordonnés et complétés par quelques recherches personnelles.

A vous cordialement,

Auguste VITU.

I

MAISON NATALE DE MOLIÈRE

RUE SAINT HONORÉ

Lorsque Jean Poquelin, père de Molière, passa son contrat de mariage avec Marie de Cressé le 22 Février 1621 et lorsqu'il l'épousa à Saint-Eustache le 27 avril suivant, il habitait la rue Saint-Honoré sur la paroisse Saint-Eustache. C'est là que vint au monde, un peu moins de neuf mois plus tard (*), l'enfant qui devait être Molière. La date du 15 Janvier 1622 est celle de son baptême, et doit être considérée aussi comme celle de sa naissance, puisque, dans l'usage du temps, on indiquait expressément le jour de la naissance lorsqu'elle n'était pas celle de la présentation aux fonts baptismaux.

La maison où naquit Molière, et que son père habita longtemps encore, était située rue Saint Honoré, au coin droit de la rue des Vieilles Etuves, aujourd'hui rue Sauval. Elle est ainsi désignée dans l'«état de la taxe des boues de la Ville de Paris pour l'année 1637 : (**)

« Maison où pend pour enseigne le pavillon des cinges, « appartenant à monsieur Moreau et occupée par lesieur

(*) Exactement deux cent soixante deux jours, en supposant que Molière soit né du 14 au 15 Janvier 1622 ; ce qui fait huit mois et vingt-deux jours de gestation. Rien de plus normal. Ceci pour répondre à certaines insinuations romanesques, mais démenties par les dates et les faits.

(**) Arch. Nat. KK 1036 fo 83.

« Jean Poquelin Mre tapissier et un aultre locataire, consis-
« tant en un corps d'hostel, boutique et court, faisant le
« coing de la rue des Estuves, huit livres, ci . . . . .VIIJ L»

L'inventaire dressé après le décès de Marie de Cressé, morte au bout de onze ans de mariage, le 15 mai 1632, (*) nous donne comme état de lieux : une cave, une salle servant de cuisine avec soupente au-dessus, renfermant un lit de maître; une chambre à coucher au premier étage, au-dessus de la soupente et donnant sur la rue Saint Honoré; une garde-robe attenant à la dite chambre, et la boutique, qui donnait probablement sur les deux rues.

En 1633, dix-huit mois après la mort de sa première femme, Jean Poquelin acheta sous les piliers des Halles une maison qui fera l'objet d'une notice ultérieure, mais il habita plusieurs années encore la rue Saint-Honoré, comme le prouvent le rôle de taxe que j'ai déjà cité, dressé en 1637, et un acte notarié de la même année(**).

Il achevait probablement son bail, mais, en cette même année 1637, il occupait en même temps la maison des Piliers, ainsi que l'atteste l'extrait suivant de la Taxe des boues(***):

« La maison où est demeurant Jean Pocquelin, appar-
« nant au sr Pocquelin, cent sols. ci. . . . . Cs »

Je vais dresser sommairement l'état de propriété de la Maison des Cinges depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours. Le travail analogue, qu'avait esquissé Beffara d'après

(*) Cet inventaire porte la date des 19-31 janvier 1633. V. Eud. Soulié, *Recherches*.

(**) Transaction du 29 mars 1637 entre Jean Poquelin et Nicolas son père pour l'office de tapissier du roi, aux minutes de Me Turquet. Eud. Soulié, *Rech.*

(***) Archives Nationales, K K. 1020 fo 64.

les notes de M. Guérard et qui a été reproduit par Taschereau et d'autres, était à la fois incomplet et fautif. J'emprunte mes renseignements aux archives de l'Hôtel-Dieu :

12 novembre 1544. — Constitution de rente par Jehan de Brest, marchand, à Paris, sur partie d'une maison située rue Saint-Honoré, au coin de la rue des Estuves. (N° 1388 de l'inventaire.)

27 septembre 1638. — Échange entre Claude Morot, trésorier général à Rouen (c'est le Moreau de la *Taxe des boues*), et Marguerite Morot, femme d'Antoine Ferrand, lieutenant particulier, assesseur civil et criminel au Châtelet de Paris, d'une part, et Nicolas Le Camus, apothicaire, conseiller à l'Hôtel-de-Ville, d'autre part. Lesdits Morot cédent la maison à Le Camus, à charge d'entretenir le bail fait à Jehan Poquelin, maître tapissier. (N° 1390.)

16 octobre 1664. — Partage des biens de Nicolas Le Camus. La maison se trouve dans le lot d'Anne Le Camus. (N° 1392.)

8 septembre 1680. — Anne Le Camus vend la maison à Fabbien Perreau, sieur de la Charmoye, moyennant 35,000 livres. (N° 1393.)

1661-1767. — Pièces contenant la maison et l'étal de boucher y adossé, légués à l'Hôtel-Dieu par Fabbien Perreau de la Charmoye. (N° 1395.)

Ajoutons que dans le grand Terrier royal (années 1700 et suivantes) la maison est ainsi décrite : « Maison et boutique « faisant le coin de la rue des Vieilles Estuves appartenant « à l'Hostel Dieu à l'enseigne du Chappeau Royal. » (Arch. Nat. Q. 1099^{3}). Dans un autre volume du même recueil l'enseigne est indiquée au « Chapeau Rouge » (Q. 1099^{11}).

La maison fut démolie vers la fin du siècle dernier. Elle

tenait son nom d'un poteau sculpté placé à l'angle des deux rues et montant jusqu'au toit, qui représentait des singes grimpant dans un pommier. Cette pièce curieuse fut transportée au Musée Français créé par Alexandre Lenoir, aux Petits-Augustins, aujourd'hui Ecole des Beaux-Arts. Lenoir en a publié le dessin au t. III, p. 24, n° 557 de sa description du Musée. Il pensait que ces sculptures remontaient à l'an 1200, et qu'elles avaient fourni à La Motte le sujet de sa fable intitulée « *le Pouvoir électif.* » Le poteau a disparu depuis un demi-siècle sans qu'on puisse savoir comment. (*)

La maison qui porte aujourd'hui le n° 96 de la rue Saint Honoré et le n° 2 de la rue des Vieilles Estuves est en recul sur les deux rues à cause de l'alignement et n'occupe guère que la moitié du terrain sur lequel s'élevait la maison natale de Molière.

En 1876, le Cercle de la critique musicale et dramatique, dont j'avais l'honneur d'être le président, décida, sur la proposition de M. Charles de la Rounat, qu'une plaque de marbre serait posée sur la maison natale pour consacrer le véritable lieu de la naissance de Molière. C'est ce qui fut fait au moyen d'une souscription rapidement couverte entre les membres de cette réunion littéraire. Le propriétaire de la maison, M. Duvivier, (**) s'associa avec empressement à notre pensée, ainsi que M. Ferdinand Duval, alors préfet de la Seine. La plaque, posée le 26 octobre 1876, est en marbre noir et porte gravée en lettres d'or l'inscription suivante :

(*) Voir le N° 4 du *Molièriste*, pages 113 et 117.

(**) M. Duvivier est grainetier à l'enseigne du Petit Jardinier, quai de la Mégisserie, au coin de la rue des Lavandières Saint-Opportune.

« CETTE MAISON A ÉTÉ CONSTRUITE SUR L'EMPLACEMENT

« DE CELLE OU EST NÉ

« MOLIÈRE

« le 15 janvier 1622.

« Contrat de mariage de
« J. Poquelin
« Et de Marie Cressé
« 22 février 1621.

« mariés le 27 avril suivant
« (Reg. de S[t] Eustache)

Acte de baptême de
Molière
15 janvier 1622

—

Inventaire notarié après
le décès de Marie Cressé
19-31 janvier 1633 »

Ainsi se trouva restitué le lieu véritable où Molière naquit, ce qui n'empêche pas qu'à quatre pas de là, on n'aperçoive dans une niche creusée à l'entresol d'une maison moderne de la rue du Pont-Neuf, n° 31 qui occupe approximativement l'ancien tracé de la rue de la Tonnellerie, un buste de Molière avec cette inscription doublement erronée :

J. P. POQUELIN DE MOLIÈRE,
Cette maison a été bâtie sur l'emplacement de celle
où il naquit l'an 1620.

On ignore sur quelles données l'archéologie peu attentive du XVIII[e] siècle s'appuya pour faire naître Molière à l'entrée de la rue de la Tonnellerie. Quoi qu'il en soit, ce fut en 1799 qu'Alexandre Lenoir fit placer un buste de Molière, par ou d'après Houdon, au n° 3 de la rue de la Tonnellerie, au-dessus de la boutique d'un fripier qui professait un culte

fervent pour la mémoire du grand comique. Notre homme, sur la foi de Voltaire, croyait que Poquelin le père avait été fripier, et il honorait la corporation dans la personne de Molière. Quelques années plus tard, un autre fripier, moins lettré, fit barbouiller le buste qui devint une enseigne : « *A la tête noire* ». « La police » raconte Girault de Saint Fargeau, à qui je laisse la responsabilité de l'anecdote, « indignée de « l'affront fait à un homme de génie, ordonna au fripier mal « appris de rétablir les choses dans leur ancien état. » Plus tard encore, la maison ayant été vendue, elle fut rebâtie, « et un nouveau buste de Molière, sculpté par Coysevox, « remplaça celui de Houdon si honteusement défiguré. » Enfin, la maison rebâtie disparut à son tour dans les démolitions exigées par l'agrandissement des halles.

L'administration municipale actuelle, sollicitée de faire enlever l'inscription qui entretient dans le public une double erreur depuis longtemps reconnue, n'a pas cru qu'elle possédât le droit dont ses prédécesseurs avaient usé contre *la Tête noire*, et il est probable que les Parisiens verront longtemps encore, au n° 31 de la rue du Pont-Neuf, le buste et l'inscription affirmant que Molière est né en 1620, quand il est authentique qu'il naquit en 1622, rue Saint Honoré au coin de la rue des Vieilles Estuves, et qu'il est également démontré que la maison achetée plus tard par son père sous les Piliers des Halles était située, non pas du côté de la rue Saint-Honoré, mais sur le passage de la rue de Rambuteau.

C'est à cette seconde maison que je consacrerai ma prochaine notice, qui paraîtra, j'en suis certain, un peu plus neuve que celle-ci.

Auguste VITU.

DOCUMENTS INÉDITS

UNE SIGNATURE DE MOLIÈRE

Le département des manuscrits du *British-Museum*, à Londres, possède, depuis 1862, un document notarié en date du vendredy 25 janvier 1664, qui porte l'une des rarissimes signatures authentiques de Molière.

Cette pièce, exposée sous le N° 34 (V^e^ vitrine), n'a jamais été publiée *in extenso*. Nous la reproduisons pour la première fois, ligne pour ligne, en en conservant scrupuleusement l'orthographe.

La signature « J. B. P. MOLIERE » étant identiquement semblable à celles que possèdent la Bibliothèque et les Archives Nationales, nous croyons inutile d'en donner le fac-simile.

. . . . . fication.

DU XX6 IANVIER 1664.

Furent presens Jean Baptiste MOLIÈRE et Jacques Martin bourgeois de Paris demeurant rue S^t^ Honoré paroisse S^t^ Germain de l'Auxerrois Lesquelz ont certiffié et certiffient par ces pntes à tous qu'il appartiendra que deffuncte françoise Rousseau fille maieure usante et jouissante de ses biens et droicts n'a laissé pour ses héritiers des quatre quints des

propres que Mr Jean François Loiseau bourgeois de Paris, damlles Magdelaine Rene veufve de feu Mr Jean Estienne et Jeanne Rene femme de Guillaume Benoist marchand tapissier Laquelle françoise Rousseau estoit seulle héritière de deffuncte Estiennette Rousseau, sa sœur et qu'en cette qualitté les quatre quints des biens propres qui estoient de la succesfion de lade françoise Rousseau appartiennent aus dts Mr Jean françois Loiseau et damlles Magdelaine & Jeanne Rene dont lesdts Moliere et Martin ont requis acte aux nores soubznes qui leur ont octroyé Le pnt pour servir et valloir en temps et Lieu. ès estudes desds notaires Le vingt cinqme Ianvier mil six cens soixante quatre. et ont signé :

J. B. P. MOLIERE. Jacques Martin.

Gigault. de Beauvais

Ponr copie conforme :
Georges MONVAL.

A PROPOS D'UN VERS
DU DÉPIT AMOUREUX

Plus d'un admirateur de Molière a dû être choqué de la façon dont on imprime dans toutes les éditions et dont on dit au théâtre ce vers du *Dépit Amoureux* :

« La *partie brutale* alors veut prendre empire
Dessus la sensitive. »

Partie brutale constitue, par l'absence d'élision, une faute de prosodie qu'on regrette de rencontrer dans l'œuvre de Molière et qu'on serait heureux de voir disparaître.

La plupart des commentateurs ont signalé la faute, quelques uns même assez irréverencieusement ; d'autres ont proposé une correction : « il faudrait, disent ces derniers, *partie animale.* »

Substituer un mot à un autre dans un vers de Molière est une liberté grande, que nous nous étonnons qu'on prenne aussi légèrement.

Si les commentateurs avaient pris la peine d'étudier l'histoire typographique du *Dépit amoureux*, ils auraient reconnu, nous le croyons, que cette faute est simplement une faute d'impression, commise à l'origine, passée inaperçue aux yeux de l'auteur par une raison que nous allons donner tout à l'heure, et répétée dans toutes les éditions qui se sont

succédé par suite de cet esprit de routine dont les meilleurs esprits ne sont pas toujours exempts.

Il est à peu près certain que la première édition du *Dépit amoureux* fut imprimée en province. Bien qu'on ne connaisse aucun exemplaire de cette édition, il est probable qu'elle fut faite sous les yeux de Molière, hâtivement exécutée, tirée à petit nombre et consacrée plutôt aux études des Comédiens, *au service du théâtre*, que livrée aux chances, alors fort aléatoires, de la vente.

L'édition de Claude Barbin, dont l'*Achevé d'imprimer* porte la date du 24 novembre 1662, a sans doute été faite d'après un exemplaire de l'édition provinciale. Reproduit-elle une faute ou la commet-elle pour la première fois, c'est ce qu'il est impossible de décider; mais ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que Molière attachait alors peu d'importance à l'impression de ses pièces : *Les précieuses* avaient été publiées malgré lui, et l'histoire du *Cocu imaginaire* édité par le Sieur de Neuf Villenaine est assez connue pour qu'il suffise de la rappeler à nos lecteurs sans la raconter de nouveau.

Ouvrons maintenant l'édition de 1682 publiée par Vinot et La Grange, et nous allons comprendre l'inattention dont le vers qui nous occupe et la faute qu'il contient peuvent avoir été l'objet de la part même de Molière.

Le *Dépit amoureux* se jouait alors en cinq actes, mais pour abréger la représentation, un certain nombre de vers *ne se disaient pas au théâtre*; Vinot et La Grange ont pris soin d'indiquer ces coupures en marquant de guillemets les vers ainsi supprimés.

Or, la tirade de Gros-Réné est guillemettée depuis ce vers :

« Un certain animal difficile à connaitre

jusqu'à celui-ci :

« C'est pourquoi le cousin Aristote, souvent

La faute que nous signalons, étant commise dans un vers supprimé, a donc pu rester dans la pièce imprimée sans jamais frapper l'oreille de l'auteur ni aux représentations ni aux répétitions.

Mais cette faute a-t-elle été réellement faite par Molière ? nous ne le croyons pas.— Nous croyons à une faute d'impression commise peut-être dans l'édition provinciale et reproduite dans l'édition de Claude Barbin, ou faite pour la première fois peut-être dans celle-ci, et nous nous étonnons qu'aucun commentateur ne l'ait aperçue.

Et qu'est-ce donc que cette faute ? Une simple interversion de mots :

Molière a dû écrire : *La brutale partie*, on a imprimé : *La partie brutale*.

La correction est facile, on le voit ; elle est respectueuse pour le Maître, elle n'altère pas son texte, elle ne change pas son expression, et nous conseillons à tous les Moliéristes de la faire en marge de leur exemplaire, à tous les comédiens de dire désormais le vers tel qu'il a dû être écrit :

« La brutale partie alors veut prendre empire
« Dessus la sensitive, etc...»

et à tous les éditeurs futurs d'adopter cette leçon comme la seule véritable et la seule digne du génie de Molière qui, soigneux de la forme, ne se serait jamais permis la faute grossière que l'erreur d'un imprimeur lui fait commettre à toutes les représentations du *Dépit amoureux*.

ALEXIS MARTIN (*)

(*) M. Alexis Martin est l'auteur d'un charmant à propos : *La fête de Molière*, comédie en un acte, en vers, représentée au Théâtre de l'Odéon le 15 Janvier 1860.

LA MACHOIRE DE MOLIERE

Depuis environ 15 ans, plus ou moins, les adorateurs de reliques ou sacrées ou profanes, il y en a dans les deux camps, ont pu voir, les uns avec indignation les autres avec amour, au Musée de Cluny, un fragment de maxillaire monté, avec soin et piété, sur une armature en argent.

Au dessous de cet os, on peut lire ceci : « Fragment de la mâchoire de Molière donné par M. le Dr Jules Cloquet. »

Aux années contemporaines de ce don, surgirent des discussions et des doutes sur l'authenticité de ce document ostéologique. M. le donateur prétendit qu'il l'avait trouvé dans des fouilles qui furent faites à Paris, il y a environ 20 ans, et il donnait, pour appuyer son dire, des raisons d'autant plus écoutées qu'elles émanaient d'un homme considérable. — D'autre part, on disait que M. J. Cloquet était homme d'infiniment d'esprit qui ne résistait guère à se donner le plaisir de mystifier ses contemporains et même ceux qui doivent leur succéder. — La question était et reste encore pendante: — 1° Etait-il possible que, au bout de 180 ans et plus même, un os enterré puisse avoir résisté à la dés-

agrégation du sol parisien ? — La chimie et la géologie se prononcèrent en faveur de cette possibilité (à la rigueur.)

2° Quel était le point fixe topographique où le corps avait pu être enterré et à quelle profondeur (l'ancienne et la moderne.) ?

Si les souvenirs de cette double recherche sont exacts, M. J. Cloquet penchait pour l'ancien cimetière S^t^ Nicolas qui dépendait de la paroisse S^t^ Leu, et ses adversaires pour le cimetière S^t^ Joseph, sur les terrains duquel sont lotis la rue et le marché de ce nom, entre les rues Montmartre et du Petit Carreau.

C'est alors qu'un topographe fit un travail d'un immense intérêt, qu'il publia il y a environ douze ou quatorze ans dans le *Journal des Baigneurs* de Dieppe. En voici les conclusions:

S'il existe des restes de Molière, ils doivent être au dessous et à 14 ou 15 mètres du palier de la maison portant le N° 16 de la rue S^t^ Joseph et non ailleurs ; toutefois, est-il plus que douteux qu'il en puisse rester la moindre parcelle, et tout le travail de fouilles que l'on pourrait faire dans ce sens et sur ce point, n'aboutirait probablement à rien d'assez certain pour attribuer ce que l'on pourrait y trouver en fait d'ossements à Molière ni à qui que ce soit.

En conséquence, le maxillaire trouvé par M. J. Cloquet et donné au musée de Cluny, n'est et ne peut ni ne pourrait être celui de Molière.

Le nom de ce topographe Parisien, la date du *Journal des Baigneurs* qui a publié son travail, voilà ce que celui qui écrit ces lignes ne se rappelle plus ; mais il espère que quelque Moliériste retrouvera l'un et l'autre et voudra bien l'envoyer à notre rédacteur en chef. S'il faut rouvrir le débat,

c'est ici plus que partout ailleurs qu'il convient de le faire, et nos lecteurs de..... partout, n'hésiteront certes pas à nous faire part de toutes les indications qui leur paraîtraient de nature à y faire la lumière.

Adorer ou seulement vénérer une relique vraie, c'est déjà, pour certains tempéraments, un peu... comment dire? un peu enfantin, pour ne pas dire plus ; et puis il y a reliques et reliques, comme il y a fagots et fagots ; mais en vénérer une fausse devient tout à fait humiliant.

La question à élucider est donc celle-ci : l'os attribué par M. le Dr J. Cloquet à Molière, et donné par lui au Musée de Cluny, est-il bien celui de Molière, ou ne l'est-il pas?

J. MARET-LERICHE.

REVUE THÉATRALE

Comédie-Française. — Samedi 2 Août, deux mois jour pour jour après le transfert de la Comédie à Londres, réouverture de la salle de la rue Richelieu, restaurée et embellie. L'architecte et le peintre ont mérité et obtenu tous les suffrages. M. Mazerolle, l'auteur du plafond, a reçu du Président de la République la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Salle comble, malgré l'excessive chaleur. Des salves de bravos fêtent le retour des artistes aimés qui se succèdent dans *les Femmes savantes*, *le Malade imaginaire* et *la Cérémonie*, encadrée dans un décor neuf.

Vendredi 8, *le Misanthrope* devait précéder *le Médecin malgré lui*, mais un enrouement de Mlle Croizette a fait substituer au chef-d'œuvre deux autres pièces du répertoire.

Dimanche 10, *l'École des maris* avec la distribution ordinaire, sauf Mlle Lloyd, remplacée au pied levé par Mlle Fayolle dans le rôle de Léonor.

Samedi 16, *le Dépit amoureux* précède *le Misanthrope*, dans lequel M. Garraud a repris le rôle d'Oronte, en l'absence de M. Coquelin.

Vendredi 22, *l'École des femmes* termine l'une des meilleures soirées de la saison. Nous n'avons pas souvenir que, depuis une vingtaine d'années, la pièce ait été mieux interprétée. Got est aujourd'hui en pleine possession du rôle d'Arnolphe qu'il joue magistralement ; Mlle Reichemberg réalise absolument l'idéal d'Agnès. Tous deux ont été ac-

clamés après le 2e acte. On a vivement applaudi MM. Delaunay dans Horace, et Thiron dans Chrysalde. Quand rétablira-t-on le texte de Molière dans les tirades de ce dernier? Ç'a été — constatons-le — le seul regret du public, dont trois chaleureux rappels ont prouvé d'ailleurs la vive satisfaction.

Dimanche 24, *les Fourberies de Scapin*, avec Coquelin cadet dans le rôle principal.

Jeudi 28, *l'École des femmes*.

Ne quittons pas la Maison de Molière sans annoncer une prochaine reprise du *Bourgeois gentilhomme*, avec la musique de Lulli, les intermèdes et les ballets, pour lesquels il serait question de rétablir l'orchestre du Théâtre-Français.

MONDORGE.

PETIT QUESTIONNAIRE

RÉPONSES

8. *L'Advocat sans estude* (p. 152).—J'ai également trouvé à la Bibliothèque du *British-Museum*, à Londres, un exemplaire de cette pièce en hollandais, petit in-8° de 31 pp: *l'Advocat sans estude, d'Advocaet sonder study*, door Mons^r^ Molliere, vertaelt door A. P. Tot Amsterdam, by Michiel de Groot, boeckverkoper op den Nieuwendijck, inde Beslagen Bybel. Anno 1680.

C'est la traduction d'un acte en vers : *l'Avocat savetier*, petite comédie qui n'est pas de Molière, mais d'un sieur Scipion, « comédien du Roy. »

Cet acteur-auteur, complètement inconnu aux biographes dramatiques et aux historiens du théâtre, pourrait bien ne faire qu'un avec Claude La Rose, sieur de Rosimond, aussi comédien du Roi, auquel est généralement attribué *l'Advocat sans estude,* comédie en un acte en vers, qui n'est autre que *l'Avocat savetier* modifié quant au titre et aux noms des personnages.

L'Advocat sans estude fut représenté sur le Théâtre du Marais, auquel appartenait Rosimond, en 1665 si l'on en croit de Léris et les *Anecdotes dramatiques*, en 1670 selon les frères Parfaict, en 1676 seulement, suivant de Mouhy et d'autres.

La plus ancienne édition connue est de 1676, in-12, chez P. Bienfait. Cette farce, encore imprimée sous les titres de *l'Avocat sans pratique* et *l'Avocat sans sac*, fut souvent jouée en province et à l'étranger, avec un succès capable d'excuser soit la méprise soit la surpercherie de l'éditeur hollandais.

Voir d'ailleurs sur cette pièce une notice bibliographique assez étendue dans *les Contemporains de Molière*, de notre collaborateur Victor Fournel, tome III, p. 316.

G. M.

DEMANDES

9.—A quelle époque remonte la «Chanson du Roy Henry» que dit Alceste au premier acte du *Misanthrope*?

AVIS

A la demande de plusieurs abonnés et lecteurs du *Moliériste*, nous avons fait tirer à part sur grand papier quelques exemplaires de notre eau-forte gravée par M. Chauvet : « *la Maison natale de Molière*, » que l'on trouvera seulement à la Librairie Tresse, 10, Galerie du Théâtre-Français.

25	exempl. s.	papier	Whatman in-8	1 50
12	—	—	Chine volant in-8	2 »
10	—	—	Japon — in-8	3 »

BIBLIOGRAPHIE
MOLIÉRESQUE

MOLIÈRE EN HONGRIE. — Il a récemment paru, à Buda-Pest, chez Aigner Lajos, un volume in-18 de 181 pages, intitulé : MOLIÈRE, *élete ès muvei* (*Molière, sa vie et ses œuvres*) par M. Tomas de Szana, secrétaire de la « Société littéraire Petofi. »

L'ouvrage est divisé en neuf chapitres (*du berceau jusqu'à la scène ; les premiers essais ; conditions sociales et artistiques ; la vie nouvelle à Paris ; Armande Béjart ; les premières luttes ; les grandes comédies ; satires sociales ; le dernier acte.*) Un appendice en comprend deux autres : *l'opinion des contemporains* et *Molière en Hongrie*.

Nous donnons la traduction de ce dernier, qui servira de complément au paragraphe 21 du chapitre XVII de la *Bibliographie Moliéresque* (N^os^ 968 à 975) :

« Dans la littérature hongroise, dit M. de Szana, nous rencontrons les premières traductions de Molière un peu plus de cent ans après la mort de ce poète. Une brochure publiée en 1792 à Kolozsvàr, présentait au public hongrois deux comédies de Molière : « *le Mariage forcé* » et « *le Médecin malgré lui* ».

L'un de ces essais de traduction, « *le Mariage forcé* » est réussi, en tant que la traduction pouvait réussir dans la langue hongroise du siècle passé. Nous y rencontrons un style fort et vigoureux et des tours habiles.

La première comédie importante du poète traduite en hongrois a paru aussi dans le courant de la même année: Christophe *Simai*, de l'ordre des Pères pies a traduit *l'Avare*.

Sa traduction a paru dans le premier volume du « *Magyar Játékszin,* » édité par Jean Endrodi. La traduction avait pour titre : « *Zsugori, telhetetlen fosveny ember* » (Harpagon l'avare insatiable). Simai n'a pas traduit, mais il a remanié cette comédie, ce que beaucoup d'écrivains ont fait dans presque toutes les littératures de l'Europe. Il a changé les noms des personnages en noms hongrois, il a transporté la scène à Rév-Komàrom. Mais le traducteur ne se contenta pas de changer les noms et la scène ; Simai voulut rendre le sujet plus intéressant, et il fit précéder sa comédie de cette exposition singulière : « Au temps de l'empereur Léopold, dit-il, les révoltés ont ruiné la maison d'un noble ; son fils, ainsi chassé de la maison paternelle, fut élevé par des gens compatissants. Plus tard il se mit à la recherche de son père. Après l'avoir cherché en maint endroit, il suivit l'indication d'un marchand et se rendit à Rév-Komàrom. Avant de retrouver ses parents et sa sœur, il y prit service dans la maison d'un homme riche nommé « Lencsés », le même que nous appelons dans la pièce « Zsugori » (Harpagon) à cause de son avarice sordide. Plus tard, il épousa Christine, la fille de son maître qu'il avait sauvée au péril de sa propre vie des mains de quelques vagabonds. » Le traducteur a inventé cette histoire pour donner une certaine actualité à sa pièce et pour exciter l'intérêt des lecteurs.

Les changements de Simai, comme bien on pense, ne furent pas avantageux à l'original.

La traduction de la quatrième pièce de Molière parue en langue hongroise à Kolozsvàr en 1793 semble encore plus faible : « *Les fourberies de Scapin,* » dans la forme sous laquelle Simai nous les présente, ne méritent même pas d'être nommées.

Ce qui a infiniment plus d'importance pour l'histoire du

Molière hongrois, ce sont les traductions de François Kazinczy. Nous possédons deux pièces traduites par lui : « *Le Mariage forcé* » et « Jonathan Rigo » (*le Médecin malgré lui*.) Toutes deux étaient déjà terminées en 1793, mais le « *Külfoldi Játékszin* » (théâtre étranger) édité par l'Académie hongroise, ne les publia que longtemps après la mort du traducteur. F. Kazinczy prend aussi de grandes libertés à l'égard du texte original, et ses changements arbitraires démontrent également que les pièces sont remaniées ; mais ses traductions—les traductions les plus magyares de Kazinczy—malgré leurs côtés désavantageux, portent la trace de la main d'un maître en poésie. Elles sont particulièrement excellentes sous le rapport de la beauté du langage et de l'élévation du style. Le « Botcsinàlta doktor » (*le Médecin malgré lui*) est, à cet égard, si parfait, que nous le lisons, même de nos jours, avec plus de plaisir que la plupart des traductions nouvelles.

Mais François Kazinczy, ainsi que ses précurseurs, se contentait de traduire les pièces, sans expliquer l'importance de Molière. Le grand écrivain français fit son apparition dans la littérature magyare sans aucune introduction explicative. Gabriel *Dobrentey* essaya de combler cette lacune dans le second volume du « *Théâtre étranger* » (1821) en faisant suivre la traduction de « *l'Avare* » de notes explicatives. Dobrentey publia dans cette édition une biographie courte, mais assez correcte du poète ; il s'y occupe des origines du drame français et fait connaître les noms des acteurs et des actrices les plus célèbres de la troupe de Molière.

L'Avare de Dobrentey n'est plus une imitation, c'est une traduction fidèle et consciencieuse de l'original. Dobrentey a supprimé la XII^e^ scène du 3^e^ acte, et la scène V de l'acte IV,

dans lesquelles — à son avis, — s'était égaré le génie de Molière. Il reléguait ces deux scènes dans les notes.

Après *l'Avare* de Dobrentey, le public hongrois dut attendre douze ans pour avoir une nouvelle pièce de Molière: *l'École des femmes*, traduite par Grégoire Arvay en 1833. Ce fut le premier qui essaya de traduire en vers les pièces en vers du poète. Car le *Doctorandus* de Csokonai (célèbre poète hongrois), œuvre excellente en son genre, ne contient qu'une bien insignifiante partie du *Malade imaginaire*. Mais Arvay n'était pas poète, et il trouva tant de difficultés à reproduire le style serré et profond de l'auteur français, qu'il y succomba. Il changea les alexandrins de l'original en vers non rimés, manquant de césures, et même ces libertés ne l'aidèrent pas trop. Son langage, ressemblant fort à la prose, était trop lâché, et sur quatre vers de Molière il était obligé d'en ajouter un de sa façon.

Après de tels précédents on s'imagine bien que la » Kisfaludy — Tàrsasag » (Société Kisfaludy) trouva tout le travail à refaire, lorsqu'elle entreprit, en 1863, d'éditer en hongrois toutes les comédies de Molière. C'est à Gabriel Kazinczy que revient le mérite d'avoir posé les bases de la première édition complète du Molière hongrois par ses traductions de *Georges Dandin*, de *Tartuffe* et de *l'Avare*. Cette édition touche aujourd'hui à sa fin, grâce aux vaillants efforts des traducteurs hongrois.

Les traductions de Gabriel Kazinczy dénotent une observation exacte et scrupuleuse des inventions de l'auteur original. Elles sont principalement précieuses et importantes par les notes dont le traducteur les a enrichies. Ces notes nous présentent Gabriel Kazinczy comme un connaisseur accompli de Molière, elles témoignent des études sérieuses

et approfondies qu'il a faites sur son auteur. Elles marquent en outre le courage du traducteur, qui fit prévaloir son opinion particulière sur les avis faux des autorités connues et respectées sans raison jusque là. Gabriel Kazinczy fut le premier et peut-être le seul vrai Moliériste de la Hongrie.

Après lui viennent ceux que nous appelons les modernes: Messieurs Ch. Szàsz, Ladislas *Aràny*, Arpàd *Berczik*, Eduard *Paulay* et Antoine *Vàrady* nous ont donné la traduction de presque toutes les pièces de Molière. Leur œuvre s'attache strictement à l'original, et, bien qu'elle soit par-ci par-là dépourvue de la touche fine et délicate de Molière, nous fermons volontiers les yeux sur ce défaut, sachant que Molière est le poète le plus français et le plus national, et que les traducteurs des autres pays ne peuvent que rarement rendre les beautés de ses œuvres en toute leur force et délicatesse. »

— L'abondance toujours croissante des matières nous oblige à remettre au prochain numéro les analyses de *Mélisse*, réimprimée par les soins de notre éminent collaborateur M. Paul Lacroix à la Librairie des Bibliophiles, et du très important ouvrage, annoncé dès notre première livraison, et qui vient de paraître à Wiesbaden *Molière et son théâtre*. C'est le premier cahier (in-8° de 157 pp.) d'un recueil non périodique publié par le Dr H. Schweitzer pour encourager l'étude du Poète en Allemagne. On le trouve à Leipzig, chez Th. Thomas.

— Signalons encore : *Un souper chez Molière*, scène en vers de M. Nancey, insérée dans les Mémoires de la Société académique de l'Aube, et sur laquelle nous reviendrons; *le Monde Illustré* du 16 août, entièrement consacré à Molière et à sa maison, et les quatre derniers *lundis* de notre collaborateur F. Sarcey: *Étude sur le Misanthrope* (*Temps* des 28 juillet, 11, 18 et 25 août.)

DU MONCEAU.

CORRESPONDANCE

A M. le Directeur du Moliériste.

Monsieur,

Votre estimable *Revue* est un terrain neutre où les opinions divergentes se rencontrent dans le but d'arriver plus sûrement à la vérité. — C'est ce qui me porte à vous demander quelques momens d'attention.

Un des écrivains les plus spirituels de notre temps, M. Arsène Houssaye, a bien voulu, dans l'intérêt d'un livre qu'il a fait paraître sur *les Comédiennes de Molière*, mettre complètement à néant les portraits que j'ai donnés de ces mêmes personnages. — Son appréciation est tellement sévère, pour ne pas dire plus, qu'il me permettra d'en appeler : et si l'on n'a que vingt-quatre heures pour maudire ses juges, on a tout le temps nécessaire pour examiner si les considérants de l'arrêt sont d'une parfaite équité.

M. Arsène Houssaye, un athénien de la littérature moderne, épris, avant tout, d'une admiration sans réserve pour la partie féminine des chroniques dont il s'occupe, les idéalise à l'aide de son style coloré et chatoyant. Chez lui, le vrai et le faux se confondent tellement, qu'on ne sait plus où l'on en est ; et ce haut fantaisiste en matière historique excelle à broder là où d'autres s'efforcent de coudre péniblement. — La pensée de mettre en relief les femmes qui ont entouré Molière dans sa carrière dramatique rentre dans ce cadre, et le prisme au travers duquel il les considère ne lui permet pas d'admettre qu'elles ne fussent pas toutes des échantillons de beauté absolue.

Il est vrai que la collection du commandant Soleirol m'a fourni la plupart des portraits qui composent la « *Galerie de la troupe de Molière* » ; il est non moins exact que cet amateur passionné recueillait indistinctement ce qui était du domaine de sa prédilection : c'est ainsi qu'il avait réuni, sous toutes les formes de l'art, soixante-trois mille représentations des types des comédiens de toutes les époques. Mon contradicteur me fera la grâce d'admettre que, dans cet immense panorama qui offrait le mauvais, le médiocre, le bon et l'excellent, j'ai sçu m'approprier pour mon travail ce qui m'offrait tous les caractères d'authenticité.

Les artistes de talent qui ont secondé M. Houssaye dans son œuvre peuvent-ils en dire autant? J'en doute fort, et je prends au hasard quelques uns de leurs portraits :

Et tout d'abord, Molière. En conscience, est-il possible de le retrouver dans ce type qui veut être de 1645 environ; dans cette figure à la coiffure impossible pour le temps; dans cette moustache de sous-officier de cavalerie, telle qu'il ne l'a jamais portée? La construction de la tête, surtout, offre-t-elle la moindre analogie avec celle dont ne s'écarte aucun des portraits qui, dissemblables entre eux à d'autres points de vue, font autorité? — Celui que j'ai essayé de reproduire de mon côté, et qui provenait du cabinet de M. Camille Marcille, était d'abord admirablement peint, ce qui ne gâte rien. Et de plus, en le regardant au jour frisant, on lisait parfaitement, à l'angle supérieur droit, sous les vernis successifs amoncelés par le temps, le nom de MOLIERE en belles majuscules de deux centimètres de hauteur.

Prenons ensuite Armande Béjart. Dussé-je faire bondir M. Houssaye d'indignation, il faut bien qu'il s'accommode

des imperfections de visage que les contemporains nous ont attestées. Armande était ce qu'on appelle une *jolie laide* : on sait que plus d'une, douée d'ailleurs d'une physionomie spirituelle et mobile, a sû en tirer parti. Molière devait être accessible à ce genre de séduction, auquel nous ne savons que trop qu'il n'a pas su résister. — C'est dans le rôle de *Dircé* qu'elle a été peinte dans le tableau que j'ai eu à ma disposition, et dans lequel je persiste à avoir confiance, et non dans la reproduction qu'on nous donne aujourd'hui.

Que dire de la Beauval? Son historien voit, dans l'attitude, provoquante de la figure donnée sous son nom, l'indication de son catactère déterminé joint à la distinction des traits. Il n'y a qu'un malheur à cela : M^lle^ Beauval, dont je puis montrer le portrait authentique à l'huile, et dont le nom est inscrit au dos sur la toile, d'une écriture ancienne et parfaitement distincte, était très-vilaine, pourvue d'une grande figure de cheval. On s'explique, en la voyant, la répulsion qu'elle inspira au Roi la première fois qu'elle fut admise à jouer devant lui.

Et la pauvre Vannier, dite La Forest! Reléguée dans la cuisine, mentionnée, un jour en passant, par son maître, et figurant pour toute notoriété dans les actes après décès, Vannier se trouve avoir eu, en compagnie des grandes dames qu'elle servait à table, l'honneur de son portrait fait avec les leurs, en prévision sans doute de la chance qu'elle devait avoir, deux cents ans plus tard, de couronner l'illustration du livre de M. Houssaye.

Le portrait de Renée Vannier (qu'on aurait cherché vainement dans les cartons de Soleirol) est un pur chef-d'œuvre de mise en scène : après celui-là il faut tirer l'échelle.

J'ai plaidé les circonstances atténuantes. Il me reste, mon-

sieur, à vous demander pardon pour mon verbiage et à vous offrir mes compliments empressés.

FRÉDÉRIC HILLEMACHER.

MONSIEUR,

Est-il trop tard pour revenir au 1er nº de votre précieuse *Revue*, et ajouter un mot à l'intéressant article de M. Ed. Thierry sur « *Il y a fagots et fagots* » ?

J'ai souvent entendu désigner vulgairement, sous le nom de *fagots*, certains individus qu'on ne peut définir, qui vivent sans profession avouable, que vous voyez dormir sur les bancs, ou jouer aux dés sur les trottoirs, et dont un certain nombre compose la majeure partie — je ne dis pas la totalité — des *figurants* de théâtre. Cette acception du mot fagot n'aurait-elle pas son origine expliquée par l'hypothèse de M. Thierry?

Toutefois, au XVIIe siècle, ce mot s'employait aussi pour désigner un être chétif, ainsi que le prouve le passage suivant du *Récit véritable de la naissance de messeigneurs et dames les enfants de France....* par Louyse Bourgeois dite Boursier, Paris, 1652, au sujet des couches de la Reine, de madame Elizabeth, première fille de France..... parlant d'une nourrice qui lui avait été recommandée, « qui avoit une petite « fille fort délicate et menue ; la femme étoit bien honneste « et de gens de bien.... Je voyois son enfant extrêmement « menue, mais elle estoit appropriée à son advantage ; de « sorte que la har paroit le fagot. »

Ainsi donc, menu comme un *fagot* — de théâtre ou du quai de l'Ecole? Il y a fagots et fagots.

JULES COUET

Paris. — Typ. A. H. Bécus, 16, rue Mabillon.

1re ANNÉE N° 7. 1er OCTOBRE 1879.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE M. M:

E. Campardon, P. Chéron, J. Claretie, F. Coppée, B. Fillon, V. Fournel, Ed. Fournier, A. Houssaye, Paul Lacroix, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, E. Noel, Ch. Nuitter, E. Picot, L. de la Pijardière, H. de la Pommeraye, F. P. Régnier, F. Sarcey, Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu.

PAR

Georges MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

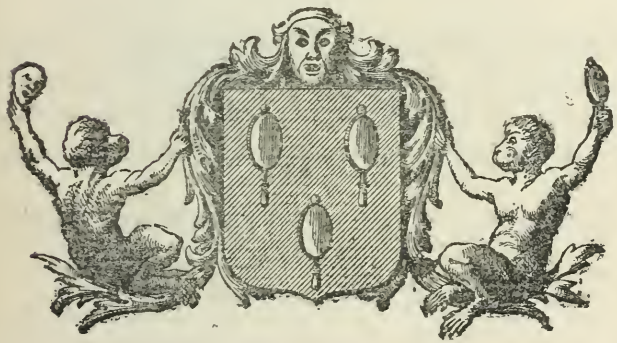

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE.

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1879

SOMMAIRE DU NUMÉRO VII

— GROS-RENÉ A MARINETTE. — L. Cressonnois.

— LE PAVILLON DES CINGES. (2e article). — J. R. Boulenger.
(Plan de la maison dite des singes.)

— REVUE THÉATRALE — Mondorge.

— SHAKESPEARE ET MOLIÈRE. — J. Guillemot.

— CORRESPONDANCE. — A. Houssaye.

— MOLIÈRE A LA RUE DES JARDINS ST. PAUL. — A. Copin.

— BIBLIOGRAPHIE MOLIÉRESQUE — Du Monceau.

LE MOLIÉRISTE *paraît le* 1er *de chaque mois en in-*8° *carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et formera chaque année un volume d'environ* 300 *pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.
UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

GROS-RENÉ A MARINETTE

Foin du désespoir et de l'ire!
Foin des peines et des sanglots!
Marinette, j'aime ton rire
Pareil au tintin des grelots.

Foin de la pâle tragédie
Aux pensers sombres et malsains!
J'aime ta parole hardie
Et l'impudence de tes seins.

Je veux, pour peu que ça te plaise,
Que le compère Jodelet
Te puisse baiser à son aise;
(Un mari jaloux devient laid.)

Pour s'adorer crois-tu qu'il faille
Etre constamment sur le point
De rompre tous les brins de paille
Qu'on trouve sur sa route? ...Point —

Quand je pense (ô douleur ! ô rage !)
Que domptant mes sens étonnés,
Brutal, j'ai jeté ce fromage
Dont les parfums grisaient mon nez.

Ce fromage à la teinte blonde
Qu'une nuit, au vieux carrefour,
Tu mis dans ma poche profonde
En me disant des mots d'amour,

J'ai l'intention gigantale
De m'appliquer sur le museau
Quelque gourmade qui le tale...
Mais, plus légère que l'oiseau,

(Hélas ! il faut que je l'avoue
A ma grande honte,) ma main
Retombe sans bruit sur ma joue,
S'étant ralentie en chemin.

Au diable le remords austère !
Que nos chagrins soient oubliés,
Puisqu'hier au soir le notaire
Gravement nous a mariés !

LUCIEN CRESSONNOIS
du théâtre national de l'Odéon.

LE PAVILLON DES CINGES

(*suite & fin.*)

Dans un premier article nous avons entretenu nos lecteurs du *Pavillon des Cinges* et de sa curieuse sculpture; nous nous proposons aujourd'hui de parler de la maison elle-même, dont la trace à travers les âges nous a été transmise par les titres de propriété très complets que l'administration de l'Assistance Publique, qui a possedé cette maison depuia 1681 a conservés avec soin dans ses archives et même sauvés des incendies de 1871. (*)

Ces titres sont extrêmement nombreux, et l'on n'y compte pas moins de vingt chartes sur parchemin en ancienne écriture. La première en date qui fasse mention de la « *maison des cinges* » (ainsi est-elle presque constamment dénommée à toutes époques) est une constitution par Jean Le Brest, marchand à Paris, et Catherine Perdriel sa femme, à Renée Cousineau, rubannier en fil, demeurant à la Ville « Neuve-St.-Denis sur les fossés de Paris entre les portes « St. Denis et Montmartre, d'une rente de 13 liv. 6 s. 8 d. « tournois, sur tous ses biens et spécialement sur partie d'une « maison contenant plusieurs corps d'hostel, aisances et « appartenances telles qu'elles se comportent et étendent « de toutes parts et de fonds en comble, assise à Paris rue « St. Honoré, devant et à l'opposite de la croix du Trahoir, « faisant le coing et tenant d'une part à la rue des Estuves,

(*) Grâce à l'archiviste actuel, M. Brièle, dont nous ne saurions assez louer l'extrême courtoisie.

« d'autre part à la rue St. Honoré, en la censive de Mon-
« sieur de Paris et chargée envers lui de 10 sols parisis de
« rente, moyennant 160 livres. » Cette pièce, qui porte la date de 1546, est la tête d'une filière de propriétaires et de rentiers dont nous allons sans plus tarder énumérer les noms et la date de possession pour arriver plus vite à l'époque contemporaine de Molière.

Le 10 août 1549, testament de Cousineau qui, « de pré-
« sent étant en cette ville de Paris gisant au lit malade en
« l'hostel du Cinge, néanmoins sain de pensée, ne voulant
« décéder de ce monde intestat tandis que sa raison gou-
« verne sa pensée, des biens que Notre-Seigneur lui a prê-
« tés en ce mortel monde, etc. donne tous ses biens meubles
« et immeubles à noble homme Me Nicolas Berthe, advocat
« en la Cour du Parlement. »

Un an après, Berthe cède cette rente à Nicolas Julian, marchand de Paris, qui lui-même en 1555 la vend, toujours par-devant notaires, à « honorable homme Michel Pierre
« Le Bel, procureur au Chastellet de Paris. » Le 2 Septembre 1574 « Honorable homme Pierre Le Bel marchant apoti-
« caire demeurant à Amiens « fils du précédent » confesse avoir reçu de honorable homme Martin Morot marchand
« tapissier bourgeois de Paris la somme de huit vingt livres tournois sur une maison assise à Paris en la rue St. Ho-
« noré appelée la maison des cinges faisant le coing de la
« rue du pressouer Dubray et de la rue St. Honoré. »

En 1578, le tapissier Martin Morot, qui paraît avoir été dans les lieux mêmes le prédécesseur du père de Molière, se trouvant alors nouvellement propriétaire de la maison, par suite de l'achat qu'il en avait fait à la veuve Le Brest, a maille à partir avec son voisin Jacques Guérin, « marchand

« épicier, bourgeois de Paris » et ils vont devant le no taire « disant lesdits Guérin et Morot qu'à eux et en com- « mun leur compétait et appartenait une maison assise en « cette ville de Paris rue St. Honoré formant le coin de la « rue des vieilles Etuves, appelée la maison des Cinges, par « eux ci-devant acquise séparément, à savoir Guérin de « Bourlon marchand tailleur d'habits, et Morot de la veuve « Jean Le Brest, laquelle maison se consiste en un grand corps « d'hostel à pignon sur ladite rue, appliqué au rez de chaus- « sée à un grand ouvroir ou boutique et salle allée à côté, « trois étages quarrés l'un sur l'autre au-dessus du rez de « chaussée, appliqués chacun à chambre, garde-robes et ca- « binets, grenier au dessus, cellier et caves sous ledit corps « d'hostel, garnies de leurs descentes droites, hypotayé d'une « vis hors œuvre servant audit corps d'hostel, et outre le- « dit corps d'hostel il y a une cour en laquelle y a un puits, « ladite cour ayant son entrée sur ladite rue des Vieilles- « Estuves, à l'un des côtés de laquelle du costé du puits y a « trois estages de galleries l'un sur l'autre, servant de pas- « sage pour aller audit puits servant tant audit corps d'hos- « tel du devant que corps d'hostel du derrière ci-après décla- « ré; et de l'autre côté de la dite cour y a pareillement deux « étages de gallerie l'un sur l'autre en forme d'équerre, ser- « vant aussi de passage pour aller et revenir d'un corps de « logis en l'autre, appliqué à petites chambres, petit gre- « nier au dessus ; et outre ladite cour un autre corps d'hos- « tel à égout sur icelle, et à pignon sur la dite rue des Vieil- « les Estuves appliqué au rez de chaussée à salle et cuisine, « deux étages au rez l'un sur l'autre, au dessus de l'étage du « rez-de-chaussée, appliqué chacuns à chambre, garde- « robe et cabinet, grenier au dessus, une vis hors œuvre

« dans ladite cour au dessous de laquelle y a une terrasse, « des éclures ou magasins au dessous dudit corps d'hostel « berceaux de caves séparés au dessous des dites éclures, « garnis de leur descente droite, ladite maison ainsi qu'elle « se comporte et s'estend de toutes parts et de fond en « comble. »

La maison ainsi dépeinte — et nous avons donné tout au long cette description contemporaine et minutieuse, — Guérin et Morot avaient décidé de faire voir et visiter ladite maison « par experts maçons et charpentiers pour voir « si ladite maison se pourrait commodément partir et en « être baillé à chacun à part et dans sa juste moitié part et « portion contingente à chacun d'eux, et que les experts « Gille du Harlay maçon et Gervais Rigolet charpentier juré « du roi Notre Sire des offices de charpenterie et maçonne- « rie » avaient fait deux lots à tirer au sort ; que le premier lot était échu à Martin Morot le tapissier, savoir : « la moitié « de ladite maison et corps d'hostel sur rue, à prendre ladite « moitié du côté du coin vers la rue des Vieilles-Estuves, de « portion de la cour en laquelle est le puits des galleries, au « dessus où sont les privés et de la moitié du corps d'hostel « de derrière » qu'un mur mitoyen avait été lors construit aux dépens communs, sauf des « cloisons déjà établies dans « les chambres boutiques et allées de la maison, commen- « çant depuis la porte de l'allée d'en bas jusques à la moitié « du corps d'hostel de devant, lesquelles cloisons serviront « pour faire la séparation desdits deux lots, tant dudit gros « mur que des cloisons qu'il y conviendra faire, dont il y a « environ 74 poteaux servant esdites cloisons qui demeure- « ront en commun pour faire lesdites séparations et aussi « pour séparer la portion de cour entre lesdits deux corps

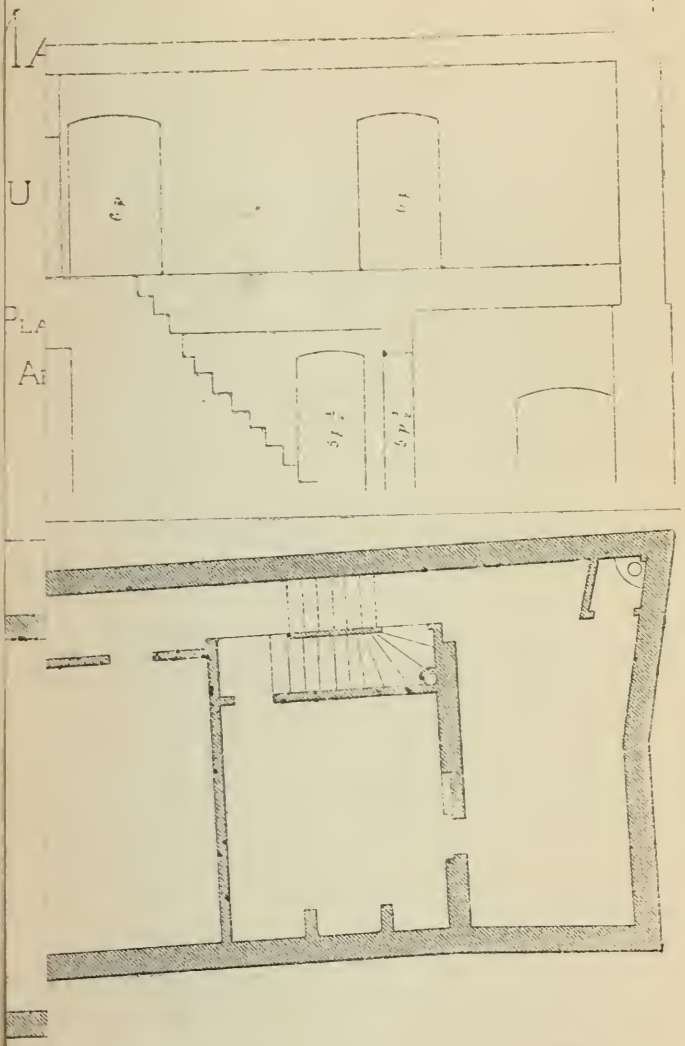

Maison dite des Singes

Rue St Honoré

ou est né Moliere le 15 Janvier 1622

Plan en 1680 dont l'original etait conservé aux Archives de l'Hotel Dieu avant l'incendie de 1871

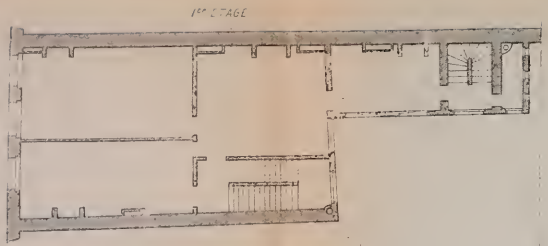

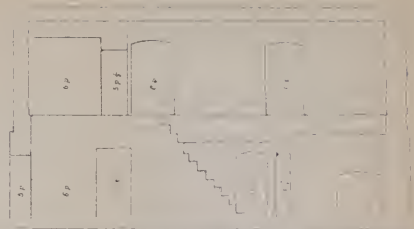

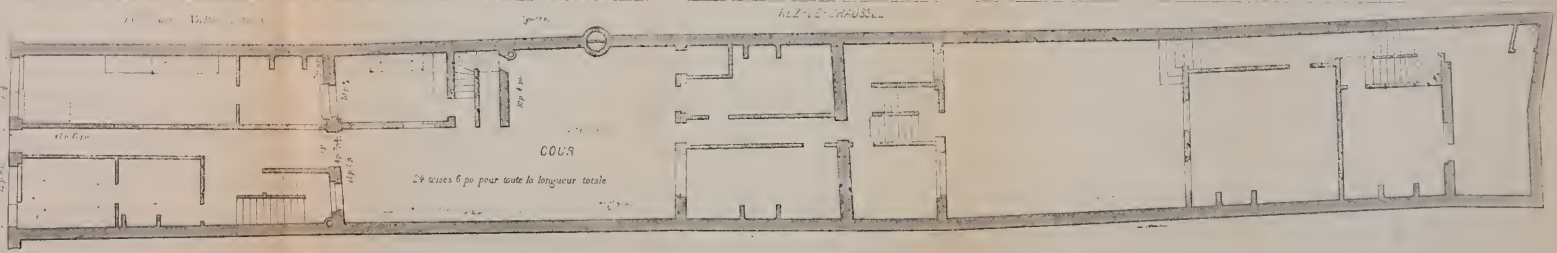

« d'hostel l'un dans l'autre, sera fait un mur en équerre,
« lequel sera planté assis et maçonné à 14 pieds de distance
« dedans œuvre, du pan de mur du côté de la rue des Vieilles-
« Estuves à prendre le long du pan de mur du corps d'hos-
« tel de devant sur ladite cour, sur la longueur de six pieds
« et se retournera ledit mur en équerre qui sera fait de 14
« pouces d'épaisseur, se pourchassera après ladite distance
« de 14 pieds tant d'une part que d'autre, et ledit retour
« pourchassera son épaisseur du côté dudit second lot ap-
« partenant à Guérin. Aussi sera fait un autre mur mitoyen
« au travers de ladite cour, de ladite hauteur de 12 pieds
« et de même épaisseur ; et ne pourront lesdits Guérin et
« Morot hausser plus haut ledit mur tant d'un côté que d'au-
« tre, lequel sera planté et assis après le point du milieu
« du pan dudit mur du corps d'hostel de derrière, lequel se
« tirera d'un droit alignement jusque contre le pan de mur
« de la cherche de la vis dudit second lot ; l'épaisseur du-
« quel mur se pourchassera tant d'un côté que d'autre, et ce
« aux dépens communs desdites parties, aucune enclave, ti-
« tines d'égout ni servitudes l'un sur l'autre aura, s'il s'en
« trouve aucuns, sera réduit selon la coutume. »

Il était résulté de ce partage que l'immeuble des singes divisé en deux, soit la contenance actuelle des N^os^ 94 & 96, c'est-à-dire en largeur 9m. 70, se trouvait d'une distribution peu commode et voyait sa largeur réduite à 5 m. 10. Depuis 1578 la partie cédée à Guérin avait été refaite en partie, et était en 1637 sous l'enseigne de « *la Coupe d'or* ». Quant à l'autre, qu'embellissait sa poutre sculptée angulaire, elle avait, le 27 septembre 1638, passé des mains des enfants du tapissier Martin Morot, savoir : Claude Morot, trésorier général à Rouen, et Marguerite Morot, femme d'Antoine Ferrand lieutenant particulier assesseur civil et criminel au Chastellet

de Paris, dans celle de Nicolas Le Camus « apoticaire, con-« seiller en l'Hostel de Ville de Paris » contre diverses rentes montant en capital à 26.400 livres et une soulte de 5.600 livres « à la charge d'entretenir le bail fait à Jean Poque-« lin. » (*)

Ce contrat, sous forme d'échange, décrit ainsi la maison: « maison contenant deux corps d'hostel, ung devant et l'au-« tre derrière, appartenant auxdits sieurs Morot et dame Fer-« rand frère et sœur de leur propre chacun par moitié, scize « à Paris rüe Saint Honoré, faisant l'ung des coings de la rüe « des Vieilles Estuves, consistant, sçavoir celuy de devant « en caves, boutique, salle, cour, puis, aisances, grenier, « chambres et aultres appartenances et déppendances, et ce-« luy de derrière en caves, escurye, salle haute, cuisine, « chambre, garderobbes, grenier, petit court, et aultres dép-« pendances. »

A quelle époque le tapissier Poquelin succéda-t-il au tapissier Morot ? Il serait difficile de le déterminer avec les seuls renseignements que nous possédons ; pourtant, le fait de la présence de tapissiers durant 60 ans n'est-il pas une présomption de plus pour y affirmer la naissance du grand écrivain ?

Le Camus l'apothicaire, l'acquéreur de Morot, mourut vers 1650 laissant une succession embarrassée ; et ses héritiers ne tardèrent pas à emprunter sur la maison. En 1660, sa veuve laisse installer et encastrer dans la paroi extérieure du côté de la rue des Vieilles Estuves un auvent et étal de boucher, voisinage que le tapissier n'eut sans doute pas

(*) Nous avons donné dans le N° de Juillet l'extrait littéral de ce contrat concernant Poquelin. Malheureusement une faute d'impression en a rogné la fin qu'il faut rétablir ainsi : « déclarant que pour ce « qui est du corps d'hostel de la rue des Vieilles Étuves, que le bail « qui en a esté faict ∞ à Fournier est expiré»

souffert si près de lui. Le 8 septembre 1680, Fabien Perreau Sr de la Charnoye, un de messieurs les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris, achetait à Anne Le Camus, fille majeure de Nicolas, devenue propriétaire par un acte de partage de 1664, demeurant au Port Royal de Paris, paroisse St Jacques du Hault-Pas « une maison scize en cette « ville de Paris, faisant encoignure sur les rues Saint Honoré « et des Vieilles Estuves vis à vis la Croix du Tiroir, consi- « stant en deux corps de logis l'un sur le devant qui est sur « ladicte rue Saint Honoré, appliqué à caves, boutique, salle, « et au dessus quatre estages de chambres les unes sur les « aultres dont un galtas et grenier, aisances et appartenances, « court et puits en icelle, lequel sert auxdicts deux corps « de logis cy devant, et à présent est de nul service attendu « qu'il est remply de pierres et aultres jetistées, et l'aultre « corps de logis estant sur le derrière qui a son ouvrée par « la dite rue des Vieilles Estuves appliqué à une petite cou- « relle d'entrée, et à quatre estages l'un sur l'aultre, dont « un en galtas, scellier ou escurie par bas, et caves au des- « sous, aisances et appartenances, ainsy que ladicte maison « s'estand poursuit et comporte de toutes parts et de fond « en comble. » Et cela, moyennant la somme de 35.000 livres, dont partie dut être payée aux créanciers Le Camus.

Enfin, le 28 octobre 1681, Perreau, par un testament olographe déposé chez Pillaut, notaire, léguait universellement tous ses biens en mourant à l'Hôtel-Dieu de Paris dont il était administrateur.

Celui-ci, qui était — comme on sait — avant la Révolution un des plus riches propriétaires terriens de Paris, administra sagement, comme une direction bien gouvernée qu'il était. En 1673 il passe avec un Sr Puylon propriétaire

voisin de l'immeuble jumeau et successeur de Guérin une transaction relative à la réfection du mur mitoyen « sépa- « rant leurs courelles » à frais communs. Investi en 1701, après la mort de Puylon, du legs de cette même maison, il n'en retient pour l'immeuble d'encoignure que le droit d'aller puiser dans l'autre courelle au puits que nous avons vu « encombré de jetistées » mais qu'on avait sans doute remis en service, et qui en ce temps-là était d'un aide puissant, étant donnée l'éternelle sécheresse des fontaines publiques ; et il transige avec les héritiers Puylon moyennant une rente annuelle de 800 francs. En 1732, il rachète à l'Archevêque les 556 livres de cens moyennant 1683 livres, et en 1758 les impôts de lanternes, pompes, et nettoiement des rues. Enfin, le 1er septembre 1741 il demandait l'alignement au bureau des finances pour faire reconstruire « sur les anciens ves- « tiges, une partie du mur de façade, un trumeau de pierre « formant avant corps de deux pouces à supprimer suivant « la face de la maison neuve joignante » ; en 1750 celui d'une jambe étrière mitoyenne entre les deux maisons formant coude de deux pouces. C'est en raison de ces réparations sans doute que dans le tableau de Vincent, qui est de 1779, une des deux fenêtres à chaque étage paraît aveuglée et bouchée.

Du temps de Molière, nous l'avons dit, la rue des Vieilles Estuves n'était pas encombrée et la boutique du tapissier déshonorée par le gênant voisinage d'un étal de boucher que la veuve Le Camus avait autorisé en 1661, avec auvent enclavé près de l'encoignure, contre le mur mitoyen de la rue des Vieilles Estuves, et qui, malgré le mauvais vouloir de l'Hôtel-Dieu, n'en partit qu'en 1767, lorsque la création de la nouvelle Halle-au-blé vint rendre encore plus pas

sagère cette petite voie déjà très fréquentée. En 1684 et 1700 nous trouvons dans la boutique des Poquelin un chapelier, le Sr Chardon et son « *Chappeau royal.* » devenu plus tard « *Chapeau rouge.* »

En 1802 (nivôse an X), la vieille maison menaçant ruine, il fallut la reconstruire. L'architecte Clavareau dut prendre l'alignement de la rue des Estuves et reculer la façade sur cette rue de 2 m. 20 c., de telle sorte que la maison qu'il construisit se trouva dotée de l'épaisseur assez mince de 2 m. 90 c. seulement. Mais pour se faire une idée de la maison de Molière, il ne faut pas voir la maison actuelle, assez laide, et doublement écrasée par son étroitesse, et par la grandeur du souvenir que sa nouvelle plaque commémorative lui met au front : il faut par l'imagination lui rendre sa largeur réelle, qui était de 5 m. 10. : il faut se la figurer avec son colombage, ses baies non aveuglées, sa jambe étrière rapportée en 1750 et qu'avait nécessitée en 1579 l'érection et en 1673 la réfection du mur mitoyen après le grand partage de la propriété en 1578. Depuis la Révolution, elle semble avoir été vouée presque constamment à la boucherie qui y rappelait précédemment l'étal de 1660 à 1767. Vers 1840 elle fut vendue au boucher Thiébault dont le successeur y exerce le même commerce.

Dans notre visite aux archives de l'Assistance Publique, notre attention avait été tout d'abord attirée par une chemise sur laquelle on lisait ces mots en ancienne écriture : « plan collé sur toile et deux en papier d'une maison rue « Saint Honoré, ledit plan levé en 1753. » Malheureusement la chemise etait vide, et les plans avaient été probablement, nous a-t-on dit, égarés lors du déménagement hâtif de 1871. Nous apprîmes heureusement que M. Armand Landrin en

avait pris avant 1870 un calque, et sur notre demande il a bien voulu le mettre à notre disposition avec une gracieuseté dont nous lui témoignons publiquement nos vifs remercîments. C'est ce calque que nous reproduisons, (*) et sur lequel nous appelons l'attentionde nos lecteurs. Ils y verront que seule la partie de devant a été démolie en 1802, et que le fond de la maison du Pavillon des Cinges subsiste, parfaitement reconnaissable du reste au N° 4 actuel de la rue des Vieilles Estuves (maintenant rue Sauval). Il faut confronter avec cette distribution intérieure la série des chambres indiquées par l'inventaire de Marie Cressé donné par Eudore Soulié en 1863. Toutefois, il ne faut pas oublier que de 1622, date de la naissance de Molière, à 1753, date vraisemblable du plan, il s'était écoulé un intervalle de 131 ans.

Désireux d'élucider jusqu'au bout la question de la rue de la Tonnellerie, et alléchés par l'examen des archives si complètes que nous avions trouvées à l'Assistance Publique, nous avons essayé de retrouver également celles du N° 31 de la rue du Pont-Neuf. La maison venait d'être acquise en 1877 par un S^r Delabie, boucher, qui a bien voulu nous communiquer ses titres de propriété; mais ceux-ci ne remontent pas au-delà de 1770, et nous avons dû renoncer à tout éclaircissement de ce côté par ce moyen.

Tels sont les renseignements que nous avons pu recueillir sur la maison natale du plus grand poète comique qu'on vit jamais. Tels furent les premiers objets qui frappèrent sa vue, et dans les gaîtés un peu forcées que lui ins-

---

(*) Nous laissons à M. Landrin la responsabilité de la date de 1680 qu'il attribue à son plan, et que nous ne nous sommes pas crus autorisés à changer sur la copie que nous reproduisons.

pirent si fréquemment les apothicaires et leurs instruments, peut-être convient-il de se rappeler que dans les propriétaires de la maison du père Poquelin ont figuré l'apothicaire amiénois Le Bel, et après 1638 l'apothicaire Le Camus : or — peut-être en ce temps-là — n'aimait-on pas déjà beaucoup son propriétaire et le raillait-on volontiers : le monde est si méchant!

J. ROMAIN BOULENGER.

REVUE THÉATRALE

Comédie-Française. — Lundi 1er Septembre, *les Fourberies de Scapin* (Coquelin cadet).

Jeudi 4, *le Misanthrope* (Delaunay, Coquelin, Mmes Favart, Croizette et Broisat) et *les Précieuses Ridicules* (rentrée de Coquelin).

Mercredi 10, *Tartuffe* (Febvre, Barré, Martel, Joliet, Baillet, — Mmes Jouassain, Dinah-Félix, Reichemberg, Lloyd).

Lundi 29, *Tartuffe* (Silvain remplace au pied levé Febvre, absent, dans le rôle principal qu'il joue pour la première fois) et *les Précieuses Ridicules* (Coquelin).

MONDORGE.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro : *Molière en Allemagne*, par M. F. Gross ;

SHAKESPEARE & MOLIÈRE

On a souvent rapproché Shakespeare et Molière. Dernièrement encore, la Comédie-Française, en inaugurant ses représentations à Londres, unissait ces deux grands noms dans une commune apothéose. Mais jusqu'à présent, dans ces rapprochements, on n'a cherché, on n'a vu qu'une chose : deux merveilleux génies jetant une gloire égale sur leur patrie respective, et dominant tous les autres écrivains dramatiques de leur nation d'une aussi puissante et incontestable supériorité. On peut cependant aller plus loin ; et c'est ce qu'on ne me semble pas avoir fait. Shakespeare a été un auteur comique ; et, par sa tendance à s'affranchir de l'unité de genre dont nos anciens écrivains se faisaient une loi, il l'a été jusque dans ses tragédies. De son côté, Molière a parfois franchi la barrière qui séparait, de son temps, la comédie de cette œuvre plus sérieuse qui ne s'appelait pas encore le drame. De cette façon, et le premier allant souvent du drame à la comédie, le second s'échappant parfois de la comédie au drame, ne serait-il pas possible qu'il se fussent quelquefois rencontrés ? Cela est possible, et cela est.

D'abord, dira-t-on, ils ont eu quelques sources communes : Shakespeare a connu Boccace, Rabelais, Montaigne, dont Molière s'est lui-même bien souvent inspiré. Mais il est une autre source à laquelle ils ont puisé tous deux, et qui devait encore plus sûrement les rapprocher et les unir : c'est

cette science de l'homme qu'ils ont poussée si avant l'un et l'autre. Quand on parvient, dans l'observation, à ce degré de profondeur qui fait les Shakespeare et les Molière, quand on lit aussi couramment dans le grand livre de l'humanité, comment veut-on qu'ayant à peindre des caràctères identiques dans leurs grandes lignes, dans leurs traits les plus saisissants, on n'arrive pas, un jour ou l'autre, à *s'imiter* sans se connaître ?

Si Shakespeare a fait Shylock, Molière a fait Harpagon ; si le premier a son misanthrope, le second a aussi le sien. Prenons d'abord l'avare. Vous savez ce que celui de Molière répond à sa fille, lorsqu'elle implore la grâce de Valère et rappelle que celui à qui Harpagon impute le vol de sa cassette, a risqué sa vie pour la sauver : « Tout cela n'est rien, dit le père ; et il valait bien mieux qu'il te laissât noyer que de faire ce qu'il a fait. » — Eh ! bien, il est curieux de trouver, dans la bouche de l'avare anglais, l'expression d'une égale *tendresse* paternelle.

Lorsque Shylock a perdu sa fille, enlevée par le marchand Antonio, sur quoi pensez-vous que sa pensée se porte ? sur un diamant que Jessica lui a ravi dans sa fuite. Ecoutez-le plutôt :

SHYLOCK

Eh ! bien, Tubal, quelles nouvelles de Gênes ? As-tu trouvé ma fille ?

TUBAL

J'ai entendu parler d'elle en maint endroit, mais je n'ai pu la trouver.

SHYLOCK

Allons, allons, allons, allons ! Un diamant qui m'avait coûté à Francfort deux mille ducats, perdu ! Jusqu'à présent la malédiction n'était pas tombée sur notre nation ; je ne l'ai jamais sentie qu'à présent.... Deux mille ducats que je perds là, sans compter d'autres bijoux précieux, bien

précieux !.. *Je voudrais ma fille là, à mes pieds, morte, avec les bijoux à ses oreilles ! Je la voudrais là ensevelie, à mes pieds, avec les ducats dans son cercueil.*

L'analogie n'est-elle pas frappante entre la dernière phrase de Shylock et celle qu'Harpagon répond si brutalement à sa fille ? Par dessus le détroit qui sépare Douvres de Calais, l'avare de Shakespeare donne la main à celui de Molière.

Il en est de même des deux misanthropes, bien que Timon d'Athènes et Alceste diffèrent par plus d'un point. Ils n'en ont pas moins de fréquentes rencontres. Et, par exemple, lorsqu'Alcibiade dit à Timon : « Je ne t'ai jamais fait de mal, » et que celui-ci lui répond : « Si fait, tu as dit du bien de moi, » ne songe-t-on pas aussitôt aux deux vers de Molière :

> Tous les hommes me sont à tel point odieux
> Que je serais fâché d'être sage à leurs yeux.

Ailleurs, Timon dira aux brigands : « Je vous sais gré de « professer le vol ouvertement, et de ne pas faire votre « métier sous des apparences plus édifiantes; car le vol le « plus effréné se pratique dans les professions régulières. » Là encore, ne vous semble-t-il pas entendre parler notre Alceste, cet Alceste loyal, aux yeux de qui le vice capital de l'humanité est la fausseté et le mensonge, et qui veut

> qu'en toute rencontre
> Le fond de notre cœur dans nos discours se montre.

Voici enfin un autre rapprochement dans un ordre d'observation moins profond, mais non moins piquant. Je vais ici transcrire deux scènes entières ; mais leur coïncidence me semble assez intéressante pour justifier la longueur de cette citation. C'est d'abord une scène de comédie de *Roméo et Juliette*, tout-à-fait charmante, et généralement bien

peu remarquée : la nourrice de Juliette a été remettre au jeune Montaigu un message de sa maîtresse; elle rapporte la réponse ; mais il faut se faire payer sa peine et faire valoir à ces jeunes gens impétueux tout le prix du service qu'on leur rend. Voyez comme s'y prend cette vieille tourmentante :

JULIETTE

Eh! bien, bonne, douce nourrice?... Seigeur! pourquoi as-tu cette mine abattue? Quand tes nouvelles seraient tristes, annonce-les moi gaiement. Si tes nouvelles sont bonnes, tu fais tort à leur douce musique en me la jouant avec cet air aigre.

LA NOURRICE

Je suis épuisée : laisse-moi respirer un peu. Ah! que mes os me font mal! Quelle course j'ai faite!

JULIETTE

Je voudrais que tu eusses mes os, pourvu que j'eusse tes nouvelles... Allons, je t'en prie, parle : bonne, bonne nourrice, parle.

LA NOURRICE

Jésus! quelle hâte! Pouvez-vous pas attendre un peu? Voyez-vous pas que je suis hors d'haleine?

JULIETTE

Comment peux-tu être hors d'haleine quand il te reste assez d'haleine pour me dire que tu es hors d'haleine? Tes nouvelles sont-elles bonnes ou mauvaises? Réponds à cela. Réponds d'un mot, et j'attendrai les détails. Edifie-moi : sont-elles bonnes ou mauvaises?

LA NOURRICE

Ma foi, vous avez fait là un pauvre choix : vous ne vous entendez pas à choisir un homme. — Va ton chemin, fillette, sers Dieu.., Ah! ça, avez-vous dîné ici?

JULIETTE

Non, non. — Mais que dit-il de notre mariage? Qu'est-ce qu'il en dit?

LA NOURRICE

Seigneur, que la tête me fait mal! Quelle tête j'ai! Elle bat comme

si elle allait tomber en vingt morceaux... Et puis, d'un autre côté, mon dos... Oh! mon dos! Mon dos! Méchant cœur que vous êtes de m'envoyer ainsi pour attraper ma mort à galoper de tous côtés!

JULIETTE

En vérité, je suis fâchée que tu ne sois pas bien: chère, chère nourrice, dis-moi, que dit mon bien-aimé?

LA NOURRICE

Votre bien-aimé parle en loyal gentilhomme, et courtois, et affable et gracieux, et, j'ose le dire, vertueux... Où est votre mère?

JULIETTE

Où est ma mère? Eh bien, elle est à la maison: où veux-tu qu'elle soit? Que tu réponds singulièrement! *Votre bien-aimé parle en gentilhomme loyal ; où est votre mère?*

LA NOURRICE

Oh! Notre-Dame du bon Dieu! Etes-vous à ce point brûlante? Pardine, échauffez-vous encore: est-ce là votre cataplasme pour mes pauvres os? Dorénavant, faites vos messages vous-même!

JULIETTE

Que d'embarras! Voyons, que dit Roméo?

LA NOURRICE

Avez-vous la permission d'aller à confesse aujourd'hui?

JULIETTE

Oui.

LA NOURRICE

Eh bien, courez de ce pas à la cellule du frère Laurent: un mari vous y attend.

La scène est un peu longue, je l'avoue : mais il faut avouer aussi qu'elle est d'une finesse comique presque moliéresque. Voici maintenant son pendant identique, que je tire des *Fâcheux*. Je puis citer cette scène : ce n'est pas un de ces fragments de l'œuvre du Maître que chacun sache par cœur, et ce n'en est pas moins un de ses mor-

ceaux les plus gais et les plus fins. Eraste attend, comme Juliette, la réponse à un message amoureux. Entre son valet :

ERASTE

Ah ! que tu fais languir ma juste impatience!

LA MONTAGNE

Monsieur, je n'ai pu faire une autre diligence.

ERASTE

Mais me rapportes-tu quelque nouvelle enfin?

LA MONTAGNE

Sans doute, et de l'objet qui fait votre destin.
J'ai par son ordre exprès quelque chose à vous dire.

ERASTE

Et quoi? Déjà mon cœur après ce mot soupire.
Parle.

LA MONTAGNE

Souhaitez-vous de savoir ce que c'est?

ERASTE

Oui, dis vite.

LA MONTAGNE

Monsieur, attendez, s'il vous plait :
Je me suis à courir presque mis hors d'haleine.

ERASTE

Prends-tu quelque plaisir à me tenir en peine?

LA MONTAGNE

Puisque vous désirez de savoir promptement
L'ordre que j'ai reçu de cet objet charmant,
Je vous dirai... Ma foi, sans vous vanter mon zèle,
J'ai fait bien du chemin pour trouver cette belle ;
Et si...

ERASTE

Peste soit, fat, de tes digressions !

LA MONTAGNE

Ah ! Il faut modérer un peu ses passions ;
Et Sénèque...

ERASTE

Sénèque est un sot dans ta bouche,
Puisqu'il ne me dit rien de tout ce qui me touche.
Dis-moi ton ordre, tôt.

LA MONTAGNE

Pour contenter vos vœux,
Votre Orphise... Une bête est là dans vos cheveux.

ERASTE

Laisse.

LA MONTAGNE

Cette beauté de sa part vous fait dire.....

ERASTE

Quoi ?

LA MONTAGNE

Devinez.

ERASTE

Sais-tu que je ne veux pas rire ?

LA MONTAGNE

Son ordre est qu'en ce lieu vous devez vous tenir,
Assuré que dans peu vous l'y verrez venir.

Ici encore, on en conviendra, l'analogie est frappante ; et la servante de Shakespeare est cousine germaine du valet de Molière. Notre grand écrivain connaissait-il Shakespeare ? S'il le connaissait, a-t-il songé à imiter la scène de la nourrice de Juliette ? Cela est plus que douteux. Mais, comme disent les bonnes gens, *les beaux esprits se rencontrent*. Ils se

rencontrent plus que le vulgaire, parce qu'ils sont plus près de la vérité, qui est *une*, et qu'ils puisent plus profondément dans une source qui est la même. Voilà tout ce que j'ai voulu faire voir à l'aide des rapprochements. On pourrait assurément les multiplier. Je me suis contenté de relever quelques similitudes, que je crois curieuses, et d'indiquer une voie qui pourrait, ce me semble, ouvrir le champ à de fécondes observations.

JULES GUILLEMOT.

CORRESPONDANCE

Mon cher Directeur,

J'ai toujours aimé la critique de bonne humeur. Aussi, chez-vous, j'y réponds gaîment.

Un mot d'abord à M. Du Monceau. Il me dit que si, selon la tradition, je ne doute pas que Madeleine Béjart ne soit la mère d'Armande, je touche à l'honneur même de Molière. J'avoue que je ne comprends pas. Molière n'avait rien à voir là-dedans. S'il a plu à la mère de Madeleine, pour l'honneur de sa fille, de prendre à son compte sa petite-fille, c'était son droit. Je connais plus d'une mère aujourd'hui qui a joué le même jeu pour la dignité de sa maison.

Rien ne prouve d'ailleurs que Molière ait été l'amant de Madeleine.

Madeleine pour lui n'était que la maîtresse de son ami M. de Modène. Je crois plutôt que s'il a aimé l'une des deux sœurs Béjart, ça été Geneviève, une romanesque, tandis que Madeleine était moitié femme savante et moitié directrice de troupe.

Mille grâces d'ailleurs à M. Du Monceau pour sa gracieuse critique.

Et maintenant, un mot à un artiste que j'aime beaucoup, Frédéric Hillemacher, un des aquafortistes les plus spirituels de notre temps.

Il me prend à brûle-pourpoint sous prétexte que j'ai « mis à néant » les portraits qu'il a gravés pour *la Troupe de Molière*. J'ai d'abord reconnu que ses portraits d'hommes étaient presque tous vrais, touchés par lui avec le caractère et l'esprit du temps. J'ai douté de ses portraits de femmes en disant que là il n'avait pas eu de féminisme dans la touche. M. Hillemacher part de là pour m'envoyer son compliment. Selon lui, plus d'un des portraits gravés dans mon livre ne ressemble pas. Pourquoi ? Mes portraits peints, exposés au Centenaire de Molière, n'ont fait de doute pour personne. Ils ont à leur honneur subi le feu de la discussion. Mon critique a raison à propos de M^lle^ Beauval, c'est que le brocheur a mis le portrait de M^lle^ Du Croisy en regard du nom de M^lle^ Beauval. Mais cela ne me regarde pas. Et le moyen de réparer la faute ? Le livre a été enlevé en une matinée par les enthousiastes de Molière.

M. Hillemacher, le célèbre Moliériste, s'étonne de voir parmi les comédiennes de Molière, la servante de Molière. N'a-t-elle pas joué son rôle, au moins devant les amis de Molière ? Boileau ne l'a-t-il pas célébrée ? J'ai moi-même

voulu combattre la légende (*) ; mais j'y suis revenu. Quoi d'étonnant que son portrait ait été crayonné parmi les curiosités théâtrales? Ne peignait-on pas toujours le bouffon du roi ? Ce qui est certain, c'est que M. Hanriot a gravé la servante de Molière d'après un dessin du temps, avec inscription, appartenant au comte de Kaszyc, un connaisseur étranger que M. Hillemacher pourra rencontrer chez moi.

D'ailleurs, qu'ai-je dit à la dernière page du livre : « Après « celle qui joue les servantes de la Comédie, pourquoi n'a- « voir pas ouvert la porte à la vraie servante de Molière ? « Le portrait est-il authentique comme les autres ? Il faut en « douter. Mais enfin il a son caractère. S'il ne représente « pas Laforêt, il représente à coup sûr une de ces dames « de la Comédie, plus ou moins forte en gueule ».

Cordiale poignée de main au critique à la plume, au critique à la pointe, et à vous même.

ARSÈNE HOUSSAYE.

Dans mon prochain livre : *La femme et la fille de Molière*, je prouverai pièces en mains qu'Armande Béjart était fort jolie sans avoir les grands caractères de la beauté. —Figure à la Joconde — yeux profonds comme la mer — Bouche qui ne dit pas son secret.

A. H.

(*) Cette légende est déjà au compte de Malherbe et du poète L'Estoile qui, fidèle à son nom, « n'escrivoit qu'à la chandelle ».

MOLIÈRE

A LA RUE DES JARDINS SAINT PAUL

La rue des Jardins St. Paul commence actuellement au quai des Célestins (anciennement quai St. Paul), traverse la rue de l'Ave Maria, et se termine rue Charlemagne. Je dis actuellement, car elle commençait autrefois rue de l'Ave Maria, et ce n'est qu'en 1847 qu'elle fut prolongée jusqu'au quai. J'ajouterai que la rue de l'Ave Maria s'appelait précédemment rue des Barrés, et que la rue Charlemagne s'appela tour à tour rue de la Fausse poterne St. Paul, puis rue des Prêtres St. Paul. On lit encore au coin de la rue Charlemagne et de la rue des Jardins cette inscription gravée dans la pierre : «rue des Prestres.»

Enfin, pour en terminer avec l'histoire de la rue des Jardins, je dirai encore qu'elle portait déjà ce nom au XIII^e^ siècle, nom qui vient de ce qu'elle avait été ouverte sur des jardins aboutissant aux murs de l'enceinte de Philippe Auguste.

L'aspect de la rue des Jardins a dû bien peu changer depuis deux siécles. Les maisons, à quelques unes près, sont les

mêmes. La rue, à peine assez large pour que deux voitures puissent y passer de front, n'est même pas munie d'un trottoir dans toute sa longueur, et le trottoir, quand il existe, laisse à peine la place suffisante pour qu'un piéton puisse y passer. Çà et là de grosses bornes flanquent les maisons pour les garantir du choc des voitures, et une eau plus ou moins limpide coule dans l'étroit ruisseau qui rase les maisons dépourvues de trottoirs. Voilà, si je ne me trompe, un coin encore intact du vieux Paris!

Maintenant, quel rapport existe-t-il entre cette rue et Molière? C'est ce que nous allons voir.

Dans l'obligation de Molière à Jeanne Levé, en date du 31 mars 1645, obligation retrouvée par les soins de M. Eud. Soulié dans les minutes de Me Aumont-Thiéville, nous lisons : « Fut présent Jean-Baptiste Poquelin, sieur de Molière, tapissier et valet de chambre du roi, demeurant à Paris, *en la maison où est demeurant un mercier, au coin de la rue des Jardins*... lequel a reconnu et confessé volontairement que Jeanne Levé, marchande publique, lui a fait prêt ci-devant de la somme de deux cent quatre vingt onze livres tournois, pour nantissement et sûreté de laquelle il lui auroit déposé deux rubans en broderie d'or et argent, l'un de satin et l'autre de drap vert ; etc., etc.»

Voilà donc un fait bien établi : le 31 mars 1645, Molière demeurait au coin de la rue des Jardins.

A quelle époque vint-il s'y fixer ?

Vers le 20 décembre 1644, la troupe de *l'Illustre Théâtre* après avoir, au moyen de quelques emprunts, réglé ses dettes les plus criardes, avait quitté le jeu de paume des Métayers, situé, comme on sait, au faubourg St. Germain, près la porte de Nesle, pour venir s'établir au jeu de paume de la Croix-Noire, rue des Barrés.

Il est tout naturel que *l'Illustre Théâtre*, quittant tout à coup le faubourg St. Germain pour s'installer au port St. Paul, Molière ait transporté aussi son domicile à proximité de son théâtre. On peut donc répondre avec certitude que Molière vint demeurer rue des Jardins en décembre 1644 ou, au plus tard, dans les premiers jours de janvier 1645.

Je ne puis m'empêcher d'ouvrir ici une parenthèse pour renvoyer le lecteur à la savante brochure de M. Philéas Collardeau « *La salle de théâtre de Molière au port saint-Paul* » avec plans, pour tout ce qui concerne l'installation de *l'Illustre Théâtre* en cet endroit.

Mais je reviens à mon sujet. Nous savons que Molière demeurait à un coin de la rue des Jardins : reste à trouver lequel, la rue en ayant quatre. La salle du jeu de paume de la Croix noire ayant son entrée rue des Barrés, et la rue des Jardins se trouvant prseque en face de cette entrée, j'inclinerais volontiers à donner la préférence à cette extrémité de la rue, c'est-à-dite à l'un des coins de la rue des Jardins faisant l'angle de la rue des Barrés, aujourd'hui rue de l'Ave Maria.

En effet, puisque le but évident de Molière était de se rapprocher le plus possible de son théâtre, n'est-il pas plus vraisemblable qu'il demeurait en face, plutôt qu'à l'autre extrémité de la rue? On pourra s'en convaincre plus facilement encore en allant sur les lieux mêmes, étant donné que la salle du jeu de paume occupait tout le côté Est du marché neuf que l'on vient d'inaugurer, ainsi que l'a déjà prouvé M. Collardeau déjà cité. (*)

(*) M. Jules Loiseleur, dans son intéressant ouvrage : *Les points obscurs de la vie de Molière*, Paris, Liseux, 1877, est encore plus affirmatif : « Il prit gîte à côté de son théâtre, dans une maison qu'habitait un mercier et qui subsiste encore, au coin de la rue des Jardins St. Paul.» page 125.

Reste à préciser laquelle de ces deux maisons eut l'insigne honneur d'abriter le poète ? C'est ce qu'il est impossible de dire, jusqu'à ce qu'un document inespéré vienne jeter un jour nouveau sur ce séjour de Molière dans la rue des Jardins.

Ces deux maisons sont fort anciennes, et j'ai tout lieu de croire que ce sont les mêmes qui existaient du temps de Molière, comme le prouve la construction de leurs fenêtres étroites et hautes, et accolées deux à deux, ainsi que dans la maison de droite. Le mercier a fait place à un marchand de vins — il y en a un à chaque coin. La maison de gauche, portant actuellement le n° 5, rue des Jardins, possède quatre étages, dont un mansardé.

La petite porte basse et voutée, qui fait rêver aux vieilles constructions moyen âge, est peut-être celle-là même qui vit rentrer plus d'une fois le jeune comédien presque désespéré devant les soucis du lendemain. La maison de droite, qui porte pour enseigne à la Croix d'or — il parait que cette rue est prédestinée aux enseignes de croix : on se souvient du jeu de paume de la Croix noire, — est haute de cinq étages, dont le dernier est mansardé. Transformée actuellement en hôtel meublé, il n'y a pas de porte à la maison, et l'on entre par la boutique.

En somme, ces deux maisons ont un aspect vieux et sale, et je doute fort que ces constructions aient jamais été belles, même dans leur nouveauté. Mais n'oublions pas que le Poète était alors aux prises avec les plus dures nécessités de la vie matérielle : nous venons de voir l'obligation qu'il souscrivit à Jeanne Levé.

On peut dire que cette année 1645 fut peut-être la plus dure que Molière eut à traverser. Son emprisonnement pour dettes au Châtelet sur la requête d'Antoine Fausser « maître

chandelier » nous montre assez dans quelle situation précaire se trouvait l'*Illustre Théâtre*, au mois d'Août de cette même année.

Jusqu'à quelle époque Molière demeura-t-il rue des Jardins ?

Apparemment jusqu'à l'époque où l'*Illustre Théâtre* abandonna le port S^t^ Paul pour retourner dans le faubourg S^t^ Germain, au jeu de paume de la Croix Blanche, rue de Buci. Mais c'est cette époque même qu'il est difficile de préciser. On la place généralement vers la fin de l'année de 1645, le dernier document connu jusqu'ici révélant encore la présence des comédiens au port S^t^ Paul le 13 août de cette année.

Je terminerai par un rapprochement bizarre : le 9 avril 1553, François Rabelais mourait dans une maison de la rue des Jardins. Moins de cent ans après, en 1645, Molière venait y demeurer.

Etrange coïncidence ! La même rue qui avait abrité Rabelais rendant le dernier soupir, devait recevoir Molière faisant ses premier pas sur le théâtre.

Rabelais ! Molière ! Heureuse petite rue, où devaient passer, dans des circonstances bien diverses de la vie, les deux penseurs les plus illustres dont la France s'honore ! (*)

ALFRED COPIN.

(*) Par une particularité aussi curieuse, en mai 1656, Molière vint loger à Narbonne à l'auberge des Trois-Nourrices, dans laquelle, vers 1540, avait aussi logé Rabelais. (Voir Emmanuel Raymond, *Molière dans le Languedoc*, pages 52, 53.)

BIBLIOGRAPHIE
MOLIÉRESQUE

Mélisse. — Le N° 2 de la *Nouvelle collection Molièresque* a paru à la librairie des Bibliophiles. C'est, comme nous l'avons annoncé, la réimpression de *Mélisse*, tragi-comédie pastorale anonyme, sans lieu ni date, qu'on a longtemps confondue avec la *Mélize* de Du Rocher (in-8, 1634.)

M. Paul Lacroix, qui a déjà recueilli et publié chez Lemerre en 1869 tout un volume de *Poésies diverses attribuées à Molière « ou pouvant lui être attribuées »*, lui inflige aujourd'hui la paternité de cette pièce médiocre. Tel était son avis il y a trente-six ans, alors qu'il rédigeait ce fameux catalogue de Soleinne, qui reste jusqu'à nouvel ordre le meilleur traité de bibliographie théâtrale.

Sur quoi se base cette attribution? Sur quelques analogies avec *la Princesse d'Élide*.— Nous en tirerions volontiers l'induction contraire : *Mélisse* est antérieure aux *Plaisirs de l'Ile Enchantée*, et Molière — qui s'est, il est vrai, quelquefois emprunté à lui-même — ne se fût pas répété *en prose*.

Pour expliquer certaines disparates de composition et de style, les négligences, les mauvais vers, les exagérations déclamatoires qu'il consent à reconnaître, M. Paul Lacroix donne à Molière un collaborateur. Lequel? Madeleiné Béjart.. Pourquoi? C'est ce qu'il ne dit pas.

Il va plus loin : il déclare que Molière a joué dans sa pièce, dans *leur* pièce, le rôle du berger Alexis. Avec un peu d'effort, on pouvait désigner le personnage représenté par Madeleine, donner même la distribution complète de l'ouvrage et le nom du théâtre sur lequel il fut représenté pour la première fois. Jusqu'où ne va-t-on pas quand on s'é-

carte des sources, des textes, des preuves, sans autres guides que l'imagination, le pressentiment et l'instinct?

Toutes ces attributions nous semblent inutiles, sinon nuisibles à la gloire de Molière. Dans le but spécial que nous poursuivons, nous devons écarter l'hypothèse et proscrire la conjecture, quelque ingénieuse qu'elle puisse être. On a trop souvent refait le *roman* de Molière, nous travaillons à écrire son histoire. Le probable ne nous suffit plus, et, malgré notre profond et reconnaissant respect pour les nombreux et considérables travaux du bibliophile Jacob, le doyen des moliéristes, nous nous refusons à regarder, avec lui, Molière comme l'auteur de *Mélisse*. Nous n'admettons comme œuvres de Molière que celles qu'il a reconnues lui-même, publiées de son vivant ou laissées en manuscrit et pour ainsi dire léguées à son premier éditeur, camarade, confident et ami, La Grange. Hors de là, nous nous interdisons toute recherche de paternité.

Le N° 3 de la collection est sous presse : c'est le *Portrait du peintre*, de Boursault.

— Un Souper chez Molière, tel est le titre d'une scène en vers de M. Alfred Nancey, membre résident et secrétaire-adjoint de la Société académique de l'Aube, insérée au tome 43 des Mémoires de cette Société et imprimée à Troyes, chez Dufour-Bouquot, 8° de 68 pp. C'est l'anecdocte du fameux souper d'Auteuil, racontée par Louis Racine et déjà mise à la scène sous les titres du *Souper de Molière* ou *la Soirée d'Auteuil* (Cadet-Gassicourt, Vaudeville, 1795), *Molière avec ses amis* ou *le Souper d'Auteuil* (Rigault et Jaquelin, Jeunes-artistes, 1801) et *Molière avec ses amis*, ou *la Soirée d'Auteuil* (Andrieux, Théâtre-Français, 1804).

DU MONCEAU.

Paris. — Typ. A. H. Bécus 16, Rue Mabillon.

1re ANNÉE N° 8. 1er NOVEMBRE 1879.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE M. M:

E. Campardon, P. Chéron, J. Claretie, F. Coppée, B. Fillon, V. Fournel, Ed. Fournier, A. Houssaye, Paul Lacroix, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, E. Noel, Ch. Nuitter, E. Picot, L. de la Pijardière, H. de la Pommeraye, F. P. Régnier, F. Sarcey, Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu.

PAR

Georges MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE.

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1879

SOMMAIRE DU NUMÉRO VIII

— MOLIÈRE ET LES ITALIENS. — A. Vitu.

— MOLIÈRE EN ALLEMAGNE. — F. Gross.

— CORRESPONDANCE. — Ed. Fournier, Ch. Marie, Dr Salètes.

— REVUE THÉATRALE — Mondorge.

LE MOLIÉRISTE *paraît le 1er de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et formera chaque année un volume d'environ 300 pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie Tresse, 10, Galerie du Théâtre français ou par mandat sur la poste adressé à M. G. Monval, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

MOLIÈRE ET LES ITALIENS

A PROPOS DU

TABLEAU DES FARCEURS

APPARTENANT A LA COMÉDIE FRANÇAISE

Tous les Moliéristes connaissent le tableau qui, placé dans le foyer des artistes de la Comédie française, représente les « *Farceurs françois et italiens depuis « 60 ans et plus, peints en 1670.* » M. René Delorme en a donné la description complète dans son excellent travail intitulé *le Musée de la Comédie-Française,* pp. 57 à 63 et p. 185. Nous n'avons rien à y ajouter; encore moins nous garderions-nous de la recommencer. Nous rappelons seulement, d'après la juste observation de M. René Delorme, que le peintre inconnu de cette toile a traité trois figures de comédiens français avec une évidente déférence, celles de Jodelet, Poisson et Molière. « Jodelet est au second plan; « c'est un personnage effacé : cependant il se tient droit. « Poisson, au premier plan, semble haranguer le public. « Enfin, Molière, calme et digne, est debout, à la gauche « du tableau, montrant du doigt les fantoches de la comédie « italienne. » Ce tableau, dont il existe quelques répétitions chez des particuliers, fut offert en 1839 par M. Alfred Lorne

à la Comédie-Française ; il provient de la galerie du cardinal de Luynes, archevêque de Sens, mort en 1788.

Nul effort n'a été tenté par la critique pour en découvrir l'origine ni l'auteur. Le hasard seul de nos lectures nous a mis sur la trace. Ce que nous apportons aujourd'hui, une simple hypothèse, ne manque, à notre avis, ni de vraisemblance ni d'intérêt.

« Plusieurs écrivains » dit encore M. René Delorme, que nous citons toujours avec plaisir, « se sont élevés contre le « peintre qui a ainsi confondu le grand Molière parmi les « farceurs de son temps. Ils se trompent, croyons-nous, sur « l'intention de l'auteur de cette composition. » M. René Delorme aurait pu ajouter que l'intimité dans laquelle Molière vécut avec les comédiens italiens rend toute naturelle sa présence parmi eux dans l'œuvre picturale qui nous occupe. L'illusion moderne, je ne veux pas dire la manie, respectable dans son principe mais trompeuse dans ses déductions, qui nous porte à n'apercevoir Molière qu'à travers les fumées de l'encens et l'auréole de la gloire, nous voile un peu trop les côtés vivants et réels de cet homme d'action, qui menait de front l'art théâtral, la composition dramatique et les affaires.

Comme directeur de la troupe du Palais-Royal, Molière se trouva lié d'intérêts habituels avec les Comédiens italiens, pour lesquels il professait d'ailleurs l'admiration la plus vive.

Rappelons ici quelques faits essentiels très connus, peu connus ou inédits.

Les relations de Molière et des italiens commencèrent dès son établissement au théâtre du Petit-Bourbon (novembre 1658), où jouait depuis longtemps la troupe italienne. Mo-

lière et ses camarades lui donnèrent 1500 livres pour jouer les jours extraordinaires, c'est à dire les lundis, mercredis, jeudis et samedis. (1)

Entre le 7 et le 11 juillet 1659, « la troupe italienne » dit Lagrange, « s'en retourna en Italie. Trivelin et Aurelia res- « tèrent. » (2)

Lorsque les italiens revinrent à Paris, en janvier 1662, (3) ils trouvèrent la salle du Petit-Bourbon démolie et la troupe de Molière installée au Palais-Royal. Ce fut à leur tour de laisser les jours ordinaires à Molière et de se contenter des jours extraordinaires ; de plus, ils remboursèrent à Molière la moitié des frais faits par lui pour son installation au Palais-Royal, c'est à dire deux mille livres. (4) Je crois, d'après mon calcul, que Molière leur fit grâce de quelque cent écus, mais il rentrait dans les 1500 livres que lui avait coûtées le Petit-Bourbon ; c'était le principal.

Cette troupe italienne, qui avait pour chef Tiberio Fiorilli dit Scaramouche (5), avait débuté au Petit-Bourbon le 10 août 1653. De cette première date jusqu'à l'année 1680, où elle fut transférée à l'hôtel de Bourgogne, rue Mauconseil, par suite de la réunion des troupes françaises à la salle de la rue Mazarine, elle se composa successivement des artistes dont voici la nomenclature plus ou moins complète :

---

(1) Registre de Lagrange. p. 3. Ed. de la Coméd. Fr. p. 8.

(2) *Ibid.*

(3) Ils avaient joué à Fontainebleau pendant les cinq derniers mois de 1661. Lagrange.

(4) *Ibid.* p. 40.

(5) Arch. Nat. Menus-plaisirs. K K. 213.

Turi, qui jouait Pantalon, et qui se retira en 1670 ;

Le fils Turi, qui jouait les amoureux sous le nom de Virginio ;

Domenico Locatelli, dit Trivelin, né vers 1613, mort le 26 avril 1672, titulaire d'une pension royale de 1 200 livres (1) ; marié à Lodovica Gabrielli, morte avant 1665, puis à Marie de Creil ;

Domenico Biancolelli, né en 1640, mort en 1688, s'était rendu célèbre à la cour du duc de Parme ; Louis XIV le demanda au duc par une lettre du 5 juillet 1660. Ce fut à Paris, sinon le premier, du moins le plus célèbre des Arlequins ;

Tiberio Fiorilli, dit Scaramouche, né en 1608, mort le 7 décembre 1694, avait épousé en premières noces Lorenza Elizabetta del Campo, connue au théâtre sous le nom de Marinette ; il se remaria, chargé d'années, à une grisette appelée Marie Duval, qu'il fut obligé de faire enfermer pour ses débordements ; (2)

Romagnesi, mort en 1660, jouait les amoureux sous le nom d'Orazio. Sa femme était cette Brigida Bianchi, dite Aurelia, qui, seule avec Trivelin, était restée à Paris, en 1659, alors que le reste de la troupe repassait les monts (3). Son fils Marc Antonio dit Cinthio, (1633-1706) débuta en 1667, succédant à Valerio dans l'emploi des premiers amoureux, qu'il tint jusqu'en 1697. Il ne le quitta qu'à 64 ans pour prendre l'emploi du Docteur joué jusqu'alors par

---

(1) Reg. du trésor royal, 1665. Colbert mss.

(2) Voy. Jal. *Dict. Hist.* Art. fiorilli.

(3) Jal et les frères Parfait disent que Aurelia avait quitté Paris en 1659 : mais le témoignage contraire de Lagrange est positif.

Lolli (Giovanni Bautista Angelo Agostino), connu par abréviation sous le nom de M. Ange ou M. Lange; né en 1622, mort en 1702 ; il avait créé à Paris le caractère du docteur Graziano Baloardo. Sa femme s'appelait Patricia Adani ;

Valerio, de son vrai nom Giacinto Bendinelli, gentilhomme italien, mourut le 16 mai 1668 ;

Eularia jouait les amoureuses. Quoique un peu plus âgée que Domenico Biancolelli, elle devint sa femme en 1663. Les biographes ont cru et dit qu'elle s'appelait Orsola Cortesi; sa signature, placée au bas d'actes authentiques que je citerai tout à l'heure, est Orsola Coris. Le roi Louis XIV tint sur les fonds baptismaux, avec la duchesse d'Elbeuf, la fille aînée de M. et madame Biancolelli (1er décembre 1664), dix mois après qu'il eut fait le même honneur au fils aîné de M. et madame Molière. Le Roi tenait, on le voit, la balance égale entre les deux troupes, et je ne disconviens pas que ce rapprochement ne diminue quelque peu la marque de considération accordée à l'auteur de *l'École des femmes*. Comment s'étonner qu'un peintre ait rapproché sur la toile Molière et Biancolelli, alors que l'auguste protecteur de notre grand comique ne dédaignait pas de nommer au baptême la propre fille d'Arlequin?

Gherardi (Giovanni) dit Flautino, mort en 1682;

François Mansac, dit le Capitan, assassiné le 19 mai 1662; (1)

(1) Campardon. *Nouvelles pièces sur Molière*, p. 55. Le Capitan tomba mort dans la rue Richelieu, devant la porte de Louis de Molier ou de Molière, le danseur, qui habitait la maison aujourd'hui numérotée 36, à deux pas de celle où Molière vint mourir onze ans plus tard. M. Campardon s'y est trompé.

Giuseppe Giaratoni ou Jeraton, d'abord simple gagiste, fut promu en 1673 à l'emploi des Pierrots ;

On ne connait leur camarade Florinde que par la mention d'une gratification royale de 600 livres en 1666 ;

Enfin, Annibal Barbieri était le pourvoyeur de la troupe.

La Comédie italienne était fort goûtée à la Cour. On la mettait de toutes les parties, (1) et on la rétribuait fort largement. Le roi lui payait une pension de 15,000 livres, plus du double de celle qu'il accorda plus tard à la troupe de Molière. (2) Scaramouche touchait en outre, sur la cassette particulière du roi, des gages montant à deux mille livres(3).

Le répertoire de la Comédie Italienne se composait anciennement de scènes improvisées où chacun des acteurs italiens parlait l'idiôme local qui convenait aux origines de

(1) « A Louis Blavette, maistre des carrosses de Bordeaux, pour son paiement d'avoir conduit les femmes de monseigneur le Dauphin, les comédiens espagnols et italiens à Fontainebleau et les espagnols et leur train en la ville de Bordeaux, la somme de M X X. l. t. » — « A Pierre Castel voiturier par terre pour avoir voituré le bagage du blanchisseur de monseigneur le Dauphin et ceux des comédiens espagnols et italiens à Fontainebleau. IIII c LXII l. t. X sols.» *Comptes des menus plaisirs pour* 1664. Arch. nat. KK. 213.— La Comédie italienne avait été appelée à Compiègne en 1656. On y mena la reine Christine, qui la trouva fort mauvaise et le dit librement. « On l'assura que les « comédiens avoient accoutumé de mieux faire. Elle répondit froidement « qu'elle n'en doutoit pas, puisqu'on les gardoit. » *Mém. de madame de Motteville.*

(2) Reg. du Trésor royal pour 1662. mss. Colbert ; registre de 1664 *passim*, — Comptes de 1669. Archives nat. O 1 2815.

(3) « A Tiberio Fiorilly dit Scaramouche, comédien italien de Sa Majesté, pour ses gages tant de luy que de sa femme pendant une année finie le dernier juin 1664. » Comptes de 1664.

son personnage ou à sa propre fantaisie. Mais la langue française revendiqua bientôt ses droits, et, dès les premières années qui suivirent la mort du cardinal Mazarin, les représentations des italiens devinrent tout à fait bigarrées. Les premières pièces italiennes ne furent jamais imprimées ; les comédiens italiens n'apprenaient rien par cœur, et « il leur « suffisait, pour jouer une comédie, d'en avoir vu le sujet un « moment avant que d'entrer sur le théâtre. » (1) Après ces canevas, sans doute très rudimentaires, vinrent de petites comédies mêlées de français et d'italien, dans lesquelles le Docteur et Arlequin renoncèrent au dialecte bergamasque, qui n'aurait pas été entendu des étrangers. (2)

Ce spectacle très varié, et aussi très licencieux, orné de changements à vue, coupé de pantomimes, de chants et de danses, était fort amusant ; les petites pièces jouées plus tard aux deux grandes foires de Paris n'en donnent qu'une idée très réduite. Il fournissait d'ailleurs de précieux matériaux à l'esprit assimilateur de Molière, qui ne goûtait pas moins, chez les Italiens, la vivacité naturelle de leurs saillies que l'agrément de leur jeu si fin dans sa bouffonnerie. Scaramouche était son acteur de prédilection. Le *Menagiana* rapporte que « Molière, original françois, n'a jamais perdu « une représentation de cet original italien. » (3) C'est à bon droit qu'on a pu graver ce distique sous un portrait de Scaramouche :

---

(1) Th. italien de Gherardi. *Avertissement*, T. 1er. de l'éd. d'Amsterdam, 1721.

(2) *Ibid.*

(3) Voir le frontispice d'*Elomire hypocondre*, qui représente Molière prenant leçon de Scaramouche.

« Il fut le maître de Molière,
« Et la nature fut le sien. »

C'est à Scaramouche et à ses camarades que Molière, acteur, emprunta ces jeux de scène et ces « postures » que lui reprochaient les contempteurs de son talent. On assure communément que Molière rencontra chez eux plus d'une idée de comédie ou tout au moins des motifs de scènes. Il se servit, même dans ses chefs-d'œuvre les plus personnels, des noms popularisés par ses rivaux du Petit-Bourbon et du Palais-Royal; Marinette, Horace, Valère, sont les noms caractéristiques de la soubrette et des amoureux de la troupe italienne.

Les acteurs de la Comédie italienne demeuraient, comme ceux de la troupe française, dans le voisinage du Palais-Royal, à l'époque où Molière habitait la rue S[t] Thomas du Louvre.

Je ne sais où logeait en ce temps-là Scaramouche (1).

Dominique Biancolelli, Arlequin 1[er] du nom, (2) demeurait rue Froidmanteau, au coin de la place du Palais-Royal, lorsqu'il épousa Ursule Cortege, Cortesi ou Coris, le 2 avril 1663. J'ai découvert, dans le précieux minutier d'Ogier, notaire, prédécesseur de M[e] Carré, le bail fait le 2 mai 1664 à Dominique Biancolelli et à sa femme, par honorable homme Claude Gauldrée Boilleau, bourgeois de Paris (3), y demeu-

(1) Il mourut rue Tiquetonne, dans le voisinage de l'hôtel de Bourgogne.

(2) Tout au moins le premier des Arlequins célèbres en France.

(3) L'un des trois associés de la compagnie Flacourt, de l'Espine et Boilleau, qui acheta des héritiers du cardinal de Richelieu les terrains en bordure sur le jardin du Palais-Cardinal et qui vendirent à René Baudelet le terrrain sur lequel celui-ci fit bâtir la maison de la rue Richelieu dans laquelle Molière est mort.

rant rue Saint-Honoré : d'un corps de logis de derrière dépendant d'une maison rue Saint-Honoré, à l'image Saint-Claude, attenant au Palais-Royal. (1) Mais, à huit jours de là, le 9 mai, Biancolelli céda son bail à messire Henry de la Grange, chevalier, marquis d'Arquyan, capitaine-colonel des Cent-Suisses de la garde ordinaire du corps de Monsieur duc d'Orléans. Le marquis d'Arquyan (c'est ainsi qu'il signe quoique les historiens l'appellent ordinairement d'Arquien) était le père de la reine de Pologne, femme de Jean Sobiesky. Il mourut cardinal à Rome, le 24 mai 1707, à 97 ans. Un futur cardinal sous-louant le logement d'Arlequin, cela vaut bien le parrainage de Louis XIV. Madame Biancolelli (Eularia) a signé très lisiblement ces divers actes : *Orsola Coris*.

Locatelli ou Trivelin mourut rue Saint-Honoré, le 26 avril 1671.

Bandinelli, ou Valerio, mourut le 15 mars 1668 rue Saint-Nicaise, probablement au coin de la rue Saint-Honoré.

Romagnesi, ou Cinthio, logeait également dans cette dernière rue.

---

(1) Consistant en une cave sous la cour et escallier dud. corps de logis, et les premier et deuxieme estages dud. corps de logis de derrière, dont chacun desdits estages est composé de deux chambres à cheminée, chaque chambre séparée par une cloison d'aix de sappin et deux cabinets, l'un au premier, l'autre au second, etc. moyennant 265 livres de loyer par année. Le même jour, Claude Gauldrée Boilleau loua le corps de logis du devant à Pierre Renouard, brodeur de la Reine, demeurant rue Saint-Thomas du Louvre en la place du Palais-Royal. La situation approximative de la maison est indiquée par la prohibition de «jeter aucunes eaux par les fenestres du côté du Palais-Royal ny faire aucune ouverture dans le mur qui fait séparation du costé du Palais-Royal. »

Enfin une maison de la rue de la Boucherie Saint-Honoré, à l'image Saint-Maurice, appartenant au sieur Morice, avait pour locataires, en 1662, Annibal Barbieri, le pourvoyeur des comédiens italiens, le capitan François Mansac et Giuseppe Giaratone ou Jeraton (1).

Ainsi les deux troupes, celle de Molière et celle de Tiberio Fiorilli, ne se rencontraient pas seulement sur la scène et dans les coulisses du Palais-Royal ; elles campaient sur un espace de terrain très circonscrit, limité par la rue des Bons-Enfants, la place du Palais-Royal et les premières maisons de la rue Richelieu. Ce voisinage était fait pour resserrer leur intimité, née d'une inclination naturelle.

Du reste nous n'en sommes pas réduits là-dessus aux conjectures ; le témoignage explicite que je vais alléguer me conduit enfin à l'objet principal de la présente note, qui est le tableau de la Comédie française.

Palaprat, né à Toulouse en 1650, avait eu dans sa première jeunesse la bonne fortune de connaître Molière. Ce souvenir lui a dicté quelques pages du plus haut intérêt, et qui semblent cependant avoir passé inaperçues. (2) Les voici :

« Je soupai tous les samedis en très-bonne compagnie « chez un peintre italien nommé Vario, tant que dura l'hy- « ver de cette année 1671, hyver qui fut plus riant qu'un

(1) Campardon, *Pièces nouvelles*. L'une de celles-ci (17 juin 1662) donne deux domiciles à Jeraton : l'un chez le sieur Morice rue des Boucheries, l'autre chez le sieur Morlière, rue Jean Saint-Denis, en face de la rue des Bons-Enfants.

(2) M. Eugène Despois les a citées dans son *Théâtre Français sous Louis XIV*, mais en les tronquant.

« printemps pour la ville de Paris, parceque le Roi l'y passa « tout entier. (1) L'illustre et le magnifique M. Riquet, « plus immortel encore par le mérite des personnes qui « composent la famille qu'il a laissée, que par le glorieux « ouvrage de la jonction des mers, avoit fait venir Vario « de Florence, pour orner de plusieurs belles peintures « sa maison charmante de Bonrepos. (2) C'est là où « j'avois lié une grande amitié avec Vario (nous l'appellions « Berrio, et allongions l'*i*, par l'habitude que nous avons « d'estropier les noms, et de donner au B et à l'V l'usage de « l'un à l'autre), pendant les deux ou trois années qu'il y « avoit travaillé. Mon florentin étoit venu à Paris, et il n'y « avoit pas été plutôt établi, qu'il étoit devenu grand ami, « cousin, camarade et compère de tous les excellents acteurs « de la troupe italienne de ce tems-là : elle joüoit au Palais-« Royal et avoit ses jours marqués sur le même théâtre avec « la troupe de Molière. Ce grand comédien, et mille fois « encore plus grand auteur, vivoit d'une étroite familiarité « avec les italiens, parce qu'ils étoient bons acteurs et fort « honnêtes gens : il y en avoit toujours deux ou trois des « meilleurs à nos soupers. Moliere en étoit souvent aussi ; « mais non pas aussi souvent que nous le souhaitions, et « mademoiselle Molière encore moins souvent que lui :

---

(1) Détail fort exact, ainsi qu'on s'en assure en lisant les mémoires du temps. Cet hiver fut marqué par des incidents notables, tels que la rupture du mariage de Mademoiselle avec Lauzun, le coup d'épée reçu par le prince de Condé, la retraite de Mademoiselle de La Vallière, suivi de son prompt et inutile retour, etc.

(2) Riquet était seigneur de Bonrepos. Le domaine de ce nom est situé dans le canton de Verfeil (Haute-Garonne).

« mais nous avions toujours fort régulièrement plusieurs « *virtuosi*, (je puis me servir de cette expression dans la mai- « son d'un italien) et ces *virtuosi* étoient les gens de Paris « les plus initiés dans les anciens mystères de la Comédie fran- « çoise, les plus savants dans ses annales, et qui avoient fouil- « lé le plus avant dans les archives de l'Hôtel de Bourgogne « et du Marais. Ils nous entretenoient des vieux comiques, « de Turlupin, Gautier-Garguille, Gorgibus, Crivello, Spi- « nette, du Docteur, du Capitan, Jodelet, Gros-René, Cris- « pin. Ce dernier florissoit plus que jamais ; c'étoit le nom « de théâtre ordinaire sous lequel le fameux Poisson bril- « loit tant à l'hôtel de Bourgogne. Quoique Moliere eût en « lui un redoutable rival, il étoit trop au-dessus de la basse ja- « lousie pour n'entendre pas volontiers les louanges qu'on lui « donnoit; et il me semble fort (sans oser pourtant l'assu- « rer après quarante ans) d'avoir ouï dire à Moliere, en par- « lant avec Domenico de Poisson, qu'il auroit donné toutes « choses au monde pour avoir le naturel de ce grand comé- « dien. Ce fut donc dans ces soupers que j'appris une espèce « de suite chronologique de comiques jusqu'aux Sganarelles, « qui ont été le personnage favori de Moliere, quand il ne « s'est pas jeté dans les grands rôles à manteau, et dans le « noble et haut comique de *l'École des femmes*, des *Femmes* « *savantes*, du *Tartuffe*, de *l'Avare*, du *Misantrope*, etc.» (1)

Les souvenirs de Palaprat sont curieux à plus d'un titre ; ils offrent d'abord cet interêt supérieur à tout autre, de l'homme qui peut dire : « J'ai connu Molière, je l'ai vu, j'ai « entendu sa parole et je l'ai retenue.» Mais en songeant au

(1) Œuvre de M. de Palaprat, préface de l'édition de 1712, reproduite dans l'édition de 1735. Paris, Briasson, in-8.

vivant tableau des soupers où Molière retrempait son génie au feu de la verve italienne, la pensée ne se reporte-t-elle pas soudain vers l'autre tableau, sorti d'une palette inconnue, et demeuré, jusqu'à ce jour, l'énigme de la Comédie française?

Le Matamore, le docteur Graziano Baloardo, Gaultier Garguille, Polichinelle, Pantalon, Philippin, Scaramouche, Briguelle, Trivelin, Gros-Guillaume, Guillot Gorju, Arlequin, Turlupin, Poisson, Jodelet et enfin Molière lui-même (1), contemplant ses prédécesseurs et ses émules avec sérénité, sont réunis sur cette toile comme pour réaliser par le pinceau « la suite chronologique » qu'avait esquissée Palaprat aux soupers du florentin Vario. Le rapport est évident, les dates sont rigoureusement concordantes, et je ne crois pas hasarder une conjecture inadmissible en attribuant le tableau de la Comédie française au Vario de Palaprat, à l'ami de Scaramouche et de Molière.

M. Regnier, dans une lettre adressée à M. Guillard le 23 avril 1873 (2), fait remarquer qu'en 1670 Molière et Poisson vivaient encore mais que tous les autres personnages reproduits sur la toile étaient depuis longtemps morts ou disparus. Ceci n'est point exact. Le Matamore, le docteur Baloardo, Trivelin, Scaramouche, Arlequin, Pantalon, furent les contemporains de Molière, et Jodelet, l'un de ses

(1) Dans le costume couleur de musc de *l'Ecole des Maris*, décrit dans l'inventaire après sa mort. M. René Delorme voudrait que ce fût l'habit d'Arnolphe dans *l'Ecole des femmes*; l'inventaire ne donne pas de costume particulier pour ce dernier rôle ; le même habit servait peut-être pour les deux *Ecoles*.

(2) Arch. de la Com. fr. citées par M. René Delorme, *Musée de la Comédie française*.

anciens camarades au théâtre du Petit-Bourbon, n'était mort que depuis peu d'années.

Du reste, le récit de Palaprat explique d'une manière si claire le sujet du tableau, qu'à mon sens on ne saurait guère douter de son origine.

Maintenant, qu'était ce Vario ou Berrio ? On ne connaît aucun peintre de ce nom; mais il est facile cependant de rétablir son identité. L'ami de Molière et de Palaprat était certainement Antonio Verrio, né à Lecce, dans la province d'Otrante, et mort en 1707 à Hampton-Court en Angleterre, où il avait été attiré par le roi Charles II dès les premières années de son règne. On lui doit une partie des peintures décoratives du château de Windsor. (1) Il vint en France à une date postérieure à 1661 et il peignit à Toulouse un tableau pour le maître-autel de l'église des Carmélites (2)

Nagler, qui constate le séjour de Verrio à Toulouse, où il aurait fait tout naturellement la connaissance de Riquet, réfute sans peine les assertions de Bernard de Dominici d'après lesquelles Verrio serait mort en France dans des circonstances fort bizarres. Le récit de Dominici, quoique absolument faux, n'en est pas moins fort curieux, et nous le traduisons textuellement :

« Antonio Verrio fut curieux de connaître d'autres pays « que l'Italie et d'étudier les méthodes de travail d'autres « peintres de talent, comme aussi les mœurs des autres

(1) Il existe une suite gravée de ces compositions, qui sont d'un fort grand style. Le cabinet des estampes en possède une partie.

(2) Nagler : Neues allgemeines Künstler Lexicon. München, 1850, t. XX. Voir aussi l'article de Brunet dans la deuxième édition de la Biographie Michaud.

« nations ; c'est ainsi que, voyageant par divers lieux, il « arriva en France, en un lieu nommé le Canal, où il y avait « des huguenots, avec lesquels il lia commerce d'amitié ; « de sorte qu'en fraternisant avec eux, il vint à prévariquer « dans sa foi et à professer leur religion. Dieu pour un « temps usa envers lui de miséricorde, et se rappela à son « souvenir par le moyen de quelques disgrâces et maladies, « afin que, revenu à la santé, il rentrât en soi-même et re- « vînt en pays catholique. Mais Antonio, n'écoutant ni les « voix intérieures ni les avertissements extérieurs, continua « à mener sa vie en liberté de conscience. Mais, enfin, le « Seigneur Dieu, indigné de cette vie déréglée, le châtia « par la mort, qu'il rencontra dans les eaux. Il se trouvait un « jour avec ses amis et des femmes, tous huguenots, à s'amu- « ser au bord d'un rivage, lorsqu'au milieu de l'allégresse « du manger et du boire, on se fit un défi de passer à la nage « une certaine étendue de mer. Antonio, qui était bon na- « geur, se vanta en riant qu'il en viendrait à bout. Mais « comme il était au milieu des flots, il fut misérablement « saisi d'une suffocation, et quoique la compagnie se fût em- « pressée de venir à son secours avec une barque, tout fut « vain, on le ramena mort. La fin malheureuse de ce pein- « tre est un mémorable exemple pour ceux qui ont dévié « du droit chemin de la morale. » (1)

Il est évident que le lieu nommé le Canal par Dominici, désigne ou la ville de Toulouse ou la maison de Riquet, seigneur de Bonrepos.

Si grossièrement approximative que soit l'indication du pieux biographe, elle nous fournit également une date, car

(1) Dominici. *Vite de' pittori*, etc. Naples, 1762, in-4, t. III, p. 173.

le Canal de Languedoc ne fut connu qu'à partir de l'édit de 1666 qui autorisa l'ouverture des travaux. Cette date de 1666 est parfaitement concordante avec le récit de Palaprat, qui nous montre Vario établi à Paris en 1671 après l'achèvement des travaux de décoration que lui avait confiés Riquet.

Mais comme nous savons authentiquement que Antonio Verrio mourut de sa belle mort en Angleterre, à Hampton-Court, et non pas parmi les huguenots du midi de la France, qu'il avait quitté depuis plus de trente ans, on arrive à se demander quelle peut avoir été l'origine de la fable ingénûment accueillie par Bernardo de Dominici. Il me semble, pour moi, que le « canard » de la mort d'Antonio Verrio, se noyant à la suite d'un défi porté au milieu d'un repas par des hérétiques français, se rattache à la légende du souper d'Auteuil, où les convives voulurent se noyer en sortant de table. Antonio Verrio étant sans doute parmi eux ; les hérétiques français, ce sont Chapelle le libre penseur, Boileau le janséniste, et Molière le comédien. La légende, ayant passé en Italie, y aura pris la forme que Dominici lui a définitivement donnée parcequ'elle expliquait, tant bien que mal, la fin d'un artiste dont ses compatriotes n'avaient plus entendu parler depuis quarante ans.

Peut-être le récit chimérique de Dominici contient-il un point de vérité, et ne faudrait-il voir, dans la fameuse histoire de la noyade d'Auteuil, qu'une partie de bain ou un défi de natation proposé à contre-temps par des convives qui ne tenaient plus sur leurs jambes.

Auguste VITU.

MOLIÈRE EN ALLEMAGNE

J'ai l'audace d'écrire dans une langue que j'aime sans la posséder. Mais on me pardonnera, je l'espère, en faveur du sujet sur lequel je prends la parole. Je tiens à dire dans le *Moliériste* que le nombre des moliéristes en Allemagne est plus grand que l'on ne croit; — que Molière se joue sur tout théâtre allemand qui se respecte — que Molière se range, pour nous autres allemands, à peu près parmi nos poètes nationaux. Plus d'un théâtre allemand pourrait réclamer le titre de *Maison de Molière*, la plupart de nos acteurs et actrices ont des droits au titre honorifique de *Comédiens et Comédiennes de Molière* : avis à M. Arsène Houssaye ! Veuillez croire qu'en Allemagne aussi, maint critique s'efforce de résoudre *l'Énigme d'Alceste*, et que non seulement à Paris, mais encore à Berlin, à Vienne, à Francfort, etc., votre collaborateur Francisque Sarcey pourrait compter sur des lecteurs aussi assidus que reconnaissants s'il voulait de nouveau interrompre sa Chronique théâtrale pour se livrer à ces études sur Molière, comme il en a publié quelques unes dans le « *Temps* ».

Le Moliériste a inséré, il y a quelques mois, une lettre de mon spirituel confrère Paul Lindau, de Berlin ; cette lettre est un échantillon du zèle avec lequel l'élite de la littérature

allemande contemporaine s'occupe de Molière. Qu'il me soit permis d'ajouter que Paul Lindau — un critique d'esprit doublé d'un auteur dramatique assez remarquable — s'est mis en quatre pour la propagation du culte de Molière en Allemagne. Il y a sept ans qu'il publiait un petit volume sous le titre de « *Molière, supplément à la biographie du poète, tiré de ses œuvres.* » Ce livre porte au frontispice le mot de Sainte-Beuve : « Connaître et bien connaître un homme de plus, surtout si cet homme est un individu marquant et célèbre, c'est une grande chose. » En face de cette devise se trouve la reproduction photographique du buste de Molière, par Houdon, buste qui a été placé dans bon nombre de cabinets de travail en Allemagne. Si j'ai bonne souvenance, Lindau a écrit son œuvre sur Molière comme « *Inaugural-dissertation* ». Or, il n'est pas rare que nos universités choisissent Molière pour but de leurs recherches. Je connais maintes annales d'école qui contiennent des *Essais* sur Molière. M. le professeur Stengel, à Marbourg, avait même installé une chaire pour faire des conférences sur Molière devant les étudiants. Mais ce n'est qu'une très faible partie de ce qui s'est fait jusqu'à ce moment en Allemagne pour répandre le *Molièrisme*. Nous possédons toute une littérature sur ce poète immortel, et — vous en avez déjà parlé — l'Allemagne possède depuis peu une sorte de *Moliériste* : « Molière und seine Buehne» (*Molière et sa scène*), publié par M. le Dr Schweitzer, vénérable vieillard qui a consacré toute sa vie à l'exploration de Molière. La première livraison est consacrée à sa biographie. M. Schweitzer ne laisse échapper aucun détail de la vie de son poète favori ; il a étudié les œuvres concernant Molière dans une demi-douzaine de langues; il a « jeté des bibliothèques par les fenêtres » pour trou-

ver quelques lignes inédites sur Molière. Ce n'est pas aux Moliéristes français que j'en remontrerais sur ce que M. Schweitzer raconte de votre poète. Je ne mentionne que l'assertion selon laquelle les Hollandais pourraient prétendre à la gloire d'avoir été les premiers à imprimer une traduction de Molière. Abraham Peys, qui publia en 1670 une version hollandaise de l'*Amphytrion*, fut, dit-on, le premier drogman entre le poète français et les étrangers. Vivant à Francfort, je ne voudrais pas omettre ce détail que la première traduction allemande a paru dans cette ville. C'était un recueil de quelques comédies : *l'Amour médecin*, *les Précieuses ridicules*, et *Sganarelle* ou *le Cocu imaginaire*. Dans la seconde livraison de « Molière und seine Buehne », M. Laun — moliériste excellent — parlera à fond du culte de Molière en Allemagne. Je ne saurais, simple journaliste, épuiser dans cette courte note ce qu'un érudit de renom exposera dans tout un volume. Mais, comme je crois que le public préfère parfois les notices aux gros volumes, j'appuierai ici sur ce fait, qu'au dehors de la noble France, nul pays plus que l'Allemagne ne s'efforce de fêter Molière, de le comprendre et de le répandre. Ses amis sont les nôtres, ses ennemis sont des ennemis pour nous. C'est M. Schweitzer qui tient le langage suivant : « Notre Musée » (sa publication porte le sous titre de *Musée-Molière*) « aura ainsi, comme le cabinet des figures de cire à Berlin, ses forçats. Là figureront tous les malfaiteurs qui ont blessé l'honneur de notre poète, cette vie de sa vie. Là Veuillot se trouvera avec Roullé, Rochemont, Montfleury, Le Boulanger de Chalussay, etc. Mais Veuillot n'aura même pas dans cette compagnie une place d'honneur, car eux tous n'ont jamais attaqué l'absent, le désarmé. »

Nos penseurs et nos poètes les plus éminents se sont occupés de Molière. Lisez les « *Conversations avec Goethe* », publiées par Eckermann — qui était à Goethe à peu près ce qu'était La Grange à Molière — et vous y apprendrez comment le plus grand poète de l'Allemagne se déclarait à Eckermann en 1827 : « Depuis mon adolescence, j'aime Molière, et pendant toute ma vie j'ai profité de lui. Je ne manque pas de parcourir tous les ans quelques unes de ses pièces pour rester toujours en rapport avec cet homme extraordinaire. Ce n'est pas seulement le procédé de l'artiste irréprochable qui me ravit en lui, mais surtout l'individualité aimable et l'âme hautement cultivée du poète. Il possède une grâce, un tact des convenances, des allures nobles et délicates, que son beau naturel sut atteindre par des relations journalières avec les personnages les plus remarquables de son siècle. Je ne connais que quelques fragments du poète *Ménandre*, mais ils me montrent leur auteur tellement élevé, que je regarde cet Hellène comme le seul homme qu'on puisse comparer à Molière ! »

Il faut avouer cependant que Molière a été attaqué parfois par des écrivains allemands: Auguste-Guillaume de Schlegel (1767-1845), l'ami intime de M^me^ de Staël, juge très dédaigneusement Molière dans son livre « *Ueber dramatische Kunst und literatur* » (*De l'art et de la littérature dramatiques*); Henri Laube, l'un des plus fêtés dramaturges allemands contemporains, a émis l'avis que Molière devrait rester banni de la scène d'aujourd'hui. Mais les adversaires ne forment qu'une minorité de pygmées. En revanche, il y a de ce côté du Rhin, des milliers et des milliers qui s'enflamment pour lui comme s'il était un des leurs. J'occuperais une

trop grande partie du *Moliériste* en citant tous les livres qui ont été publiés en Allemagne sur Molière. Les traducteurs du poète sont innombrables. Parmi eux, le comte Wolf de Baudissin, mort il y a quelques années, et Henri de Kleist (1776-1811), poète romantique qui termina sa courte vie par un terrible suicide. Il n'a traduit qu'une seule comédie de Molière, mais sa traduction est on ne peut plus fine et spirituelle, plus fidèle et à la fois plus personnelle ; elle se lit comme une œuvre originale, et cependant Kleitz a su reproduire toutes les subtilités du génie de Molière. Frédéric de Gentz, (1764-1832), célèbre publiciste au service du feu prince de Metternich, disait de ce travail : « C'est merveille d'être tellement Molière et tellement allemand à la fois ». Le comte de Baudissin a traduit les œuvres complètes de Molière et c'est sa traduction qui se joue aujourd'hui le plus souvent. Henri Zschokke, célèbre nouvelliste suisse, a aussi publié une édition de tout l'œuvre de Molière. Voici d'ailleurs les noms des écrivains allemands qui ont donné des versions de Molière, soit d'une seule, soit de plusieurs comédies ; Henri de Kleist, le comte Wolf de Baudissin, Adolf Laun, Emilie Schroeder, Augustine Cornélius, Théodore Gassmann, le comte de Maltzan, F. A. Krais, Ferdinand Freiligrath, Kotzebue, Braunfels, Duller, Louis Robert, et le plus jeune d'entre eux, Alfred Friedmann, qui a récemment adapté *Sganarelle* pour la scène allemande.

Il n'y a pas de critique considérable chez nous qui n'ait parlé de Molière. A. de Sternberg a offert au public une nouvelle : «*Molière*», qui a trouvé bon accueil. Il y a une dizaine d'années qu'on a monté sur les scènes allemandes une comédie intitulée « *Molière* », d'après le français de Desnoyer et Labat, et encore aujourd'hui une autre comédie « *Le*

Modèle de Tartuffe » de Charles Gutzkow (récemment mort à Sachsenhausen, petit bourg près de Francfort) parait sur les affiches de nos théâtres. Gutzkow part d'un point absolument dépourvu de fondement, de l'anecdote suffisamment démentie selon laquelle Molière, avant la représentation du « *Tartuffe* » annoncée pour le 6 août 1667, aurait adressé ces mots au public : « Messieurs, nous allions vous donner *le Tartuffe*, mais le premier Président ne veut pas qu'on *le* joue. » Gutzkow persiste à attribuer au président de Lamoignon le rôle que l'anecdocte lui fait jouer. L'auteur ne s'embarrasse pas de l'exactitude historique, mais sa comédie est excellente au point de vue dramatique et indique une vénération sincère pour Molière. Gutzkow était un champion de la liberté, et qui dit liberté, dit Molière. Les comédies de Molière — je l'avoue franchement — se lisent plus qu'elles ne se jouent en Allemagne, ce qui ne veut pas du tout dire qu'on les joue rarement. Nos théâtres donnent ordinairement *l'Avare*, *le Malade imaginaire* et *Tartuffe*. Le *Tartuffe* gagne du terrain au fur et à mesure que la lumière se répand dans le monde ; pendant les années de la réaction politique, cette comédie était interdite dans bon nombre de villes d'Allemagne et d'Autriche. *Le Malade imaginaire* prend la vogue de plus en plus depuis que les membres du théâtre de la cour de Meiningen montent cette comédie pendant les tournées qu'ils font par toute l'Allemagne. Le duc de Saxe-Meiningen est en même temps grand-seigneur et surintendant du théâtre de sa propre cour. Il gouverne un pays et une scène. Il a formé un institut-modèle de son petit théâtre. Pendant plusieurs mois par an, ses comédiens jouent hors de son pays, et alors leur ensemble et leur mise en scène font rage, quoique la société manque de génies. Vous chercheriez

en vain parmi les pensionnaires du duc de Meiningen une *Bernhardt*, un *Got*, un *Coquelin* aîné. La troupe ducale joue « *le Malade imaginaire* » dans l'adaptation de la Comédie-française, et grâce à elle, cette adaptation a pris possession de presque toute l'Allemagne.

Parmi les personnes qui se sont donné le plus de peine pendant les dernières années pour le Moliérisme, M. de Dingelstedt — une des illustrations les plus brillantes de notre Parnasse — tient le premier rang. M. de Dingelstedt, ci-devant surintendant des théâtres de la cour à Weimar et à Munich, est actuellement directeur du théâtre de la cour à Vienne ; vos lecteurs le connaissent, ayant lu dans le *Moliériste* d'août un poème de M. de Dingelstedt qui a pour but de glorifier la mémoire de Molière. Cet esprit élevé et fin possède lui-même un grain de la superbe ironie de Molière.

Chaque jour une scène s'ouvre et s'offre à Molière. *L'avenir est à lui.* Dans un temps prochain, chaque théâtre allemand célèbrera l'anniversaire de Molière. Nous autres, Moliéristes allemands, ferons notre devoir pour que ce but soit atteint. Le *Moliérisme* ne s'affaiblit point, il s'étend visiblement tous les jours. Par exemple, on projette dans la ville où je demeure, une série de représentations solennelles pour l'anniversaire de Molière en 1880. C'est M. Emile Claar — récemment nommé chef du théâtre communal de la ville de Francfort, — l'un de nos plus intelligents directeurs, qui a formé ce dessein, et je ne puis que l'en féliciter.

Souvent, pendant mon séjour à Paris, je fis le pélerinage du Père-Lachaise, et là je m'arrêtai respectueusement devant le tombeau de Louis *Boerne*, qui rêvait d'unir et de concilier pour jamais la France et l'Allemagne. Je me ressouviens de

cette tombe en parlant de Molière en Allemagne. Nous tous, Français et Allemands, unissons-nous dans l'adoration pour Molière, soyons frères dans ce digne et noble culte, et de là-haut, Boerne nous sourira, Boerne qui ne fut certes pas le plus grand parmi les auteurs allemands, mais qui fut en revanche le caractère le plus pur. Dans ce signe nous vaincrons !

Francfort s. le Mein.

FERDINAND GROSS.

P.S.— Je reçois de M. le baron de Perfall, surintendant du théâtre de la Cour R. de Munich, un tableau des représentations des comédies de Molière qui ont eu lieu à Munich. *Tartuffe* tient le premier rang au point de vue de l'ancienneté : cette pièce fut donnée pour la première fois le 20 mai 1838 ; *l'Avare*, le 26 juin 1861 ; *le Malade imaginaire*, le 3 mai 1870 ; *les Femmes savantes*, le 10 février 1871 ; *le Médecin malgré lui*, le 5 mai 1871 ; *le Bourgeois gentilhomme*, le 3 mai 1873.

J'ajouterai que le théâtre de Munich occupe une place très respectable parmi les théâtres allemands, non seulement par son opéra, qui réunit la fine fleur des chanteurs et cantatrices allemands, mais aussi par son répertoire dramatique vraiment international. M. de Perfall compte parmi les dramaturges les plus expérimentés, et il est puissament aidé dans sa lourde tâche par M. Possart, l'un de nos premiers acteurs, qui est en même temps sous-directeur de ce théâtre.

F. G.

CORRESPONDANCE

Paris, le 5 Octobre 1879.

Cher Monsieur Monval,

Les hypothèses, quoi qu'on en dise — même dans le *Molièriste* — ont du bon. Très souvent, elles trouvent la piste du renseignement, et l'on n'a plus qu'à le chercher au gîte. Sans le probable, dont on médit trop chez vous, le «prouvé» qu'il fait flairer de plus ou moins près, ne serait pas toujours déniché.

Je m'en suis, une fois de plus, convaincu ces jours-ci.

Saint-Marc, un de ces pauvres érudits qu'on se hâte d'oublier d'autant plus vite, qu'on les a plus vite détroussés, et dont, par précaution, on dit le plus grand mal pour dégoûter ceux qui en lisant ce qu'ils ont écrit découvriraient ce qu'on leur a pris, sans l'avouer, a fait de curieuses recherches sur Molière pour son travail sur Chapelle, imprimé avec les *Œuvres* de celui-ci en 1755, in-12.

La question des voyages de Molière et de Dassoucy l'y préoccupa surtout, et lui fit faire, pour en fixer plus ou moins bien la date, quelques unes de ces hypothèses auxquelles répugnent tant aujourd'hui les experts de l'érudition en *us*, plus rudes pour l'histoire que les savants pour la science. Eux du moins en effet y admettent «le calcul des probabilités.»

Dans les éclaircissements de ce qu'il appelle : *Mémoires pour la vie de Chapelle*, il examine entre autres choses, p. 270, à quel moment Dassoucy qui, depuis six mois, s'était atta-

ché en parasite à la suite de Molière et de sa troupe, se décida enfin à les quitter.

On savait que c'est à Narbonne que se fit la séparation ; mais le plus important, la date, manquait. Saint-Marc, après avoir mûrement réfléchi, en supposa une, que les faits soigneusement suivis et habilement déduits les uns des autres semblaient, croyait-il, lui indiquer péremptoirement.

Il fixa le départ de Dassoucy à l'année 1656, dans le second mois : « Ce fut, dit-il, en février qu'il prit congé de cet ami généreux, etc. etc. »

Or, je viens de découvrir qu'il avait deviné juste. Sa supposition était exacte, aussi bien pour l'année que pour le mois.

Molière, qui venait de jouer à Pézenas devant le prince de Conti, et avait obtenu pour lui et ses camarades le droit de prendre le titre de Comédiens de son Altesse, était à Narbonne en février 1656. Une pièce des *Archives* de la ville en fait foi. L'*Inventaire* l'analyse ainsi : « 26 février 1656 : autorisation à MM. les Consuls de livrer la grande salle de la Maison de Ville aux comédiens de S. A. R. le prince de Conti, pour une durée de quinze jours. »

Ce document a son importance pour l'histoire des relations de Dassoucy avec la troupe de Molière, et surtout comme constatation sans réplique d'un dernier séjour de celui-ci à Narbonne.

Il a son prix aussi par l'assez verte leçon qu'il donne — pour la plus grande gloire de Saint-Marc et de sa perspicacité — aux ennemis de l'hypothèse en érudition.

Bien à vous,

EDOUARD FOURNIER.

A M. le Directeur du Moliériste.

Moliériste des plus obscurs, mais non des moins fervents, je prends la liberté de vous adresser ces lignes pour faire suite à l'article publié dans le 6e numéro de votre précieuse Revue, au sujet de ce vers du *Dépit amoureux* :

« La *partie brutale* alors veut prendre empire ».

Il n'est pas nécessaire de réfléchir bien longtemps pour se convaincre que les conjectures de M. Alexis Martin doivent être conformes à la vérité des faits passés. Il est évident que Molière, ayant le choix entre « *partie brutale* » et « *brutale partie* », s'est arrêté à la disposition de mots qui lui permettait de construire un vers régulier.

Pour moi, depuis longtemps déjà, je lis le vers du *Dépit amoureux* conformément à la leçon de M. A. Martin :

« La *brutale partie* alors veut prendre empire
« Dessus la sensitive. »

Pareille rectification pourrait-être appliquée à ce vers de la scène du chasseur dans les *Fâcheux* :

« voilà d'abord
« Le cerf *donné aux chiens*. J'appuie et sonne fort, »

que rien n'empêche de lire ou réciter de la façon suivante:

« Le cerf *aux chiens donné*. J'appuie et sonne fort. »

Malheureusement, il existe dans les œuvres du Maître d'autres vers dont on ne peut faire disparaître la défectuosité de facture au moyen d'une simple interversion de mots, comme pour le vers du *Dépit* si justement rétabli par M. A. Martin. Tel, par exemple, ce vers de *l'Étourdi* (acte Ier, scène V) :

« Anselme, mon mignon, *crie-t-elle* à toute heure. »

Dans *Amphitryon*. (acte I, scène II), Sosie dit à Mercure :

« Tes coups n'ont point en moi fait de métamorphose;
« Et tout le changement que je trouve à la chose
« C'est d'être *Sosie* battu. »

Ici, il est permis d'avoir un doute. Est-il bien certain que Molière ait écrit ainsi le dernier vers ?— Je ne le crois pas.

D'abord, ce vers n'a réellement huit syllabes que pour les yeux, à la lecture ; à la représentation il n'en a que sept.

Si l'on veut bien se rappeler que le joyau littéraire ayant pour titre *Amphitryon* est écrit en vers libres — et de quelle merveilleuse façon — on conviendra que le vers en question ne comportant que sept syllabes, donne bien plus d'allure et de vivacité à la réplique de Sosie. J'estime donc que, dans son manuscrit, Molière a dû mettre :

« C'est d'être *Sosi'* battu »

avec l'*e* muet remplacé par une apostrophe.

Ce qui me confirme dans mon opinion, c'est que je trouve un cas analogue dans un autre vers du même chef-d'œuvre. A la scène III de l'acte II, Sosie, abordant sa femme, lui dit :

« Dieu te *gard'*, Cléanthis ! ..... »

Cette dernière élision me parait même plus forcée que celle proposée plus haut, attendu que là, si elle existe pour les yeux, elle ne peut exister pour l'oreille. (*)

En terminant, je reviens au vers de *l'Étourdi*.

Si Molière a écrit ce vers tel qu'il nous a été transmis par

(*) Voir aussi *les Femmes savantes*, acte II, sc. 2 :

« Ah ! Dieu vous gard', mon frère ! »

les éditions successives, notre grand comique a dû s'appuyer sur un précédent venu de haut, puisque Corneille, son illustre devancier, a lui-même écrit ce vers dans *le Menteur*, acte I, scène VI :

« On leur fait admirer les *bayes* qu'on leur donne. »

CH. MARIE.

A M. Monval, directeur du Moliériste.

Dans un des derniers numéros de votre excellente Revue, je trouve, à propos d'un vers du *Dépit amoureux*, une étude très bien faite de M. A. Martin *rectifiant* ? le vers d'une façon fort simple et fort ingénieuse.

Je me permets de vous signaler, à titre de renseignement dans le débat, l'opinion de Théodore de Banville qui admet que jusqu'au XVII^e^ siècle l'*e* muet, devant une consonne, comptait comme syllabe dans le corps du vers (*Petit traité de poésie française*, librairie de l'Écho de la Sorbonne, p. 24) ce qui excuserait Molière et les poètes qui ont pensé comme lui.

Le même cas se représente pour Molière, dans d'autres vers que je ne puis vous signaler pour le moment.

Je vous prie d'agréer, etc.

Un de vos lecteurs assidus

D^r^ J. SALÈTES.

PAR ARRÊTÉ DE M. LE MAIRE DE ROUEN, EN DATE DU 4 OCTOBRE 1879, NOTRE COLLABORATEUR, M. EUGÈNE NOEL, A ÉTÉ NOMMÉ BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE DE ROUEN, EN REMPLACEMENT DE M. THÉODORE BACHELET, DÉCÉDÉ.

REVUE THÉATRALE

Comédie-Française. — Samedi 4 octobre, *les Femmes Savantes* (MM. Got, Delaunay, Coquelin, Mmes Brohan, Jouassain, Barretta, et Lloyd). Vendredi 10, *les Fourberies de Scapin* (Coquelin cadet). Mardi 14, *le Misanthrope* (M. Delaunay, Alceste ; Mlle Lloyd remplace Mlle Croizette dans Célimène; M. Garraud, Coquelin, dans Oronte, et *le Médecin malgré lui* (Got, Coquelin cadet, Mme Jouassain, Mlle Reichemberg; Mme Pauline Granger, la nourrice, qu'elle n'avait pas jouée depuis deux ans.) Lundi 20, *les Fourberies de Scapin* (Coquelin cadet,) Mercredi 22, *le Mariage forcé* (Richard, Mlle Lloyd.) Vendredi 24, *l'École des Femmes* (Got, Delaunay, Mlle Reichemberg.)

Odéon. — Depuis le samedi 11, *le Dépit Amoureux* remplace chaque soir *l'Acte de naissance* en lever de rideau — Amaury-Éraste ; Cressonnois-Gros-René et Mlle Marie Chéron-Marinette. Mlle Waldteufel, premier prix de comédie du Conservatoire, parait pour la première fois dans Lucile, sans annonce de débuts.

Dimanche 19, réouverture des matinées, avec *l'Avare*, devant une salle comble, dont la bonne moitié n'avait, visiblement, ni lu, ni entendu la pièce. Clerh est excellent de physionomie, de geste, d'attitude dans Harpagon, qu'il joue avec plus de sûreté et de précision. La salle entière lui a fait une véritable ovation après le grand monologue du 4e acte. Mlle Chéron aussi nous a paru en progrès dans Frosine ; elle dit juste, s'habille bien et sait son rôle à la lettre ; mais elle ne *joue* pas assez, et ne vit pas suffisament son personnage. Mlle Waldteufel remplaçait dans Élise Mlle Caron, retenue à Lyon pour cause de service au Théâtre-Bellecour. Cressonnois succède à Kéraval dans maître Jacques, qu'il joue avec finesse et naïveté : on l'a très applaudi à la scène si comique de la conciliation. Enfin, M. François remplaçait Aimé Gibert dans le petit rôle du Commissaire. *L'Avare*, chaudement applaudi et *rappelé*, a été maintenu sur l'affiche de la seconde matinée, du Dimanche 26.

L'Odéon annonce pour cet hiver *Tartuffe*, *le Misanthrope*, *l'École des femmes*, *le Malade imaginaire* et..... *Psyché*, qui n'a pas été représentée depuis la reprise de 1862, au Théâtre Français. Voilà, certes, une bonne promesse. La tiendra-t-on? Le difficile est de trouver la Psyché ; nous ne la voyons pas pour l'heure dans la jeune troupe de la rive gauche. Ah! si Mlle Barretta pouvait repasser les ponts!

Théatre-Ballande. — Mardi 14 et mercredi 15 octobre, *George Dandin*, qui depuis n'a pas reparu sur l'affiche. *Le Mari confondu* ne serait-il pas du goût des estimables bourgeois du quartier du Temple?

MONDORGE.

Paris. — Typ. A. H. Bécus 16, Rue Mabillon.

1re ANNÉE N° 9. 1er DÉCEMBRE 1879.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE M. M:

E. CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, ED. FOURNIER, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dr H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

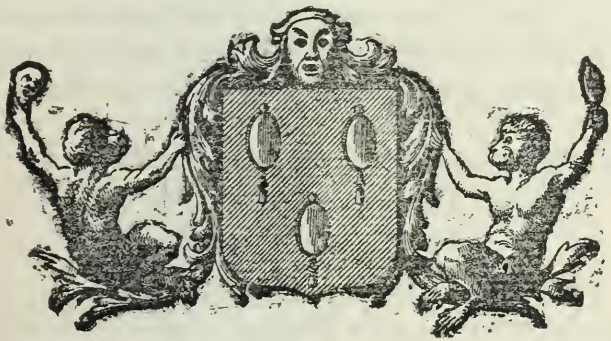

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE.

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1879

SOMMAIRE DU NUMÉRO IX

— LE TOMBEAU DE MOLIÈRE. — A. Copin.

— LE BOULANGER DE CHALUSSAY. — P. L. Jacob, bibliophile.

— MASCARILLE. — Mondorge,

— PETIT QUESTIONNAIRE.

— BIBLIOGRAPHIE MOLIÉRESQUE — Du Monceau.

— REVUE THÉATRALE — Mondorge.

— CORRESPONDANCE — P. L. Lacroix. Marnicouche. Barde. Al. Martin.

LE MOLIÉRISTE *paraît le* 1er *de chaque mois en in-*8° *carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et formera chaque année un volume d'environ* 300 *pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

LE TOMBEAU DE MOLIÈRE

« Puis je songeais encore (ainsi va la pensée)
« Que l'antique franchise, à ce point délaissée,
« Avec notre finesse et notre esprit moqueur,
« Ferait croire, après tout, que nous manquons de cœur ;
« Que c'était une triste et honteuse misère
« Que cette solitude à l'entour de Molière,
« Et qu'il est pourtant temps, *comme dit la chanson,*
« De sortir de ce siècle ou d'en avoir raison. »

Tels les vers de Musset chantaient dans ma mémoire,
Par une après-midi de Toussaint triste et noire,
En venant de quitter, Maître, divin flambeau,
Ta dépouille sacrée et ton humble tombeau.

Quoi ! Tant d'admirateurs et pas une couronne !
A cette heure présente où ton éclat rayonne
Sur l'univers entier, astre partout connu,
Pas un brin de rameau sur ton sépulcre nu !

Dans ce grand labyrinthe où ton Ombre se cache,
Père-Lachaise immense, est-ce pas une tache
De voir, dans un étroit et tortueux sentier,
Tes cendres reposant sans le moindre laurier ?

Je sais que bien des gens, sans souci de ta gloire,
Vont venir me conter cette éternelle histoire
De tes restes perdus et retrouvés vingt fois,
Et dispersés au vent, comme ceux de nos rois.

Je sais qu'on me dira que c'est un cénotaphe,
Que sur ce tombeau vide il n'est que l'épitaphe.
— Pauvre grand homme, dont l'énigmatique sort
Devait nous échapper — et jusque dans la mort!

Oui, mais je sais aussi que là, sur cette pierre,
Il est un nom gravé ; que ce nom c'est MOLIÈRE,
Et que c'est honte à nous, honte qu'il faut expier,
Que de laisser ainsi ces mânes sans laurier.

. . . . . .

Et les vers de Musset chantaient dans ma mémoire,
Par une après-midi de Toussaint triste et noire,
En venant de quitter, Maître, divin flambeau,
Ta dépouille sacrée et ton humble tombeau !

ALFRED COPIN.

LE BOULANGER DE CHALUSSAY

RECONNU ET DÉCLARÉ MÉDECIN

L'auteur de la comédie d'*Elomire hypocondre*, publiée en 1670 chez Ch. de Sercy, n'est connu que par cette comédie, dans laquelle on découvre tant de renseignements précieux sur la vie privée de Molière, sur son caractère, sur ses commencements dramatiques. On en est encore réduit aux conjectures à l'égard de cet écrivain, qui a certainement composé sa comédie sous l'inspiration d'un vif sentiment de haine contre Molière, avec lequel il avait eu sans doute d'anciennes relations. Ce n'est pas sans quelque apparence de probabilité, qu'on a pu supposer que ces relations remontaient à l'époque de l'*Illustre-Théâtre*, et que Le Boulanger de Chalussay avait été comédien dans une des troupes de province rivales de celle des Béjart. Quoi qu'il en soit, nous prouvons dès aujourd'hui que le vindicatif auteur d'*Elomire hypocondre* était un poète (*genus irritabile vatum*) et en même temps un médecin. On n'a pas encore découvert, cependant, qu'il ait été reçu docteur dans la Faculté de médecine de Paris. Il est permis

de croire qu'il était élève de la Faculté de Montpellier, dans le temps où Molière avait été appelé dans cette ville, avec la troupe des Béjart, par ordre du prince de Conti, pour « faire la comédie » aux États de Languedoc.

Quoi qu'il en soit, Le Boulanger de Chalussay publia d'abord cet ouvrage en prose et en vers : *Morale galante ou l'art de bien aimer. Dédié à monseigneur Le Dauphin.* (à la sphère, Holl. Elzevier) à Paris, chez Claude Barbin, au signe de la Croix, 1669, petit in-12 de 172 pages, y compris 5 feuillets préliminaires, et 67 pages. Le frontispice gravé, qui compte dans les 5 feuillets préliminaires de la première partie du volume, représente une Cour d'amour, parmi laquelle l'Amour vise les cœurs à coups de flèches ; au premier plan, un jeune homme, qui pourrait bien être l'auteur lui-même, vient à la rencontre d'une dame qui s'avance les yeux baissés. La dédicace est signée seulement : *Le Boulanger.* Dans ce nouvel Art d'aimer, les nombreuses pièces de vers qui sont mêlées au texte de la *Morale galante*, sont la plupart trés agréablement tournées. On peut croire que ce sont des citations tirées de différentes sources, plutôt que des morceaux inédits tirés du portefeuille de l'auteur. Si on les attribue à Le Boulanger de Chalussay, il faut reconnaître qu'il ne manquait pas de talent poétique.

Nous avons trouvé la preuve qu'il était médecin, dans l'*Histoire chronologique de la Médecine et des médecins*, par Jean Bernier (Paris, d'Houry, 1695, in-4). Jean Bernier, qui ne pardonne pas à Molière d'avoir attaqué les médecins, dit positivement qu'il ne fit « monter la médecine en spectacle de raillerie sur le théâtre, que par intérest et pour se vanger contre une famille de médecins. » Quelle était cette famille de médecins ? Recherche à faire. Puis Jean Bernier, en citant

deux vers de la comédie d'*Élomire hypocondre*, déclare positivement que Molière eût vécu plus longtemps « s'il eût observé cet avis d'un meilleur médecin quoyque moins bon poète que luy. » Ce passage fort intéressant n'a pas encore été signalé ; le voici, pour donner un diplôme de docteur de la Faculté à Le Boulanger de Chalussay : « Molière et ses partisans pourroient être mis au nombre des ennemis déclarés de la médecine, si ce comédien n'avoit lui-même retracté, ou si l'on veut interprété, en faveur de la médecine, tout ce qu'il avoit écrit d'outré contre cette profession. Mais, pour ne laisser aucun doute sur cet article, il faut apprendre au peuple, aux demi-savants et aux adorateurs de la comédie, que Molière n'a fait monter la médecine en spectacle de raillerie sur le théâtre, que par intérest et pour se vanger contre une famille de médecins, sans se mettre en peine des règles du théâtre et particulièrement de celles de la vraysemblance, car, de toutes les pièces dont ce comédien a outré les caractères, ce qui luy est souvent arrivé, et qu'on ne voit guère dans l'ancienne comédie, celles où il a joué les médecins sont incomparablement plus outrées que toutes les autres ; mais, comme il faut être maître pour s'en appercevoir, ceux qui cherchent à rire ne pensent qu'à rire, sans se mettre en peine s'ils rient à propos. De plus, comme il étoit encore meilleur acteur que bon auteur, il eut grand soin d'accorder ses sujets, ses caractères et ses personnages à son geste et à son visage, qu'il avoit, comme on dit, dans ses mains. Ajoutez que, comme il vit que la médecine étoit fort décriée à Paris, il crut ne pouvoir mieux prendre son temps, qu'il le fit alors... Quoiqu'il en soit, si Molière se moque avec succès de quelques médecins, je ne croy pas, pour cela, qu'il ait ruiné le métier, car, s'il arrive qu'on

tombe malade au sortir de ses représentations, on ne laisse pas d'avoir recours à des ignorants et même à des empiriques, pires que toutes les satyres et tous les théâtres. Après tout, il n'y eut pas trop à rire pour Molière, car, loin de se moquer de la médecine, s'il eut suivi ses préceptes, s'il eut moins échauffé son imagination et sa petite poitrine, et s'il eut observé cet avis d'un meilleur médecin, quoyque bien moins bon poëte que luy,

> Et l'on en peut guérir, pourveu que l'on s'abstienne
> Un peu de comédie et de comédienne,
> Et que, choyant un peu ses poumons échaufés,

s'il eut, dis-je, suivi cet avis, et qu'il eut bien ménagé l'auteur et l'acteur, ceux dont il prétendoit se railler n'auroient pas eu leur revanche et leur tour, outre que c'est une grande témérité à un mortel de se moquer de la maladie et de la mort, et particulièrement à un chrestien qui n'y doit penser qu'en tremblant. Quant aux pauvres malades qu'il prend tant de plaisir à railler, comme les visionnaires mêmes sont en cela fort à plaindre, il me semble qu'il les devoit laisser là, s'il n'en vouloit avoir compassion. Aussi, que luy arriva-t-il d'avoir voulu jouer ces misérables? Il fut luy-même joué en plusieurs langues et puny, selon son mérite, d'avoir fait sottement le mort ».

Roscius hic situs est tristi Molierus in urnâ,
Cui genus humanum ludere, ludus erat.
Dum ludit mortem, Mors indignata jocantem
Corripit, & mimum fingere sœva negat.

P. L. JACOB, bibliophile.

M. COQUELIN AINÉ, DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Dessin de M. Carred, d'après M. R. de Madrazo.

MASCARILLE

Quel est ce hardi compère, ce joyeux compagnon, cet effronté coquin qui, le nez au vent, l'œil à demi-clos, le jarret tendu, le corps ramassé dans sa cape zébrée comme une tulipe, le bonnet crânement enfoncé sur la nuque, flaire quelque Trufaldin à duper, quelque Célie à enlever, quelque Lélio à servir?

Vous avez reconnu Mascarille 1er, roi de l'intrigue, empereur de la fourberie, le fils des Daves, l'aïeul des Scapins et des Sbrigani.

Ce n'est pas le divin Molière, double créateur du personnage, dans lequel il s'était si complètement incarné que ses contemporains l'appelèrent d'abord communément *Mascarille*, comme ils appelaient Poisson *Crispin* et Geoffrin *Jodelet*.

Ce n'est pas Rosimond, le comédien-auteur, qui prit le rôle après lui. Ce n'est pas Raisin, qui mérita — dit-on,— son surnom de *petit Molière*. Ce n'est pas Montmesnil, le fils de Lesage, ni le fameux Préville, ni Dugazon, ni Thénard, ni le grand Monrose, ni Samson.

C'est le digne héritier de tous ces illustres, c'est Coquelin, Coquelin 1er, dont la voix est une fanfare, le clin-d'œil une éloquence, le silence un commentaire.

Depuis huit ans en possession de ce maître rôle, c'est une fête quand il le reprend. Oh ! les joyeuses soirées, les bravos éclatants, les rappels prolongés ! Quel tapage, quel fracas, quel fougue, quel mouvement endiablé ! Il va, vient, guette, saute, bondit, court, danse, gambade, piaffe, trépigne, crie, éclate, hurle, pleure, jargonne et patoise, toujours en haleine, sans relâche ni fatigue, et vous emporte, malgré qu'on en ait, au galop de sa verve étourdissante et sa vertigineuse volubilité.

Tel l'a merveilleusement compris et rendu le peintre Madrazo, (*) dans la petite toile que nous reproduisons ici.

MONDORGE

(*) Nous devons la reproduction du portrait de Madrazo à l'obligeante communication de M. Arnous de Rivière, qui dirige si habilement depuis deux années la *Revue illustrée des Jeux, des Arts & du Sport*.

PETIT QUESTIONNAIRE

DEMANDES

10.— Portraits de Molière. — A quelles années faut-il rapporter les trois portraits ci-après de Molière ?

A. *Le vray portrait de M. de Molière en habit de Sganarelle*, gravure de *Simonin*, reproduite par Hillemacher. S'agit-il du Sganarelle du *Cocu imaginaire*, ou de celui du *Médecin malgré lui* ?

B. Le portrait peint par Coypel, reproduit par Punt et d'autres.

C. Celui de la collection de M. Marcille de Chartres, gravé en 1867 par M. F. Hillemacher.

11.— Le Malade imaginaire. — Quel est le texte adopté par la Comédie française pour la représentation de cette pièce ? Est-ce celui imprimé dans le tome VII des Œuvres de Monsieur de Molière, *à Paris, Denis Thierry & Claude Barbin*, 1675, ou bien celui publié en 1682 par La Grange sous le titre d'*Œuvres posthumes* et qui diffère beaucoup du précédent, notamment pour le 3e acte ?

Y a-t-il des éditions hollandaises de format petit in-12 reproduisant le texte de La Grange ? Celle de 1684 (*Amsterdam, Jacques Le Jeune*) donne comme la précédente de 1679 le même texte que l'édition de Paris, 1675.

12.— Signatures de Molière. — Pourrait-on obtenir un *fac simile* exact de la signature mise par Molière au bas de la procuration en brevet du 28 Janvier 1667 qui a été vendue à Paris, le 15 novembre 1860, après la mort de M. Lajarriette ?

Jal a donné, dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, page 874, une reproduction de cette signa-

ture ; mais il est nécessaire d'en vérifier l'exactitude, car elle est absolument identique à celle de la page 181 tirée du baptistaire d'un enfant de Marin Prévost en date du 20 novembre 1661. Quelle est la date réelle de la signature unique publiée aux deux endroits du dictionnaire de Jal ?

Remarquons en outre que *Marin* Prévost, époux d'Anne Brillard, est dénommé page 875 du même dictionnaire *Martin* et page 181 *Marie*. La double coquille s'explique par le nom de *Marin* indiqué par M. H. Moulin (*Molière & les registres de l'état civil*, page 9) ; mais le baptême a-t-il eu lieu le 20 novembre, date de la page 181 de Jal, ou le 29, date de la page 875 ?

13.—Princesse d'Élide. La date du 31 août 1670 nous a été donnée pour celle du reçu de 500 livres pour l'impression de la comédie et ballet de la *Princesse d'Élide* qui se trouve à la bibliothèque nationale (ms. français 12764 fol. 235.) M. Taschereau indiquait cependant, dans la première édition de son *Histoire de Molière* (1825, page 428), la date du 31 août 1669, et il y a en effet une édition de la *Princesse d'Élide*, *Paris*, *Robert Ballard*, 1669 in-4. La quittance est-elle de 1669 ou de 1670 ?

14.— Illustre-Théatre. De quelle manière Molière a-t il signé deux actes notariés cités par M. Loiseleur (*Les Points obscurs de la vie de Molière*. Paris, Liseux, 1877, pages 378 et 379), l'un du 1er juillet 1644 modifiant une des clauses du contrat de société du 30 juin 1643, l'autre du 9 7bre 1644 par lequel Baulot prêtait 1000 liv. aux comédiens de l'Illustre-Théâtre. Les signatures sont-elles : Jean Baptiste Poquelin, J. B. Poquelin, ou encore de Moliere comme sur l'engagement de Daniel Mallet du 28 juin précédent ? (v. Soulié pages 175-176.)

M. C.

BIBLIOGRAPHIE

MOLIÉRESQUE

M. le Dr Schweitzer a publié à Wiesbaden le premier cahier de son recueil « Moliere und seine Buhne » *Molière & son Théâtre*, destiné à encourager l'étude du Poète en Allemagne. (*)

Ce fascicule, dont le frontispice est la reproduction d'une gravure allemande : *Molière & Sixte Quint*, tirée des *Entretiens des Ombres aux Champs-Élysées*, comprend :

La dédicace ;

Une liste des Moliéristes français et étrangers avec lesquels l'auteur s'est trouvé en relations ;

Une introduction (but de l'ouvrage ; Molière, l'homme et son œuvre ; historique des traductions de ses pièces en Allemagne de 1670 à 1752, des premières éditions françaises et des faux autographes attribués à Molière de 1836 à 1876; résumé des jugements portés sur Molière par ses contemporains ; revue des biographies de Molière avec détails sur leurs auteurs ; renaissance du goût pour Molière en Allemagne;)

et le premier chapitre d'une biographie de Molière « d'après les documents puisés à leur source », intitulé : *Molière chez ses parents & Molière à l'École* (1622-1641).

Quatre suppléments terminent ce premier cahier : le tableau généalogique de la famille de Molière, un tableau synoptique et comparatif des traductions allemandes de 1694, 1695 et 1769, d'une scène du *Bourgeois gentilhomme*, la no-

(*) In-8° de 157 pp. à Leipzig, en dépôt chez Theodore Thomas.

menclature des éditions les plus remarquables des *Œuvres complètes* de Molière, et la liste des ouvrages moliéresques les plus nouveaux.

L'abondance et la variété des matériaux justifient le sous-titre de cette très exacte et utile publication : *Musée-Molière.*

Salut et merci à M. le Dr Schweitzer et à ses trois savants collaborateurs, MM. Humbert, Ad. Laun & Fritsche.

— M. E. Révérend du Mesnil, auteur de *La Famille de Molière*, (1 vol. in-8, Paris, I. Liseux, 1879) publie en ce moment chez le même éditeur un nouveau livre de même format et accompagné, comme lui, de 2 chromo-lithographies, intitulé : Les Aieux de Molière a Beauvais et a Paris. Voici le sommaire des chapitres :

I. *La légende des Pocquelin* ;
II. *Les Pocquelin de Beauvais depuis 1382* ;
III. *Les Pocquelin de Paris, branche de Molière* ;
IV. *Armoiries des Pocquelin de Beauvais* ;
V. *De la noblesse des valets de chambre du Roi* ;
VI. *Extraits des registres parroissiaux de Paris* (supplément aux Extraits de la *Famille de Molière*;)
VII. Appendice, renfermant : une Notice sur Molière et les Médecins, et *les Médecins vangez* ou la suite funeste du *Malade Imaginaire.*

Le volume, qui a 80 pages, est terminé par un répertoire des noms cités. L'impression est de Motteroz.

Nous en parlerons plus longuement dans notre prochaine livraison.

DU MONCEAU.

Librairie de E. DENTU, Éditeur, Palais-Royal, Paris.

EN PRÉPARATION

LA FEMME

ET

LA FILLE DE MOLIÈRE

PAR

M. ARSÈNE HOUSSAYE

ANCIEN DIRECTEUR DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Un volume in-folio illustré d'un grand nombre de gravures et eaux-fortes.

Voici pour cet hiver un livre de haute curiosité sans parler ici du texte, mais de la typographie et des gravures. Tous les célèbres aquafortistes sont à l'œuvre : Hédouin, Flameng, La Guillermie, Hanriot et les autres.

C'est l'histoire très-étudiée de la femme et de la fille de Molière. La gravure, d'après les dessins du temps, reproduira Molière en scène dans presque tous ses rôles, jouant son rôle avec Mme Molière, qui sera aussi représentée dans sa vraie figure.

Outre ces gravures à l'eau-forte, de vraies révélations, le livre renfermera dix portraits hors texte de Mme et Mlle Molière ; le texte sera en outre parsemé d'une multitude de figures et ornements du temps, car rien ne détonnera dans ce magnifique volume.

On a choisi le format in-folio, à cause des gravures. Le papier, fabriqué en Hollande, portera le nom de Molière ;

l'impression, en caractères du XVIIe siècle, sera en deux couleurs.

Cette merveille typographique, dédiée aux enthousiastes de Molière, ne sera imprimée qu'à un petit nombre d'exemplaires, qui porteront chacun leur numéro.

Ces exemplaires seront brochés ou seulement pliés dans une couverture en parchemin, au choix des souscripteurs.

Cent exemplaires renfermeront des eaux-fortes et des gravures avant la lettre ; trois épreuves de chaque gravure, en noir et en couleur.

Quelques exemplaires seront reliés en velours de Gênes, en toile d'or, en brocart couleur de feu, en brocart violet à fleurs d'or, en taffetas aurore, incarnat et cramoisi, reproduction exacte des étoffes des costumes de théâtre de Mme Molière et du lit de Mme Molière.

Le prix des exemplaires est fixé pour les souscripteurs avant le 1er janvier, à 80 fr. pour les exemplaires à 3 épreuves, et 250 fr. pour les exemplaires reliés en velours de Gênes, en brocart, etc., etc. ; mais le livre sera mis en vente au prix de 100 fr., 225 et 300 fr. pour ceux qui n'auront pas souscrit.

On souscrit chez Dentu, au Palais-Royal, en autorisant à faire traite dans les quatre mois.

Les exemplaires souscrits porteront le nom du souscripteur.

REVUE THÉATRALE

Comédie-Française. — Jeudi 30 octobre, *l'Ecole des Femmes* (Got, Delaunay, Thiron, Mlle Reichemberg). — Lundi 3 novembre, *les Femmes Savantes* (Got, Delaunay, Coquelin, Mmes Madeleine Brohan, Jouassain, Barretta) — Jeudi 6 et Dimanche 9, *les Fourberies de Scapin* (Coquelin cadet). — Mardi 11, *l'Ecole des femmes*. — Dimanche 23, reprise des matinées, à 1h et demie : *les Femmes Savantes* et *les Précieuses Ridicules* (Coquelin). — Jeudi 27, *le Mariage forcé* et *le Médecin malgré lui*.

Odéon. — *Le Dépit amoureux* continue à servir de lever de rideau à l'éternel *Voyage de M. Périchon* jusqu'au mercredi 12 novembre ; le 13, *l'Acte de Naissance* a repris sa place sur l'affiche.

1er Novembre, matinée à l'occasion de la Toussaint : *le Malade Imaginaire*. Clerh est amusant et convaincu dans Argan, auquel il sait donner une physionomie toute différente du Géronte du *Légataire universel*, son meilleur rôle. Foucaut remplace Sicard dans le personnage difficile de Béralde ; il y est gris et monotone. — François est un Diafoirus authentique; mais Tousé me semble trop gros, trop court et plus assez jeune pour représenter Thomas, qui conviendrait mieux à Cressonnois. Je n'aime pas beaucoup Cressonnois dans Purgon, où il remplace Kéraval : ce rôle, de l'emploi des premiers comiques, exige beaucoup d'ampleur et d'autorité. Cressonnois est trop jeune et ne savait pas suffisamment le texte. Aussi a-t-il joué sa scène trop

lentement et sans l'éclat qu'elle comporte. Je le préfère dans les valets naïfs et les paysans.

Mme Crosnier (Bélise) est toujours l'excellente duègne que l'on connait. Mlle Marie Chéron, dans Toinette, manque un peu de gaîté et de fantaisie, mais elle a du style et de l'école, sa voix est nette et franche, et elle a bien joué la scène de la consultation : la robe noire de médecin lui sied à merveille et fait ressortir ses mains, qui sont extrêmement fines et petites. En vérité, cet Argan est par trop aveugle : où a-t-il vu pareilles menottes à un disciple d'Hippocrate?

Mlle Waldteufel nous a paru mieux placée dans Angélique que dans le *Dépit* et *l'Avare* : elle n'a, d'ailleurs, pas encore effectué ses débuts *officiels*, nous les attendrons pour la juger.

La petite Albertine s'est fait très justement applaudir dans Louison, qu'elle ne récite pas comme une leçon bien apprise, mais qu'elle joue avec une sûreté et une variété de nuances vraiment rares à cet âge.

— Dimanche 2 novembre, matinée : *Le Médecin malgré lui*, où Porel a fait d'énormes progrès. C'est un Sganarelle plein de verve et de bonne humeur, on l'a très chaleureusement applaudi. Clerh est toujours excellent en Géronte, Tousé très amusant dans Lucas. Mlle Chéron joue la nourrice et Mlle Dufrêne, Martine. Prière à Mlle Verney, qui débutait dans Lucinde, de vouloir bien s'habiller plus simplement : qu'elle se rappelle l'anecdote de Molière et de sa femme à propos du rôle d'Elmire. — Vendredi 28, l'*Avare*.

Théatre-Ballande. — Dimanche 2, lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 novembre, *George Dandin* (M. Barral).

Dimanche 9, en matinée : *les Femmes Savantes*, précédées d'une *Conférence* de M. Pagès de Noyez.

Dimanche 16, en matinée ; *le Misanthrope*, précédé d'une *Conférence* de M. E. Deschanel.

THÉATRE DES NATIONS. — Dimanche 23, en matinée : *Tartuffe* « Mmes E. Doche (Elmire), Marie Dumas (Dorine); M. Pontis (Tartuffe) » précédé d'une *conférence* de M. Sick.

MAIRIE DU PANTHÉON. — *Conférences de M. Raymond.* — M. Ch. Raymond, jeune élève de l'École des Chartes, qui possède à fond les littératures étrangères, et qui, il y a deux ans, a traduit et adapté avec succès pour les Matinées Internationales de la Gaîté le *Burlador de Séville* de Tirso de Molina, ce prototype du *Don Juan* de Molière, fait chaque samedi, depuis le 18 octobre, une conférence à la mairie du Ve arrondissement. Son programme est celui-ci : *Le Théâtre comique au* XVIIe *siècle.* — *Molière.* — *Analyse & lecture de ses principales œuvres.* — *Comparaison avec les littératures étrangères.*

C'est dans une petite salle située au N° 13 de la rue des Fossés St Jacques que M. Ch. Raymond lit, analyse et commente les chefs-d'œuvre de notre Molière, avec un léger accent catalan, une verve et une abondance toutes méridionales. Il est clair, précis, et, ce qui est plus rare qu'on ne pense, profondément versé dans l'étude des choses dont il parle.

Nous ne saurions trop recommander ce cours gratuit et public (les dames y sont admises) aux moliéristes de la rive gauche ; il a lieu tous les samedis, à huit heures et demie précises du soir, pour l'*Union française de la jeunesse*, association d'instruction et d'éducation populaires.

MONDORGE.

CORRESPONDANCE

A M. le Directeur du Moliériste.

Cher Monsieur Monval,

Depuis plusieurs mois, hélas! je dois une réponse non seulement à une *demande* de mon ami Ch. L. Livet, relative à une note que vous avez publiée sous ce titre: *Un beau-frère de Molière, seigneur de Franconville* (3e livraison du *Moliériste*, pages 75 et suiv.), mais encore à l'attente des curieux qui lisent votre Revue mensuelle avec tout l'intérêt qu'elle mérite. Cette réponse, je ne la donnerai pas encore avec l'indication des *sources* auxquelles il faudrait remonter pour établir sur des documents authentiques les faits que j'ai avancés dans ma note en ne consultant que ma mémoire, qui, je l'avoue, n'a pas, toute l'autorité d'un acte notarié. Je suis toujours très souffrant et surtout très empêché par des travaux qui m'absorbent absolument et qui ne m'ont pas encore permis de me rendre au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, pour y faire des recherches dans les dossiers de la collection généalogique de Clérambaut, et pour relever les armes d'André Boudet dans l'Armorial général de la France par d'Hozier.

J'avoue franchement que je ne me rappelle pas dans quel livre imprimé ou dans quel manuscrit j'ai vu, il y a longtemps, qu'un beau-frère de Molière avait été seigneur de Franconville. Lorsque je rencontrai, par hazard, dans les *Nouveaux entretiens des jeux d'esprit et de mémoire du mar-*

quis de Châtre (Lyon, Jacques Lyons, 1709, in-12), le singulier passage que j'en ai extrait pour *le Moliériste,* j'ai été agréablement surpris d'y trouver une sorte de confirmation d'un fait que je savais déjà. Je me suis cru fondé à dire qu'André Boudet « ne devint seigneur de Franconville qu'après 1670, puisque l'ouvrage peu connu, que nous allons citer, le désigne comme tel et le met en présence de François de Harlay de Champvallon, archevêque de Paris depuis janvier 1671. » Mon opinion était si bien fixée à cet égard, que je ne songeai même pas à recourir aux documents qui me l'avaient donnée à une autre époque déjà éloignée. Ainsi je ne me préoccupai pas de la dissemblance de nom de *Boudet* et de *Boutet,* car la plupart des historiens de Molière ont toujours écrit, dans le cours du dernier siècle, *Boutet* au lieu de *Boudet.*

Grimarest, dans la *Vie de Molière* qui parut en 1705, attribue le nom de *Boudet* à la mère de Molière : « Sa mère, dit-il, s'appeloit *Boudet* : elle étoit aussi fille d'un tapissier, établi sous les mêmes piliers des Halles. » Grimarest, en apprenant que la maison de Jean Poquelin, père de Molière, était alors la propriété indivise des deux frères Boudet, avait supposé que la mère de Molière devait porter le même nom que ses neveux. Dans l'édition des œuvres de Molière publiée à Paris en 1718, l'éditeur qui réimprimait en tête de cette édition la *Vie de M. de Molière* par Grimarest, changea le nom de *Boudet,* en celui de *Boutet.* Dans l'édition de 1730, le nom de *Boutet* fut conservé, comme dans l'édition de 1739, revue avec soin par Antoine-François Jolly, et dans toutes les éditions de Bret. Voltaire n'avait pas manqué, en écrivant aussi la vie de Molière, de répéter, d'après Grimarest, que la mère de notre grand comique se nommait *Boutet.* Ce fut seulement dans sa *Dissertation sur J-B. P. Mo-*

lière, que Beffara, en mettant au jour l'acte de baptême de Molière, fit connaître le veritable nom de sa mère, *Marie Cressé*, et le nom de son beau-frère, André Boudet.

Marie Madeleine, une des sœurs de Molière, avait épousé le 5 janvier 1651, André Boudet, marchand tapissier ; elle mourut le 18 mai 1695. On n'a pas assez remarqué que Molière, qui était établi à Paris, avec sa troupe, depuis la fin de l'année 1658, prit le titre d'*écuyer* dans l'acte de baptême d'un enfant d'André Boudet, le 29 juin 1663. Après la mort de son père, en avril 1670, André Boudet et la veuve de défunt Jean Poquelin, protestèrent contre la qualité de *tapissier et valet de chambre du roi*, que Molière avait cru devoir reprendre. Or, la qualité de valet de chambre du roi constituait une sorte de noblesse, d'ordre secondaire, avec droit d'armoiries.

Il s'agirait donc de vérifier les armoiries des Poquelin, dans l'Armorial général de la France, par d'Hozier, tome 1^er^ du recueil des armoiries de Paris, pages 117 & 228, et dans le même recueil, tome II, page 130, les armoiries des Boudet. On ne saurait oublier que Molière avait reçu ou s'était donné des armoiries, puisque le *Moliériste* en offre sans cesse aux yeux de ses lecteurs l'écusson emblématique, portant trois miroirs et surmonté d'un masque de théâtre. André Boudet, seigneur de Franconville, sans avoir acquis du prince de Condé les droits de franc-fief, pouvait bien se permettre aussi d'avoir des armoiries. Je réclame encore, de mon ami Ch. L. Livet et de tous les moliéristes, un ajournement de la question, pour leur apporter la preuve du transfert de la seigneurie de Franconville en la possession d'André Boudet, mort en 1675.

Ne serait-il pas plaisant que Molière, *écuyer*, en composant sa comédie du *Bourgeois gentilhomme*, se fût égayé aux dépens de son beau-frère André Boudet?

Je ne prendrai pas congé de vous et de vos lecteurs, mon cher monsieur, sans m'étonner un peu et m'affliger davantage du système de critique à *priori*, employé par un moliériste aussi compétent et aussi bienveillant que M. Du Monceau, contre mon édition de la comédie de *Mélisse*. Un entêtement aussi persévérant que le mien, qui persiste depuis trente-six ans à regarder la tragi-comédie de *Mélisse* comme un des premiers essais dramatiques de Molière, et qui a rassemblé sinon des preuves, du moins d'assez nombreux motifs de présomption, méritait peut être d'être combattu pied à pied, avec des arguments aussi valables que ceux dont s'est entourée ma conviction. Je ne crois pas avoir *déclaré* que Molière avait joué dans cette tragi-comédie le rôle du berger Alexis. Je me suis attaché, il est vrai, à faire ressortir certaines analogies qui existent entre *Mélisse* et la *Princesse d'Élide*, et qui me semblent appuyer l'attribution que j'ai proposée avec la plus grande réserve.

« Sur quoi se base cette attribution? dit M. Du Monceau (page 233 du *Moliériste*), sur quelques analogies avec la *Princesse d'Élide*. Nous en tirerions volontiers l'induction contraire : *Mélisse* est antérieure aux *Plaisirs de l'île enchantée* et Molière qui s'est, il est vrai, quelquefois emprunté à lui-même, ne se fût pas répété en prose». M. Du Monceau a oublié d'abord que la *Princesse d'Élide*, qui est en prose dans les quatre derniers actes, devait être écrite toute en vers comme l'a été le premier acte. Mais ce qu'il ne faut pas oublier non plus, c'est que Molière a repris dans plusieurs de ses comé-

dies les canevas dont il avait déjà fait l'essai au théâtre : les *Fourberies de Scapin* sont empruntées presque textuellement au texte primitif de *Joguenet*, que j'ai fait paraître dans ma collection Moliéresque. M. Du Monceau ne s'aperçoit pas qu'il déconcerte absolument les vrais moliéristes, en disant : « Nous n'admettons, comme œuvres de Molière, que celles qu'il a reconnues lui-même, publiées de son vivant ou laissées en manuscrit et pour ainsi dire léguées à son premier éditeur, camarade, confident et ami La Grange. » Ne sait-on pas, de tradition ancienne, que La Grange avait conservé des manuscrits et des ouvrages inachevés de Molière, perdus ou dispersés à la mort de l'éditeur de 1682? Faut-il désespérer tout à fait de les trouver un jour? Enfin, quand seront réimprimés les *Notes et documents* extraits des papiers de M. de Trallage, M. Du Monceau aura la preuve que La Grange n'a eu des papiers de Molière, que ceux dont le libraire Barbin avait fait l'acquisition et que Mme Molière avait bien voulu mettre en ses mains. De tous ces manuscrits, ce que nous regrettons le plus, c'est la traduction en prose et en vers de Lucrèce, que ce bourreau de Barbin a refusé de publier!

Agréez, etc.

P. L. Jacob, bibliophile.

Monsieur le Rédacteur,

Je trouve dans un ouvrage peu connu, et qui, dans tous les cas, n'est guère lu ni même consulté aujourd'hui, l'occasion d'un rapprochement qui pourrait intéresser les lecteurs du *Moliériste*.

Tout le monde connaît la scène du *Bourgeois gentilhomme* où le professeur de philosophie explique à M. Jourdain ébahi au moyen de quelles opérations méthodiques et compliquées on obtient les sons des diverses voyelles (Acte II, scène VI). Or, sa théorie est fidèlement reproduite dans un ouvrage dont la première édition est de 1687, c'est-à-dire postérieure seulement de 14 ans à la mort de Molière. Je veux parler d'une dissertation en forme de dialogue intitulée : « L'art de bien prononcer et de bien parler la langue françoise, dédié à Monseigneur le Duc de Bourgogne, par le sieur J. H. » (Jean Hindret). Paris, veuve de Claude Thiboust — 1687 (in-12) (*). Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que l'auteur, comprenant qu'on pourrait comparer ce passage à la scène de Molière, prévoit la chose, et met l'objection dans la bouche d'un de ses personnages, non sans y répondre par quelques mots malveillants à l'adresse du Grand Comique.

(*) La seconde édition est de 1696. Le titre y est un peu modifié. Elle est intitulée : « *L'art de prononcer parfaitement la langue françoise, dédié à Monseigneur le Duc de Bourgogne, par le Sieur J. H. D. K.* » — Paris, Laurent d'Houry — (2 in-12.)

Il arrive bien souvent qu'on accuse Molière d'être tombé dans la *charge*, le jour où il a représenté un homme distinguant tant d'opérations dans la formation d'un *o* ou d'un *i*. On n'y voit qu'une invention malheureuse pour obtenir un comique de mauvais aloi. En un mot, beaucoup de personnes, j'ose le dire, ne comprennent pas cette scène du *Bourgeois gentilhomme*.

Le rapprochement que je vous propose n'aurait-il pas l'avantage de faire tomber cette critique, en prouvant que Molière raillait une méthode contemporaine, quand il mettait sur la scène un docteur de son temps se complaisant dans ce qui nous semble aujourd'hui une puérilité?

PHILINTE

« Ainsi quand je dis que le son se modifie en différentes manières dans la bouche, cela signifie qu'il achève de s'y former, et qu'il prend la forme d'un *a*, d'un *e*, d'un *i*, d'un *o* ou d'un *u*, selon les différents mouvements qui se font de la langue ou de la bouche. Car si vous ne faites que recevoir simplement dans la bouche l'air qui sort du nœud de la gorge, sans remuer la langue ni les lèvres, on n'entendra qu'un bruit ou un son confus, qui ne signifiera rien, non plus que si vous souffliez dans une flûte, sans remuer les doigts sur les trous destinés à former les sons d'un air, en les bouchant et ouvrant, selon le besoin que vous en auriez, pour faire entendre l'air que vous voudriez jouer.

De sorte que si dans le temps que vous faites sortir l'air du nœud de la gorge avec assez de force pour faire mouvoir le larynx, vous ouvrez la bouche pour le porter à l'ouïe, vous formerez un son parfait, qui sera celui de l'*a*. Si vous faites un mouvement de la langue, en la repliant par le bout vers les gencives inférieures, vous formerez le son d'un *e*. Si vous la poussez un peu plus fort vers les mêmes gencives, et que vous élargissiez un peu l'ouverture de la bouche, comme si vous vouliez rire, vous formerez le son d'un *i* ; et ainsi du reste. De sorte qu'en diversifiant ainsi les formes de vos sons par le moyen des mouvements

des organes destinés à la parole, vous formerez tous les mots dont vous aurez besoin, pour exprimer tout ce que vous pourrez imaginer.

DAMON

Mais n'ai-je pas lu quelque chose approchant de cela dans une comédie?

PHILINTE

Il est vrai que Molière, qui a trouvé l'art de tourner en ridicule les choses les plus sérieuses, en a fait une scène même assez plaisante dans le *Bourgeois gentilhomme*. Il est vrai encore que les François nés dans le cœur du Royaume, accoutumés dès leur nourrice à bien articuler naturellement les lettres, semblent n'avoir aucun besoin de ces leçons ; mais, comme nous avons dessein d'approfondir cette matière, et de la rendre sensible, même aux étrangers, je ne sais point de moyen plus prompt pour leur apprendre à bien prononcer le François, que celui dont ils se servent eux-mêmes pour apprendre aux François à bien prononcer les langues étrangères. Et moi qui vous parle, qui ai beaucoup voyagé, et qui me suis toujours fait une étude des langues, je sais par expérience que c'est par l'étude de ces différents modes de nos organes que les maîtres Allemands, Espagnols, Italiens et autres enseignent à prononcer leurs idiomes, et que je n'ai pu y réussir que par ce seul moyen ; ainsi vous ne devez non plus abandonner cette pratique, parce que Molière l'a tournée en ridicule, que les malades doivent abandonner les médecins, parce que ce même auteur comique a joué la médecine avec applaudissements dans plusieurs de ses pièces. »
(2e édit. t. I p. 8.)

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée,

L. BARDE.

Cahors, le 7 Novembre 1879.

Monsieur le Directeur du *Moliériste,*

MM. Alexis Martin et Ch. Marie (n^os^ 6 et 8 du *Moliériste*) ont rectifié un vers du *Dépit amoureux*, où une interversion de mots a dû être faite par le premier imprimeur. En voici un autre où il existe, je crois, une faute d'orthographe constamment reproduite. C'est le dernier vers de la 1^re^ scène du 5^e^ acte de la même comédie. Mascarille, dont le maître veut s'introduire au logis de Lucile et y aller bien armé, afin de se défendre si quelqu'un gronde, craint d'être blessé ou tué en accompagnant Valère. Son monologue se termine ainsi :

> « Mais comptez-moi pour rien, s'il s'agit de se battre.
> Enfin, si l'autre monde a des charmes pour vous,
> Pour moi je trouve l'air de celui-ci fort doux.
> Je n'ai pas grande faim de mort ni de blessure,
> Et vous ferez le *sot* tout seul, je vous assure. »

Il me semble qu'il faut écrire *saut* au lieu de *sot*.

Sauter le pas, faire le saut sont de vieilles expressions familières qui ont toujours signifié : mourir. On les trouve non seulement dans les dictionnaires modernes d'*argot* de MM. Delvau, Lorédan Larchey et Lucien Rigaud, mais encore dans le *Dictionnaire comique* de Leroux (*Amsterdam, Zacharie Chastelain*, 1750), où je lis, à la page 263 de la 2^e^ partie :

« Lorsqu'un homme a été pendu, on dit qu'*il a fait « le saut en l'air.* »

« *Faire un saut sur rien* signifie : être pendu. »

On peut voir aussi dans les *Études de Philologie comparée sur l'argot*, de M. Francisque Michel (*Paris, Firmin Didot*, 1856, page 378) que :

« Au XVII^e^ siècle, on disait *faire sauter un homme* pour « le tuer, le maltraiter. »

Or Mascarille tient essentiellement à sa peau. Il va, tout à l'heure, à la scène 3, s'écrier :

« Eh ! monsieur mon cher maître, il est si doux de vivre !
On ne meurt qu'une fois ; et c'est pour si long temps ! »

Il est donc tout naturel que, pensant à Valère qui veut exposer ses jours, il dise :

« Vous ferez le *saut* tout seul, je vous assure ».

Et il nous paraît hors de doute que Molière a dû écrire de cette façon le dernier vers du monologue par lequel commence le 5^e^ acte de son *Dépit amoureux*.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

E. MARNICOUCHE.

Monsieur le Directeur du *Moliériste*,

Voulez-vous me permettre de prendre encore une fois la parole ? D'abord pour remercier vos honorables correspondants de leur courtoisie à mon égard, ensuite pour rayer du débat le mot *rectifiant* appliqué par M. le Dr J. Salètes à mon étude sur le vers du *Dépit amoureux*.

Je n'ai pas *rectifié* le vers de Molière, j'ai simplement tenté, preuves morales en main, de le rétablir tel que le grand poète l'a, selon moi, certainement écrit.

Il ne faudrait pas partir de là pour tenter de corriger toutes les licences que le maître s'est permises, surtout lorsqu'avec un peu de réflexion on en peut trouver la raison.

L'expression : *cerf donné aux chiens* est un terme de vénerie que Molière se serait bien gardé de changer malgré l'hiatus qu'il contient. Le comte de Soyecourt, original du Dorante des *Fâcheux*, qui avait donné à Molière, et sur sa demande, toutes les expressions techniques dont il avait besoin pour sa scène de chasse, aurait fait beau bruit, je crois, s'il eût entendu dire, comme le voudrait M. Ch. Marie : « *le cerf aux chiens donné* ». Cela eût été tout simplement une hérésie.

On sait du reste que les mots composés, ainsi que les locutions usuelles, entrent dans les vers sans subir de changements, même quand leur construction est vicieuse au point de vue de la prosodie :

« *Tant y a* qu'il n'est rien que votre chien ne prenne »,

a dit Racine.

« Au tiers il dit : *Que le diable y ait part.* »,

a dit La Fontaine.

Je crois inutile de multiplier les citations.

Le vers de l'*Amphitryon* :

« C'est d'être Sosie battu. »

ne saurait, à mon sens, être écrit ainsi que le désire M. Marie. Molière a pris, là, la licence de ne pas compter l'*e* muet du mot Sosie, licence que l'usage autorisait et qu'il avait prise déjà dans un vers de cette scène des *Fâcheux* dont nous parlions tout à l'heure :

« A la queue de nos chiens, moi seul avec Drécar »

Le *Dieu te gard'* d'*Amphitryon*, le *Dieu vous gard'* des *Femmes savantes* ne sauraient nullement justifier l'apostrophe dont M. Marie veut gratifier le *Sosie battu*.

Dieu te gard' était une expression familière, une abréviation de « *Que Dieu vous garde* » et s'écrivait alors ainsi que l'a écrit Molière, ainsi que La Chaussée l'écrivait encore en 1756 :

« Dieu me gard' d'un si grand bonheur ».

Gard ou *gart* est le subjonctif de *garder* dans l'ancien français, il n'y a pas là d'*e* supprimé, et l'apostrophe, bien que consacrée par l'usage, n'a pas de réelle raison d'être.

Si Molière a pris la licence, permise alors, de ne pas compter l'*e* muet dans : *A la queue de nos chiens*, il s'est auto-

risé de l'usage, que rappelle M. le Dr J. Salètes, qui permettait aussi de le compter dans :

« Anselme, mon mignon, *crie-t-elle* à toute heure. »

usant ici d'une liberté dont d'autres abusaient, témoin Scarron dans ces vers :

« Aux discours du flatteur qu'on ne se *joue* pas,
« Il vous *loue* tout haut et vous *joue* tout bas. »

Si, comme je le pense, il résulte de ce qui précède que les vers des *Fâcheux* et d'*Amphitryon* ont été écrits par Molière tels qu'ils nous sont parvenus, je n'en saurais conclure, comme y semble disposé, — fort discrètement du reste — M. le Dr J. Salètes, à l'inanité de mes premières observations ; il reste évident pour moi, ainsi que le dit M. Ch. Marie, que Molière, ayant à choisir entre *partie brutale* et *brutale partie*, a construit régulièrement son vers, et ne s'est permis ni liberté ni licence, alors qu'il n'y était point rigoureusement obligé.

Agréez, avec mes excuses pour cette longue réponse, mes salutations bien sincères.

ALEXIS MARTIN

Paris. — Typ. A. H. Bécus Rue Mabillon.

1re ANNÉE. N° 10. 1er JANVIER 1880.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE M. M:

E. Campardon, P. Chéron, J. Claretie, F. Coppée, B. Fillon, V. Fournel, Ed. Fournier, A. Houssaye, Paul Lacroix, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, E. Noel, Ch. Nuitter, E. Picot, L. de la Pijardière, H. de la Pommeraye, F. P. Régnier, F. Sarcey, Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu.

PAR

Georges MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

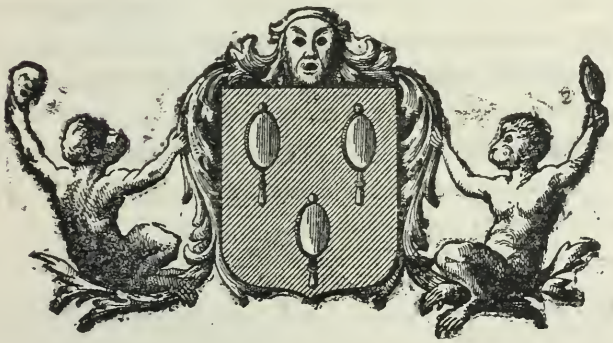

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1880

SOMMAIRE DU NUMÉRO X

— ÉPITAPHES INÉDITES — Royer de Nommcy.

— UN COMPTE D'APOTHICAIRE AU TEMPS DE MOLIÈRE.

— LES FEMMES SAVANTES ET LES MEININGER A Wien. — Dr A. Friedmann.

— CORRESPONDANCE — Ch. L.-Livet, Marnicouche.

— REVUE THÉATRALE — Mondorge.

— BIBLIOGRAPHIE MOLIÉRESQUE — Du Monceau.

LE MOLIÉRISTE *paraît le 1er de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et formera chaque année un volume d'environ 300 pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

ÉPITAPHES INÉDITES

Le hasard de nos lectures nous a mis entre les mains un rarissime petit in-8 de 192 pages dont l'auteur, *Charles-Désiré* Royer de Nommcy (Dom. de Barvilla, Kirberga, etc. Eccles. bipont. post restitutam religionem catholicam rector primus, S. S. Théol. et J. U. Doctor.) n'a été cité par aucun biographe.

C'est la première partie de ses *Muses Juvéniles* (C. D. Royeri de Nommceio Musarum Juvenilium Pars prima) comprennant six livres d'*Epigrammes choisies* (Seconde édition, (*) augmentée et corrigée, Paris, de l'Imprimerie Royale, 1690.)

Le 6e livre de ce recueil de poésies grecques, latines, allemandes, françaises et italiennes comprend 65 épitaphes, parmi lesquelles celles du Duc d'Orléans, de Turenne, de Jansénius, de Boudeville, de Brissac, de Gesvre, du duc de Guise, de Montmorency, de la Pucelle d'Orléans, etc.

La 16e et la 17e (page 167) sont consacrées à Molière :

(*) La première édition paraît être de 1689.

BAPTISTÆ POQUELINI MOLIERI, *insignis Comœdiographi.*

Regem, *Devotum*, & quem non impunè lacesso ;
Cum *Medicum* aggredior, quàm malè cessit Opus!
Qui mortem lusi, Mors heu ! me denique lusit ;
Nec Medicus potuit ferre vocatus opem.

Idem Gallicè.

DU Sr MOLIÈRE Comédien,

Mort deux Heures apres avoir ioué *le Malade Imaginaire.*

I'Attaque impunément le plus haut Charactère
Des Roys & des *Devots*, du Marquis, du Vulgaire.
Jouant les Médecins, *ie me suis échoué.*
Je meurs sans Médecin, sans Prêtre, sans Notaire.
J'ay joué la Mort même, & la Mort m'a joué.

Cette traduction n'est qu'une variante de l'Épitaphe déjà connue et récemment publiée par le bibliophile Jacob à la suite de l'*Oraison funèbre de Molière*, page 52 (Paris, 1879, Librairie des Bibliophiles) :

« J'ai de tous les états découvert le mystère ».

La seconde n'a pas été publiée ; la voici :

17. — ALIUD.

QUI Vivus cunctos ludebat : denique lusit
Se Moriens ; Varium Morsque coronat Opus.

IDEM GALLICE.

Du même

MOlière s'est moqué de Tous heureusement :
Il a joué chacun sous divers Personages,
Et pour finir tous ses ouvrages
Il s'est joué Luymême, & l'a fait en mourant.

G. M.

UN COMPTE D'APOTHICAIRE

AU TEMPS DE MOLIÈRE

MOLIERE n'a rien exagéré, et c'est toujours — selon le vœu moderne de M. Zola — d'après le *document humain* qu'il a travaillé.

Ce n'est pas sans raison qu'on admire toujours en lui la propriété du terme exact et la connaissance technique du sujet. Cet universel génie parle médecine comme un médecin, procédure comme un procureur, escrime comme un prévôt, chasse comme un grand-veneur, cuisine comme un maître d'hôtel, cartes comme un joueur,— et nous savons de reste qu'il a plus d'une fois consulté des hommes spéciaux, M. de Soyecourt, l'avocat Foucroy, le physicien Rohaut, le docteur Mauvillain, et jusqu'à la bonne La Forêt.

Tout le monde a ri de bon cœur à la lecture que fait Argan, dès la première scène, des « parties » de M. Fleurant, son apothicaire. Molière n'a pas eu besoin de forcer la note pour arriver au comique, il s'est contenté de reproduire avec choix le style du *Codex*.

On vient de retrouver, à Carcassonne, dans la pharmacie Patau, qui existait déjà au XVII^e^ siècle, un compte d'apothicaire (1645-1658, époque même où Molière et les Béjart parcouraient les provinces du Midi) qui ne le cède en rien au mémoire du *Malade Imaginaire*. . .

Nous le publions *in-extenso*, d'après le curieux manuscrit qui nous a été gracieusement communiqué par M. E. W***:

PARTIES DE Mr PARRA DE MONTREDON

M. Parra de Montredon doit, du 14 août 1645, pour sa petite fille, une potion cordiale et stomacale, composée de confection d'hyacinthe, opiate salomon et autres, pour luy en faire user 3 fois le jour. 2l 5s

Plus, du 2 8bre, un pot mithridat, contenant 3 onces. 2 5

Plus, pour un autre pot mitridat envoyé cy devant quérir par un sien valet, pesant 2 onces. 1 10

Plus, du 25 juin 1646, pour luy mesme, une médecine laxative avec rhubarbe. 2 5

Plus, du 30 aoust, un clistère laxatif pour la servante Jeanne. 15

Plus, une phiolle syrop violat, contenant 3 onces 15

Plus un pot ungt résumptif pour son costé dolent, contenant 4 onces. 16

Plus, du 31, 3 prinses juleps pectorals et rafraischissants. 3

Plus, du 1er 7bre, pour avoir réitéré le dit clistère. 15

Plus, du 4, une phiolle gargarisme détersif et rafraischissant, contenant 6 onces. 15

Plus, du 5, un autre clistère. 15

Plus, une phiolle syrop de capillayre, contenant 3 onces. 15

Plus, pour luy avoir réitéré les 3 prinses juleps 3

Plus, doit la somme de 7l, qu'il m'a respondu payer pour Guybert de Montredon. . . . 7

Plus, du 23 janvier 1649, pour sa belle mère, un pot ungt nutritum fait avec suc de roses, pesant 4 onces, pour son bras. 16

Plus, du 4 juillet, pour luy mesme, une médecine laxative, avec rhubarbe et autres. . . . 2 15

Plus, du 3 Xbre, pour sa sœur, un clistère laxatif. 15

Plus, de 8 du dict mois, pour avoir réitéré le dit clistère. 15

Plus, du 12 7bre, pour luy mesme, une phiolle huylle de thamaris contenant 3 onces. . . . 12

Plus, du 24 8bre, pour sa fille, Jeanne, une potion cordialle composée de confection d'hyacinthe, opiate salomon. 1 10

Plus, du 14 9bre, pour sa sœur Guillemette, une prinse mitridat. 16d

Plus, du 3 Xbre, pour un pot confection d'hyacinthe, pesant 6 dragmes. 2 8

Plus, du 5, une phiolle syrop violat pesant 3 onces 18

Plus, du 9 du dict mois, 3 prinses apozèmes laxatives, composées de rhubarbe, eau de canelle, par ordce de M. Barsalou. 3 15

Plus, pour un pot ungt, pour luy oingdre le costé de la rate, composé d'huylle de capres et de lis, plusieurs sucs spiquinard du levant, gomme, ammoniac et autres, contenant 6 onces. . . . 2 10

Plus, du 13 juin 1650, pour son fils François, une médecine laxative avec rhubarbe. 1 15

Plus, 4 prinses apéritives et hépaticques, composées de syrop de chicorée composé et autres. 4

Plus, pour une autre médecine comme dessus, prise à la fin des dicts apozêmes. 1 15

Plus, pour sa fille Jeanne, autres 4 prinses apozèmes diuréticques au syrop de chicorée composé. 4

Plus, une médecine laxative avec rhubarbe, syrop de chicorée composé et autres. 1 15

Plus, du 29 7^{bre}, pour 3^{s} thériacque et semen contra. 3

Plus, du 21 9^{bre}, un pot mitridat, contenant 1 once et demie 18

Plus un emplastre de Mastiche, pour luy appliquer sur la région de l'estomac, pesant une once et demie 1 5

Plus du 30 du dict mois, un pot mitridat, pesant 1 once et demie 1 10

Plus, pour un pistollet, eaux cordialles. . . . 12

Plus, du 2 X^{bre}, pour un clistère laxatif composé de catholicum benedict et autres, pour un sien bœuf, que Pierre, son valet, vint quérir. . . 3

Plus, du 12 féburier 1651, pour son beau père, une phiolle eau de canelle, pesant 10 dragmes, marché fait avec Pierre, valet du dict S^{r} Parra 15

Plus, du 23 féburier 1652, pour sa petite fille, un clistère laxatif. 15

Plus, pour son fils aysné, un autre clistère laxatif 15

Plus, un voyage du serviteur à Montredon. . 1 10

Plus, du 12 mars, pour son dict fils, un clistère laxatif. 15

Plus, du 28, pour avoir réitéré le dict clistère à sa dicte fille. 15

Plus, un pot confection d'hyacinthe, contenant 6 dragmes. 2 8

Plus, un autre voyage du serviteur. . . . 1 10

Plus, un pot cérat stomacal de Galien, pesant 2 onces. 10

Plus, 3 onces, eau de menthe et pourpier. 4 6d

Plus, un voyage du serviteur, ... 1 10

Plus, une médecine laxative avec rhubarbe 1 15

Plus, du 19 9bre 1652, pour son petit fils, une phiolle huylles de camomille et de lis pour sa tumeur du col, pesant 3 onces. 12

Plus, pour une once eau céleste. 9

Plus, un voyage du serviteur. 1 10

Plus, du 12 avril 1654, pour Mlle sa femme, une phiolle huylles de camomille et de lis, pesant 3 onces. 9

Plus, un emplastre vessicatoire appliqué entre les espaules. 15

Plus, un voyage que j'ay faict de son mandement

pour visiter sa dicte femme, malade à Montredon 2
Plus, du 14 du dict mois, un clistère laxatif. 15
Plus, un autre voyage du serviteur. 1
Plus, une phiolle miel rosat, contenant 3 onces. 9
Plus, un autre voyage, m'ayant envoyé quérir. 2
Plus, du 16 avril 1654, pour M^lle sa femme, 2 prinses émultions apéritives prises soir et matin 2 10
Plus, un pot cataplasme rémolitif composé pour sa tumeur, pesant 1^l 2 5
Plus, une phiolle huylle rosat, pesant 3 onces. 9
Plus, 2 onces album rhasis. 10
Plus, un pot cérat diachyllum magnum, pesant 4 onces. 1 5
Plus, du 17 du dict mois, un clistère laxatif. 15
Plus, une prinse émultion apéritive. . . . 1 5
Plus, un autre voyage du serviteur. 1
Plus, du 20 du dict mois, un autre clistère laxatif. 15
Plus, un autre voyage du serviteur. 1
Plus, une phiolle miel rosat, pesant 6 onces. 18
Plus, du 23, une médecine laxative composée de rhubarbe, manne et autres laxatifs. 2 5
Plus, une phiolle huylle rosat, pesant 3 onces. 9
Plus, du 30 may, un clistère laxatif comme dessus 15
Plus, un voyage de mon serviteur. 1
Plus, une médecine laxative avec rhubarbe. . 2 15
Plus, 3 prinses apozêmes laxatives et capitalles,

composées de trochisques d'agaric, turbit, rhubarbe et autres, par ord^ce de M. Barsalou. 6

Plus, du 27 8^bre, pour M^lle sa femme, un clistère laxatif. 15

Plus, un voyage fait par moy. 2

Plus, un pot ung^t d'althœa, contenant 4 onces. 16

Plus, du 28 du dict mois, un clistère laxatif. 15

Plus, du dernier jour du dict mois, un autre clistère laxatif. 15

Plus, pour avoir réitéré le dict pot ung^t. . . 16

Plus, 2 prinses juleps aperitifs. 2

Plus, une phiolle syrop de capillayre, pesant 4 onces. 1

Plus, pour l'avoir esté voir, de son mandement, à Montredon. 2

Plus, du 1^er 9^bre, 2 prinses émultions apéritives 2

Plus, pour la dicte d^lle sa femme, 3^l fomentation apéritive et purgative, composée de plusieurs ingrédiens, par ord^ce de M. Barsalou. 2 15

Plus, du 2, clistère laxatif. 15

Plus, un pot ung^t pectoral composé d'huylle d'amandes doulces, pesant 4 onces. 1

Plus, une phiolle julep alexandrin, pesant 7 onces. 1 10

Plus, 2 prinses émultions apéritives, comme dessus. 2

Plus, pour luy avoir réitéré la dicte phiolle syrop de capillayre. 1

Plus, un voyage exprès de commande. . . . 2

Plus, du 5 du dict mois, un pot pomade fine, contenant 1 once. 15

Plus, 1 once sucre candy. 4

Plus, pour luy avoir réitéré le dict ung^t pectoral 1

Plus, du 6 du dict mois, un autre voyage exprès de commande, pour voir la dicte D^lle, malade à Montredon. 2

Plus, du 4 X^bre, un clistère laxatif avec un voyage du serviteur. 1 10

Plus, une médecine laxative avec rhubarbe. 2 15

Plus, du 24 mars 1656, pour M^lle sa fille aysnée, un clistère laxatif. 15

Plus, une médecine laxative avec rhubarbe, par ord^ce de M. Barsalou. 2 15

Plus, 3 prinses apozêmes laxatives, composées de sarce parelhe, thym, manne, syrop de chicorée et autres. 6

Plus, du 29, 2 tablettes tria santali, pesant 2 dragmes, pour prendre par deux matins consécutifs. 12

Plus, une phiolle eau distillée apéritive, pour prendre par 2 matins, pesant 4 onces. . . . 15

Plus, du 3 apuril, 3 noix confites au sucre. 9

Plus, du 11 féburier 1657, pour sa fille Margot, un clistère laxatif et contra vermes. 15

Plus, 2 prinses juleps cordials et contre vers, composé de 2 dragmes de confection d'hyacin-

the coraline préparée au suc de limon, pour prendre soir et matin, par ord^ce de M. Barsalou. 3 10

Plus, du 12, une médecine laxative et capitalle. 2 5

Plus, du 13, pour avoir réitéré les dits juleps. 3 10

Plus, un clistère laxatif avec catholicum fin, par ord^ce. 1 4

Plus, un voyage du serviteur. 1

Plus, du 14, pour avoir réitéré le dict clistère. 1 4

Plus, un voyage du serviteur. 1

Plus, du 15, pour avoir réitéré les dicts juleps. 3 10

Plus, du 16, pour avoir réitéré le dict clistére. 1 4

Plus, un voyage du serviteur. 1

Plus, du 13 apuril, un clistère laxatif et contra vermes. 15

Plus, du 20 du dict mois, une autre médecine laxative comme dessus. 2 5

Plus, du 19 9^bre 1658, pour luy mesme, un clistère laxatif. 15

Plus, un voyage du serviteur. 1

Plus, du 24 du dict mois, un clistère laxatif et contre vermes, pour son petit-fils. 15

Plus, une médecine laxative avec rhubarbe, suyvant ord^ce de M. Barsalou. 2 15

Et montant le présant compte à la somme de 185^l 18^s cy. . . . . 185^l 18^s

LES FEMMES SAVANTES

ET LES

MEININGER A WIEN

Le 21 novembre a été donnée au Ring-Theater, l'ancien Opéra-Comique Viennois, une représentation des *Femmes savantes* par la troupe, en ce moment ambulante, du Duc de Meiningen. Ces artistes, comme l'a dit M. F. Gross dans l'avant-dernière livraison du *Moliériste*, — se sont fait un nom plutôt par leur ensemble et l'exactitude historique de leur mise en scène que par leur talent individuel : ils brillent comme groupe, sans que chaque pierre de cette couronne ducale soit un vrai diamant. Nous en exceptons pourtant M^me^ Moser-Sperner, qui a joué dans la pièce précédant celle de Molière, dans le fragment «*Esther*» de Frantz Grillparzer, la juive Hadassa, où elle a réussi à personnifier la vierge poétique, la fiancée royale pleine de charme, de naïveté et d'esprit à la fois, pour se métamorphoser tout à coup, l'instant d'après, en cette créature insupportable, en cet éternel bas-bleu : Armande.

La représentation avait un but qui se renouvelle souvent à Vienne, la bienfaisance. M. F. S. Singer, propriétaire d'un journal très répandu, l'«*Extrablatt*», a créé une caisse où l'on puise chaque hiver pour distribuer du bois à l'indigence ; c'est à ce but louable que Molière et Grillparzer ont

contribué ; les deux nations, séparées par l'espace, se sont réunies sous la bannière internationale de l'Art et de la Poésie.

L'auditoire était des plus élégants et des plus aristocratiques ; on remarquait S. E. le baron d'Hoffmann, qui devrait être notre ministre des Beaux-Arts, et dans les loges et au parquet, tout ce que Vienne renferme de beauté, de science, de littérature. La pièce a obtenu l'effet d'une première représentation ; l'attention et le succès ont été croissants, et la satisfaction du public s'est manifestée par des bravos et des acclamations à chaque scène.

Les acteurs ont reparu devant le rideau jusqu'à trois fois après le 2e et le 3e actes. M. Hassel a été très amusant dans Chrysale, M. Kaniz a dit Clitandre d'une manière remarquablement nette et spirituelle ; chacun a contribué à rendre la soirée parfaite. Il ne faut pas oublier de mentionner honorablement M. Louis Kroneck, le directeur artistique, l'âme de cet ensemble merveilleux, qui dispose tous les tableaux en peintre de premier ordre et qui sait grouper des masses de cent personnes comme reproduire un salon du temps de Molière.

Cette traduction des *Femmes savantes* est du savant Dr Werther, directeur du théâtre de Mannheim. Les costumes sont magnifiques et exacts ; quant au jeu des acteurs, nous citerons M. Joseph Bayer, le spirituel feuilletoniste de la *Presse*: « La principale situation comique de la pièce, la lecture du sonnet de Trissotin, a été manquée. « Il est vrai qu'on a joué cette scène un peu trop vite. « Nous ne savons pas, continue M. Bayer, comment les Français jouent cette pièce ; si nous ne *pouvons* pas les prendre exactement pour modèles, ils doivent néanmoins faire pour nous autorité en

fait de style traditionnel comique. Ici la comparaison serait d'importance. Les « Meineingen » laissent percer dès le commencement l'intention arrêtée de parodier. Le salon de Philaminte est arrangé avec *érudition,* comme la chambre d'Argan avec. . . . *maladie* ! Ici, de vieux bouquins, des rouleaux, plans, cartes, estampes, bustes, etc, ; là, des fioles, des seringues, etc. En un mot, le décor et le costume rendaient plus le siècle de Molière que le jeu des acteurs. »

La *Nouvelle presse libre* pense qu' « il y a encore beaucoup à trouver dans Molière. »

L'*Extrablatt* se fait prophète et présage que « deux des théâtres de Vienne se livreront bataille pour *acquérir* la nouvelle pièce. »

Le *Deutsche Zeitung* dit, par la plume de M. I. Meissner, que « la satire de Molière a été rendue non-seulement avec intelligence, mais avec une grande verve humoristique et avec finesse. »

Le *Tagblatt*, enfin, pense que « Molière aurait eu une vraie joie s'il avait pu être présent à la résurrection joyeuse de sa « Tartuffe de l'érudition philosophique » Mlle Armande. »

On ne peut donc trop remercier la troupe ducale de Meiningen de nous avoir rendu il y a quelques années le *Malade Imaginaire*, et hier les *Femmes savantes*.

Dr Alfred FRIEDMANN.

CORRESPONDANCE

Nice, 5 Décembre 1879.

Cher Monsieur Monval,

Je viens de recevoir votre numéro du 1er décembre, et j'y trouve avec grand plaisir la promesse d'une réponse de mon excellent ami Paul Lacroix au sujet du Sr Boutet — ou ? Boudet — de Franconville. Veuillez lui dire que, s'il a besoin d'une description des armoiries des Poquelin, il la trouvera dans les notes de mon édition de *la Fameuse Comédienne* et pourra facilement la comparer à celle des armoiries particulières des Boudet. En le provoquant à nous fournir des renseignements complets et précis sur le point qu'il a commencé à traiter dans le *Moliériste*, je suis convaincu d'avoir posé une question utile, parce que sa réponse sera péremptoire et sera, pour l'histoire de Molière et de sa famille, la conquête d'une vérité nouvelle.

Voulez-vous, maintenant, me permettre de demander à vous et à nos savants collaborateurs si l'on connaît une édition de la *Psyché* de Molière où se trouvent les vers cités dans le passage suivant d'*Araspe et Simandre* :

« . . Je proposay donc à Ormin, à qui je savois bien qu'on faisoit la guerre d'estre poete, de faire quelque couplet de chanson pour la belle Daphné, et la conviay à nous en donner l'air. Elle aimoit fort le premier des menuets du balet de la comédie de Psyché, qu'avoient dansé, ce me

semble, des Fleuves et des Nimphes, et elle en chanta mesme ce couplet qu'on luy avoit envoyé de Paris :

« Vostre douceur est extresme ;
« Vous avez beaucoup d'appas ; (*bis*)
« Mais hélas ! quand on vous dit que l'on vous aime,
« Vous fuyez et vous ne nous écoutez pas. »

Ces vers, dont les deux derniers sont de onze syllabes, (mètre assez rare dans notre poésie pour qu'on le note au passage) se trouvent à la p. 159 de ce curieux petit roman (*achevé d'imprimer* du 11 février 1672).

ARASPE ET SIMANDRE, *nouvelle, Paris, chez Claude Barbin 1672*, (2 vol. très petit in-8), est un livre assez peu connu. L'auteur anonyme en est certainement une femme ; de nombreuses citations des ouvrages de Molière, de fréquentes allusions donnent à penser qu'elle a eu des relations suivies avec sa troupe.

L'ouvrage est inachevé ; on n'y voit que l'histoire d'Araspe, racontée par lui-même ; celle de Simandre, qui devait venir ensuite, n'a pas paru.

Peut-être nos bons amis les Moliéristes liront-ils avec quelque intérêt les citations suivantes, — qui ne courent pas les rues :

Agnès, citée. — T. I, p. 42. « Je me contentois de luy faire de grandes révérences, et elle, comme Agnès, des révérences de son côté. »

Le Bourgeois Gentilhomme, cité ; — T. I, p. 75 : « Lorsque nous fûmes arrivez dans la salle basse d'un petit chasteau fossoyé assez raisonnable, une grande femme maigre entre deux âges parut vêtue d'un manteau feuille-morte qui assortissoit à merveille la couleur de son teint ; je luy trou-

vay tout l'air de Madame Jourdain à la Comédie du Bourgeois gentilhomme. »

M. de Pourceaugnac ; — T. II, p.6 : « J'allois sortir de la cuisine quand un grand homme, vêtu de noir y entra. Il étoit chargé d'une de ces lances dont l'illustre Cully (*sic*; Lully) s'escrimoit de si bonne grace au divertissement de Porsognac (*sic*) et de tout l'attirail nécessaire à cette course de bague, ou, pour m'expliquer mieux, d'un piglia lo sù. »

La Comédie des Médecins ; — T. II. p. 50. (l'*Amour Médecin?* le *Médecin malgré lui?*) « me regardant comme une statue qui rendroit des oracles, et droite comme un piquet, sans mouvoir les yeux ni aucune partie du corps, elle (la dame Picarde) me repondit comme La Torillière à la *Comédie des Médecins* : « *Je vous remerchie* grandement de chette bonne volonté. »

Molière jugé par une pecque provinciale.— T. II, pp. 111—115 : « — C'est une chose étrange combien les gants sont différens. On donne des prix au mérite, dont bien souvent la seule imagination est la regle et le fondement. Par exemple, à Molliere. Vous sçavez le bien qu'on en dit, et qu'il passe pour un homme aussi spirituel qu'il y en ait en France. Vous nous disiez meme l'autre jour au bal, sur le sujet des Comédies que c'étoit un original qu'on ne copieroit jamais. Comme on vous prit à danser, je n'eus pas le temps de vous dire ma pensée, et ce discours ne se remit plus sur le tapis; mais maintenant il faut que je vous dise tout court que cet homme-là n'a pas le sens commun. — Pas le sens commun? repris-je avec précipitation ; bon Dieu! Madame, pensez-vous bien à ce que vous dites?— Ouy, ouy, j'y pense, me répondit-elle. Je vous soutiens qu'il n'a point d'esprit, et je

m'en vais vous en donner une preuve où il n'y a point de réplique. J'allay un jour, pendant mon procès, voir la Comédie de l'*Arabe*; ce n'est pas dont je veux parler; car, dans la vérité, la piece est assez jolie. — Ne voudriez-vous point dire de l'*Avare*? luy répartis-je fort civilement. — De l'*Avare*, soit, reprit-elle. Quand elle fut finie, Molliere vint sur le bord du theatre avec son habit de Tabarin, et salua fort civilement des emplumez qui estoient dans la loge du Roy. Je luy fis une reverence fort honneste de celle où j'estois, tout vis-à-vis, et nous avons, Dieu mercy, de quoy nous distinguer: mais il ne me regarda pas; et vous voulez apres cela qu'il ait de l'esprit? — Non, Madame, luy dis-je; apres cela il ne faut pas qu'il y pretende, et je ne le verray jamais sans luy reprocher sa faute. — Ne parlons plus de cet homme. . . . »

Comment se défendre, en lisant ce joli passage, de penser à Madame de Sévigné ? Quel grand roi que le roi Louis XIV, le jour où il daigna lui adresser la parole!

Je terminerai ces citations en reproduisant quelques lignes où l'auteur parle d'un ouvrage où l'on a voulu trouver des allusions à Molière et à Armande, la *Vie de Henriette Sylvie de Moliere*:

« Je me mis à lire avec beaucoup de plaisir et d'application un petit livre fort nouveau qu'on m'avoit envoyé de Paris. On le croyoit enfant d'un fort illustre pere: mais on ne sçavoit pas s'il en seroit avoué. On le donnoit au brave et sçavant duc... On en nommoit la mere; mais comme en semblables occasions les dames ont une retenue encore plus severe que les hommes, je croy qu'il n'en faut dire autre chose, sinon que c'est une femme de qualité et d'un esprit

que peu d'autres dans le royaume peuvent égaler. Ce livre avoit pour titre : « *Les Memoires de la vie de Henriette—Sylvie de Mollieres* ; » et là, par cent avantures agreables et galantes, on trouvoit de telle sorte à se divertir que, quand cet ouvrage auroit esté plus gros, on auroit eu peine à en quitter la lecture sans l'avoir entierement achevé. (T. II, pp. 9 — 11.) »

Est-il besoin de dire que ce dernier passage pose aux Moliéristes un problème intéressant? — Qui est ce duc « illustre et savant » que l'on donne comme père de l'ouvrage? quelle en est la mère? si c'est « une femme de qualité, » peut-on encore l'attribuer à Mme de Villedieu (Mlle Desjardins)? Enfin, l'auteur d'*Araspe et Simandre*, qui parle si fréquemment de Molière et semble si bien le connaître, n'aurait-il pas fait ressortir les rapprochements que quelques critiques modernes ont vus entre l'histoire de Molière et de sa femme d'une part, et l'héroïne du roman d'autre part, si le récit des aventures arrivées à Henriette Sylvie avait pu s'appliquer à Armande et à son mari? Le silence sur ce point paraît significatif.

Agréez, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

CH. L. LIVET.

Cahors, le 7 Novembre 1879.

MONSIEUR,

Pas plus que le bon Charles Nodier, « je n'ai jamais lu « un mauvais livre; mais j'avoue franchement que j'en ai « souvent consulté quelques-uns avec profit. » Je viens d'en parcourir un qui ne figure pas, je crois, dans la *Bibliographie moliéresque* et où, certainement, l'on n'irait pas *proprio motu* chercher des réflexions sur les *Femmes Savantes*. C'est L'ESCLAVAGE ROMPU, OU LA SOCIÉTÉ DES FRANCS-P.....S. (Par Le Corvaisier.) A *Pordépolis (Caën), à l'enseigne du Zéphire-Artillerie*. 1756. In-12 de XX et 76 pages.

Le passage que je désire signaler à l'attention des lecteurs du *Moliériste* se trouve aux pages 6 et suiv. Je le copie textuellement ci-après, en faisant remarquer, ce qui est à peu près inutile, qu'il s'agit réellement des *Femmes savantes*, et non des *Précieuses ridicules* qui n'ont qu'un seul acte:

« Vous sçaurez que ma grand'mère est née à V***, qu'elle y a reçu sa première éducation vers le milieu du siècle passé, qu'elle vint à Paris avec ma mère alors fort jeune pour faire terminer un procès considérable, dans le temps que Molière donnoit à la Scène Françoise tout l'éclat dont elle brille aujourd'hui, et qu'il jouissoit lui-même de sa réputation. Madame la Comtesse de P*** (c'est le nom de mon ayeule) parut en plaideuse *comme il faut*, elle vit bonne compagnie, et elle alloit fréquemment au Spectacle où elle ne tarda pas à être remarquée par un main-

tien singulièrement grave, et des manières apprêtées ; on joua les *Précieuses ridicules* ; tout le monde y courut, et Madame la Comtesse de P*** se plaça aux premières Loges ; dès le second acte tous les yeux furent fixés sur ma respectable ayeule, on applaudit, on claqua à plusieurs reprises, le mouvement fut toujours dirigé vers le même canton ; en applaudissant à la Pièce, il sembloit qu'on en célébroit le modèle ; cette aventure piqua au vif Madame de P*** : elle sortit furieuse du spectacle, et elle alla décharger sa bile chez une de ses amies qui lui donnoit à souper : « Eh bien ! Madame, » dit cet amie, que la haute dévotion et les nombreuses années retenoient au logis, « que pensez-vous des *Précieuses ridicules* ? Que dites-vous de cette Pièce ? Elle est misérable, » lui répliqua Madame de P***, « et son Auteur est un mauvais plaisant ; on n'a jamais traité les femmes dans ce goût-là, et surtout les femmes de qualité : de quoi s'avise ce Farceur de prendre ses sujets dans le beau monde ? Il ne mettoit ordinairement sur la Scène que des gens obscurs comme lui, on le lui pardonnoit ; mais il répand aujourd'hui un ridicule forcé sur des femmes qu'à coup sur il ne connoit point, et qu'il devroit respecter : cela est horrible, cela est criant. Il y a moins de police dans la Capitale que dans les Provinces.

« Mais vous vous fâchez tout de bon, » reprit notre dévote, « je ne sçais si vous avez tant de raison d'injurier l'Auteur et sa Pièce, comme vous vous l'imaginez ; d'abord, vous avancez assez légèrement que les *Précieuses ridicules* sont prises dans la classe des femmes de condition ; on m'a fait l'analyse de la Pièce, et j'ai entendu qu'il étoit seulement question de bourgeoises renforcées, qui pour avoir des manières avoient acquis des mines et des grimaces, qui pour paroître sçavantes ne voyoient que des pédans, et en avoient retenu le jargon et le phœbus ; si cela est, on n'a pas tant de tort d'autoriser la critique de ce ridicule qui déplace les gens et qui gagne de plus en plus dans le Public ; si les femmes de qualité en étoient atteintes, quel mal y auroit-il de les rapprocher du vrai, et par une fine plaisanterie d'essayer de les remettre dans le beau naturel qui seul peut nous plaire ? Tout le Corps de la Noblesse vous doit en vérité un remerciment ; ses défauts vont être mis en spectacle et livrés à tout le peuple ; le premier Bateleur avec de la témérité ou du talent, sera en droit de les mettre en action bien ou mal, et d'en faire rire le Public. — On vous en a imposé, Madame, sur l'espèce des fem-

mes que Molière a si maltraitées ; ce ne sont point de simples bourgeoises, on ne peut les y reconnoître ; c'est le ton des premières femmes et des mieux élevées, leur ton en est outré, à la vérité ; mais on le reconnoît cependant, et je soutiens, avec l'expérience que j'ai acquise dans le monde, que quand il y auroit un peu d'affectation dans le ton des femmes qui travaillent à s'orner l'esprit, qui ont réellement du goût avec de la figure, je soutiens, vous dis-je, qu'il est plus que dangereux de vouloir y mettre de la réforme, qu'il ne peut y avoir aucun avantage, et que si cette belle Comédie opère des changements, ce sera tant pis ; oui, tant pis. On ne quitte un extrême que pour tomber dans un autre, et vous verrez ce qui résultera de cette entreprise, de rapprocher les femmes de votre beau naturel prétendu. »

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

E. MARNICOUCHE.

REVUE THÉATRALE

Comédie Française. — Dimanche 30 novembre, les *Fourberies de Scapin* (Coquelin cadet). — Dimanche 7 décembre, en matinée : le *Malade imaginaire*, (Thiron, Mlle Dinah-Félix). — Mardi 9, jeudi 11 et samedi 13, le *Médecin malgré lui*, (Got, Mlle D. Félix).

Il est question pour l'anniversaire du 15 janvier, d'une reprise de l'*Amour médecin*, qui n'a pas été représenté depuis une quinzaine d'années.

Odéon. — Vendredi 28 novembre, reprise, *par ordre ministériel*, des soirées hebdomadaires de répertoire classique : l'*Avare* (Clerh, Cressonnois, Tousé, Valbel, Amaury, Mlles Marie Chéron, Waldteufel et Bergé). — Mercredi 3 décembre, par indisposition de Mlle Dufrêne, le *Dépit amoureux*, remplace de nouveau l'*Acte de naissance* comme lever de rideau (MM. Amaury, Cressonnois ; Mlles Chéron & Waldteufel). — Jeudi 4, Mlle Bergé lit le rôle de Lucile pour Mlle Waldteufel, indisposée. — Vendredi 5, l'*Avare*. Dimanche 7, matinée populaire : *Le Mariage forcé*. Pourquoi François ne porte-t-il pas le costume traditionnel de Sganarelle, dont il fait un bourgeois réel et triste, alors que nous sommes en pleine fantaisie ? Cressonnois jouait pour la première fois le philosophe Pancrace, qui exige tant de verve bouffonne et de vivacité : il s'en est tiré avec honneur ; je lui voudrais toutefois un peu plus de puissance et de volubilité. Clerh est excellent dans Marphurius ; Foucaut, insuffisant dans Alcidas, *rôle très important*. Fréville est un Géronimo naturel et jovial. Mlle Caron, une Dorimène très agréable à voir et à entendre. Un mauvais *lazzi* à supprimer : quand Sganarelle vient d'être rossé par

son futur beau-frère,, le valet qui a porté le bâton et les épées lui dit : « *Monsieur, n'oubliez pas mon pourboire !* » à quoi Sganarelle répond en le rossant à son tour ! N'ajoutons pas à Molière.

Le soir, le *Dépit amoureux*. — Samedi 13, le *Dépit amoureux* — Dimanche 14, matinée populaire : le *Mariage forcé*. — Le soir, *le Dépit amoureux*. — Lundi 15 au jeudi 18, *le Dépit amoureux*.

La troupe est au complet depuis le retour de Lyon, qui s'est effectué dans les premiers jours de décembre. — Le Théâtre-Bellecourt a vu, pendant ce voyage : *Tartuffe* (Marais, Porel, Mlles Antonine et Kolb) et le 1e acte du *Misanthrope* (Marais) ; le dimanche 23 novembre, les *Précieuses Ridicules* (Porel et Mlle Sisos), et le dimanche 30, en matinée à prix réduits : les *Précieuses Ridicules* et le *Malade Imaginaire* avec la *Cérémonie* (Porel joue Thomas Diafoirus et le Prœses. 2 500 fr. de recette, on refuse plus de cinq cents personnes).

Théatre-Ballande. — Dimanche 7 Décembre, matinée extraordinaire : *les Femmes savantes*, sans conférence.

Théatre des Nations. — Dimanche 30 novembre, matinée : *Tartuffe* pour la seconde fois, avec M. Pontis, Mmes E. Doche et Marie Dumas, précédé d'une *Conférence* de M. H. de Lapommeraye.

Conservatoire National de Déclamation. — *Réouverture du Cours d'histoire et de littérature dramatiques*. — Notre collaborateur M. Henri de Lapommeraye a repris, avec un vif succès, le mercredi 26 novembre, sa classe hebdomadaire dans la petite salle des examens trimestriels. Il traitera, cette année, de la manière dont on doit lire, comprendre et com-

menter les grands génies classiques, à commencer par Molière.

Le professeur examinera *à fond toutes* les pièces du grand Comique. Nous lui laissons la parole :

« Vous êtes tous appelés, — a-t-il dit à ses jeunes élèves — à entrer, « comme vos maîtres, dans la maison de Molière. Je reconnais qu'il en « est de cette maison comme du Paradis: beaucoup d'appelés, peu « d'élus ; mais telle est et telle doit être votre ambition. Donc, il vous « faut connaître Molière *complètement*, j'allais ajouter : phrase par phrase, « comme un bon chrétien devrait connaître sa Bible et un bon catho- « lique son Évangile. . . . Donc, *assimilez-vous* Molière ! mais peut-être « beaucoup d'entre vous pensent ce qui a été écrit, même par des maîtres « en critique, que « tout a été dit sur Molière, qu'il ne reste plus rien de « nouveau à trouver, qu'on est condamné à des redites, sous peine de « pousser le commentaire jusqu'à la fantaisie ».—Erreur, Messieurs, *on* « *n'a pas tout* dit sur Molière ! On n'a jamais tout dit sur des génies dont « la profondeur, comme celle de la mer, pourra être éternellement « sondée sans qu'on en surprenne tout les secrets, sans qu'on en épuise « toutes les richesses. Lancez un million de plongeurs dans l'Océan ; « supposez que chacun rapporte une perle, un objet précieux ; le plon- « geur qui se précipitera après eux découvrira quelque merveille qui « leur avait échappé. Il en est de même pour les productions du génie. « Une nuée de commentateurs peut faire la moisson dans le champ « d'un grand littérateur, le dernier arrivé trouvera encore quelque chose « à glaner. D'ailleurs, vous n'ignorez pas la puissance de la méditation « qui est, dans l'ordre intellectuel, ce que le miscroscope est dans « l'ordre scientifique. Ce qui échappe à l'œil nu apparaît lorsqu'on le « regarde à travers l'instrument grossissant. La méditation produit le « même phénomène : l'*inaperçu* devient *saillant* par la méditation. Or, « dans les chefs d'œuvre, il y a toujours de l'inaperçu. »

Ces paroles, chaleureusement applaudies par un nombreux auditoire, auraient pu, comme on voit, servir de programme à notre *Moliériste*, dont elles indiquent le but et résument l'esprit. Aussi joignons-nous de tout cœur nos

bravos à ceux du public habituel de notre sympathique collaborateur.

Le cours de M. de Lapommeraye a lieu tous les mercredis, à quatre heures très précises.

Mairie du Panthéon — Conférence de M. Ch. Raymond. Samedi 29 9bre le conférencier a traduit à livre ouvert les principaux passages de l'*Iinawertito* de Barbieri, et lu le début de l'*Etourdi*. Le samedi 6 décembre, il a rapproché de Molière quelques scènes de l'*Epidicus* de Plaute et continué la lecture des *Contre Temps*.

Il lira successivement, chaque samedi, les œuvres de Molière en suivant l'ordre chronologique.

Théatre d'Etampes. — Dimanche 30 novembre, les *Précieuses Ridicules* ont été représentées par une troupe de jeunes artistes, élèves et lauréats du Conservatoire, ou simples amateurs, dans la jolie petite salle construite par M. Davioud. La pièce a été précédée d'une Conférence sur *Molière, sa vie et ses œuvres*, fort bien lue par M. Lamquet : « Ma tâche aura été remplie, du moins en partie — a dit en terminant le conférencier — si cette faible esquisse laisse aux auditeurs un commencement de sympathie pour un homme qui fut bon, aimant, aimable entre tous, surtout si elle leur laisse la résolution de lire eux-mêmes les œuvres immortelles qui sont sorties de cet esprit si juste et si profond, de cette haute conscience qui s'appelle Molière. »

Le succès de M. Lamquet a préparé celui des interprètes de la comédie. Après un court à propos en vers, de M. Carcassonne, et quelques intermèdes, Lagrange et Du Croissy commencent les *Précieuses*. Puis paraissent Gorgibus, sous les traits de M. Lévy, Cathos et Madelon (Mlles Guyon et Amel), Mascarille et Jodelet, représentés par MM. Galipaux, jeune comique élève de Régnier, et Bilhaud.

Tous ont été rappelés avec enthousiasme par une salle malheureusement peu garnie, à cause du froid.

Cette représentation avait été organisée par M. Harris Alis, directeur de la *Revue Moderne et Naturaliste*, et par M. Allien, Directeur-propriétaire de l'*Abeille d'Etampes*, au bénéfice de l'association philotechnique de la ville.

MOLIERE EN AMÉRIQUE. — Notre correspondant de New-York, M. J. Brander Matthews, a publié dans *The Musical Times and music Trade Review*, un intéressant article sur « la nouvelle et pittoresque comédie » de M. Bronson Howard: WIVES *(les Femmes)* « librement rendue de deux chefs-d'œuvre d'*humor* de Molière » et représentée le samedi 18 Octobre dernier au Daly's Theatre.

Cette pièce est une adaptation de l'*Ecole des Maris* et de l'*Ecole des Femmes* combinées fondues et amalgamées en une seule œuvre.

Voici ce que sont devenus, dans cette imitation plus que libre, les personnages de Molière:

Arnolphe, *marquis de Fontenoy*, aussi connu sous le nom de M. La Souche, *qui a une recette spéciale pour « faire une femme »*

Sganarelle *La Marre*, co-tuteur, avec Ariste, d'Isabelle et de Leonora, *ayant aussi une recette favorite pour « faire une femme. »* ;

Le vicomte Ariste, son frère.

Horace *de Châteauroux*, « l'ingrédient omis dans la bonne recette d'Arnolphe. »

Isabelle *de Nesle*, « la rusée. »

Leonora *de Nesle*, « l'ingénue. »

Chrisalde, Alain, Agnès « la simple, » Lisette « la confidente, » Georgette, « la sourde-oreille, » le Commissaire et le Notaire ont gardé leurs noms primitifs.

L'auteur américain ne s'est pas contenté de réunir les personnages des huit actes de nos deux comédies, il leur a adjoint: le capitaine Fieremonte, des mousquetaires du Roi; Dorival, « valet rusé qui aide à voler la recette de Sganarelle » (reminiscence du Mascarille de *l'Étourdi*); Jean-Jacques « parent de Sganarelle » ; le capitaine Ballander, des soldats de la garde de nuit (figuration) et des mousquetaires du Roi (représentés par des dames choristes, au nombre de 13). Ajoutons qu'Agnès (Miss Catherine Lewis) chante au 4e acte la chanson : « *I'm such a Little Fool* » (je suis comme une petite folle.) !

Ce n'est pas, au reste, la première fois que Molière est ainsi travesti dans le Nouveau-Monde. Le *Non-Juror* de Cibber et l'*Hypocrite* de Bickerstaff ne sont que des altérations de notre *Tartuffe*. *The Robust Invalid* (1870), de M. Charles Reade, est une traduction libre du *Malade Imaginaire* ; l'*Amphitryon* de M. John Oxenford, d'après Dryden, est copié sur celui de Molière, et M. Marcus Clark a fait représenter en Australie une « adaptation » du *Bourgeois-gentilhomme* sous le titre de « *Peacock's Feathers* » (les *Plumes de Paon*).

Nous aurons occasion de revenir sur cette manière d'acclimater et de vulgariser nos chefs-d'œuvre à l'étranger, quand nous publierons notre étude, dès longtemps terminée sur *Molière en Angleterre*, que l'abondance des matières nous a fait retarder jusqu'ici.

—AVIS. Nous prions instamment nos collaborateurs, correspondants, abonnés et lecteurs de province et de l'étranger, de vouloir bien nous signaler toute représentation d'une pièce de Molière ou relative à Molière.

MONDORGE

BIBLIOGRAPHIE
MOLIÉRESQUE

UNE TRADUCTION ANGLAISE DES ŒUVRES DE MOLIÈRE. — MM. G. P. Putnam et fils viennent de publier, à New-York, une traduction en 3 volumes des *Œuvres Dramatiques de Molière,* par M. Charles Heron Wall, déjà parue à Londres chez Bohn. C'est la troisième apparition en deux ans d'un *Molière* anglais en Amérique, la traduction de M. Van Laun ayant eu deux éditions successives à Philadelphia et à New-York. D'après *The Nation* (nos 738 et 751), le travail de M. Wall est très supérieur à celui de M. Van Laun : il écrit une meilleure langue et comprend mieux les devoirs du traducteur. La version idéale serait une traduction éclectique, résultat des travaux de tous les traducteurs précédents, utilisant toute expression heureuse que chacun d'eux aurait rencontrée. Faute d'elle, la version de M. Wall est de beaucoup la meilleure qui soit aujoud'hui entre les mains du public. Il a suivi l'édition de M. Louandre : Les notes et commentaires sont nets et concis, et la courte esquisse biographique qui précède est basée sur les faits et dégagée de la légende, bien que les recherches de M. Loiseleur, publiées depuis que cette notice a été écrite, eussent pu être utilisées dans cette nouvelle édition pour corriger ce qui a trait à la mort de Molière. —

— Le 4e volume de la belle édition du *Théâtre de J. B. P. Molière* publiée par la maison Jouaust a paru. Il comprend : l'*Amour Médecin*, le *Misanthrope* et le *Médecin malgré lui*, il-

lustrés de dessins de Leloir gravés à l'eau-forte par Léopold Flameng.

— Le 4e fascicule des « *Ausgewachlte Lutspiele von Molière* » vient de paraître à Berlin. C'est une réimpression du *Bourgeois gentilhomme* conforme à l'édition originale, avec des notes (il n'y en a pas moins de 485) de M. H. Fritsche, Directeur de l'École technique de Grünberg.

Presque en même temps, M. le Dr Adolf Laun, professeur à Oldenburg, a publié à Leipzig (chez Oskar Leiner, et Paris, Sandoz et Fischbacher) les quatre pièces suivantes : l'*Impromptu de Versailles*, le *Mariage forcé*, le *Sicilien* et la *Comtesse d'Escarbagnas* formant la 12e livraison des *Moliere's Werke*, mit Deutschen Commentar, Einleitungen und Excursen.

— La première édition du *Nouveau Sganarelle* de M. le Dr A. Friedmann (in-8°, Leipzig) ayant été promptement épuisée, une seconde a paru à Vienne, dans le *Wiener Theater-Repertoir*, chez Wallishausser, en br. in-8° de 19 pp. à 2 colonnes,

— M. Benjamin Pifteau a donné la primeur de ses *Maîtresses de Molière* à la revue mensuelle *La Jeune France* qui a publié, dans sa livraison du 1er décembre, un portrait de la Du Parc sur lequel nous reviendrons quand le volume aura paru chez Willem.

— Paraîtra prochainement, chez l'éditeur Lemerre, *La Maison mortuaire de Molière*, avec plans, par notre excellent collaborateur Auguste Vitu.

DU MONCEAU.

Paris. — Typ. A. H. Picus, 16, rue Mabillon.

Iᵉ ANNÉE. N° II. 1ᵉʳ FÉVRIER 1880.

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE M. M:

E. Campardon, P. Chéron, J. Claretie, F. Coppée, B. Fillon, V. Fournel, Ed. Fournier, A. Houssaye, Paul Lacroix, Ch. Livet, J. Loiseleur, L. Moland, E. Noel, Ch. Nuitter, E. Picot, L. de la Pijardière, H. de la Pommeraye, F. P. Régnier, F. Sarcey, Dr H. Schweitzer, Ed. Thierry, E. Thoinan, A. Vitu.

PAR

Georges MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

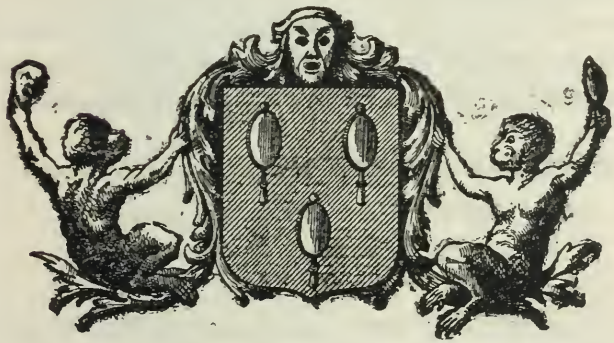

PARIS

LIBRAIRIE TRESSE

10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10

1880

SOMMAIRE DU NUMÉRO XI

— A MOLIÈRE, stances dites au *Déjeûner du Moliériste.* — E. Garraud.
— NÉCROLOGIE : le moliériste Blanchemain. — G. Monval.
— L'ANNIVERSAIRE DU QUINZE JANVIER. — Mondorge.
— DEUX MOTS A PROPOS DE TARTUFFE. — Ch. Livet.
— LES VALETS DE MOLIÈRE. — Eugène Noël.
— BOUTET, SEIGNEUR DE FRANCONVILLE. — A. Vitu.
— CORRESPONDANCE — Delamp.
— REVUE THÉATRALE — Mondorge.
— BIBLIOGRAPHIE MOLIÉRESQUE — Du Monceau.

LE MOLIÉRISTE *paraît le* 1er *de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzeviriens, et formera chaque année un volume d'environ* 300 *pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

A MOLIÈRE

I

Il est en poésie, en sculpture, en peinture,
Des esprits transcendants même entre les premiers.
Le nombre en est restreint, car l'avare Nature
Produit plus d'arbrisseaux que de géants palmiers.
MOLIÈRE *est un génie aux audaces Dantesques!*
Frondant des passions la multiplicité,
Il flagelle les sots, les fourbes, les grotesques,
Et nul n'a plus de droits à l'immortalité.

II

Lequel de nos auteurs rendra la France fière? »
Demandait Louis quatorze à dix intéressés.
Boileau, sans hésiter, répondit : « *C'est* MOLIÈRE,
« *Le plus grand de son siècle et des siècles passés.* »
Despréaux eut raison : en dépit de la haine,
Et malgré les clameurs de Tartuffe irrité,
Puissant peintre des mœurs et de la vie humaine,
MOLIÈRE *entre vivant dans l'immortalité.*

III

Ce sublime penseur fut le meilleur des êtres.
De son œuvre interprète et fervent gardien,
Comme Plaute, aux acteurs voulant servir d'ancêtres,
Molière avec fierté resta Comédien.
En leur art dédaigné sa foi persévérante
Lui fit perdre — dit-on — cette célébrité
D'occuper à son tour le fauteuil des Quarante ;
Mais, seul, il a conquis son immortalité.

IV

Sous le rayonnement de son nom populaire
Des disciples nombreux sont venus se ranger,
Et leur Société, doublement séculaire,
Fait honneur à la France, envie à l'étranger.
De ce Rieur de tous la Muse familière
Chez eux s'épanouit avec fertilité.
Dans leur temple appelé : la Maison de Molière, »
Pour lui brûle l'encens de l'immortalité.

V

A Molière inhumé, la nuit, sans funérailles,
Chef des pouvoirs publics, élevez un tombeau.
Qu'il l'ait dans Notre-Dame! en justes représailles,
Du granit le plus pur, du marbre le plus beau ;
Et le Quinze Janvier, pour fêter le Poète,
De ses admirateurs l'universalité
Viendra pieusement déposer sur sa tête
Les lauriers toujours verts de l'immortalité.

Eugène GARRAUD,

Doyen des Pensionnaires de la Comédie-Française.

NÉCROLOGIE

LE MOLIÉRISTE BLANCHEMAIN

Nous avons perdu un précieux collaborateur dans la personne de M. Prosper Blanchemain, décédé le 25 décembre dernier, en son château de Longefont, près Saint Gaultier (Indre), dans sa soixante quatrième année.

M. Blanchemain (Jean-Baptiste-Prosper) était né à Rouen le 16 juillet 1816. Reçu avocat en 1838, il entra comme rédacteur au ministère de l'Intérieur, dont il devint plus tard le bibliothécaire. Il avait obtenu l'année précédente (1837) une mention au concours de poésie de l'Académie française, et fut encoro mentionné honorablement à celui de 1843 pour son *Monument de Molière.*

Cette pièce (in-8° de 7 pp., imprimerie de E. Brière), qui portait pour épigraphe ces trois vers de Casimir Delavigne :

> « Le siècle de Louis, le siècle des beaux arts,
> N'accorda qu'à regret, vaincu par la prière,
> Du pain au grand Corneille, une tombe à Molière ! »

fut publiée dans les journaux du temps, réimprimée dans les *Poèmes & Poésies* de l'auteur (Paris, Masgana, 1845, in-12 pp. 43-52) puis dans les différentes éditions de ce recueil, en dernier lieu chez Aug. Aubry, 1866 (t. I. p. 127-133).

Ne pouvant la reproduire *in-extenso* (elle ne compte pas moins de 180 vers), nous en détachons le morceau qui suit :

. . . . . .

« Au lieu même où Molière expira, triste, seul,
Dans la rue où le peuple insulta son linceul,
Sur le sol illustré par sa demeure antique,
Visconti fait surgir un élégant portique.
Là, comme dans un temple immortel désormais,
Brille un socle superbe, où veillent à jamais
Deux Muses que Pradier, ce nouveau Praxitèle,
Fit naître et revêtit d'une forme immortelle.

La première, enfant pure au maintien sérieux,
Élève noblement son front aimé des cieux.
Semblable en sa parure à ces vierges d'Athène
Qui nouaient d'un bandeau leurs longs cheveux d'ébène;
Comme elles belle et fière, et sur un corps charmant
Drapant à plis nombreux un chaste vêtement,
Elle montre à nos yeux et nous personnifie
Cette moralité, cette philosophie
Par lesquelles Molière, *illustrant ses écrits*,
Sur la scène comique *a remporté le prix*.

La seconde, plus leste, en sa grâce mutine,
Semble allier Scapin, Sganarelle et Martine.
Du lierre inspirateur ses cheveux couronnés
Sur un front souriant flottent disséminés ;
Sa robe ouverte échappe à sa gorge lascive ;
Son geste est agaçant, son œil gai, sa main vive ;
Elle tient ce bâton, à frapper toujours prêt
Sur Géronte ou Dandin, Sosie ou Jodelet.
L'autre avait la sagesse, elle a pris la folie ;
L'autre est belle, il lui sied de n'être que jolie ;
Elle est le type enfin du gros rire joyeux,
Du comique bouffon qui charmait nos aïeux.

Toutes deux cependant par diverses idées
Tendant au même but, toutes deux accoudées
Au piédestal sublime où Molière est assis,
Attachent sur lui seul leurs yeux et leurs esprits.

Molière, en cette noble et rêveuse attitude
Que lui donnaient jadis la pensée et l'étude,
Semble les dominer de toute sa hauteur.
Son large front s'incline, et son œil scrutateur,
Fixé sur cette rue où la foule sans cesse
Comme en un centre afflue, et se croise, et se presse,
Etudie à loisir ces visages divers :
Les masques ont changé, mais non pas les travers.

Seurre ainsi nous le montre, ainsi dans son œil grave
Et sur sa noble bouche un sourire se grave,
Sourire amer et doux qui juge les humains.
La plume, le papier sont encor dans ses mains ;
Il pense, il va parler, il vit !... La France entière
D'un généreux transport te salue, ô Molière ! »

Maître ès-jeux Floraux depuis 1853, poète aimable et bibliophile distingué, M. Blanchemain est surtout connu par sa belle édition des *Œuvres complètes de Ronsard* — ; il était l'un des collaborateurs les plus assidus du *Bulletin du Bouquiniste* d'Aubry et des *Miscellanées Bibliographiques* de Rouveyre.

Nos lecteurs n'ont pas oublié son curieux article sur le *Germe du Tartuffe* (*Moliériste du* 1er juin, N° 3, pp. 82-83.)

Il avait fait don, l'an dernier, aux Archives de la Comédie Française d'un précieux autographe de La Fontaine, sa célèbre *Épitaphe de Molière* :

« Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
« Et cependant le seul Molière y gist. »

provenant du cabinet de Jul. Boilly, et qu'il avait acheté en décembre 1874.

Georges MONVAL.

L'ANNIVERSAIRE

DU

QUINZE JANVIER

Le Moliériste ne pouvait laisser passer le 258e anniversaire de la naissance de Molière — le premier qui se présente depuis sa fondation — sans fêter quelque peu son immortel Patron. Il a donc convié ses rédacteurs parisiens à se réunir dans un *Déjeûner* chez Douix, au Palais-Royal, à quelques pas du Théâtre français, à quelques pas aussi de la maison où est mort Molière.

Nous avions songé un menu de circonstance, où, depuis le « pâté-en-pot garni de marrons » de *l'Avare*, jusqu'à la fameuse « tarte à la crême » de *l'École des femmes*, tous les mets fussent *moliéresques*, c'est-à-dire au moins cités dans l'œuvre du Maître : et le « pain de rive, à bizeau doré, relevé de croûte partout » ; et la « soupe à bouillon perlé, soutenue d'un jeune gros dindon, cantonné de pigeonneaux, et couronné d'oignons blancs mariés avec la chicorée » ; — et le « bon haricot bien gras », et le « carré de mouton gourmandé de persil » ; et la « longe de veau de rivière » ; et les «petits pruneaux » du *Malade Imaginaire* ; mais un tel assemblage nous ayant paru dangereux pour l'estomac de nos invités, nous avons dû nous contenter du menu plus moderne de la maison Douix :

LES HORS D'ŒUVRE.

—

Les Filets de soles Joinville.
Le Filet de bœuf aux pointes d'asperges.
Les Côtelettes de chevreuil purée de marrons.
Sorbets au Rhum.

DEUXIÈME SERVICE

—

Poularde truffée sauce Périgueux.
Pâté de foies gras de Strasbourg.
Salades.
Petits Pois — Cardons à la moëlle.
Petit-Duc glacé — Croûtes à l'Ananas.
Fruits et desserts assortis.

—

VINS

Haut-Sauterne	Corton
Médoc en carafes	Léoville

Moët frappé
Café & Liqueurs.

A onze heures et demie, se trouvaient réunis dans un salon du café Corazza : MM. Émile Perrin, administrateur général de la Comédie française, Paul Lacroix, le doyen des moliéristes, Edouard Thierry, Arsène Houssaye, Edmond Got, doyen des Sociétaires, Eug. Garraud, doyen des Pensionnaires du Théâtre français, Ch. Nuitter, archiviste de l'Opéra, Victor Fournel, H. de Lapommeraye, Jules Guillemot, E. Thoinan & G. Monval. S'étaient excusés pour absence ou indisposition : MM. Vitu, Sarcey, Regnier, Ed. Fournier, Coppée, J. Claretie, Campardon, Moland & Paul Chéron.

A midi moins un quart on était à table. Au dessert, M. Monval a porté ce toast: « Messieurs, permettez-moi de « boire d'abord aux absents, à ceux de nos collaborateurs « qui n'ont pu se joindre à nous et qui m'ont chargé de « vous en exprimer leurs regrets. Je bois à vous, Messieurs, « qui avez si généreusement apporté le précieux concours « de votre expérience et de vos talents à la création du « *Moliériste*. Je bois à la Comédie française, aux Sociétaires « et aux Pensionnaires de cette chère Maison de Molière, à « laquelle je suis si fier d'appartenir! »

MM. Émile Perrin et Got ont répondu très courtoisement au toast du *Moliériste* en lui souhaitant longue vie et prospérité ; puis M. Garraud a dit sa poésie : *A Molière*, que nous publions en tête de cette livraison, et qui a été chaleureusement applaudie.

On s'est séparés vers trois heures, en se promettant d'être plus nombreux l'année prochaine.

Le soir, la Comédie-Française a donné *le Misanthrope* (MM. Delaunay, Coquelin cadet, Garraud, Baillet, Prudhon, Boucher ; M^mes^ Croizette & Favart), et *le Malade Imaginaire* avec la *Cérémonie*, séparés par un à-propos en vers de M. Eug. Adenis : *Diogène & Scapin*, où les deux Coquelin ont fait assaut de verve et d'entrain.

Diogène, qui depuis deux mille ans ans a quitté la terre

« Pour habiter l'Érèbe et son triste séjour »,

s'est échappé des Enfers et se trouve à Paris sur une place publique, en plein XVII^e^ siècle. Le hasard de sa fuite l'a conduit devant le logis même de Molière. Il frappe, Scapin paraît. Le Cynique trouve son costume bizarre. Scapin se nomme à lui :

« Je suis la gaité vive et franche du théâtre,
Le rire épanoui du vieux masque de plâtre!
L'idéal du valet rusé, souple et moqueur,
Qui déteste les sots et s'en rit de bon cœur!
Scapin, qui signifie audace, effronterie,
Ruse, mensonge, adresse, intrigue, fourberie!
Scapin, fripon valet d'un maître aussi fripon!
Argante le sait bien, et Géronte en répond!
Scapin à l'esprit vif, à l'œil sûr, au pied leste!
Intriguant, machinant, démasqué, pris et.. zeste!
Disparu pour toujours et prêt à revenir
A la charge... Scapin, enfin, pour te servir.

Mais Diogène refuse les services de Scapin ; il veut rester philosophe et recommencer à chercher, lanterne en main, « son homme » qu'il n'a pas trouvé jadis. « Tu n'iras pas bien loin ; regarde, dit Scapin, cette simple demeure :

Oui. — Presque triste — Eh bien! après? — Regarde-la,
Diogène : celui que tu cherches est là.
— Plait-il? Tu prétends, toi Scapin, trouver un homme?
— Oui, je l'ai trouvé, moi Scapin. — Bah! Il se nomme?
— Molière! — Ah! oui, je sais. Il n'est pas inconnu :
Son nom jusqu'aux enfers est même parvenu. »

Mais Diogène hésite et doute. Il ne veut pas se prononcer à la légère, il attendra. « Eh! quoi, lui dit Scapin,

L'homme qui va frapper du fouet de la satire
Ceux que l'intérêt guide ou que le vice attire,
Qui méprise la haine et l'orgueil des puissants,
Qui promène ses yeux sur le monde en tous sens,
Et fatigué de sa complaisance malsaine
Lui jette pour défi Tartufle sur la scène,
Qui prend l'homme et le peint sous ses aspects divers,
Qui, pour le corriger de ses propres travers,
Les étale au grand jour, hardiment, et le somme
D'en rire, celui-là, dis-tu, n'est pas un homme?

« *Je ne dis pas cela* », répond Diogène avec le mot d'Alceste. Mais le cynique a lu Boileau et ne reconnait pas l'auteur du *Misanthrope* « dans le sac ridicule où Scapin l'enveloppe. »

La « Scène du Sac » lui semble insensée, absurde, invraisemblable ; il n'admettra jamais qu'un homme raisonnable puisse être dupe d'un tour pareil. Scapin n'insiste pas, renouvelle ses offres de service et lui dit : au revoir ! En effet, le maître-fourbe revient aussitôt hors d'haleine et fait croire à Diogène qu'il court le plus grand danger : les sombres habitants des enfers se sont tous mis à sa poursuite, Cerbère en tête, Pluton, Minos, Eaque et Rhadamante. Plus tremblant que Géronte, Diogène supplie Scapin de le sauver : le seul moyen est de se cacher dans ce sac qu'il a dédaigneusement raillé tout à l'heure. La peur l'y fait consentir, il s'y blottit, et Scapin recommence avec lui sa grande scène des *Fourberies*, contrefaisant plusieurs voix, marchant à grand pas, courant de tous côtés et bâtonnant à tour de bras. Diogène, qui ne trouve plus la scène invraisemblable, demande grâce et avoue que Molière est un homme.

Il éteindra sa lanterne, et Scapin conclut en ces vers :

« L'humble Farce, mon cher, que les petits esprits
Traitent sans examen du haut de leur mépris,
Malgré son air badin et sa mine étourdie,
N'a jamais fait rougir la grande Comédie.
Car elle peut donner, elle aussi, quelquefois,
Sa leçon de morale... en action, tu vois ?
Voilà pourquoi Molière, en créant Mascarille,
Mon cousin, dont la verve étincelante brille
Et réjouit comme un gai rayon de soleil,
En me créant — si j'ose, après un nom pareil
Me citer — n'a jamais, quoi qu'on dise ou qu'on fasse,
Mis au monde des fils indignes de sa race !
Voilà pourquoi l'on peut nous placer sans dédain

A côté du bonhomme Orgon ou de Jourdain.
Oui, malgré les deux vers qu'on s'est permis d'écrire,
Alceste aurait pour nous, j'en suis sûr, un sourire !
Ne sois donc pas plus fier que lui, résigne-toi ;
Diogène, ta main ; et salue avec moi
Sans réserve, salue avec nous tous, le Père
De notre Comédie immortelle : MOLIÈRE ! »

Cet aimable à-propos a été salué de vifs applaudissements. (*)

La *Cérémonie* traditionnelle a été présidée par le doyen des Sociétaires, M. Got, qui a prononcé son discours en latin macaronique avec la plus réjouissante fantaisie.

L'Odéon a donné, en soirée populaire à prix réduits, l'*École des maris* (MM. François, Amaury, Bremont, Cressonnois ; Mlles Caron, Marie Chéron et Verney), le premier acte du *Misanthrope* (M. Pujol jouant Alceste pour la première fois), et *le Malade Imaginaire* (M. Noël Martin, Argan ; M. Cressonnois, Thomas ; Mlle Chéron, Toinette) précédé d'une poésie de M. Paul Ferrier : *A Molière*, dite par M. Marais au couronnement du buste. Une partie de la troupe étant allée jouer à Compiègne, on avait dû renoncer à la Cérémonie d'usage.

Le Troisième Théâtre français a joué *le Dépit Amoureux*, *le Misanthrope*, et l'à-propos en vers de l'an dernier : *Molière & Montespan*, par M. Fabié. Au couronnement du buste, M. J. Renot a dit la poésie : *A Molière*, de M. Ch. Tournay.

Le Théâtre Cluny, quoique en retard de trois jours, a très dignement célébré Molière à sa douzième Matinée des Jeunes, le dimanche 18, par le *Cimetière Saint Joseph*, à-propos en un acte en vers, de M. Gustave Rivet, un vrai poète,

(*) 1 vol. br. grand in-18 anglais de 16 p. chez Tresse, prix : un franc.

représenté pour la première fois le 17 janvier 1874 (*) sur le théâtre de l'Alhambra (faubourg du Temple) et augmenté d'une *Apothéose* inédite qui a obtenu grand succès. — M. Alphonse Pagès, dans une courte conférence, a résumé l'histoire des hommages à Molière en homme qui possède à fond le sujet.

Le Théâtre Français de Bordeaux a donné en matinée : *Tartuffe* (Mme Marie Laurent, Dorine ; M. Depay, Tartuffe ; M. Luguet, le directeur, Cléante ; Mme Lagneau, Elmire), et la *Gloire de Molière*, stances de Th. de Banville, dites par Mme Marie Laurent au couronnement du buste. Un autre théâtre de Bordeaux, les Variétés, a aussi célébré le 15 janvier en introduisant dans son programme du soir l'intermède suivant : *A Molière*, strophes inédites de M. Argus, dites par M. Darmier.

Enfin, Genève même a tenu à honneur de célébrer notre Molière : M. Alphonse Scheler, professeur de diction au Gymnase académique de cette ville, a donné, à cette occasion, dans la salle de l'Athénée, une séance littéraire. Il a lu, outre le *Sonnet aux Moliéristes* de notre cher poëte François Coppée, deux comédies de circonstance : *Dandin vengé*, de M. Marc-Monnier, et *le Magister* de M. E. d'Hervilly, ainsi que quelques scènes choisies du *Médecin malgré lui*.

P. S. — Au dîner intime des *Parisiens de Paris*, chez Brébant, M. Jules Christophe a porté ce toast :

« Au Bon Sens génial, au grand Rire cruel
Qui vient de Rabelais et de Pantagruel.
A la Justice, au Vrai triomphant, à Molière !
A celui qui peignit la grâce singulière
De Célimène, dont il devait tant souffrir,
Et qui vécut son Œuvre, — hélas ! pour en mourir !

(*) Intercalé dans la Revue : *Madame Angot*, cet à-propos fut représenté 32 fois.

DEUX MOTS
A PROPOS DE TARTUFFE

Je viens de relire le *Tartuffe*, et ma principale préoccupation a été de me faire une opinion personnelle sur deux ou trois points qui me semblent mériter d'être mis en question, bien que les critiques ne les aient pas même soumis à la discussion.

Je me suis demandé, par exemple, à quel monde appartiennent Orgon et Tartuffe ; puis, si l'on peut admettre comme vraie l'anecdote qui nous montre Molière reprochant à sa femme de porter des habits trop riches dans le rôle d'Elmire, parce que le luxe des vêtements ne convient pas à une malade.

On voit généralement dans le *Tartuffe* des personnages appartenant à un milieu bourgeois : Orgon n'a rien qui révèle nettement l'aristocratie ; Mme Pernelle ne semble pas d'une classe sociale élevée ; au théâtre, le costume de la seconde, comme celui du premier, sentent la pleine roture.— Mais, singulière anomalie ! Cléante, frère d'Orgon, Damis son fils, sont vêtus en gentilshommes. Pourquoi ? Ne sont-ils pas de la même famille ? J'ose penser que dans la différence de costume adoptée au théâtre il doit y avoir une erreur : Orgon doit être vêtu comme Cléante son frère, Damis, comme Orgon son père et son oncle Cléante.

Ceci posé, est-ce Cléante qui devra porter des vêtements plus simples, ou Orgon qui doit s'habiller en gentilhomme?

Rappelons-nous, pour trancher cette question, qu'Orgon,

s'il appartient à la bourgeoisie, a du moins cette grande fortune qui rapproche les rangs : Tartuffe ne l'aurait pas recherché s'il ne l'avait su opulent. Sa femme « reçoit compagnie » ; tout le voisinage souffre du bruit des laquais attendant leurs maîtres, pendant que les carrosses affluent, que les chevaux piaffent à sa porte ; elle-même court ou donne des bals, et fait un échange de visites qui oblige à la croire très répandue dans le monde brillant où l'on mène la même vie. Voyez en effet ce que dit à Dorine Madame Pernelle :

« Taisez-vous, et songez aux choses que vous dites.
« Ce n'est pas lui tout seul qui blâme ces visites.
« Tout ce tracas qui suit les gens que vous hantez,
« Ces carrosses sans cesse à la porte plantez,
« Et de tant de laquais le bruyant assemblage
« Font un éclat fâcheux dans tout le voisinage. »

Tous ces traits supposent une maison bourgeoise peut-être, peut-être aristocratique, mais assurément fort riche.

Poussons plus loin : nous verrons qu'Orgon n'est pas seulement riche, mais qu'il est gentilhomme. Que voudrait, sans cela, dire ce vers qui nous apprend que, pendant les troubles de la Fronde, il montra du courage pour servir son prince ?

Aussi le Roi le connaît ; s'il lui fait rendre ses papiers et la cassette d'Argas qui étaient entre les mains de Tartuffe, et s'il rompt la donation faite par lui en faveur du drôle, c'est qu'il se rappelle ses services :

« Et c'est le prix qu'il donne au zèle qu'autrefois
« On vous vit témoigner en appuyant ses droits. »

On sait d'ailleurs que Tartuffe qui, dans la pensée première de Molière, était de robe longue, devint homme d'épée à la reprise de 1667 : il portait « un petit chapeau,

« de grands cheveux, un grand collet, une épée et des den-« telles sur tout l'habit ; » ainsi le décrit Molière dans son second placet ; il ne pouvait donc guère recevoir les avances que d'un homme d'épée comme lui, c'est-à-dire d'un gentilhomme ; il se trouvait chez Orgon à peu près dans les mêmes conditions que Chavaroche chez les Rambouillet, Sarasin chez le prince de Conti, La Chambre ou Ballesdens chez Séguier, etc.

Mais ni Orgon ni Tartuffe n'étaient de simples gentilshommes, ils étaient gens de cour : c'est à ce titre et non à un autre que Tartuffe peut aller *en personne* dénoncer Orgon au Roi ; c'est à ce titre et non à un autre qu'Orgon a auprès du Roi le facile accès qui lui permet d'aller avec Cléante se jeter à ses pieds et lui rendre grâces de ses bontés.

Ainsi Orgon est riche ; il est gentilhomme ; il est de la cour : pourquoi donc lui faire porter un habit bourgeois, et non un habit de cour, comme à son frère ou à son fils ?

Arrivons à Elmire. Elle est « dépensière ; » elle va « vê-« tue ainsi qu'une princesse ; » nous avons vu qu'elle faisait et recevait beaucoup de visites : elle devait donc être toujours fort propre, comme on disait alors, fort élégante, comme nous dirions aujourd'hui.

Mais, dira-t-on, si élégante qu'elle fût d'ordinaire, elle devait, pendant les quelques heures que dure la pièce, avoir des vêtements très modestes, comme le lui conseilla, dit-on, son mari.

Tout donne à penser que cette anecdote est fausse. En effet, si Elmire n'est pas malade, elle n'a aucune raison de n'avoir pas son costume habituel. Or, elle n'est plus malade ; elle n'a même eu qu'une légère indisposition qui remonte à deux jours :

« Madame eut, avant hier, la fièvre jusqu'au soir, »

et sa fièvre cessa dès qu'

« Elle se résolut à souffrir la saignée. »

Aussi Dorine pouvait-elle dire d'elle et de Tartuffe :

« . . . Tous deux se portent bien enfin. »

Molière, en parlant dans la pièce du fichu de dentelles que porte Elmire, de ce « point » dont « l'ouvrage est merveilleux, » prête à la femme d'Orgon un vêtement qui ne peut pas ne pas être riche.

Armande appuyait donc son élégance sur les vers mêmes de la pièce qui l'exigeaient ; sur quoi donc se serait appuyé le blâme de Molière, puisqu'il est faux qu'Elmire soit encore malade au moment où se passe l'action ?

Admettra-t-on, d'ailleurs, qu'Elmire soit malade au moment de la grande scène du quatrième acte ? Non seulement elle est en pleine santé, mais elle est évidemment en toilette, dans la toilette qu'elle avait au commencement de la pièce et qu'elle n'a pu changer entre la 6e scène du 3e acte et la seconde du quatrième.

D'où il faut conclure, à ce qu'il semble, que l'anecdote si souvent rappelée, et dernièrement encore par M. Zola dans un feuilleton sur l'ouvrage nouveau de M. Jullien : « *Histoire du Costume au théâtre* » ne présente pas des caractères suffisants de vérité pour résister à un examen critique.

Je soumets humblement les réflexions qui précèdent à nos savants amis les moliéristes, en leur demandant leur avis, et je les prie de les rectifier ou de les confirmer à l'aide des gravures contenues dans les diverses éditions de Molière, éditions que je ne puis consulter en ce moment.

Ch. L. LIVET.

LES VALETS DE MOLIÈRE

On s'est étonné quelquefois de la familiarité et de l'espèce de camaraderie qui, dans quelques comédies de Molière, existent entre les maîtres et les valets : Gros-René dans *le Dépit Amoureux*, Scapin dans *les Fouberies de Scapin*, ont surtout en cela paru exagérés.

Molière n'exagère rien; il peint très exactement les mœurs de son temps. Les fils de noblesse venaient ainsi de leur province à Paris accompagnés de quelque domestique de leur âge, qui ne manquait pas de devenir leur confident. On a de cette coutume et de la camaraderie très réelle qui s'établissait entre le maître et le valet un témoignage décisif.

Patru, le célèbre avocat Patru, a écrit sur Perrot d'Ablancourt, son collègue à l'Académie française, une notice fort sérieuse et fort exacte dans laquelle nous lisons ceci :

« ... Il était facile à ses gens et à tout le monde. Il ne sera peut-être pas hors de propos de rapporter en cet endroit deux petites historiettes qui marquent bien sa facilité et son humeur enjouée. A l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans, et lorsqu'il s'établit premièrement à Paris, il amena avec lui un laquais nommé Bassan. Ce garçon avait été nourri jeune chez le père de M. d'Ablancourt; et comme ils étaient à peu près du même âge, le valet vivait fort familièrement avec son maître, qui quelquefois même était obligé de châtier ses insolences : mais du reste il avait des naïvetés nompareilles et faisait toutes ses sottises de tout son sens. M. d'Ablancourt jouait un jour à trois dez à la *Pomme de pin* et perdait. Bassan, qui voyait ce qui se passait, le tire par le manteau (nous voilà en plein Molière) et lui dit à l'oreille : *Morbleu ! vous perdez*

tout notre argent, et puis tantôt vous me viendrez battre. Il n'y eut perte qui tint, il fallut rire, et Bassan fut l'entretien et tout le divertissement du souper.»

En voici une autre qui n'est guère moins plaisante :

« Le valet s'était mis en fantaisie de marier son maître. M. d'Ablancourt qui s'en voulait divertir le laissait faire. Il fallait que les amants s'entrevissent : on prend jour. La mère et la fille se rendent chez une femme du voisinage (chez la Frosine de *l'Avare*, évidemment). M. d'Ablancourt manque à l'assignation, Bassan boude et pendant cinq ou six jours ne le veut point voir. Sa colère enfin se passe (voir les colères et les apaisements de Scapin avec Léandre) ; il prend une nouvelle assignation avec la mère et la fille. Il en donne avis à son maître ; et en lui donnant cet avis, *ne pensez pas*, lui dit-il, *faire comme dernièrement, car je n'ai que des reproches de vous...*»

Ce dernier trait du valet au maître : « Je n'ai que des reproches de vous.... » manque dans Molière, qui certainement ne l'eût pas négligé s'il en avait eu connaissance.

Ajoutons qu'il s'agit de faits absolument contemporains de Molière. Perrot d'Ablancourt était né en 1606, précisément la même année que Pierre Corneille. Paris était rempli de jeunes gentilshommes accompagnés de quelque garçon de leur terroir destiné à montrer que l'on avait des vassaux en province. Quelques-uns même en amenaient plusieurs, et l'on disait : *mes gens*. Et puis cela donnait bon air au jeune marquis ou vicomte de bâtonner Scapin ou Gros-René dans la rue ; mais quelles jolies revanches Scapin et Gros-René savaient prendre, surtout lorsque Scapin faisait le loup-garou, pour faire rompre le col à son jeune maître Léandre!

Encore un coup, Molière n'a rien exagéré.

EUGÈNE NOEL.

BOUTET

SEIGNEUR DE FRANCONVILLE

« En 1697, le sieur Boutet, capitaine du régiment de Picar-« die, se qualifioit... Seigneur de Franconville-la-Garenne.»

Ainsi parle l'abbé Lebœuf, *Hist. du Diocèse de Paris*, t. IV, p. 78. éd. de 1755.

Vous remarquerez que le Sgr. de Franconville s'appelle Boutet et non Boudet, qu'il était militaire et non tapissier, qu'enfin il vivait en 1697, tandis qu'André Boudet, le beau-frère de Molière, était mort le 8 mai 1682.

André Boudet laissa deux fils, André et Jean-Baptiste, qui demeuraient ensemble au cloître S^t^ Jacques le 24 janvier 1695 (bail à Pierre Gaubert de la maison des piliers des Halles) et faubourg S^t^ Honoré le 21 mai 1700, (continuation dudit bail), mais ils prennent dans ces deux actes la simple et ordinaire qualification de bourgeois de Paris, tandis que, entre temps, le capitaine Boutet s'intitulait Sgr. de Franconville.

L'identité des Boudet et du Boutet parait donc impossible à défendre.

Il est vrai que, dans une transaction du 31 mai 1711, André Boudet, le fils, prend la qualité de ci-devant lieutenant d'une compagnie de milice de l'île de Cayenne en Amérique, mais ce titre, loin de prouver la moindre relation entre lui et le capitaine Boutet, Sgr. de Franconville, achève d'en éloigner la pensée ; car un capitaine de l'armée royale ne fût pas devenu simple lieutenant dans la milice, et d'ail-

leurs, je le répète, à la date même où le capitaine Boutet possédait la seigneurie de Franconville, les fils Boudet étaient authentiquement de simples bourgeois de Paris, aussi étrangers à la seigneurie de Franconville qu'au régiment de Picardie.

AUGUSTE VITU.

CORRESPONDANCE

MONSIEUR,

Le *Moliériste* du 1er décembre a publié une très intéressante note de M. Paul Lacroix sur Le Boulanger de Chalussay : il est maintenant, grâce à lui, bien établi que l'auteur d'*Elomire hypocondre* était un médecin.

Je voudrais seulement vous soumettre une observation sur un point secondaire. Jean Bernier dit que « Molière n'a fait monter la médecine en spectacle de raillerie sur le théâtre que par intérest et pour se vanger contre une famille de médecins. » — Quelle était cette famille? Recherche à faire, dit M. P. Lacroix.

Il me semble que la recherche est toute faite. La phrase de Bernier n'est qu'une allusion à ce vieux conte bien connu : Molière locataire d'un médecin; rivalité entre Armande Béjart et la femme du médecin; altercation entre les deux

femmes, querelles des deux maris, et de là, haine de Molière pour toute la Faculté. L'histoire est racontée dans Grimarest : on la trouve aussi dans *Elomire hypocondre* où Bernier l'avait très certainement lue. Ses deux lignes ne nous apprennent rien de nouveau : elles ne sont pas même une autorité à l'appui de Grimarest ou d'*Elomire*.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

C. DELAMP.

ERRATUM

Une coquille s'est glissée dans notre précédente livraison, à la page 307, ligne 20 :

Dans une de ses intéressantes citations, d'*Araspe et Simandre*, notre collaborateur M. Ch. Livet avait écrit : « C'est une chose étrange combien les *goûts* sont différents. » L'imprimeur lui a fait dire : « ....combien les *gants* sont différents. »

G. M.

REVUE THÉATRALE

Comédie-Française. — Jeudi 25 décembre, *les Fourberies de Scapin* (Coquelin cadet). — Dimanche 11 janvier, matinée : *les Fourberies* (d°). — Jeudi 15, anniversaire de Molière. — Dimanche 18, matinée : *Tartuffe* (M. Silvain joue Tartuffe; MM. Barré, Martel; Mmes Jouassain, Dinah-Félix, Barretta, Lloyd). — Dimanche 25, matinée : *le Médecin malgré lui.*

Odéon. — Vendredi 19 décembre, *le Médecin malgré lui* (Porel, Clerh, Tousé, Amaury, Foucault; Mlles Marie Chéron, Dufrêne et Verney). — Mercredi 24, *l'Avare* (Clerh, Valbel, Amaury, Tousé, Cressonnois; Mlles Chéron, Waldteufel et Bergé). — Jeudi 25, matinée de Noël : *le Mariage forcé.* Dimanche 28, matinée : *le Médecin malgré lui.* — Dimanche 4 janvier, matinée : l'affiche annonçait *le Malade Imaginaire*, qu'on a dû remplacer, pour indisposition de M. Clerh, par *les Folies Amoureuses.* — Dimanches 11, 18 & 25, matinées : *les Précieuses Ridicules.* Porel joue avec sa finesse habituelle le rôle de Mascarille : mais peut-être ne sent-on pas assez le valet sous le marquis. Cressonnois, Jodelet ; Amaury et Rebel, Du Croisy et La Grange ; Boudier, Gorgibus; Mademoiselle Raphaële Sisos, qui jouait pour la première fois Madelon, nous a paru très exagérée de ton et de geste; Mlle Marie Chéron, qui tenait le personnage avant elle, y était mieux disante et costumée à ravir : c'est un de ses meilleurs rôles, où elle est servie par ses défauts mêmes :

elle le prouve de reste dans celui de Cathos, qui n'est qu'un diminitif de Madelon.

Jeudi 15, anniversaire de Molière.

Théatre-Ballande. — Dimanche 28 décembre, matinée: *le Malade Imaginaire,* précédé d'une *Conférence* par M. Pagès de Noyez. — Vendredi 2 et samedi 3 janvier, matin et soir: *Tartuffe* (M. J. Renot dans le rôle principal). — Du jeudi 8 au mercredi 14, *Tartuffe* (M. J. Renot).

Dimanche 11, matinée : l'*Ecole des Femmes,* précédée d'une *Conférence* de M. Albert Pétrot, avocat.

Jeudi 15, anniversaire de Molière. — Vendredi 16 et samedi 17, *Molière et Montespan.* — Dimanche 18, l'*Ecole des Femmes.*

Salle Pierre Petit. — Samedi 27 décembre, à 8h et demie, M. Benjamin Pifteau a fait, à la place Cadet, une conférence sur son nouveau livre : *les Maîtresses de Molière.* La recette a été versée aux pauvres de la ville de Paris.

Bouffes-Parisiens. — M. Albert Millaud termine pour ce théâtre une opérette tirée de *M. de Pourceaugnac,* dont Olivier Métra écrit la musique.

MONDORGE.

BIBLIOGRAPHIE

MOLIÉRESQUE

Nous trouvons dans la *Revue Critique d'Histoire et de Littérature* du 22 novembre dernier, l'appréciation suivante de M. Louis Leger, sur un ouvrage qui intéresse au plus haut point les moliéristes :

Etudy o Molierie. Tartuffe. Istoria tipa i piesy. Monographia Aleksieia Veselovskayo. (1 vol. in 8° de 216 p. Moscou, 1879.)

Études sur Molière. *Tartuffe.* Histoire du type et de la pièce, par Alexis Veselovsky.

« Si une monographie du *Tartuffe* paraissait aujourd'hui à Paris, on soupçonnerait certainement l'auteur d'avoir voulu flatter les passions du moment ; en voici une qui nous arrive de Moscou et qui est bien étrangère à nos polémiques éphémères. M. Alexis Veselovsky est un *moliériste* passionné et il a entrepris d'associer ses compatriotes au culte fervent qu'il professe pour notre grand Comique. Nous pouvons attester *de visu* qu'il travaille depuis de longues années à son œuvre et qu'il a poussé la conscience jusqu'à venir chercher dans nos bibliothèques quelques notes inédites, quelques fragments oubliés ou échappés aux investigations patientes de ses prédécesseurs. C'est assurément le travail le plus approfondi que nous ayons jamais lu sur l'immortel chef-d'œuvre. L'auteur parle dignement de Molière, et nous ne saurions mieux faire que de lui laisser la parole.

« La période la plus féconde et la plus remarquable de la vie de Molière, dit-il dans son introduction, est celle où

apparaissent successivement *Tartuffe*, *Don Juan*, et le *Misanthrope*. Ces trois pièces constituent les trois parties d'une inimitable trilogie. Tartuffe démasque brutalement l'hypocrisie représentée par un directeur de conscience en robe courte ; Don Juan flagelle l'hypocrisie du gentilhomme viveur et libertin ; Alceste dénonce et flétrit cette hypocrisie mondaine qui dissimule sous un flux de paroles et d'embrassements les sentiments réels dont l'expression brutale rendrait toute société impossible. Tartuffe, arrêté à temps par la justice du roi, va expier ses infamies dans la prison où il méditait de faire enfermer son bienfaiteur. Don Juan est entraîné par la statue du Commandeur dans l'abîme des flammes éternelles où plus tard la Révolution précipitera tout l'ordre social, grâce auquel les Don Juan ont pu exister. Alceste, lui, échoue dans sa lutte contre la fourberie mondaine, il se retire du monde et il a raison ; les hommes de sa trempe ne sont pas faits pour y vivre. »

C'est assurément une heureuse trouvaille que le rapprochement de ces trois chefs-d'œuvre. M. Veselovsky ne caractérise pas moins heureusement la situation que la glorieuse trilogie occupe dans l'histoire de notre théâtre :

« Après de longs tâtonnements, le poète a enfin trouvé sa vraie voie ; le rire joyeux fait place à la satire hardie ; la comédie, qui vivait jusqu'alors sur le fonds étranger du théâtre italien, s'émancipe et ose à son tour dire son mot ; elle se développe en un tout artistique et indépendant ; elle prend une importance sociale considérable. La ligne de démarcation que cette trilogie lui a fait franchir est nette et bien déterminée. D'un côté, sont groupées en désordre les innombrables productions des anciens comiques français, moitié farces, moitié comédies, les arlequinades

italiennes arrangées à la française, parfois même par des Italiens comme *Larrivé* (Giunto) ; parmi elles, formant un contraste d'ailleurs assez faible, quelques essais indépendants, deux ou trois comédies de Jodelle, de Scarron, de Corneille, enfin les premiers essais de Molière lui-même. Le style commence à s'élaborer, le sentiment de l'originalité s'éveille ; mais ce sont les types de convention qui prédominent.

« C'est toujours le pédant, le docteur ignorant, le chicaneur, le soldat fanfaron ; ils passent sans changer de caractère à travers les pièces les plus différentes, et gardent fidèlement les traditions qui remontent à Plaute ou à Térence. »

« Comme le tableau change quand on arrive à l'incomparable trilogie ! Désormais résonne une libre parole qui s'attaque, non plus seulement aux faiblesses universelles, mais aux misères de la nation et de la société. La réalité a conquis ses droits ; la scène se remplit de types vivants ; ... la comédie produit sur le spectateur une noble édification, et agit directement sur lui. Ce n'est plus quelque *miles gloriosus* renouvelé de Plaute et tout simplement affublé d'un uniforme à la française, c'est l'aristocrate libertin, Don Juan ; ce n'est plus l'ennuyeux « bonhomme » de l'ancienne comédie, c'est le réformateur Alceste..... Chaque nouvelle production entraîne après elle l'opinion publique et oblige le spectateur à réfléchir et à se connaître lui-même. »

Le cadre de cet article nous interdit de plus longues citations ; disons seulement deux mots du plan de l'ouvrage :

M. Veselovsky commence par exposer l'état de la société française au milieu du XVII^e^ siècle, les circonstances qui favorisèrent le développement de l'influence du clergé et spécialement des jésuites ; il étudie le rôle des directeurs

de conscience et montre quels abus rendaient une réaction nécessaire. Tout ce chapitre est écrit avec une connaissance approfondie de la littérature originale ou secondaire du sujet. Vient ensuite ce qu'on pourrait appeler la genèse littéraire du type de Tartuffe. L'auteur recherche les origines de ce type dans tous les écrivains qui ont dépeint l'hypocrite, depuis Ovide et Properce jusqu'à Mathurin Regnier, depuis le *Roman de la Rose* jusqu'à Scarron, depuis Boccace et l'Arétin jusqu'aux nouvellistes espagnols et à Ben Johnson. Ici encore l'auteur fait preuve d'une érudition variée et d'un goût délicat. Le troisième chapitre étudie la question tant controversée de l'original de Tartuffe et se prononce *en faveur* de l'abbé Roquette. Son ingénieux parallèle entre Molière et Pascal mériterait d'être traduit tout entier. Vient enfin l'histoire de la pièce proprement dite, de ses divers remaniements, des vicissitudes et des persécutions qu'elle eut à subir. M. Veselovsky insiste encore, en terminant, sur l'étroite parenté de Tartuffe, de Don Juan et du Misanthrope. La reproduction d'une gravure assez rare du XVII^e^ siècle, *La femme Tartuffe*, accompagne le volume, d'une exécution matérielle d'ailleurs fort élégante. Espérons qu'un succès légitime encouragera l'auteur à poursuivre sur Molière les études que cet ouvrage a si heureusement inaugurées.»

— Sous le titre : « Moliere's Streit mit dem hôtel de « Bourgogne und seinen Verbündenten in folge der « École « des femmes » (*Lutte de Molière avec l'hôtel de Bourgogne et ses partisans, à la suite de « l'École des femmes »*), M. le Docteur W. Mangold, de Berlin, vient de publier dans une revue, et en se basant principalement sur les travaux de MM. Fournel, Eugène Despois et L. Moland, une étude

comprenant tout ce qui se rattache à cette période de la vie de Molière, qu'il considère comme la plus propre à donner une idée de son activité comme Comédien et comme Directeur. —

Traduction danoise d'Amphitryon. — M. Richard Kauffmann, écrivain danois des plus spirituels et des plus lettrés, vient de publier une traduction danoise de *l'Amphitryon* de Molière. Cette traduction a été représentée pour la première fois sur le théâtre royal de Copenhague par les comédiens ordinaires du Roi le 10 septembre 1879. Voici le titre danois du livret de M. Kauffmann : « *Amphitryon.* Komedie paa rimede Vers af Molière. Oversat af Richard Kauffmann. Kjobenhavn. C. A. Reitzels Forlag, 1879. —

—Le nouveau volume de M. E. Révérend du Mesnil : *Les Aïeux de Molière à Beauvais et à Paris, d'après les documents authentiques*, ne nous apporte pas beaucoup d'éléments inconnus. A part quelques actes que l'auteur reconnaît devoir à M. le Caron de Troussures, les autres documents relatifs aux Poquelin de Beauvais avaient été communiqués antérieurement par M. Mathon. (*)

Les deux écussons publiés au commencement du volume sont-ils authentiques ? La traduction faite par le dessinateur est-elle réellement conforme au véritable texte ? C'est ce dont il nous est permis de douter, car l'écusson d'un vitrail recueilli par M. Mathon porte *d'azur à un pot à fleurs* d'or *avec fleur de lin d'argent*, tandis que l'un de ceux donnés par M. du Mesnil porte *d'azur à un pot à fleurs* d'argent, etc etc. D'autre part, le lin représenté dans ces armoiries ne res-

(*) Voyez la brochure : *La famille de Molière était originaire de Beauvais.* 1877, gr. in-8.

semble pas du tout à cette plante et la forme du pot à fleurs, relativement moderne et tout à fait banale, s'éloigne considérablement de la forme du pot à fleurs héraldique.

Les Archives du Théâtre Français possèdent, grâce à la libéralité de M. Mathon, un décalque exact du vitrail dont parle M. du Mesnil : il est donc regrettable que celui-ci ne l'ait pas consulté avant de faire exécuter son dessin sur une description, il faut le reconnaître, quelque peu erronée.

Nous n'insistons pas toutefois, car, en tant que moliériste, les seules armoiries qui parlent à notre imagination et nous touchent véritablement sont celles des trois miroirs !

Les documnets généalogiques produits dans ce volume sont suivis d'une pièce de vers dont la place ne nous paraît pas suffisamment justifiée : *Les Médecins vangez* ne sont pas d'une rareté excessive : ils ont été souvent réimprimés.

En somme, les publications de la nature des deux volumes que vient de faire paraître M. Révérend du Mesnil sont surtout intéressantes lorsque les renseignements plus ou moins nouveaux qu'elles contiennent sont de la plus grande exactitude : aussi ne saurait-on en corriger les épreuves avec trop de soin. Dans la première de ses publications, *la Famille de Molière*, M. du Mesnil a laissé passer un *e* muet qui dénature complètement l'information qu'il nous donne. Il faut lire, page 65 : « Jean Poquelin I^er^ etc, marié le 11 juillet 1594 avec Agnès Mazuel, *mort* (et non morte) le 14 avril 1626. » En effet, cette dernière date est bien celle de la mort de Jean Poquelin, tandis que sa femme Agnès Mazuel ne mourut qu'en 1644. Nous ferons remarquer aussi que le Roi des Violons était le chef de la maîtrise de tous les musiciens du royaume et non celui des 24 violons du Roi ; puis, que cette royauté de l'archet ne fut pas créée pour Guillaume Dumanoir, attendu quelle remontait à plusieurs siè-

cles avant lui. La place créée pour Dumanoir et qui cessa d'exister avec lui, fut celle d'un 25e violon du Roi.

Enfin, un jour ou l'autre, *le Moliériste* publiera les armes des Poquelin de Beauvais d'après les documents de M. Mathon. Puisse celui-ci découvrir quelques nouveaux filons d'actes authentiques, car c'est à faire à lui et à ses concitoyens bevollaques de couler à fonds, pièces en mains et une fois pour toutes, la légende qui fait descendre Poquelin-Molière des montagnes de l'Écosse!

— La Librairie des Bibliophiles a publié le 3e volume de sa *Nouvelle Collection Moliéresque*, composé du *Récit en prose et en vers de la Farce des Précieuses* par Mlle Des Jardins, suivi de la *Déroute des Prétieuses*, mascarade, et précédé d'une excellente notice par le bibliophile Jacob. (in-12 de 48 pp. 340 ex. numérotés. Prix: 3 fr. 50).

Cette double réimpression, faite d'après les éditions de Guillaume Colles (à Anvers, 1660) et Alexandre Lesselin (Paris, 1659) est de la plus grande importance pour l'histoire des *Précieuses Ridicules*.

M. Paul Lacroix n'hésite pas à y trouver la preuve que la comédie de Molière fut représentée en province, à l'état de farce, avant de paraître au Théâtre du Petit-Bourbon, le 18 novembre 1659.

Signalons : aux curieux les «*Reigles de l'Amour*» (p. 27 à 30) qu'on regrette presque de ne pas trouver conservées dans les *Précieuses Ridicules* ; aux comédiens la description du costume de Mascarille, de tous points conforme au frontispice gravé de la rarissime édition de 1664 (pp. 31 et 32), et à l'imprimeur une coquille de la page 35, ligne 11 :Poésies *Chinoises* pour: Poésies *Choisies*.

DU MONCEAU.

Paris. — Typ. A. H. Bécus, 16, rue Mabillon.

Iʳᵉ ANNÉE N° 12 — Iᵉʳ MARS 1880

LE MOLIÉRISTE

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS DE M. M:

E. CAMPARDON, P. CHÉRON, J. CLARETIE, F. COPPÉE, B. FILLON, V. FOURNEL, ED. FOURNIER, A. HOUSSAYE, PAUL LACROIX, CH. LIVET, J. LOISELEUR, L. MOLAND, E. NOEL, CH. NUITTER, E. PICOT, L. DE LA PIJARDIÈRE, H. DE LA POMMERAYE, F. P. RÉGNIER, F. SARCEY, Dʳ H. SCHWEITZER, ED. THIERRY, E. THOINAN, A. VITU.

PAR

GEORGES MONVAL

ARCHIVISTE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

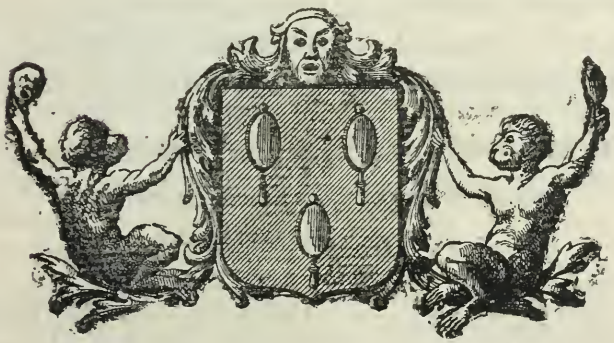

PARIS
LIBRAIRIE TRESSE
10, GALERIE DU THÉATRE FRANÇAIS, 10
1880

SOMMAIRE DU NUMÉRO XII

— LE FAUTEUIL DE MOLIÈRE. — G. Monval.

— REVUE THÉATRALE. — Mondorge.

— CORRESPONDANCE. — MM. Paul Lacroix. A Vitu.

— BIBLIOGRAPHIE MOLIÉRESQUE — Du Monceau.

— INDEX ALPHABÉTIQUE.

— TABLE DES MATIÈRES.

LE MOLIÉRISTE *paraît le* 1er *de chaque mois en in-8° carré, imprimé à la presse à bras sur papier vergé des Vosges en caractères elzéviriens, et formera chaque année un volume d'environ* 300 *pages avec titre spécial imprimé en rouge et noir, et table des matières.*

LE PRIX D'ABONNEMENT EST DE 12 FRANCS PAR AN

POUR TOUTE LA FRANCE — ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.

UN NUMÉRO : UN FRANC 50 CENT.

On s'abonne à la librairie TRESSE, 10, Galerie du Théâtre français ou par mandat sur la poste adressé à M. G. MONVAL, 17, rue Duguay-Trouin, auquel les manuscrits, communications, demandes et réclamations devront être envoyés par lettre affranchie.

LE
FAUTEUIL DE MOLIÈRE

Il ne s'agit ici ni du fauteuil que Molière n'eut pas à l'Académie et que notre éminent collaborateur Arsène Houssaye lui a si justement restitué ; ni du fauteuil de Pézenas, dont on sait l'histoire et qui est à Paris depuis 1873 ; ni d'aucun des *vingt-huit* fauteuils que possédait Molière tant à la rue de Richelieu qu'en son logis d'Auteuil.

Non. Pour le premier, j'eusse laissé la parole au spirituel auteur du *Quarante-Unième fauteuil* ; pour les derniers, je renvoie le lecteur à l'inappréciable inventaire exhumé, voilà seize années, par les soins patients du regrettable Eudore Soulié.

Quant au fauteuil de Pézenas, il a été décrit à plusieurs reprises ; sa noblesse est prouvée, et son authenticité établie ; il est aujourd'hui populaire.

Il n'en est pas de même du *Fauteuil du Malade Imaginaire,* conservé depuis deux siècles à la Comédie-Française, et dans lequel Molière-Argan ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter, le soir même de la quatrième représentation de son dernier chef-d'œuvre.

Ce vénérable meuble, de l'époque Louis XIII, sorti peut-être (cela serait plaisant) de l'atelier du tapissier Poquelin, est un bon vieux fauteuil à bras, en bois de noyer tors, à roulettes, solidement garni d'armatures de fer et recouvert en basane jadis noire ; une crémaillère permet de rabattre et de relever son vaste dossier ; deux tiges de fer, sortant des bras, servent à placer devant le malade la petite

tablette sur laquelle on range les différents accessoires de la scène première : la bourse de jetons, le mémoire de l'apothicaire monsieur Fleurant, la sonnette, etc. Deux clous à crochet fixés derrière le dossier sont destinés à recevoir le bâton du valétudinaire et les verges à l'usage de la petite Louison.

A la mort de Molière, le fauteuil fut religieusement conservé par ses camarades, et dix jours ne s'étaient pas écoulés depuis qu'« un peu de terrre obtenu par prière » recouvrait les restes du grand Comique, qu'il tendait les bras, — comme dit la Cathos des *Précieuses* — à la Thorillière, héritier du rôle d'Argan après avoir créé celui de Béralde.

A Pâques suivant, la troupe quitte le Palais-Royal pour le théâtre de Guénégaud, rue Mazarine ; La Thorillière émigre à l'Hôtel de Bourgogne, Rosimond lui succède et prend place au fauteuil.

En 1689, nouveau déménagement. Cette fois, la Comédie, établie rue des Fossés-St-Germain-des-Prés, est fixée pour quatre-vingts ans. Le fauteuil est installé dans la salle des Assemblées, et — s'il faut en croire la tradition — c'était un siège d'honneur, réservé le plus souvent à Baron, l'élève et l'ami de Molière. On ne le porte sur le théâtre que pour le service du *Malade*, représenté successivement par Guérin d'Estriché, (qui, hélas ! ne remplaça pas seulement Molière dans le fauteuil d'Argan), par Raisin cadet surnommé le *petit Molière*, par le père Duchemin, par Bonneval peint et gravé dans ce rôle qu'il jouait supérieurement, et par l'énorme Des Essarts, dont la rotondité résolvait le problème du contenant plus petit que le contenu.

En 1770, le fauteuil suivit la Comédie aux Tuileries,

parut sur la scène « des Machines » où Molière avait joué sa *Psyché* un siècle auparavant, et repassa les ponts en 1782 pour l'ouverture de la salle du Faubourg St-Germain, qui est aujourd'hui l'Odéon.

La Harpe n'oublia pas le vieux serviteur du maître dans son prologue d'inauguration : *Molière à la Nouvelle Salle*, ou *Les Audiences de Thalie*, comédie épisodique en vers libres, représentée le 12 avril.

Dès la scène première, Mme Vestris, en Melpomène, parlant des sociétaires d'alors, s'adressait à Molière, représenté par Préville :

« Ils ont, comme un riche héritage,
« Gardé jusqu'au *Fauteuil où vous étiez assis* ;
« Contre le temps et son outrage
« Ils en défendent les débris. »

et Thalie, sous les traits de l'aimable Contat, ajoutait :

« C'est dommage qu'il soit vacant !
« La gloire d'y siéger ne serait pas vulgaire.
« Mais depuis bien lontemps, et c'est mon désespoir,
« Je n'y vois personne s'asseoir
« Que le *Malade imaginaire* ! »

Après la Révolution, qui dispersa la Comédie, le fauteuil était resté au théâtre de la rive gauche avec les bustes, les portraits, la statue de Voltaire, les Archives, etc.

On a prétendu même qu'il s'y trouvait encore le jour de l'incendie de l'Odéon (18 mars 1799), et les journaux du temps, notamment *la Décade Philosophique* et *le Moniteur*, répandirent le bruit qu'il avait été la proie des flammes, ce que quelques personnes croient encore aujourd'hui.

Il est regrettable que Grandménil, l'excellent financier en possession du rôle d'Argan à cette époque, ne nous ait pas

laissé de détails sur ce sujet qu'il devait connaître mieux que personne, ayant eu sa garde-robe brûlée ; il affirma seulement que des « papiers de Molière » avaient été détruits par le feu.

M. Édouard Fournier, sur la foi de M. Régnier, assure que le fauteuil fut sauvé ; il donne même dans ses *Reliques de Molière*, le nom du sauveteur : « Pontus, garçon de théâtre. » Malheureusement, il n'y avait pas d'employé de ce nom à la rive gauche en l'an VII : le garçon de théâtre s'appelait Mayeux.

D'autres, surenchérissant, rapportèrent que le fauteuil, jeté par une fenêtre, s'était cassé un bras dans sa chûte et avait été rapporté *manchot* à la rue Richelieu.

La vérité est que le fauteuil ne fut ni *détruit* ni *sauvé*, par la raison qu'il n'était plus à l'Odéon à l'époque de l'incendie.

Il avait, en 1789, figuré avec plusieurs autres meubles dans la tragédie de *Charles IX*, et ce fut à cette circonstance qu'il dut sa conservation.

Quand Talma remit la fameuse pièce de Marie-Joseph Chénier au théâtre de la République (8 janvier 1799), l'Odéon prêta pour cette reprise « les meubles de *Charles IX*, » parmi lesquels — d'après l'état même du tapissier : — « 10 « tabourets, 2 banquettes, 2 fauteuils, une table antique, et « un mauvais fauteuil en basane noire, *dit de Molière* (ces trois mots sont raturés et remplacés par ceux-ci : QUI A APPARTENU A MOLIÈRE) prisé, ... 12 fr. ! »

Il était donc rue de Richelieu (à cette époque rue de la Loi) deux mois et demi avant, et il s'y trouvait encore un mois après l'incendie de l'Odéon, car il est déclaré par le tapissier aux commissaires nommés pour faire l'inventaire du

théâtre de la République, à leur vacation du 17 avril 1799, comme appartenant aux comédiens français de l'Odéon, ainsi que plusieurs meubles du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro*.

Il figure une dernière fois dans l'inventaire de 1815, dont l'extrait suivant prouvera tout le prix que l'on attachait alors à ce meuble :

« 17e VACATION, DU 13 JUILLET 1815 »

« *Magasin du tapissier. — Mobi-*
« *lier et accessoires pour le service du*
« *théâtre.*
« Le fauteuil de *Figaro*, recouvert
« en camelot vert, trente francs, ci. . . . . 30 fr.
« Un *Fauteuil de* MOLIÈRE, à cré-
« maillère et couvert en peau noire. Pour Mémoire, *parce qu'il n'a pas de prix.* »

Pourquoi, puisqu'on en connaissait la valeur, ne l'avoir pas, dès cette époque, soustrait aux chances de dégradation?

On sait que *le Malade* est une des pièces de Molière restées au répertoire qui se jouent le plus souvent, et l'emploi du fauteuil n'est pas une sinécure. Depuis soixante ans, il a successivement porté Baptiste-Cadet, Devigny, Grandville, Guiaud, Cossard, Varlet, Provost, Joannis, Alexandre Mauzin, Micheau, Anselme Bert, MM. Talbot, Barré et Thiron, et son cuir deux fois séculaire est presque retourné à sa couleur naturelle.

Encore deux ou trois générations de financiers, et c'en serait fait du pauvre fauteuil!

Fort heureusement, l'administrateur général de la Comédie, M. Émile Perrin, si justement soucieux de tout ce qui touche au passé de la Maison de Molière, a décidé

que le précieux meuble, mis hors de service, serait remplacé sur la scène par un *sosie* de fabrique nouvelle, et conservé comme relique soit au foyer du théâtre, soit dans le Musée de la Comédie, soit aux Archives où nous lui souhaitons une place d'honneur.

GEORGES MONVAL.

REVUE THÉATRALE

COMÉDIE FRANÇAISE. — Mardi 17 janvier, *Tartuffe* (Dupont-Vernon, Maubant ; Mmes Favart, Dinah-Félix, et Barretta). Samedi 7 février, *Tartuffe* (Febvre, Mmes J. Samary & Lloyd) et l'*Avare* (Got, Thiron, Coquelin cadet, Prud'hon, Boucher, Mmes Dinah-Félix, Reichemberg et Barretta.) — Dimanche 8, matinée : *les Précieuses Ridicules* (les deux Coquelin et Mlle J. Samary). — Mardi-gras 10, matinée : *l'Étourdi* (Coquelin, Boucher) ; le soir, *les Femmes savantes*, (Got, Delaunay), *le Malade Imaginaire* (Thiron, Coquelin) et *la Cérémonie* (Got). — Samedi 14, *l'Avare* (distribution du 7). — Dimanche 22, matinée : *l'Avare* (même distribution).

— Par testament en date du 14 juillet 1878, M. Philippe de Saint-Albin, decédé en novembre dernier, a légué à la Comédie-française le tableau original de Monsiau : *Molière*

lisant Tartuffe chez Ninon de Lenclos, qui fut exposé au Salon de 1802 sous le N° 210 et fut bientôt popularisé par la gravure au burin de J. L. Ancelin. On se souvient qu'il figura au Musée-Molière que M. Monval avait organisé pour M. Ballande à la salle Ventadour, en mai 1873.

Odéon. — Mercredi 28 janvier, *l'École des maris* (François, comique et naturel dans Sganarelle; Brémond, terne et mal habillé dans Ariste ; Amaury, plein de chaleur dans Valère; Cressonnois, de fantaisie dans Ergaste ; Mlle Caron se tire honorablement du rôle difficile d'Isabelle, Mlle Marie Chéron lance d'une voix nette et franche son couplet de Lisette dans l'admirable *quintette* du premier acte) et *le Médecin malgré lui* (Porel, Tousé, Amaury, Foucault; Boudier remplace Clerh dans Géronte ; Mlles Chéron, Dufrêne et Verney). — Mardi gras, 10 février, matinée ; *le Mariage forcé* (François, Fréville, Cressonnois, Amaury, Gibert, Foucault ; Boudier remplace Clerh dans Marphurius ; Mlle Caron). — Mercredi 11, *l'École des maris* (distribution du 28 janvier).

Theatre-Ballande. — Dimanche 1er février, matinée : *l'Étourdi*, précédé d'une conférence de M. Pagès de Noyez. — Dimanches 15 & 29, matinées : *les Fourberies de Scapin*.

Théatre-Cluny.—Dimanche 25 Janvier, 13e matinée des Jeunes: seconde représentation du *Cimetière St. Joseph*, à-propos en vers, suivi de l'*Apothéose de Molière*, par M. G. Rivet.

Théatre de Beauvais. — Dimanche 15 février, l'*École des Femmes* (M. Talbot, ex-sociétaire de la Comédie-Française, joue avec succès le rôle d'Arnolphe, entouré d'élèves et lauréats du Conservatoire de Déclamation.)

MONDORGE.

CORRESPONDANCE

Paris, le 21 Janvier 1879.

Cher Confrère *Moliériste,*

Voici ce que j'écrivais en 1830, dans mon *Livre de cuisine*: « Combien de commentaires, de grec et de latin, pour expliquer l'origine du mot *Tartuffe* qui, dit-on, n'existait pas avant Molière! MM. Petitot, Auger, Taschereau ont retourné ce mot en tous sens, et sont parvenus à en faire honneur à l'auteur comique, assez riche de son propre fonds pour se passer d'un néologisme. Or, le verbe grec *truffein* (tromper), le vieux verbe français *truffer* n'avaient que faire en cette discussion philologique, comme on dit. La difficulté est toute résolue quand on saura que, dès le règne de Henri IV, les truffes étaient nommées indifféremment *tartuffes* et avaient la mauvaise réputation d'*exciter fort à la luxure*. (Voyez le *Trésor de Santé*.) Molière ne pouvait donc mieux baptiser le dévot, *qui n'en est pas moins homme*. »

Je suis convaincu que Molière connaissait et peut-être possédait le seul livre où j'aie rencontré, antérieurement à sa comédie, le mot *tartuffe*: LE THRÉSOR DE SANTÉ, *ou le Mesnage de la vie humaine*, divisé en dix livres, lesquels traictent de toutes sortes de viandes et breuvages, ensemble de leur qualité et préparation, par un des plus célèbres et fameux médecins de ce siècle (Lyon, J. A. Huguetan, 1607, in-8). »

Votre bien dévoué,

PAUL LACROIX.

Paris, 2 Février 1880.

Mon Cher Confrère,

L'observation de M. Livet sur le costume d'Elmire est fort juste, et je vous envoie une note, dans le même sens, que j'ai préparée pour mon travail sur Madame Molière. En corroborant les aperçus de M. Livet, elle ne fait cependant pas tout à fait double emploi :

On prétend que le jour de la première représentation du *Tartuffe*, lorsque Molière vit paraître sa femme en grande toilette, il lui dit sévèrement : «Oubliez-vous donc que vous faites le personnage d'une honnête femme? »

Il faudrait, pour que l'anecdocte fût vraie, que Molière eût oublié, le jour de la première réprésentation du *Tartuffe*, les quatre vers que Madame Pernelle adresse à Elmire dans la première scène du premier acte :

« Vous êtes dépensière, et cet état me blesse
Que vous alliez vêtue ainsi qu'une princesse.
Quiconque à son mari veut plaire seulement,
Ma bru, n'a pas besoin de tant d'ajustement. »

M. Loiseleur a senti l'objection, sans s'y rendre, et il ajoute cette glose : « Il la força de revêtir une toilette d'un « luxe moins extravagant, *suffisant toutefois pour justifier encore les objurgations de madame Pernelle.* » C'est-à-dire qu'après avoir pris une toilette plus simple, elle restait encore « vêtue ainsi qu'une princesse. » Comment donc était-elle vêtue auparavant ?

L'idée d'obliger une actrice à changer son costume à l'instant de paraître devant le public n'est jamais venue ni à un directeur ni à un auteur. Elle eût été bien déplacée ici, et l'on prête à Molière le contraire de sa pensée, car madame Pernelle insinue précisément que sa bru n'a pas l'air d'une de ces honnêtes femmes qui ne veulent plaire qu'à leur mari, ce qui est une préparation nécessaire pour donner de la vraisemblance aux espérances amoureuses de Tartuffe. Les costumes de théâtre sont réglés aux répétitions et non pas abandonnés au caprice des acteurs ou des actrices. L'ajustement princier d'Elmire n'est pas seulement décrit par madame Pernelle ; on le retrouve dans la scène capitale du troisième acte où Tartuffe déclare sa passion :

ELMIRE.

Que fait là votre main !

TARTUFFE.

Je tâte votre habit ; l'étoffe en est moëlleuse...

(*maniant le fichu d'Elmire*)

Mon Dieu ? que de ce point l'ouvrage est merveilleux !
On travaille aujourd'hui d'un air miraculeux :
Jamais, en toute chose, on n'a vu si bien faire.

Quand j'aurai rappelé que c'est à Grimarest que nous devons cette anecdote, j'aurai dit tout ce qu'il faut pour achever de la ranger parmi les fables. Boileau le connaissait bien, ce Grimarest qui, disait-il dans une lettre à Brossette, « ne sait rien du tout de Molière, pas même ce que « tout le monde en sait. »

Auguste VITU.

BIBLIOGRAPHIE

MOLIÉRESQUE

Le Portrait du Peintre. — Le n° 4 de *la Nouvelle collection moliéresque* a paru à la Librairie des Bibliophiles. (*) C'est la comédie d'Edme Boursault, *le Portrait du Peintre,* ou *la Contre-critique de l'Ecole des femmes,* qui est — comme l'on sait — un document de première importance dans l'histoire de cette fameuse « guerre comique » entre Molière et les « grands Comédiens » de l'Hotel de Bourgogne.

Cette réimpression, conforme à la rarissime édition de Nicolas Pépingué (Paris, 1663), est précédée d'une courte notice de M. Paul Lacroix, dans laquelle le savant bibliophile, après avoir rendu justice aux travaux de MM. Despois et Victor Fournel sur le même sujet, insiste sur quelques particularités historiques et bibliographiques ignorées ou négligées par ses devanciers.

C'est la première fois que le *Portrait du Peintre* est réimprimé séparement. M. V. Fournel l'avait donné, en 1863, dans le tome 1^er^ de ses *Comtemporains de Moliere,* accompagné d'autres pièces du répertoire de l'Hotel de Bourgogne. Il était désirable d'en avoir une édition moins compacte et plus portative. Mille grâces à MM. P. Lacroix et Jouaust de nous l'avoir donné sous ce joli format d'amateur, d'une exécution irréprochable.

DU MONCEAU.

(*) 1 vol. de 67 pp. chez Jouaust, papier vergé. Prix : 4 francs.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Adenis (Eug.) 330.
Advocat sans Estude (l') 152, 182.
Agen, 18.
Aicard (Jean) 87, 100.
Aïeux de Molière (les) 270, 350.
Aïeux littéraires de Tartuffe, 25, 93.
Albertine (Mlle) 274.
Albi, 15, 18, 140, 144.
Amants Magnifiques (les) 119
Amaury (Socquet) 23, 24, 51, 88, 256, 313, 333, 344, 361.
Amour médecin (l') 24, 245, 307, 313, 319.
Amphitryon, 119, 245, 254, 287, 288, 318, 350.
Andrieux, 224.
Anecdotes dramatiques, 182.
Angers, 21.
Aniel (E.) 29, 30, 36.
Antonine, (Mlle) 314.
Arany (L.) 188.
Araspe & Simandre 305, 306, 343.
Arlequin, 230, 233.
Armand, 105.
Arpajon, (duc d') 18, 141, 142, 143, 144.
Arvay (G.) 187.
Asselin (Seb.) 108.
Atrabilaire amoureux (l') 21.
Aubijoux (C^te^) 15, 16.
Augier (Émile) 59.
Aurelia 230.
Auteuil 18, 94, 95, 242, 355.
Autographe de Molière 63,

Avare (l') 21, 50, 51, 58, 87, 90, 126, 127, 131, 150, 155, 184, 186, 187, 209, 248, 250, 256, 274, 308, 313, 328, 340, 344, 360.
Avignon 19.
Avocat sans pratique (l') 183.
« « *sac* (l') 183.
« *savetier* (l') 182.

B

Bachaumont 30.
Baillet (G.) 22, 207, 330.
Baju 63.
Ballet des Muses (le) 88.
Baloardo 231.
Banfi (S.) 156.
Banville (Th. de) 255, 334.
Barbieri 232, 236, 316.
Barbin (Cl.) 175, 176, 262, 267, 280.
Barde (L.) 283.
Baron 19, 49, 356.
Barral 274.
Barré 37, 104, 150, 207, 344, 359.
Barretta (Blanche) 87, 150, 256, 273, 344, 360.
Baudelet (R) 234.
Baudissin (W. de) 247.
Baulot 268.
Bayard (E) 32.
Bayle 29, 30.
Beauvais 270, 350.
Beauval (Mlle) 191, 216.
Beffara 3, 108, 109, 110, 115, 165, 167, 278.
Béjard (les) 16, 79, 141, 143, 261, 262, 293.
Béjard (Armande) 47, 61, 76, 93, 154, 184, 190, 215, 217, 280, 342.
Béjard (Geneviève) 76, 79, 153, 216.
Béjard (Madeleine) 17, 21, 79, 154, 215, 216, 223.
Béjuy 127.
Benoist (G.) 173.
Benserade 88.
Berczik (A.) 188.
Bérengère (Mlle) 103, 105.
Bergé (Marie) 313, 344.
Bernhardt (Sarah) 22, 126, 249.
Bernier (J) 262, 342, 343.
Berrio, *voyez* Vario *ou* Verrio
Berthelot, *voyez* Du Parc.
Beys (D.) 79, 80.
Bickerstaff 318.
Blanchemain (P.) 36, 83, 325.

Blason de Molière 10, 61.
Boèce 21, 48.
Bœrne (L.) 249, 250.
Boileau 4, 52, 56, 95, 216, 242, 323, 364.
Boilly (J.) 327.
Bonnenfant (N.) 79.
Bonneval 356.
Boodavia (Domine) 18, 21.
Bordeaux 16, 17.
Boucher 22, 330, 360.
Boudet 75, 121, 276, 305, 341.
Boudier 23, 24, 88, 127, 344, 361.
Boulenger (J. R.) 117, 207.
Bouquet (F.) 32,
Bourdaloue 155.
Bourgeois gentilhomme (le) 70, 119, 126, 156, 181, 250, 269, 279, 281, 283, 308, 318, 320.
Bourgeois (Catherine) 79.
Boursault 155, 224.
Boutet 77, 121, 277, 305, 341.
Brander Mathew (J.) 61, 317,
Braunfels 247.
Brémond 333, 361.
Bret 89, 277.
Breteuil (Cte de) 15, 16.
Brillard (Anne) 268.
British Museum 172, 182.
Brodeau (J.) 76.
Brohan (Madel.) 150, 256, 273.
Broisat (Émilie) 22, 24, 50, 126, 207.
Brouchoud 18, 61.
Bruel (B.) note. 16.
Brunet (Alice) 24, 51, 88.
Bulletin du Bouquiniste 327.
Burlador de Séville (El) 275.

C

Cailhava 93.
Cambon (A.) 55.
Campardon (E.) 3, 84, 231, 236, 329.
Canaye (abbé de) 49.
Capitan (le) 231, 236, 238.
Carcassonne 16, 17, 20, 293.
Carcassonne (Ad.) 23, 316.
Caron (Marie) 23, 51, 88, 256, 313, 333, 361.
Castres 18, 20, 142, 143, 144.
Caval (J.) 21, 47.
Cavé 80.
Cérémonie (la) 131, 151, 180, 314, 330, 333, 360.
Champfort 91.
Chanson du Roy Henry 183.

Chapelle 30, 242, 251.
Chartier (Faustine) 23, 83.
Châtres (m^is de) 76, 77.
Chauvet (J.) 117, 183.
Chéron (Marie) 51, 88, 127, 256, 274, 313, 333, 344, 345, 361.
Chéron (Paul) 329.
Cibber 318.
Cid (le) 81.
Cimetière St. Joseph (le) 333, 361.
Cinthio 230, 235.
Claar (E.) 249.
Clarck (M.) 318.
Claretie (J.) 3, 29, 329.
Clélie (la) 53.
Clerh (E.) 23, 24, 50, 51, 88, 127, 256, 273, 274, 313, 344.
Clérin (G.) 79.
Cloquet (D^r J.) 177, 178, 179.
Colbert 52.
Collège de Clermont 110.
Comédiens du duc d'Orléans 18, 141, 142, 143.
Comédiens du Roy de la troupe françoise (les), 84.
Comédiennes de Moliere (les) 153, 189.
Comtesse d'Escarbagnas (la) 123, 320.
Condé (prince de) 52, 75, 77, 121, 278.
Consolation philosophique (la) 48.
Contemporains de Moliere (les) 183.
Conti (prince de) 110, 252, 262.
Copin (A.) 68, 222, 260.
Coppée (F.) 329, 334.
Coquelin aîné 22, 23, 50, 95, 125, 150, 151, 180, 207, 249, 256, 266, 273, 330, 360.
Coquelin cadet 22, 24, 50, 87, 150, 181, 207, 256, 273, 313, 330, 344, 360.
Corneille (P.) 24^bis, 30, 52, 80, 81, 125, 159, 255, 325, 340.
Corneille (Th.) 24, 81.
Cornelius (Augustine) 247.
Cotin (abbé) 91, 92.
Coüet (J.) 149. 192.
Cousin (V.) 56.
Couteleau (E.) 25, 52, 53, 54.
Coveliers 25.
Coypel 267.

Coysevox 171.
Cressé (Marie de) 75, 86, 108, 166, 167, 170, 206, 278.
Cressonnois 88, 127, 196, 256, 273, 313, 333, 344, 361.
Critique de l'École des femmes (la) 52.
Crivello 238.
Croizette (Sophie) 22, 50, 125, 126, 180, 207, 256, 330,
Crosnier (Irma) 127, 274.
Csokonai 187.

D

Dalis, 23.
Dancourt 85.
Dandin vengé 334.
Dassoucy 251, 252.
Deguy 24, 88.
Déjeûner du *Moliériste* 328.
Delamp (C.) 343.
Delaunay 22, 23, 24, 50, 87, 125, 126, 150, 151, 163, 181, 207, 256, 273, 330, 360.
Delavigne (C.) 325.
Delorme (R.) 227, 228, 239.
Depay 334.
Dépit amoureux (le) 23, 24, 25, 50, 60, 88, 126, 150, 174, 175, 176, 180, 253, 255, 256, 273, 274, 284, 285, 286, 313, 314, 333, 339.
Déroute des Précieuses (la) 31, 352.
Deschanel (E.) 275.
Des Essarts (A.) 63. 356.
Desfeuilles (A.) 27.
Des Jardins (Mlle) 309, 352.
Desjardins (G.) 79.
Desnoyer 247.
Despois (E.) 27, 31, 61, 155, 236, 349.
Dide (Aug.) 93.
Dingelstedt (F.) 131, 139, 249.
Diogène & Scapin 330.
Dissertation sur Molière 277,
Dobrentey (G.) 186, 187.
Doche (Mme) 275, 314.
Docteur (le) 230, 231, 233, 238.
Documents inédits sur Molière 84, 231, 236.
Domenico 238.
Domergue 11.
Don Garcie de Navarre 95.
Don Juan 24, 50, 51, 95, 126, 127, 275, 347.

Dryden 318.
Dubois 18, 141, 142, 143.
Du Boulan (G.) 32, 55, 59, 93.
Duchemin 356.
Du Croisy (P. Gassot) 84.
Du Croisy (Mlle) 216.
Dufrêne (Mlle) 274, 313, 344, 361.
Du Fresne (Ch.) 16, 17, 18, 140.
Dufresny 6.
Dn Jardin (J. B.) 45.
Duller 247.
Du Lorens (J.) 82.
Dumas (Marie) 275, 314.
Du Mesnil (Révérend) 32, 47, 62, 86, 90, 270, 350.
Du Parc (René Berthelot) 16, 17, 18, 140.
Du Parc (Mlle) 320.
Dupont (Mlle) 105.
Dupont-Vernon 360.

E

École des femmes (l') 25, 52, 54, 58, 90, 146, 147, 180, 181, 187, 238, 256, 273, 317, 320, 345, 349, 361.
École des jaloux (l') 12.
École des maris (l') 24, 24bis, 50, 105, 180, 239, 317, 333, 361.
Éloge de Molière 91.
Elomire hypocondre 233, 261, 342, 343.
Énigme d'Alceste (l') 32, 55, 93, 159, 243.
Entr'acte (l') 11.
Epernon (duc d') 15, 16, 17, 140.
Epidicus 316.
Épitaphes de Molière 24bis, 28, 36, 291, 292, 327.
Esclavage rompu (l') 310.
Étourdi (l') 24, 36, 126, 151, 253, 254, 316, 360, 361.
Étriché (L. d') 21, 47.
Eularia 231.
Événement (l') 25.

F

Fabié 24, 333.
Fâcheux (les) 24bis, 39, 52, 119, 122, 156, 212, 253, 286, 288.
Fameuse comédienne (la) 49, 61, 305.
Famille de Molière (la) 61, 86, 90, 270.

Fausser (Ant.) 221.
Fauteuil de Molière 355.
Favart (Mme) 22, 50, 125, 126, 150, 207, 330, 360.
Fayolle (Berthe) 180.
Febvre (F.) 37, 105, 126, 207, 360.
Fechter 37, 74, 102, 105, 106, 107.
Félix (Dinah) 87, 150, 207, 313, 344, 360.
Femme de Molière (la) 153, 154, 217, 271.
Femmes savantes (les) 21, 24, 70, 90, 91, 119, 126, 150, 151, 156, 180, 250, 254, 256, 273, 274, 287, 302, 310, 314, 360.
Ferrier (P.) 333.
Festin de Pierre (le) 24.
Fête de Molière (la) 23, 80, 176.
Fielding 150.
Fille de Molière (la) 153, 217, 271.
Fillon (B.) 10, 61, 145.
Flameng (L.) 95, 271, 320.
Flautino 231.
Floquet 79.
Floridor 13.
Florinde 232.
Foire St. Romain 79, 80.
Fontaine-Molière 94.
Foucault 24, 88, 127, 273, 313, 344, 361.
Fourberies de Scapin (les) 23, 24, 50, 56, 95, 126, 150, 181, 185, 207, 256, 273, 280, 313, 339, 344, 361.
Foucroy 293.
Fournel (V.) 3. 183, 329, 349.
Fournier (Ed.) 3, 110, 155, 165, 252, 329, 358.
François 23, 256, 273, 313, 333, 361.
Franconville (Seigr de) 75, 78, 121, 276, 305, 341.
Freiligratz (F.) 247.
Fréville (Langlois) 23, 24, 51, 313, 361.
Friedmann (A.) 89, 151, 247, 320.
Fritsche (H.) 31, 156, 270, 320.

G

Galerie de la Troupe de Molière 190, 216.
Garraud (Eug.) 125, 180, 256, 324, 329, 330.

Gassmann (Th.) 247.
Gaudin (L.) 45.
Gaulois (le) 88, 93.
Gautherin (Marcelin) 24bis, 30.
Gautier-Garguille 238.
Gazette des Beaux-Arts (la) 10, 61.
Gentz (F. de) 247.
Geoffroy 89.
George Dandin 25, 51, 155, 187, 256, 274.
Germe du Tartuffe (le) 82, 83, 327.
Gherardi 233.
Gibert (Aimé) 24, 256, 361.
Girault de St. Fargeau 171.
Gloire de Molière (la) 334.
Gœthe 246.
Gorgibus 238.
Gosselin (E.) 80.
Got (Edm.) 23, 50, 62, 87, 99, 125, 126, 150, 180, 249, 256, 273, 313, 329, 330, 333, 360.
Goudouly (P.) 17.
Grand-Cyrus (le) 43, 44, 53.
Grands Écrivains de la France (les) 27.
Grandier 88, 127.
Grandmesnil 51, 357.
Granger (Pauline) 256.
Granier (Jeanne) 95.
Grenoble 19.
Grimarest 18, 109, 141, 277, 343, 364.
Gros-René 238.
Gross (F.) 250, 302.
Guérard 168.
Guérin (Ch.) 47.
Guillard (L.) 239.
Guillemot (J.) 215, 329.
Gutzkow (Ch.) 248.

H

Halévy (Lud.) 88.
Harlay de Champvallon 75, 277.
Hauteroche 13.
Hermite (Magdeleine de l') 45,
Hérold 109.
Heron Wall (Ch.) 319.
Hervé (Marie) 17.
Hervilly (E. d') 334.
Hillemacher (F.) 49, 61, 153, 158, 192, 216.
Hommes Illustres 10, 80.
Hotel de Bourgogne 229, 238, 349,
Houdon 132, 170, 171, 244.
Houssaye (A.) 153, 154, 189,

190, 217, 271, 329, 355.
Humbert (C.) 31, 124, 270.
Hypocrites (les) 93.

I

Iconographie Moliéresque 61.
Illustre-Théâtre 16, 19, 91, 153, 219, 222, 261, 268.
Impromptu de Versailles (l') 52, 320.
Inavertito (l') 316.
Inscriptions Parisiennes (commission des) 94.

J

Jal (A.) 3, 230, 267, 268.
Jeraton 232, 236.
Jeu de paume des métayers 219.
Jeu de paume de la Croix Blanche 222.
Jeu de paume de la Croix noir 219, 221.
Jeune France (la) 320.
Jodelet 227, 238, 265.
Jogueuel 280.
Joliet (A.) 87, 150, 207.
Joliet (Ch.) 22.
Jolly (A. F.) 277.
Jouassain (Mme) 150, 207, 256, 273, 344.
Journal des Débats 11.
« *Officiel* 93.
Jubilé de Molière 159, 216.

K

Kauffmann (R.) 350.
Kazinczy (F.) 156, 186, 187, 188.
Kéraval 23, 51, 88, 127, 256, 273.
Kleist (H. de) 247.
Kolb (Marie) 23, 24, 127, 314.
Kotzbue 247.
Krais (F. A.) 247.

L

Labat 247,
Lacroix (Paul) 3, 28, 29, 30, 31, 36, 78, 94, 95, 121, 154, 155, 156, 188, 223, 234, 264, 280, 292, 305, 329, 342, 352, 362.
La Fontaine (J. de) 11, 21, 52, 95, 287, 327.
La Forêt 191, 216, 217, 293,
Lagneau (Mme) 334.

La Grange 80, 88, 127, 175, 224, 229, 230, 246, 267, 280.
Lajarriette 267.
Lalauze (A.) 32.
Lamoignon (Pdt de) 248.
Lanquet 316.
Landrin (A.) 205, 206.
La Pijardière (L. L. de) 3, 46, 61, 91, 92.
Lapommeraye (H. de) 44, 51, 93, 314, 316, 329.
La Porte (Elisabeth de) 45.
La Rounat (Ch. de) 109, 169.
La Rue (le R. P. de) 24bis, 30.
Laun (Ad.) 31, 245, 247, 270, 320.
Laun (Van) 319.
Laurent (Marie) 334.
Le Bergy (Ch.) 62.
Le Blanc (P.) 49.
Le Boulanger de Chalussay 155, 245, 261, 342.
Lefebvre (Cl.) 95.
Léger (L.) 346.
Leloir (L.) 95.
Lenoir (Thérèse) 84, 85.
Léris (de) 182.
Lescacheux (Denise) 108.
Lettre sur l'imposteur 27.
Lettres de Molière 21.
Levé (Jeanne) 219.
Lewinsky 131.
Lindau (P.) 56, 156, 243, 244.
Livet (Ch. L.) 121, 276, 278, 309, 338, 343, 363.
Livre des noms dans Molière 31.
Lloyd (Mlle) 22, 24, 180, 207, 256, 344, 360.
Loiseau (J. F.) 173.
Loiseleur (J.) 3, 61, 155, 159, 220. 268, 363.
Lolli 231.
Loménie (Léonard de) 76.
Lorne (A.) 227.
Louandre (Ch.) 89, 319.
Lucrèce 44, 99, 280.
Luguet 334.
Lulli 76, 88, 181, 307.
Lyon 18, 19, 24bis, 29, 49.

M

Mâchoire de Molière 177.
Magen (Ad.) 18, 61.
Magister (le) 334.
Magnon (Jean) 17.
Maisons de Molière 94, 108, 160, 165, 183, 218, 320.
Maîtresses de Molière (les) 320, 345.
Malade Imaginaire (le) 23, 24, 24bis, 90, 95, 126, 132, 151, 180, 187, 248, 249, 256, 267, 270, 273, 292, 293,

313, 314, 318, 328, 330, 333, 344, 345, 355, 360.
Malingre (Madelaine) 79.
Mallet (D.) 268.
Maltzan (C^te^) 247.
Mangold (D^r^W.) 349.
Marais 314, 333.
Marcille (C.) 190, 267.
Maret-Leriche 179.
Mariage forcé (le) 24, 50, 51, 119, 125, 127, 156, 180, 184, 186, 250, 256, 267, 273, 274, 307, 313, 319, 334, 344.
Marie (Ch.) 255, 284.
Marigny 27.
Marinette 230, 234.
Marquis Ridicule (le) 148.
Mars (Mlle) 69.
Martel 87, 207, 344.
Martin (Aimé) 89.
Martin (Alexis) 176, 253, 255, 284, 288.
Martin (Jacques) 172, 173.
Martin (Noël) 333.
Masquillier 87.
Mathieu (E.) 25.
Mathon 350.
Matinées Sénonoises (les) 49.
Maubant 23, 126, 360.
Mauvillain (D^r^) 293.
Mazerolle 151, 180.
Mazuel 351.
Médecin malgré lui (le) 11, 24, 50, 119, 125, 127, 156, 180, 184, 186, 250, 256, 267, 273, 274, 307, 313, 319, 334, 344.
Médecins vangez (les) 270, 351.
Mégère amoureuse (la) 13.
Melet (René) 21.
Mélicerte 88.
Melisse 31, 95, 154, 188, 223, 224, 279.
Ménage 92.
Ménagiana 233.
Ménandre 246.
Ménestrier (le P.) 29.
Menou (Mlle) 47.
Menteur (le) 81, 255.
Mercier de St. Léger 49.
Mercure galant (le) 10, 29.
Mesnard (P.) 27.
Métra (O.) 345.
Mignot 18, 19, 141, 142, 143, 144, 145.
Millaud (A.) 345.
Minutoli 29.
Misanthrope 21, 22, 43, 44, 50, 51, 56, 57, 62, 81, 87, 90, 95, 105, 118, 120, 122, 125, 126, 146, 147, 160, 164, 180, 183, 188, 207, 210, 256, 275, 314, 319, 330, 333, 347.
Miscellanées bibliographiques, 63, 327.

Modène (E. R. de) 46.
Moland (L.) 3, 61, 149, 329, 349.
Molier (Louis de) 231.
Molière d'Essertines (F. R. de) 191.
Molière à propos 22, 24.
Molière à St. Germain 88.
Molière commenté 31.
Molière en province 32.
Molière en voyage 32, 60,
Molière & Montespan 24, 333, 345.
Molière & sa troupe à Rouen 32.
Molière & ses ennemis 155.
Molière & ses œuvres 29.
Molière & son théâtre 31, 188, 244, 245, 269.
Molière jugé par ses contemporains 29.
Moliere's Tod 31.
Molière Shakspeare & la critique allemande 31.
Mondain (colonel H.) 139.
Mondorge 19.
Moniteur du Bibliophile 31.
Monnier (Marc) 334.
Montausier (M. de) 43, 56.
Montfleury 52, 155, 245.
Montjoyeux (René de) 21.
Montpellier 45, 262.
Monument de Molière (le) 325.
Monval (G.) 94, 327, 329, 330, 360, 361.
Moreau 166, 168, 198, 201, 202.
Mouhy (de) 182.
Moulin (H.) 268.
Mounet-Sully 23, 126.
Musée des Archives Dép[les] 79.
Musée-Molière 159.
Musset (A. de) 259, 260.

N

Nancey (A.) 188, 224.
Nantes 17, 18, 21, 144.
Narbonne 18, 222, 252.
Naza (Gil) 50.
Ne pas croire ce qu'on voit 149.
Négligent (le) 6.
Neufvillaine 89, 175.
Nisard 89.
Noël (E.) 36, 81, 255, 340.
Nouveau Sganarelle (le) 151, 152, 247, 320.
Nouveau Pathelin (le) 149.
Nouveaux entretiens des jeux d'esprit et de mémoire 76, 121, 276.
Nouvelle collection Moliéresque 28, 29, 95, 154, 223, 352, 366.
Nuitter (Ch.) 94, 329.

O

Oliphant 63.
Oraison funèbre de Molière 10, 14, 28, 31, 292.
Orazio 230.
Original de Tartuffe (l') 131, 248.
Oxenford (J.) 318.

P

Pagès (Alph.) 334.
Pagès de Noyez 25, 93, 274, 345, 361.
Palaprat 236, 238, 239, 242.
Pantalon 230.
Parfait (frères) 182, 230.
Patru 339.
Paulay (E.) 188.
Pavillon des Cinges 108, 110, 166, 197.
Périga (Mlle) 103. 104, 105.
Perrault 80.
Perrin (E.) 329, 330, 359.
Petit-Bourbon 153, 228, 229 234, 352.
Pétrot (A.) 345.
Peys (A.) 245.
Pézenas 18, 144, 148, 252, 355.
Pierrot 232.
Pifteau (B.) 32, 60, 320, 345.
Pinel (G.) 79.
Plaisirs de l'île enchantée (les) 223, 279.
Plaute 316, 324, 327.
Pluismer 155.
Poésies diverses attribuées à Molière 223.
Poète basque (le) 13.
Points obscurs de la vie de Molière 61, 220, 268.
Poisson (R.) 13, 227, 238, 265.
Poisson (Mlle) 14, 84.
Pontis 275, 314.
Poquelin (les) 16, 32, 76, 86, 86, 91, 108, 166, 167, 170, 202, 207, 270, 278, 305, 350, 355.
Porel (P.) 23, 24, 127, 274, 314, 344, 361.
Port (C.) 21.
Portrait du peintre (le) 224, 366.
Poulet-Malassis 29.
Pourceaugnac (M. de) 119, 148, 149, 307, 345.
Pradier 326.
Précaution inutile (la) 53.
Précieuses Ridicules (les) 23,

24, 52, 67, 87, 95, 125, 126, 127, 156, 175, 207, 245, 273, 310, 311, 314, 316, 344, 352, 356, 360.
Prévost (Marin) 268.
Princesse d'Élide (la) 93, 223, 268, 279.
Prud'hon (Ch.) 22, 150, 330, 360.
Psyché 84, 93, 256, 305, 357.
Pujol 333.
Punt 267.

R

Rabelais 222.
Racine 27, 287.
Raisin 265, 356.
Raymond (Ch.) 275, 316.
Raymond (Emm.) 18, 61, 222.
Reade (Ch.) 318.
Rebeilhon, v. Réveillon.
Rebel 23, 24, 88, 127, 344.
Récit des Précieuses 31, 352.
Registre de La Grange 88.
Registre de la Librairie 21.
Regnier (Ad.) 27.
Regnier (Ph.) 239, 316, 329, 358.
Reichemberg (Suzanne) 87, 150, 180, 207, 256, 273, 360.
Reney (P.) 150.
Renot (J.) 24, 333, 345.
République (la) 45.
Rerum Naturâ (De) 44.
Réveillon (P.) 16, 17, 18, 140.
Revue Rétrospective 108.
Richard (George) 127.
Richard (Mazure) 24, 87, 256.
Rivet (G.) 333, 361.
Robert (L.) 247.
Rochemont (de) 155, 245.
Rocquelin (J.) 21, 47, 48, 86.
Rohaut 293.
Rolland (J.) 15, 18, 20, 145.
Roman comique (le) 80.
Roman de Molière (le) 110,
Roquette (l'abbé) 349.
Rosimond (Cl. La Roze Sr de) 182, 265, 356.
Rouen 36, 79, 80, 81, 159.
Roulé (P.) 155, 245.
Rousseau (Françoise) 172.
Royer de Nommcy (C.D.) 291.

S

Saint-Léon 50.
St. Léonard 17.
St. Marc 251, 252.
Ste. Beuve 3, 244.

Salètes (Dr J.) 255, 286, 288.
Samary (Jeanne) 24, 150, 360.
Samary (Marie) 24.
Samson 80, 265.
Sarcey (F.) 11, 126, 151, 243, 329.
Scaramouche 229, 232, 234.
Scarron 53, 93, 148, 288.
Scheler (A.) 334.
Schlegel (A. G.) 246.
Schrœder (E.) 247.
Schweitzer (Dr H.) 31, 188, 244, 245, 269.
Scudéry (Mlle de) 43, 44.
Seigneuresse (la) 13.
Séjanus 17.
Seurre aîné, 327.
Severac 18, 141.
Sganarelle 11, 89, 90, 175, 245, 247, 267.
Shadwell 150.
Shakspeare 3, 31, 62, 99, 100, 107, 125, 132, 139, 208.
Sicard 23, 24, 127, 273.
Sicilien (le) 24, 88, 119, 320.
Sick 275.
Silvain 24, 207, 344.
Simai (Ch.) 184, 185.
Simonin 267.
Sisos (Raphaële) 88, 314, 344.
Soleinne (M. de) 223.
Soleirol 189, 190, 191.
Solutions grammaticales 11.
Somaize 155.
Soulié (Eudore) 3, 167, 206, 219, 268, 355.
Souper chez Molière (un) 188, 224.
Soyecourt (de) 286, 293.
Spinette 238.
Stances 23, 24bis, 29.
Sternberg (A. de) 247.
Szana (T. de) 184.
Szàsz (Ch.) 188.

T

Tableau des *Farceurs* 227.
Talma 107, 358.
Tartuffe (le) 24, 25, 27, 28, 35, 36, 37, 38, 40, 42, 69, 82, 90, 103, 104, 107, 126, 146, 147, 154, 157, 187, 207, 248, 250, 275, 314, 318, 327, 334, 335, 344, 345, 346, 347, 360.
Tarver (F.) 63.
Taschereau (J.) 3, 49, 89, 168, 268, 362.
Taylor (Tom) 126.
Temps (*le*) 159, 160, 188, 243.
Térence 327.
Theatre (the) 21, 48.
« du Marais 182, 238.

Thébaïde (la) 16.
Thierret (M^me^) 104, 105.
Thierry (Ed.) 3, 42, 74, 107, 155, 157, 192, 329.
Thiron 24, 37, 50, 87, 105, 150, 181, 273, 313, 359, 360.
Thoinan (E.) 329.
Thorillier (La) 84, 85, 127, 356.
Times (the) 126.
Tirso de Molina 275.
Tisserant (H.) 104.
Toulouse 16, 17, 18.
Tournay (Ch.) 24, 333.
Tousé 23, 24, 51, 88, 273 274, 313, 344, 361.
Trallage (de) 17, 220.
Trivelin 230, 235.
Tronchet 87.
Truffier (J.) 35, 63, 150, 164.
Tuet (abbé) 49.
Turlupin 238.

U

Urleis (Catherine des) 79.

V

Valbel 24, 51, 88, 313, 344.
Valerio 230, 231, 235.
Van Hall (J. N.) 155.
Varady (A.) 188.
Vario 236, 237, 239, 242.
Verney (M^me^) 274, 333, 344, 361.
Verrio, voy. Vario
Veselowsky (A.) 346.
Veuillot (L.) 245.
Vie de Mlle Silvie de Molière 308.
Villedieu (M^me^ de) 309.
Villiers (de) 155.
Vinot 175.
Virginio 230.
Visconti 326.
Vitu (A.) 93, 165, 242, 320, 329, 342, 364.
Vivonne 52.
Vizé (D. de) 14, 52, 92.
Voltaire 277.

W

Waldteufel (M^lle^) 256, 274, 313, 344.
Walferdin (Hipp.) 95.
Werther (D^r^) 303.
Worms (G.) 23, 87, 150.

Z

Zélinde 92.
Zschokke (H.) 247.

TABLE DES MATIÈRES

N° I. — 1er Avril 1879.

Pages.

Le Moliériste. Son utilité, son but, son progamme. 3.

Aux Moliéristes, sonnet de François Coppée. . . 5.

Notre titre, emprunté à Dufresny. . . . . 6.

Notre fleuron. . . . . 10.

Il y a fagots et fagots, par Edouard Thierry. . . 11.

Moliere à Albi, par G. Monval. . . . . 15.

Petit Questionnaire : 1. *Domine Boodavia* — 2. *L'Atrabilaire amoureux* — 3. Jean Rocquelin — 4. *Deux lettres de Molière*. . . . . 21.

Revue Théatrale : L'Anniversaire du 15 Janvier — Comédie-Française. — Odéon. — Théâtre-Ballande. — Salle des Capucines. — Étranger. . . 22.

Stances et Epitaphes sur Monsieur Moliere, reproductions par le procédé Dujardin. . . . . 24bis.

Bibliographie Moliéresque : Molière-Hachette ; Nouvelle collection Moliéresque; l'Oraison funèbre de Molière. . . . . 27.

Nouvelles et Informations. — Molière et son théâtre. . . . . 31.

Annonces. . . . . 32.

N° II. — 1er Mai 1879.

Enterrement nocturne, Sonnet de J. Truffier. . . 35.
A nos lecteurs. . . . . . 36.
Une mise en scène moderne du Tartuffe, par Ed. Thierry. 37.
Alceste et M. de Montausier, par H. de Lapommeraye. 43.
Moliere parrain à Montpellier, par L. de La Pijardière. 45.
Petit Questionnaire : Réponses : 3. *Jean Rocquelin* : 4. *Deux lettres de Molière.* . . . . . 47.
Demandes : 5. *Molière ou Moliere ?* — 6. *Anecdote sur Baron.* . . . . . 48.
Revue Théatrale, par Mondorge. . . . . 50.
Bibliographie Moliéresque : L'Énigme d'Alceste ; Lettre de M. Paul Lindau. Molière en voyage — Vie & Légende de Molière. La Famille Pocquelin. 55.
Nouvelles & Informations. . . . . 62.
Annonces : Librairie A. Fontaine. . . . . 64.

N° III. — 1er Juin 1879.

Bravo, Molière ! poésie de A. Copin. . . . . 67.
Une mise en scène moderne du Tartuffe. (2e article) . 69.
Un beau-frère de Molière seigneur de Franconville, par P.L. Jacob, bibliophile. . . . . 75.
Molière à la foire de Rouen en 1643, par Eug. Noël. 79.
Le germe du Tartuffe, par P. Blanchemain. . . . 81.
Documents Inédits. Un procès-verbal de 1690. . 84.
Petit Questionnaire : Réponses . 3. *Jean Rocquelin,* par Révérend du Mesnil. . . . . 86.

Revue Théâtrale : Comédie Française. — Odéon. Théâtre de Saint-Germain-en-Laye. . . . . 87.
Bibliographie Molieresque. — Une imitation allemande du Cocu imaginaire. — La Famille de Molière. — Les Femmes savantes. — L'Énigme d'Alceste. . . . . 89.
Nouvelles & Informations. . . . . 94.
Annonces. . . . . 96.

N° IV. — 1er Juillet 1879.

Molière à Shakspeare, fragment de J. Aicard. . . 99.
Une mise en scène moderne de Tartuffe (fin). . . . 101.
Le Pavillon des Cinges, par J. R. Boulenger. . . 108.
Le poteau cornier de la maison des singes, reproduction de Gillot. . . . . 113.
Maison Natale de Molière. . . . . 117.
L'Homme aux rubans verts, par A. Copin. . . . 118.
Petit Questionnaire : Demandes. 7. *Boudet de Franconville*, par Ch. L. Livet.. . . . . 121.
Un Nouveau Dénouement du Misanthrope, par le Dr C. Humbert. . . . . 122.
Revue Théâtrale. La Comédie Française à Londres. L'Odéon en voyage. . . . . 125.
Annonces : Librairie Fontaine. . . . . 128.

N° V. — 1er Août 1879.

A la mémoire de Molière, à propos de M. Dingelstedt, traduction du colonel Mondain. . . . . 131.

Les Comédiens de campagne au temps de Molière, par J. Rolland. . . . . 140.
Documents Inédits. *Ordre d'un gentilhomme de la Chambre portant défence des pièces de Molière.* . . . . . 146.
Scarron imité par Molière, par J .Couët . . . . 148.
Revue Théatrale. La Comédie Française à Gaiety Theatre. — Théâtre de Wildbad. . . . . 150.
Petit Questionnaire: Demandes : 8.L'*Advocat sans estude.* . . . . . 152.
Bibliographie Molièresque. — Les Comédiennes de Molière. — Mélisse. — Molière en Hongrie. 153.
Correspondance, par Hillemacher. . . . . 157.
Nouvelles & Informations. . . . . 159.
Annonces : Librairie J. Cahen. . . . . 160.

N° VI. — 1er Septembre 1879.

A Molière, poésie de J. Truffier. . . . . 163.
Les maisons de Molière: 1. Maison natale, par A. Vitu. 165.
Documents Inédits. *Une signature de Molière.* . . 172.
A propos d'un vers du Dépit Amoureux, par A. Martin. 174.
La Mâchoire de Molière, par J. Maret-Leriche. . . 177.
Revue Théatrale. — Comédie Française. . . . 180.
Petit Questionnaire : Réponses. 8. L'Advocat sans estude. . . . . 182.
Demandes : La chanson du Roy Henry. . . . 183.
Bibliographie Molièresque : Molière en Hongrie ; Un souper chez Molière. . . . . 184.
Correspondance, par F. Hillemacher et J. Coüet. 189.

N° VII. — 1er Octobre 1879.

Gros-René à Marinette, poésie de L. Cressonnois. . 195.
Le Pavillon des Cinges (2d article), par J. R. Boulenger. 197.
Plan de la Maison des Cinges, reproduction de Gillot. 200.
Revue Théatrale : *Comédie-Française*. . . . . 207.
Shakspeare & Molière, par J Guillemot. . . . . 208.
Correspondance, par A. Houssaye. . . . . 215.
Molière rue des Jardins saint Paul, par A. Copin. . . 218.
Bibliographie Moliéresque : *Mélisse, Un souper chez Molière*. . . . . 223.

N° VIII. — 1er Novembre 1879.

Molière & les Italiens, à propos du tableau des farceurs appartenant à la Comédie-Française, par A. Vitu. . 227.
Molière en Allemagne, par F. Gross. . . . . 243.
correspondance, par MM. Ed. Fournier, Ch. Marie et Dr Salètes. . . . . 251.
Revue Théatrale : — *Comédie-Française — Odéon — Théâtre-Ballande*. . . . . 256.

N° IX. — 1er Décembre 1879.

Le tombeau de Molière, poésie d'A. Copin. . . . . 259.
Le Boulanger de Chalussay reconnu & déclaré médecin par P. L. Jacob, bibliophile. . . . . 261.
Mascarille, par Mondorge. . . . . 265.

Portrait de Coquelin ainé, dessin de M.L. Carred, d'après Madrazo. . . . . 265.
PETIT QUESTIONNAIRE : Demandes. 10. *Portraits de Molière* — 11. *Le Malade Imaginaire* — 12. *Signatures de Molière* — 13. *Princesse d'Elide* — 14. *Illustre théâtre*. — . . . . . 267.
BIBLIOGRAPHIE MOLIERESQUE. — *Moliere und seine Buhne*. — *La Famille de Molière*. — . . . . 269.
ANNONCES : *Dentu*. . . . . 291.
REVUE THÉATRALE. — *Comédie-Française* — *Odéon* — *Théâtre-Ballande* — *Théâtre des Nations* — *Mairie du Panthéon*. . . . . 273.
CORRESPONDANCE, par P. Lacroix bibliophile, L. Barde, E. Marnicouche et Alexis Martin. . . . . 276.

N° X. — 1er Janvier 1880.

Epitaphes inédites, par Roger de Nomcy. . . . . 291.
Un compte d'Apothicaire au temps de Molière. . . . 293.
Les Femmes Savantes et les Meininger à Wien. par le Dr A. Friedmann. . . . . 302.
CORRESPONDANCE : Ch. L. Livet, 305 — E. Marnicouche. . . . . 310.
REVUE THÉATRALE : *Comédie-Française* — *Odéon* — *Théâtre-Ballande* — *Théâtre des Nations* — *Conservatoire de Déclamation* — *Mairie du Panthéon* — *Théâtre d'étranger*. — *Molière en Amérique*. . . . 313.
BIBLIOGRAPHIE MOLIÉRESQUE : *Traduction anglaise de Molière*. — *Edition Jouaust*. — *Le Nouveau Sganarelle*. *Annonces*. . . . . 319.

N° XI. — 1er Février 1880.

A Molière, stances d'Eug. Garraud. . . . . 323.
Nécrologie : le moliériste Blanchemain, par G. Monval. 325.
L'Anniversaire du 15 Janvier, par Mondorge. . . . 328.
Deux mots à propos de Tartuffe, par Ch. Livet. . . 335.
Les Valets de Molière, par Eug. Noël. . . . . 339.
Boutet, Seigneur de Franconville, par A. Vitu. . . 341.
Correspondance, par C. Delamp. . . . . 342.
Revue Theatrale : *Comédie-Française — Odéon — Théâtre Ballande — Salle Pierre Petit — Bouffes Parisiens.* . . . . . 344.
Bibliographie Molieresque : *Etudy o Molière — Molieré's streit mit den Hotel de Bourgogne — Traduction danoise d'Amphitryon — Les Aïeux de Molière à Beauvais et à Paris — Récit de la farce des Précieuses.* 346.

N° XII. — 1er Mars 1880.

Le Fauteuil de Molière, par G. Monval. . . . . 355.
Revue Théatrale, par Mondorge. . . . . 360.
Correspondance, par MM. Paul Lacroix. A. Vitu. . 362.
Bibliographie Moliéresque, par Du Monceau. . . 365.
Index Alphabétique. . . . . 366.
Table des matières. . . . . 382.

Paris. — Typ. A. H. Bécus 16, Rue Mabillon.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

PQ
1879
M
Author Moliere
Title 1879-80